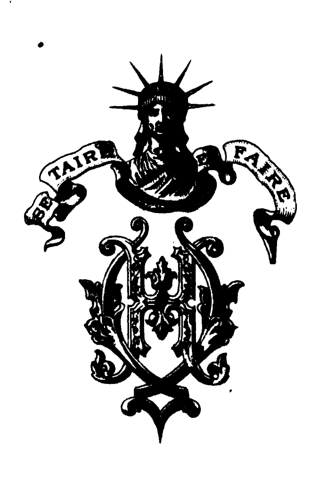

SE TAIRE
FAIRE



HISTOIRE ROMAINE

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

HISTOIRE
ROMAINE

PAR

THÉODORE MOMMSEN

TRADUITE PAR

R. CAGNAT
Professeur au Collège de France

J. TOUTAIN
Élève de l'École normale supérieure.

TOME DIXIÈME



PARIS
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
E. BOUILLON ET E. VIEWEG, SUCCESSEURS
67, RUE DE RICHELIEU, 67

1888

CHAPITRE VII

L'EUROPE GRECQUE

L'hellénisme et le panhellénisme. — Le développement politique des républiques grecques n'avait pas suivi le développement général de l'esprit hellénique, ou plutôt, comme une floraison trop puissante brise le calice d'une plante, cette prospérité intellectuelle n'avait permis à aucun État en particulier d'acquérir l'étendue et la stabilité, conditions indispensables du développement politique. Ces petites républiques, cités isolées ou confédérations de villes, devaient périr par elles-mêmes ou tomber sous les coups des barbares ; seul le panhellénisme protégeait contre les peuples voisins de race étrangère l'existence même de la nation et les progrès de son développement. Le panhellénisme fut créé par le traité que Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre, conclut à Corinthe avec les États de la Grèce. C'était nominalement un pacte d'alliance ; en réalité, c'était l'assujettissement des républiques à la monarchie, mais un assujettissement qui n'était complet qu'en face de l'étranger : le commandement militaire illimité contre l'ennemi national était confié au général macédonien par presque toutes les villes grecques du continent, mais elles conservaient leur liberté et leur autonomie. Tel était, dans la situation de la Grèce, le seul moyen de réaliser le panhellénisme ; telle était la forme de gouvernement la mieux appropriée à l'avenir du pays.

Elle subsista sous Philippe et sous Alexandre, bien que les idéalistes grecs, comme toujours, ne voulussent pas reconnaître que leur idéal était réalisé. Mais lorsque l'empire d'Alexandre se disloqua, avec lui périt le panhellénisme même et l'union des cités grecques sous la protection de la monarchie; les villes perdirent, au milieu de luttes inutiles qui durèrent plusieurs siècles, les derniers restes de leur prospérité intellectuelle et matérielle; elles furent tiraillées entre la domination éphémère de royautés plus puissantes qu'elles, et les vaines tentatives faites pour restaurer l'ancien particularisme à la faveur des discordes qui éclataient entre ces royautés.

La Grèce et Rome. — Mais lorsque la puissante république de l'Occident fut intervenue dans les luttes, jusqu'alors sans résultat, qui divisaient les monarchies de l'Orient, et eut prouvé bientôt qu'elle était plus forte que chacun des états grecs rivaux, la politique panhellénique fut modifiée par l'établissement de cette puissance redoutable. Ni les Macédoniens ni les Romains n'étaient des Hellènes au sens complet du mot : le développement de la Grèce a eu cette destinée tragique, que l'empire maritime d'Athènes fut moins une réalité qu'une espérance, et que le pays ne put pas se donner à lui-même son unité. Si, au point de vue national, les Macédoniens étaient plus proches parents des Grecs que les Romains, le gouvernement de Rome se rapprochait, beaucoup plus que la royauté héréditaire de Macédoine, de la constitution politique des États grecs. Ce qui est essentiel, c'est que les citoyens romains subirent l'influence de l'esprit hellénique plus longtemps et plus profondément que les hommes d'Etat macédoniens, précisément parce qu'ils en étaient plu éloignés. Rome désira s'helléniser, au moins intérieu rement, s'initier aux mœurs, à la culture, au

arts et aux sciences de la Grèce; elle voulut, à la suite du grand conquérant macédonien, devenir le bouclier et l'épée des Grecs de l'Orient, et donner à cet Orient une civilisation non pas italienne, mais hellénique. Cette tendance se manifesta pendant les derniers siècles de la république et pendant la plus belle période de l'empire avec une force et un caractère idéal, qui ne sont pas moins tragiques que les vains efforts politiques des Hellènes. Des deux côtés on recherchait l'impossible: le panhellénisme grec ne pouvait pas durer, et l'hellénisme romain ne pouvait pas tout embrasser. Cette ambition n'en a pas moins caractérisé la politique de la république romaine comme celle des empereurs. Les Grecs, surtout au dernier siècle de la république, ont montré aux Romains qu'ils perdaient leurs efforts et leur passion; cela n'a diminué ni les efforts ni la passion des Romains.

L'Amphictionie d'Auguste. — Les Grecs d'Europe furent réunis par la république romaine en un seul gouvernement auquel fut donné le nom du pays le plus important, la Macédoine. Cette province fut divisée administrativement dès le début de l'empire; mais, à la même époque, l'unité grecque fut représentée par une assemblée religieuse qui se rattachait à l'ancienne Amphictionie de Delphes, créée d'abord pour assurer la trêve sacrée, et devenue plus tard un instrument politique. Au temps de la république romaine cette institution fut rétablie, pour les points essentiels, sur ses bases primitives; la Macédoine et l'Etolie, qui s'y étaient introduites par usurpation, en furent écartées, et l'Amphictionie comprit de nouveau, non pas tous les peuples de la Thessalie et de la Grèce proprement dite, mais la plupart d'entre eux. Auguste donna entrée, dans ce collège, à l'Epire et à la Macédoine et en fit en réalité le représentant de l'hel-

lénisme, dans le sens large du mot, le seul d'ailleurs qui convienne à cette époque, A côté de l'antique sanctuaire de Delphes, les deux villes d'Athènes et de Nicopolis prirent dans l'assemblée une place prépondérante : la première était l'ancienne capitale de la Hellade, la seconde, dans la pensée d'Auguste, celle de la nouvelle Hellade impériale[1]. Cette nouvelle Amphictionie avait certains rapports avec l'assemblée provinciale des trois Gaules (t. IX, p. 118) ; comme l'autel de l'empereur à Lyon, le temple d'Apollon Pythien était le centre religieux des provinces grecques. Cependant l'assemblée de Lyon avait une certaine puissance politique ; les Amphictions de cette époque, au

1. C'est une inscription de Delphes (*Corp. insc. lat.*, III, p. 987; cf. *Bulletin de corr. hellén.*, VII, p. 427 sq.) qui nous renseigne le mieux sur l'organisation de l'amphictionie delphique à l'époque de la république romaine. L'assemblée était alors composée de dix-sept peuples qui avaient ensemble vingt-quatre voix et qui appartenaient tous à la Grèce proprement dite ou à la Thessalie; l'Etolie, l'Epire, la Macédoine n'y étaient pas représentées. Après la réforme d'Auguste (Pausanias, X, 8), cette organisation subsista dans ses traits généraux; mais on limita le nombre trop grand des tribus thessaliennes, et les peuples représentés jusqu'alors dans l'assemblée n'eurent plus que dix-huit voix; on y ajouta deux nouveaux éléments, Nicopolis d'Epire qui eut six voix, et la Macédoine qui en eut six également. Les six voix de Nicopolis durent lui être données une fois pour toutes, comme cela se passa pour les deux voix de Delphes et pour la voix d'Athènes; il n'en était pas de même pour les suffrages accordés aux autres membres de l'assemblée : par exemple, la voix unique dont disposaient les Doriens du Péloponnèse passait d'Argos à Sicyone, à Corinthe, à Mégare. Le collège des Amphictions ne fut pas à cette époque une assemblée générale des Hellènes d'Europe, puisque les peuples de la Grèce proprement dite qui en avaient été exclus autrefois, une partie des Péloponnésiens, et les Etoliens qui ne se rattachaient pas à Nicopolis, n'y étaient pas représentés.

contraire, en dehors des fêtes purement religieuses, s'occupaient simplement d'administrer le sanctuaire de Delphes et ses revenus encore considérables[1]. Si leur président s'attribue plus tard la « Helladarchie », cette domination sur la Grèce était purement idéale[2]. Mais le maintien officiel de la nationalité grecque montre bien quelle fut l'attitude, à cet égard, de l'empire romain nouvellement établi, et prouve que le philhellénisme était plus à la mode encore à cette époque que sous la République.

La province d'Achaïe. — La division administrative du gouvernement gréco-macédonien, tel qu'il existait sous la République, marcha de pair avec la réunion religieuse de tous les Grecs d'Europe. Cette division n'a aucun lien avec la répartition des provinces qui fut faite entre l'empereur et le sénat, puisque le pays tout entier, ainsi que les régions danubiennes qui le couvraient en avant, furent attribués au sénat, dans le partage

1. On continua de se réunir à Delphes et aux Thermopyles (Pausanias, VII, 24, 3; Philostrate, *Vita Apoll.*, 4, 23); naturellement les jeux pythiques étaient toujours célébrés et les prix distribués par le collège des Amphictions (Philostrate, *Vitae Soph.*, II, 27); ce même collège administrait les « tributs et revenus » du temple (Inscription de Delphes: *Rhein. Mus.*, nouvelle série, II, p. 111); il les consacrait, par exemple, à fonder une bibliothèque à Delphes (Lebas, II, 845) ou à élever des statues.

2. Les membres du collège des Ἀμφικτίονες ou, comme ils s'appellent à cette époque, des Ἀμφικτύονες, sont nommés par les villes de la manière indiquée plus haut, tantôt de temps en temps (voir un exemple d'itération: *Corp. insc. lat.*, 1058), tantôt à vie (Plutarque, *An seni*, *etc.*, 20) selon que la voix dont elles disposaient était permanente ou alternative (Willamowitz). Le président des Amphictions porte le titre de ἐπιμελητὴς τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀμφικτυόνων (Inscriptions de Delphes, *Rhein. Mus.*, nouvelle série, II, p. 111; *Corp. insc. graec.*, 1713), et plus tard de Ἑλλαδάρχης τῶν Ἀμφικτυόνων (*ibid.*, 1124).

primitif; la question militaire est encore moins intervenue, toute la péninsule jusqu'à la frontière de la Thrace étant considérée comme défendue soit par cette contrée, soit par les garnisons du Danube, et figurant toujours comme telle au nombre des territoires pacifiés. Si le Péloponnèse et la région attico-béotienne furent alors soumis à un proconsul spécial et séparés de la Macédoine, ce que César avait peut-être eu déjà l'intention de faire, ce fut d'abord pour se conformer à l'habitude que l'on avait de ne pas constituer des provinces sénatoriales trop vastes, et aussi probablement pour établir une démarcation entre les régions purement helléniques et les pays à moitié grecs. Autrefois la province d'Achaïe se terminait à l'Oeta; plus tard, même lorsque les Etoliens y eurent été annexés[1], la frontière ne dépassa pas l'Acheloos ni les Thermopyles.

1. Les frontières primitives sont fixées par Strabon (XVII, 3, 25, p. 840) dans son énumération des provinces sénatoriales: Ἀχαΐα μέχρι Θετταλίας καὶ Αἰτωλῶν καὶ Ἀκαρνάνων καί τινων Ἠπειρωτικῶν ἐθνῶν ὅσα τῇ Μακεδονίᾳ προσώριστο; le reste de l'Epire semble avoir été rattaché à la province d'Illyricum (dont Strabon fait une province sénatoriale, ce qui est une erreur pour son temps). Abstraction faite des arguments de fond, il n'est point possible de donner au mot μέχρι le sens de « inclusivement », puisque, d'après les derniers mots de la phrase, les territoires nommés plus haut dépendent de la Macédoine. C'est plus tard seulement que nous trouvons les Etoliens réunis à l'Achaïe (Ptolémée, III, 14). Il se peut que l'Epire ait fait aussi partie de cette province pendant longtemps, non pas tant à cause d'un passage de Dion (LII, 12), également difficile à justifier et pour le temps d'Auguste et pour celui de l'auteur, que parce que Tacite, en l'an 17 (*Ann.*, II, 53), compte Nicopolis parmi les villes de l'Achaïe. Mais, au moins depuis Trajan, l'Epire forme avec l'Acarnanie une province procuratorienne à part (Ptolémée, III, 13; *Corp. insc. lat.*, III, 536 Marquardt, *Staatsverwaltung*, I, p. 331). La Thessalie et tout l

Les villes grecques sous la République romaine. — Telle était l'organisation générale du pays. Nous allons maintenant rechercher la situation faite aux municipalités grecques sous la domination romaine.

Les Romains avaient d'abord eu l'intention de rattacher à leur propre système municipal la totalité des communes grecques, comme ils l'avaient fait pour celles d'Italie; mais ce projet avait subi des modifications essentielles, à la suite de la résistance que les Grecs avaient opposée à l'établissement de cette organisation, surtout après que la ligue achéenne se fut soulevée, en l'an 608, et après que la plupart des cités grecques eurent pris fait et cause pour le roi Mithridate en 666. Les confédérations de villes, qui avaient été la base de tout le développement politique en Grèce comme en Italie, et que les Romains avaient épargnées au début, furent dissoutes, surtout la plus importante d'entre elles, la ligue péloponnésienne, ou, comme elle s'appelait, la ligue achéenne, et chaque cité dut se donner à elle-même son organisation municipale. Plus tard Rome imposa aux municipalités certaines règles générales, et elles furent réorganisées sur ce modèle dans un sens anti-démocratique. C'est seulement avec ces restrictions que les communes gardèrent leur autonomie et leurs magistratures particulières. On leur laissa leurs lois, mais, en même temps, le Grec était juridiquement soumis aux verges et à la hache du préteur; on pouvait au moins le condamner, pour tout crime qui paraissait être une révolte contre le pouvoir supérieur, à une amende, au bannissement, ou même à la mort[1].

pays situé au nord de l'Oeta n'ont jamais été séparés de la Macédoine.

1. Rien ne nous instruit mieux sur la situation de la Grèce au dernier siècle de la république romaine, que la lettre écrite

Les municipalités s'imposaient elles-mêmes ; mais elles devaient toujours envoyer à Rome une somme déterminée, en général peu élevée, semble-t-il. Les villes ne reçurent pas de garnison, comme au temps de la domination macédonienne ; les troupes campées dans la Macédoine étaient prêtes, en cas de besoin, à envahir la Grèce.

Mais la destruction de Corinthe pèse plus lourdement sur l'aristocratie romaine que la démolition de Thèbes sur la mémoire d'Alexandre. Les autres mesures, quelque odieuses ou exaspérantes qu'elles pussent être pour la plupart, surtout parce qu'elles étaient imposées par la domination étrangère, furent pourtant, en général, nécessaires et souvent bonnes : c'était l'inévitable rétractation de la politique primitive des Romains envers les Grecs, politique en partie si impolitique, faite de pardon et de faiblesse ; au contraire, lors de la destruction de Corinthe, l'égoïsme commercial, dans son cynisme, l'emporte sur l'amour de la Grèce.

Les cités libres sous la République romaine. — Cependant, Rome n'abandonnait pas sa pensée fondamentale, qui était de rattacher les cités grecques au système italique des confédérations de villes. Alexandre n'avait jamais voulu soumettre la Grèce au même régime que l'Illyrie et que l'Égypte ; de même ses successeurs romains n'ont jamais considéré la Grèce

par un des gouverneurs de la province à la commune achéenne de Dymè (*Corp. insc. graec.*, 1543). Cette cité s'était donné des lois en contradiction avec la liberté généralement accordée aux Grecs (ἡ ἀποδεδομένη κατὰ κοινὸν τοῖς Ἕλλησιν ἐλευθερία) et avec l'organisation imposée par les Romains aux Achéens (ἡ ἀποδοθεῖσα τοῖς Ἀχαιοῖς ὑπὸ Ρωμαίων πολιτεία) probablement avec le concours de Polybe (Pausanias, VIII, 30, 9) ; quelques révoltes avaient même éclaté ; le gouverneur annonce à la cité qu'il a fait mettre à mort les deux chefs du complot, et qu'un troisième conjuré moins coupable sera exilé à Rome.

comme une province entièrement sujette, et déjà au temps de la République Rome n'a pas appliqué les lois strictes de la guerre aux Grecs qu'elle avait été obligée de combattre.

C'est surtout à l'égard d'Athènes qu'on suivit cette politique. Aucune ville grecque ne s'est montrée plus coupable envers Rome, au point de vue romain; son attitude pendant la guerre de Mithridate aurait inévitablement amené la destruction de toute autre cité. Mais pour ceux qui aimaient la Grèce, Athènes était la reine du monde; à elle se rattachaient les sympathies et les souvenirs de tout ce qu'il y avait de grand hors de l'Italie, comme aujourd'hui Pforta et Bonn sont les villes favorites de nos érudits. Cette considération l'emporta alors comme auparavant. Athènes n'a jamais vu les haches d'un gouverneur romain; elle n'a jamais payé d'impôts à Rome; elle a toujours été regardée comme une alliée; elle n'a fourni de contingents aux Romains que dans des circonstances extraordinaires et par une décision volontaire, au moins dans la forme. La capitulation qui suivit le siège d'Athènes par Sylla apporta bien quelque changement dans l'organisation municipale; mais l'alliance fut renouvelée, les possessions étrangères d'Athènes lui furent rendues, même l'île de Délos, qui avait abandonné sa métropole quand celle-ci s'était déclarée pour Mithridate, qui s'était constituée en commune indépendante, et qui, pour prix de sa fidélité envers Rome, avait été pillée et ravagée par la flotte du roi de Pont[1].

1. Dans les fouilles de Délos, faites ces années dernières, on a trouvé la preuve que l'île, après avoir été donnée à Athènes par les Romains, resta constamment athénienne, et ne s'organisa en commune « délienne » qu'après la défection des Athéniens (*Eph. epigr.*, V, p. 604); puis qu'elle était redevenue

Dans leur conduite envers Sparte, les Romains furent inspirés par les mêmes sentiments : ils eurent aussi égard à la grandeur de son nom. Quelques autres villes, appartenant à des confédérations libres dont nous parlerons plus loin, obtinrent ces privilèges dès l'époque républicaine. Sans doute il y avait dans toutes les provinces des exceptions de ce genre; mais ce qui a caractérisé dès le début la province grecque, c'est que les deux cités les plus importantes n'ont jamais été réduites à l'état de sujettes, et que les plus petites villes seules y ont été soumises.

Les Confédérations de villes sous la République. — La république adoucit également la condition des cités grecques assujetties ; les confédérations de villes, d'abord interdites, reparurent peu à peu ; les moins étendues et les moins puissantes, comme la confédération béotienne, furent très promptement rétablies[1]. On s'habitua peu à peu à la domination étran-

athénienne six ans après la capitulation d'Athènes (*Eph. epigr.*, V, n. 184; Homolle, *Bull. de corr. hellén.*, VIII, p. 142).

1. On ne sait pas si le κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, qui naturellement ne se rencontre pas à l'époque républicaine proprement dite, a été reconstitué à la fin de cette période, ou seulement après que les empereurs eurent réorganisé l'administration provinciale. Des inscriptions comme celle du *proquaestor* Q. Ancharius. Q. f., à Olympie (*Arch. Zeitung*, 1878, p. 38, nº 1114) viennent à l'appui de la première hypothèse ; mais on ne peut pas la dater certainement de l'époque antérieure à Auguste. Le plus ancien témoignage précis que l'on ait de l'existence de cette confédération, est l'inscription d'Olympie dédiée par elle à Auguste (*Arch. Zeitung*, 1877, p. 36, nº 33). Peut-être fut-elle organisée par le dictateur César et doit-on établir un certain rapport entre elle et le gouverneur de « la Grèce » sans doute de l'Achaïe impériales qu'on rencontre à cette époque (Cicéron, *Ad famil.*, VI, 6, 10). — D'ailleurs déjà sous la république plusieurs cités avaient élu, après avoir obtenu chaque fois l'approbation du gouverneur, des députés qui se réunis-

gère, et l'on abandonna les idées d'opposition, qui avaient provoqué la dissolution de ces confédérations ; les liens étroits qui les rattachaient à l'antique religion, soigneusement épargnée, leur ont été d'un grand profit. Nous avons déjà fait remarquer, à ce propos, que la république romaine avait rétabli l'Amphictionie dans ses fonctions primitives qui n'avaient rien de politique, et qu'elle l'avait protégée. Vers la fin de l'époque républicaine, le gouvernement semble même avoir permis aux Béotiens de former une confédération générale avec les petites peuplades qui les bornaient au nord et les habitants de l'île d'Eubée[1].

Le fait capital de l'époque républicaine fut la réparation de la destruction de Corinthe par le plus grand de tous les Romains et de tous les Philhellènes, par le dictateur César, et la réapparition de cette étoile de la Hellade sous la forme d'une commune indépendante de citoyens romains et sous le nom de « *Laus Julia*, Gloire julienne. »

L'Achaïe sous les Empereurs. — Telle était la

saient pour traiter des sujets déterminés et qui pouvaient prendre des décisions : le κοινόν des Siciliens avait voté une statue à Verrès (Cicéron, *Verr.*, II, 46, 114) ; il y eut en Grèce quelque chose de semblable sous la République. Mais les assemblées provinciales ne furent organisées régulièrement avec leurs magistrats et leurs prêtres permanents que sous l'empire.

1. C'est le κοινὸν Βοιωτῶν Εὐβοέων Λοκρῶν Φωκέων Δωριέων, signalé dans une remarquable inscription, probablement peu antérieure à la bataille d'Actium (*Corp. insc. attic.*, III, 568). Il est impossible d'appliquer, comme le veut Dittenberger (*Arch. Zeitung*, 1876, p. 220), à cette confédération le passage de Pausanias (VII, 16, 10), suivant lequel les Romains, « peu d'années » après la destruction de Corinthe, auraient eu pitié des Hellènes et leur auraient permis de reconstituer leurs confédérations locales (συνέδρια κατὰ ἔθνος ἑκάστοις τὰ ἀρχαῖα) ; cette phrase désigne des confédérations plus petites.

situation de la Grèce au commencement de l'empire ; le gouvernement impérial alla plus loin encore dans la même voie. Les villes, soustraites à l'autorité directe de l'administration provinciale, et exemptes de tout impôt public, semblables sur beaucoup de points aux colonies de citoyens romains, formaient la plus grande et la meilleure partie de la province d'Achaïe. Dans le Péloponnèse, se trouvait Sparte avec son territoire, diminué sans doute, mais embrassant encore la moitié septentrionale de la Laconie[1] ; Sparte, l'éternelle rivale d'Athènes aussi bien par ses institutions surannées et comme pétrifiées que par l'organisation et l'attitude qu'elle avait conservées au moins extérieurement. Il y avait encore les dix-huit cités libres de Laconie, qui occupaient la moitié méridionale du pays, autrefois sujettes de Sparte, organisées par les Romains en confédération indépendante depuis la guerre contre Nabis, et dotées par Auguste de la liberté qui les rendait égales à Sparte[2]. Enfin dans le pays des Achéens étaient Dymè, où Pompée avait installé des pirates prisonniers, et qui avait reçu au temps de César de nouveaux colons romains[3] ; Patrae

1. A ce territoire appartenait non seulement la ville voisine d'Amyklae, mais aussi Kardamylè (donation d'Auguste ; Pausanias., III, 26, 7), Pherae (id., IV, 30, 2), Thuria (id., IV, 31, 1) ; pendant longtemps y furent aussi rattachées Coronée (*Corp. insc. graec.*, 1258 ; cf. Lebas-Foucart, II, 305) sur le golfe de Messénie et l'île de Cythère (Dion, LIV, 7).

2. A l'époque républicaine, ce district apparaît comme τὸ κοινὸν τῶν Λακεδαιμονίων (Foucart, note à Lebas, II, p. 110). Pausanias (III, 21, 6) se trompe donc, lorsqu'il prétend que ces villes ne furent séparées de Sparte que par Auguste. Mais elles ne portent le nom d'Ἐλευθερολάκωνες que depuis Auguste ; c'est bien lui par conséquent qui leur a donné la liberté.

3. On trouve des monnaies de cette ville avec la légende *c(olonia) I(ulia) D(ume)* et la tête de César, d'autres avec la

surtout, bourg déchu, dont Auguste avait remarqué la belle situation commerciale et qui était devenue, soit par l'annexion des petites localités environnantes, soit par la colonisation de nombreux vétérans italiens, la ville la plus peuplée et la plus florissante de toute la péninsule ; elle était constituée comme une colonie de citoyens, et Naupaktos (en italien Lepanto) située en face d'elle sur la côte de Locride, lui était soumise. Corinthe avait été victime de sa belle position sur l'isthme. Après sa reconstruction, elle prospéra rapidement, comme Carthage ; elle devint la plus riche et la plus peuplée des cités de la Grèce ; elle fut la résidence ordinaire des gouverneurs. Les Corinthiens avaient été parmi les Grecs les premiers à reconnaître les Romains comme compatriotes en les admettant aux jeux isthmiques ; aussi conservèrent-ils, quoique citoyens romains, la présidence de cette grande fête nationale des Hellènes. Aux districts libres du continent appartenaient non seulement Athènes et son territoire, qui comprenait toute l'Attique et des îles nombreuses dans la mer Egée, mais encore Tanagre et Thespies, les deux villes les plus considérables de la Béotie ainsi que Platées[1] ; en Phocide, Delphes, Abae, Elatée, avec Amphissa, la plus importante cité de la Locride.

légende *c(olonia) I(ulia) A(ugusta) Dum(e)* et la tête d'Auguste à côté de celle de Tibère (Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 165). Pausanias (VII, 17, 5) doit donc être dans l'erreur lorsqu'il prétend qu'Auguste a réuni Dymè à la colonie de Patrae ; il se peut pourtant qu'Auguste l'ait fait dans ses dernières années.

1. Cela est prouvé, au moins pour l'époque d'Antonin, par une inscription d'Afrique (*Corp. insc. lat.*, VIII, 7059. Cf. Plutarque, *Arist.*, 21). Les renseignements que les historiens nous donnent sur les cités libres ne nous permettent pas de compléter avec certitude la liste de ces villes. Probablement il faut leur adjoindre Elis, qui n'avait pas souffert de la ruine

Auguste termina l'œuvre commencée par la République; il créa, du moins dans ses traits principaux, l'organisation que nous venons de décrire, et qui subsista après lui dans ses parties essentielles. Les villes soumises au proconsul étaient certainement les plus nombreuses, et leur population totale l'emportait peut-être sur celle des villes libres; mais Rome avait montré son esprit vraiment philhellénique en laissant leur liberté aux villes grecques les plus considérables par leur prospérité matérielle ou par leurs glorieux souvenirs[1].

Affranchissement des Grecs par Néron. — Le dernier empereur de la maison Claudienne alla plus loin dans cette voie qu'Auguste lui-même; c'était un mauvais poète, mais à coup sûr un philhellène de naissance. Comme autrefois Titus Flamininus, pour remercier les Grecs de l'accueil que son talent d'artiste avait trouvé dans la patrie des Muses, à Corinthe, aux jeux isthmiques, il déclara les Grecs libres de la domination romaine; il leur remit tout tribut et les proclama indépendants de tout gouverneur, comme les Italiens. Aussitôt éclatèrent en Grèce des mouvements qui seraient devenus des guerres civiles, si les Grecs avaient pu aller au delà de rixes. Quelques mois plus tard Vespasien déclara sèchement que les Grecs ne sa-

des Achéens, et qui datait encore ses actes postérieurement, non par l'ère de la province, mais par les Olympiades. Il est tout à fait impossible d'admettre que la ville des jeux olympiques n'ait pas joui des droits les plus considérables.

1. C'est l'idée qu'exprime énergiquement Aristide dans son Eloge de Rome, p. 224 (édit. Jebb): διατελεῖτε τῶν μὲν Ἑλλήνων ὥσπερ τροφέων ἐπιμελόμενοι ..... τοὺς μὲν ἀρίστους καὶ πάλαι ἡγεμόνας (Athènes et Sparte) ἐλευθέρους καὶ αὐτονόμους ἀφεικότες αὐτῶν, τῶν δ' ἄλλων μετρίως ..... ἐξηγούμενοι, τοὺς δὲ βαρβάρους πρὸς τὴν ἑκάστοις αὐτῶν οὖσαν φύσιν παιδεύοντες.

vaient plus être libres et rétablit dans toute sa rigueur l'administration provinciale[1].

Les droits des villes libres. — La situation légale des villes libres resta, dans son essence, la même que sous la République. Tant qu'il ne s'agissait pas de citoyens romains, elles avaient le droit de pleine justice; il semble seulement qu'elles aient participé, comme les autres cités, aux dispositions générales intéressant les appels à l'empereur ou aux tribunaux du sénat[2]. Avant tout elles pouvaient décider leurs affaires et s'administrer elles-mêmes. Athènes, par exemple, a joui pendant l'époque impériale du droit de battre monnaie, sans mettre sur ses pièces une tête d'empereur; il en fut de même pour les monnaies de Sparte dans les premiers temps de l'empire. Athènes conserva aussi l'ancien usage de compter par drachmes et par oboles; mais la drachme attique locale n'était

1. Mais les écrivains helléniques restèrent reconnaissants envers leur collègue et patron. Dans le roman d'Apollonius (V, 41), le grand sage de Cappadoce refuse d'admettre Vespasien comme compagnon de route, parce qu'il a asservi les Hellènes au moment où ils allaient de nouveau parler ionien et dorien; il lui écrit plusieurs billets d'une grossièreté plaisante. Un homme de Soloi qui s'était cassé le cou, mais qui survécut et qui put voir dans cette circonstance tout ce que Dante a vu, racontait qu'il avait rencontré l'âme de Néron; les exécuteurs du jugement dernier le criblaient de clous enflammés et se préparaient à la transformer en couleuvre, lorsqu'une voix céleste s'y opposa, et demanda que Néron devînt, en souvenir de l'amour qu'il avait montré sur terre aux Grecs, une bête moins horrible. (Plutarque, *De sera numinis vindicta*, à la fin.)

2. Du moins, dans l'ordonnance d'Hadrien, relative à l'impôt en huile que les propriétaires fonciers athéniens devaient payer à la cité (*Corp. insc. attic.* , III, 18), la distinction est faite entre la Boulè et l'Ecclesia, mais l'appel à l'empereur ou au proconsul est autorisé.

guère à cette époque qu'une monnaie de billon propre au pays ; elle était employée comme monnaie courante, comme obole de la drachme attique officielle ou du denier romain. L'exercice du droit de paix et de guerre fut même garanti formellement dans les traités particuliers que Rome conclut avec les Etats libres[1]. Rome laissa ainsi subsister beaucoup d'institutions absolument contraires à l'organisation des cités italiques, par exemple le changement annuel des membres du Conseil, et le paiement quotidien des conseillers et des jurés, que l'on retrouve aussi sous l'empire, au moins à Rhodes.

Le gouvernement romain n'en conserva pas moins, cela s'entend, une certaine influence permanente sur la constitution des cités libres. Ainsi l'organisation d'Athènes fut modifiée, soit à la fin de la république, soit par César ou par Auguste : le droit de proposer des motions à l'assemblée des citoyens ne fut plus laissé à tous indistinctement, mais réservé à certains fonctionnaires, comme cela se passait à Rome ; parmi les nombreux magistrats purement décoratifs, un seul, le stratège, eut entre les mains la direction des affaires. Il est certain qu'on alla plus loin dans cette voie et que des réformes plus importantes furent accomplies ; nous en constatons partout la trace, dans les états sujets comme dans les cités indépendantes, mais nous ne savons ni quand ni pourquoi l'organisation fut ainsi transformée. Le droit d'asile, qui n'était que la négation du droit, vestige d'une époque sans

1. Strabon (XIV, 3, 3, p. 605) nous dit de la confédération lycienne, autonome à son époque, qu'elle ne pouvait déclarer la guerre, signer des traités ou conclure des alliances qu'avec l'autorisation des Romains ou dans leur intérêt. Ces conditions durent être établies de suite pour Athènes.

justice, grâce auquel la religion pouvait sauver les grands coupables et les meurtriers, fut, sinon tout à fait aboli, du moins très limité dans cette province. Il en fut de même de la proxénie, dont le but était primitivement comparable à celui de nos consulats, mais qui avait pris une grande extension, et était devenue politiquement très importante, lorsque l'on eut accordé aux étrangers amis le plein droit de cité, et souvent aussi le privilège d'être exemptés de l'impôt : le gouvernement romain la fit disparaître dans les premiers temps de l'empire, semble-t-il. Elle fut remplacée par une institution toute italique, le patronat des villes, qui n'avait aucune portée en ce qu'elle ne touchait en rien à la question financière. Enfin l'empire, souverain suprême des républiques dépendantes comme des princes clients, a toujours revendiqué et exercé le droit de détruire les constitutions des villes libres, à la suite d'une mauvaise administration, et de prendre en main le gouvernement de ces villes. Néanmoins, d'une part le traité juré, d'autre part la faiblesse de ces états nominalement confédérés ont donné à cette organisation plus de stabilité que l'on n'en rencontre dans les relations de Rome avec les princes clients.

Les assemblées des villes grecques. — Si les communes libres de l'Achaïe gardèrent sous l'empire leur ancienne organisation, Auguste accorda aux cités grecques qui n'avaient pas encore été déclarées libres et qui ne devaient pas l'être une constitution nouvelle et meilleure. En réorganisant l'amphictionie de Delphes, il avait donné aux Grecs d'Europe un centre commun ; de même il permit à toutes les villes de la province d'Achaïe, qui étaient soumises à l'administration romaine, de former une confédération générale, et de tenir une assemblée provinciale annuelle à Argos, la

cité la plus considérable de la Grèce dépendante[1]. Non seulement la ligue achéenne, dissoute après la guerre d'Achaïe, fut reconstituée, mais encore on lui adjoignit la confédération béotienne que nous avons déjà citée (p. 11) et dont l'importance était augmentée. Il est probable que l'étendue de la province d'Achaïe a été déterminée par la réunion de ces deux territoires. La nouvelle ligue des Achéens, Béotiens, Locriens, Phocidiens, Doriens et Eubéens[2], ou simple-

1. Tous les présidents du κοινὸν τῶν 'Αχαιῶν, que l'on connaît jusqu'à présent, et dont on a pu déterminer certainement la patrie, sont originaires d'Argos, de Messène, de Coronée en Messénie (Foucart-Lebas, II, 305); non seulement on n'a pas encore trouvé parmi eux des citoyens des villes libres, comme Athènes et Sparte, mais on n'en a pas rencontré non plus qui fissent partie de la confédération des Béotiens et de leurs alliés (p. 11, note 1). Peut-être ce κοινόν n'embrassait-il en droit que le territoire appelé par les Romains République d'Achaïe, c.-à-d. le pays occupé par la ligne achéenne lors de sa chute; les Béotiens et leurs alliés, ainsi que le κοινόν proprement dit des Achéens, ont sans doute été réunis à cette confédération plus vaste dont les inscriptions d'Akraephia (voir la note suivante) nous signalent l'existence et dont l'assemblée se tenait à Argos. En outre, à côté de ce κοινόν des Achéens, il y avait encore une ligue plus étroite du pays d'Achaïe, au sens propre du mot, dont les représentants se réunissaient à Aegion (Pausanias, VII, 24, 4); il y avait de même le κοινὸν τῶν 'Αρκάδων (*Arch. Zeit.*, 1879, p. 139, nº 374), et beaucoup d'autres confédérations semblables. D'après Pausanias (V, 12, 6) οἱ πάντες Ἕλληνες avaient élevé une statue à Trajan dans Olympie, αἱ ἐς τὸ 'Αχαϊκὸν τελοῦσαι πόλεις en avaient dédié une à Hadrien; s'il n'y a pas là quelque erreur, ce second monument doit avoir été inauguré à l'assemblée d'Aegion.

2. C'est ainsi que la confédération est désignée par l'inscription d'Akraephia (Keil, *Syll. inscr. boeot.*, 31); seul le nom des Doriens fait défaut (cf. p. 11, note 1). Ce document, joint à un autre de la même époque (*Corp. insc. graec.*, 1625) prouve que sous l'empereur Gaius la confédération, au lieu de porter ce nom purement officiel, s'appelait tantôt confédé-

ment la ligue des Achéens, suivant le nom qu'on lui donne habituellement ainsi qu'à la province, n'a eu probablement ni plus ni moins de droits que les autres assemblées provinciales de l'empire. Les fonctionnaires romains durent exercer un certain contrôle sur cette assemblée ; mais les villes qui ne dépendaient pas du proconsul, comme Athènes et Sparte, ne furent pas soumises à cette surveillance. En outre cette diète, comme toutes les réunions du même genre, s'occupa surtout de la religion commune, répandue dans tout le pays, et en devint le centre. Mais tandis que dans les autres provinces, le culte local était étroitement rattaché à la religion romaine, au contraire l'assemblée d'Achaïe fut le foyer de l'hellénisme, et elle devait l'être. Déjà, sous les empereurs Juliens, les membres de cette assemblée se considéraient comme les représentants de la nation grecque tout entière : ils donnaient à leur président le nom d'Helladarque, et s'appelaient eux-mêmes Panhellènes[1]. La réunion

ration des Achéens, tantôt τὸ κοινὸν τῶν Πανελλήνων ou ἡ σύνοδος τῶν Ἑλλήνων, ou encore τὸ τῶν Ἀχαιῶν καὶ Πανελλήνων συνέδριον. Au reste, cette jactance n'est pas aussi choquante que celle de la petite ligue béotienne; pourtant à Olympie, où la confédération construisait de préférence ses monuments, elle prenait, il est vrai, le plus souvent le titre de τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, mais manifestait fréquemment ses prétentions, par exemple dans le texte suivant: τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν Π. Αἴλιον Ἀρίστωνα ..,.. σύνπαντες οἱ Ἕλληνες ἀνέστησαν (*Arch. Zeit.*, 1880, p. 86, nº 344). De même à Sparte οἱ Ἕλληνες élèvent une statue à l'empereur Marc-Aurèle ἀπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν (*Corp. insc. graec.*, 1318).

1. En Asie, en Bithynie, dans la Mésie-Inférieure, le chef des villes grecques, qui appartenaient à chacune de ces pro-‑ ıces, portait aussi le titre de Ἑλλαδάρχης : ce nom servait ıt simplement à distinguer les Grecs des non-Grecs. Mais en ·èce le nom de Hellènes était opposé, pour ainsi dire, dans la atique, au nom officiel d'Achéens; c'était une manifestation

oubliait ainsi son origine provinciale, et rejetait au dernier plan ses modestes attributions administratives.

Le Panhellenion d'Hadrien à Athènes. — Ces Grecs allaient trop loin en prenant le nom de Panhellènes; ils n'étaient que tolérés par le gouvernement. Mais Hadrien créa une nouvelle Hellas, comme il avait fondé une nouvelle Athènes. Sous son règne, les députés de toutes les villes autonomes ou non-autonomes de la province d'Achaïe purent s'assembler à Athènes, comme représentants de la Grèce réunie, comme Panhellènes[1]. L'unité nationale, souvent rêvée dans des

de cette même tendance, qui s'exprimait si clairement dans les Panhellenea d'Argos. Ainsi on trouve στρατηγὸς τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν καὶ προστάτης διὰ βίου τῶν Ἑλλήνων (*Arch. Zeit.*, 1877, p. 192, nº 98), ou, sur un autre document relatif au même personnage, προστάτης διὰ βίου τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν (Lebas-Foucart, 305); on relève aussi un ἄρξας τοῖς Ἕλλησιν σύνπασιν (*Arch. Zeit.*, p. 195, nº 106), στρατηγὸς ἀσυνκρίτως ἄρξας τῆς Ἑλλάδος (*ibid.*, 1877, p. 40, nº 42), στρατηγὸς καὶ Ἑλλαδάρχης (*ibid.*, 1876, nº 8, p. 226), tous d'ailleurs sur des inscriptions du κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν. Quand même ce κοινὸν n'aurait embrassé que le Péloponnèse (p. 18, note 1), il est facile de comprendre que l'esprit panhellénique ne s'y serait pas moins manifesté.

1. Les Panhellènes d'Hadrien se nomment τὸ κοινὸν συνέδριον τῶν Ἑλλήνων τῶν ἐς Πλατηὰς συνιόντων (Thèbes, Keil, *Syll. insc. boeot.*, 31; cf. Plutarque, *Arist.*, 19, 21), κοινὸν τῆς Ἑλλάδος (*Corp. insc. graec.*, 5852). τὸ Πανελλήνιον (*ibid.*). Leur président s'appelle ὁ ἄρχων τῶν Πανελλήνων (*Corp. insc. attic.*, III, 681, 682; *Corp. insc. graec.*, 3832, cf. *Corp. insc. attic.*, III, 10 : ἀ[ντ]άρχων τοῦ ἱερωτάτου ἀ[γῶνος τοῦ Π]αν[ελ]ληνίου), un député isolé porte le titre de Πανέλλην (par exemple *Corp. insc. attic.*, III, 534; *Corp. insc. graec.*, 1124). En outre, après Hadrien, existe encore le κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, avec son στρατηγός ou Ἑλλαδάρχης, qu'il faut bien distinguer des précédents, quoique ses décrets honorifiques se rencontrent encore, non seulement à Olympie, mais aussi à Athènes (*Corp. insc. attic.*, 18; il y en a un second exemplaire à Olympie, *Arch. Zeit.*, 1879, p. 52).

temps meilleurs, et qu'on n'avait jamais pu réaliser, fut ainsi créée ; ce que la jeunesse de la Grèce avait souhaité, sa vieillesse le reçut de la bienveillance impériale. Sans doute le nouveau Panhellenion n'eut aucune compétence politique, mais il ne lui manqua rien de ce que pouvaient donner la faveur et la caisse de l'empereur. On construisit un temple dans Athènes en l'honneur du nouveau Zeus Panhellenios ; des fêtes et des jeux populaires très brillants accompagnèrent l'inauguration de ce sanctuaire, dont l'entretien fut confié au collège des Panhellènes et surtout au prêtre d'Hadrien considéré comme le dieu vivant, fondateur de la nouvelle Grèce. Une des cérémonies que les Panhellènes célébraient tous les ans consistait à offrir à Platées un sacrifice à Zeus libérateur, en souvenir des Hellènes morts dans les guerres médiques, le jour anniversaire de la bataille, le 4 Boedromion : rien ne trahit plus clairement leurs tendances[1]. Ce n'est pas tout : les villes grecques, situées hors de la Hellade, qui semblaient dignes d'entrer dans la confédération nationale recevaient de l'assemblée d'Athènes le titre, purement théorique, de membres de l'hellénisme[2].

1. La remarque que fait Dion de Pruse (*Orat.*, 38, p. 148 R) à propos de la rivalité des Athéniens et des Lacédémoniens ὑπὲρ τῆς προπομπείας concerne la fête de Platées ; cela ressort d'un texte de Lucien (*Amor.*, 18) : ὡς περὶ προπομπείας ἀγωνιούμενοι Πλαταιᾶσιν. De même le sophiste Irenaeos composa un ouvrage περὶ τῆς Ἀθηναίων προπομπείας (Suidas, *s. v.*), et Hermogène (*De ideis*, II, p. 373, éd. Walz) donne comme sujet de discours : Ἀθηναῖοι καὶ Λακεδαιμόνιοι περὶ τῆς προπομπείας κατὰ τὰ Μηδικά (Communication de Willamowitz).

2. Deux de ces lettres se sont conservées, l'une adressée à Kibyra en Phrygie (*Corp. insc. graec.*, 5882), délivrée par le κοινὸν τῆς Ἑλλάδος sur un δόγμα τοῦ Πανελληνίου, et l'autre à Magnésie du Méandre (*Corp. insc. attic.*, III, 16). Dans ces deux lettres on signale l'origine vraiment hellénique des cités

Décadence de la Hellade. — Le gouvernement impérial trouva l'empire tout entier désolé par vingt ans de guerres civiles ; dans beaucoup de contrées les conséquences de ces luttes n'ont jamais complètement disparu, mais aucune région n'a été plus durement éprouvée que la péninsule grecque. Le sort avait voulu que les trois grandes batailles décisives de cette époque, Pharsale, Philippes, Actium se livrassent sur le territoire de la Grèce ou en vue de ses côtes, et les Grecs surtout avaient souffert, dans leurs vies et dans leurs fortunes, des opérations militaires qui avaient précédé les grands combats. Plutarque entendit son grand-père raconter que les officiers d'Antoine avaient forcé les habitants de Chéronée, qui n'avaient plus d'esclaves ni de bêtes de somme, à porter leurs derniers grains sur leurs épaules jusqu'au port le plus voisin pour approvisionner l'armée ; au moment où le second transport de ce genre allait partir, la nouvelle de la bataille d'Actium arriva comme un heureux message de délivrance. Le premier soin d'Octave après sa victoire fut de distribuer aux populations grecques affamées les approvisionnements des ennemis qui tombèrent entre ses mains.

Décroissance de la population. — Cette misère noire frappait une population qui n'avait aucune force de résistance. Déjà, plus d'un siècle avant la bataille d'Actium, Polybe avait raconté que de son temps les mariages étaient stériles dans la Grèce entière, et que la population diminuait sans que le pays

intéressées à côté des services qu'elles ont rendus aux Grecs. Il faut citer encore des lettres de recommandation, très caractéristiques aussi, données par ces Panhellènes à un homme qui avait bien mérité de la Grèce, pour sa ville natale, Aezani en Phrygie, pour l'empereur Antonin et pour tous les Hellènes d'Asie (*Corp insc. graec.*, 3832, 3833, 3834).

fût atteint d'une épidémie ou décimé par des guerres meurtrières. Dans la suite, ces fléaux firent plus de ravages encore, et la Grèce resta dépeuplée pour toujours. Sur toute l'étendue de l'empire romain, dit Plutarque, la dépopulation fut une conséquence des guerres sanglantes de l'époque ; mais la Grèce en souffrit plus que tout autre pays, puisque les États les plus puissants qu'elle renfermait ne pouvaient plus mettre sur pied les trois mille hoplites que Mégare, la plus petite des cités grecques, avait envoyés jadis au combat de Platées[1]. César et Auguste ont essayé de remédier à cette dépopulation dangereuse pour le gouvernement lui-même, par l'envoi de colons italiens, et, en fait, les deux villes les plus prospères de la Grèce furent précisément ces colonies ; mais les empereurs qui suivirent n'imitèrent pas leur exemple. Dans la gracieuse idylle des paysans eubéens, composée par Dion de Pruse, le fond du tableau est une ville dépeuplée ; beaucoup de maisons sont abandonnées, les troupeaux paissent dans la salle du Conseil et dans celle des archives municipales ; les deux tiers du territoire restent inoccupés faute de bras ; or si le narrateur nous donne cette peinture comme un spectacle auquel il a lui-même assisté, c'est qu'il nous représente certainement l'état d'un grand nombre de petites cités grecques à l'époque de Trajan. « Thèbes en Béotie », écrit Strabon, contemporain d'Auguste, « est à peine digne

1. A coup sûr Plutarque veut dire par là (*De defectu orac.*, 8) non pas qu'il n'y avait plus en Grèce 3,000 hommes en état de porter les armes, mais qu'on n'aurait pas pu lever 3,000 « hoplites », si les armées des villes avaient dû être constituées ›mme elles l'étaient autrefois. En ce sens, son assertion est ırfaitement admissible, autant que peuvent l'être des plaintes ·nérales de cette nature. Dans toute la province il y avait à u près cent villes.

[illegible] le gros bourg, et l'on peut en dire autant de toutes les villes béotiennes, à l'exception de Tanagre et de Thespies. »

Non seulement le nombre des habitants diminuait, mais encore la race dégénérait. Il y a bien encore de belles femmes, dit à la fin du premier siècle un observateur très [illegible], mais on ne voit plus de beaux hommes ; les vainqueurs olympiques de la basse époque paraissent petits et communs à côté des vainqueurs d'autrefois, en partie sans doute par la faute des artistes, mais aussi parce qu'ils le sont en réalité. Dans cette glorieuse patrie des éphèbes et des athlètes, on développait maintenant l'éducation corporelle de la jeunesse, comme si le but de la constitution politique était de transformer les enfants en gymnastes et les hommes en boxeurs.

Mais, si aucune province de l'empire romain ne fournissait autant d'artistes au cirque, aucune n'envoyait aussi peu de soldats à l'armée impériale. Même à Athènes, où autrefois les jeunes gens apprenaient à jeter la lance, à tirer de l'arc, à se servir de toutes les armes de trait, à faire de longues marches et à construire des camps, on n'enseignait plus aux enfants, sous l'empire, ces jeux militaires. Les villes grecques ne comptaient presque pas pour le recrutement des troupes, soit parce que leurs contingents paraissaient physiquement trop faibles, soit parce que l'on croyait dangereux d'introduire cet élément dans l'armée ; ce fut par une pure fantaisie impériale, que Sévère Antonin, l'Alexandre au carrick[1], au moment de partir pour la guerre contre les Perses, renforça l'armée romaine de quelques compagnies spartiates[2].

1. [On sait que l'empereur *Caracalla* était ainsi appelé du nom d'un vêtement gaulois qu'il affectionnait.]

2. C'est ce que raconte Hérodien (IV, 8, 3 ; cf. 9, 4) ; en outre

L'ordre et la sûreté de cette province durent être garantis par les différentes cités elles-mêmes, puisqu'il n'y avait pas en Grèce de troupes romaines : Athènes, par exemple, entretenait une garnison dans l'île de Délos, et sur l'acropole campait probablement quelque détachement militaire[1]. Pendant les crises du troisième siècle, la milice locale d'Elatée (t. IX, p. 310) et celle d'Athènes (t. IX, p. 314) repoussèrent avec bravoure les Kostoboci et les Goths; comme les petits-fils des soldats des Thermopyles l'avaient fait dans la guerre contre les Perses, sous Caracalla, les descendants des vainqueurs de Marathon, pendant la guerre des Goths, inscrivirent dignement leur nom une dernière fois dans les annales de l'histoire ancienne. Mais, quoiqu'une pareille attitude eût dû protéger les Grecs de cette époque contre les bandits qui devenaient de plus en plus puissants, la diminution et l'affaiblissement de la race ne s'arrêtèrent pas un seul instant pendant les plus belles années de l'empire ; puis, à la fin du second siècle, les épidémies cruelles qui ravagèrent le pays, les incursions des pirates de terre et de mer qui attaquaient surtout la côte orientale, enfin l'anéantissement de la puissance impériale au temps de Gallien transformèrent en une crise aiguë cette maladie chronique.

Les sentiments des Grecs. — La décadence de la Grèce et les sentiments qu'elle éveillait chez les meilleurs citoyens se trouvent exprimés en termes saisissants dans le discours que l'un d'entre eux, Dion de Bithynie, adressa aux Rhodiens à l'époque de Ves-

nous avons les inscriptions de deux de ces Spartiates, de Nikoklès ἐστρατευμένος δις κατὰ Περσῶν (*Corp. insc. graec.*, 1253), et de Dioskoras ἀπελθὼν εἰς τὴν εὐτυχεστάτην συμμαχίαν (= expeditio) τὴν κατὰ Περσῶν (*ibid.*, 1495).

1. Le φρούριον (*Corp. insc. attic.*, III. 826) ne peut pas se comprendre autrement.

pasien. Ceux-ci passaient à juste titre pour les plus puissants des Grecs. Dans aucune cité on ne s'était occupé davantage des classes inférieures de la population, non pas en distribuant des aumônes, mais en donnant du travail aux pauvres. Quand Auguste, après la grande guerre civile, accorda aux peuples de l'Orient l'amnistie pour tous les crimes privés, les Rhodiens seuls refusèrent ce dangereux privilège. Si la grande époque du commerce rhodien était passée, il y avait encore beaucoup de comptoirs prospères, beaucoup de maisons de commerce florissantes[1]. Mais les vices s'étaient introduits en grand nombre dans cette cité ; le philosophe demande qu'ils disparaissent, non pas tant, comme il le dit lui-même, pour l'amour des Rhodiens que dans l'intérêt de tous les Hellènes. « Autrefois l'honneur de la Grèce reposait sur un grand nombre de citoyens ; un grand nombre accroissaient sans cesse sa gloire : vous, les Lacédémoniens, les Athéniens, les Thébains, Corinthe pendant longtemps, et antérieurement Argos. Mais aujourd'hui les autres États ne sont plus rien : quelques-uns sont en pleine décadence et même ont été détruits ; d'autres se conduisent comme vous le savez : ils se déshonorent

1. « Vous ne manquez pas de ressources », leur dit Dion (*Orat.*, 31, p. 366) « vous êtes des milliers et des milliers, qui gagneriez à être moins riches », et plus loin (p. 670) : « Vous êtes les plus riches de toute la Grèce. Vos ancêtres n'avaient pas plus de biens que vous ; votre île est restée aussi fertile ; la Carie et une partie de la Lycie vous rapportent ; un grand nombre de villes vous payent des impôts ; beaucoup de citoyens font toujours à votre ville de riches donations. » Il continue, en montrant que les dépenses, loin de s'augmenter, ont plutôt diminué, par exemple les frais d'entretien de l'armée et de la flotte : les Rhodiens n'avaient plus qu'à envoyer tous les ans à Corinthe, pour la flotte romaine sans doute, un ou deux petits navires.

et ruinent leur antique gloire. Vous seuls survivez ; vous seuls êtes encore quelque chose et jouissez de quelque considération ; s'il n'y avait eu que les autres peuples, les Hellènes seraient depuis longtemps tombés plus bas que les Phrygiens et les Thraces. Lorsqu'une grande et puissante famille n'est plus représentée que par un homme, les fautes commises par ce dernier descendant déshonorent tous ses ancêtres : telle est votre situation en Grèce. Ne croyez pas que vous soyez les premiers des Grecs ; vous êtes les seuls. A regarder ces misérables coquins, on ne comprend pas les grands événements du passé ; les pierres et les ruines des villes témoignent plus clairement de l'orgueil et de la grandeur de la Grèce, que ces descendants qui seraient indignes même d'ancêtres mysiens ; les cités qu'ils habitent sont plus malheureuses que les villes en ruines, dont le souvenir reste au moins honoré, et dont la gloire bien acquise est sans tache : il vaut mieux brûler les cadavres que les laisser pourrir. »

L'ancienne civilisation. — Ce n'est point s'élever contre ces nobles pensées d'un lettré, qui comparait le présent si obscur à l'antiquité si brillante et qui voyait, comme il est naturel, l'un avec des yeux prévenus, l'autre dans toute la splendeur de son passé, que de montrer l'ancienne civilisation hellénique vivant encore à cette époque ; elle vécut même longtemps après, non seulement à Rhodes, mais en beaucoup d'autres lieux. L'indépendance morale, le sentiment intime que les Grecs avaient et qu'ils pouvaient avoir d'être encore la nation la plus civilisée du monde ne disparut pas chez les Hellènes de ce temps, malgré leur état humiliant de sujets et leur condition méprisable de parasites. Les Romains empruntèrent aux anciens Grecs leurs dieux, aux Alexandrins leur administration publique ; ils cherchèrent à se rendre

maîtres de la langue grecque et à helléniser l'idiome latin par l'harmonie et le style. Les Hellènes de l'époque impériale n'agirent pas de même ; les divinités nationales de l'Italie, comme Silvain et les dieux lares, ne furent pas honorées en Grèce ; aucune ville hellénique ne songea à s'approprier l'organisation politique que Polybe, un Grec pourtant, avait vantée comme la meilleure de toutes. La connaissance du latin était indispensable pour parcourir la carrière des hautes dignités et des fonctions inférieures ; c'est ce qui fit que les Grecs qui les briguaient apprirent le latin ; car, si l'empereur Claude seulement songea à priver du droit de cité romaine les Grecs qui ne comprendraient pas la langue latine, il n'en est pas moins vrai qu'on ne pouvait exercer réellement les droits et remplir les devoirs attachés à ce privilège, que si l'on possédait la langue d'empire. Mais, en dehors de la vie publique, les Grecs n'ont jamais appris le latin autant que les Romains ont appris le grec. Un écrivain, qui littérairement a marié ensemble les deux moitiés de l'empire, et dont les biographies parallèles des grands hommes de la Grèce et de Rome se recommandent et valent surtout par leur comparaison, Plutarque, ne comprenait pas le latin plus que Diderot n'entendait le russe, et savait à peine le parler, comme il le dit lui-même ; les littérateurs grecs qui possédaient réellement la langue latine étaient, ou des fonctionnaires comme Appien et Dion Cassius, ou des étrangers qui n'étaient ni Grecs ni Latins, comme le roi Juba.

En fait, la Grèce était bien moins changée en elle-même que dans sa situation extérieure. La constitution d'Athènes était mauvaise sans doute ; mais elle n'avait guère été parfaite, même au temps de la grandeur athénienne. « C'est toujours, dit Plutarque, la même race, les mêmes agitations, la même gravité et le même en-

jouement, la même grâce et la même malice qu'autrefois. » A cette époque, la vie du peuple grec présente encore certains caractères qui sont dignes de sa domination civilisatrice. Les combats de gladiateurs, qui s'étaient répandus hors de l'Italie dans toutes les contrées, principalement en Asie Mineure et en Syrie, ont pénétré en Grèce plus tard que partout ailleurs : pendant longtemps ils ne furent admis que dans la ville semi-italienne de Corinthe ; et lorsque les Athéniens, pour ne pas rester en arrière des Corinthiens, les introduisirent chez eux, malgré les prières d'un des meilleurs citoyens qui leur demandait s'ils ne pourraient pas auparavant élever un autel au dieu de la pitié, plusieurs des plus nobles habitants quittèrent à regret leur patrie qui se déshonorait.

Dans aucune région du monde ancien, les esclaves n'ont été traités avec autant d'humanité qu'en Grèce : ce n'était pas une loi, mais une simple coutume, qui défendait aux Grecs de vendre leurs esclaves à qui n'était pas Grec, et qui éloignait ainsi de ce pays la véritable traite des esclaves. Sous l'empire, nous ne trouvons qu'en Grèce les gens de race servile admis aux banquets des citoyens libres et aux distributions d'huile [1]. C'est en Grèce seulement qu'un esclave pouvait, comme Epictète sous Trajan, dans la situation extérieure plus que modeste qu'il occupait à Nicopolis d'Epire, entretenir avec des hommes considérables de

1. Un riche citoyen d'Akraephia, en Béotie, invita les esclaves adultes aux fêtes publiques qu'il donna sous Tibère, et sa femme invita les femmes esclaves (*Corp. insc. graec.*, 1625). Lorsqu'on résolut de faire des distributions d'huile dans le gymnase (γυμνάσιον) de Gytheion, en Laconie, il fut décidé que six jours par an les esclaves pourraient y être admis (Lebas-Foucart, 243 a). On trouve, à Argos, la trace de semblables libéralités (*Corp. insc. graec.*, 1122, 1123).

rang sénatorial les mêmes relations que Socrate avec Critias et Alcibiade ; ils écoutaient son enseignement oral comme des élèves écoutent leur maître ; ils notaient par écrit et ils publiaient ses conversations. Il faut rapporter l'honneur des adoucissements que le droit impérial introduisit dans la condition des esclaves, à l'influence des idées grecques, sur Marc-Aurèle, par exemple, qui considérait cet esclave de Nicopolis comme son maître et comme son modèle.

L'auteur d'un dialogue, qui s'est conservé parmi les œuvres de Lucien, fait admirablement connaître l'attitude du fin bourgeois athénien, dans les rapports étroits qu'il avait avec le public de voyageurs nobles et opulents, d'une éducation douteuse ou plutôt d'une grossièreté qui ne l'était pas : on y dissuade le riche étranger de se rendre aux bains publics avec une armée de serviteurs, comme si la vie n'était pas sûre à Athènes ou comme si la paix n'existait pas dans le pays ; on lui conseille de ne pas se montrer dans la rue avec une toge de pourpre, tandis que les passants se demandent en riant s'il ne porte pas la robe de sa maman. L'auteur trace un parallèle entre la vie de Rome et celle d'Athènes : là ce sont des festins accablants et des débauches plus accablantes encore, des bandes d'esclaves et un luxe domestique d'une commodité qui n'est qu'incommode ; là ce sont les ennuis du libertinage, les tourments de l'ambition, tout l'excès, toute la variété, toute l'agitation de la vie des capitales ; ici c'est le charme de l'indigence, la liberté de la parole dans un cercle d'amis, l'oisiveté qui permet de goûter les plaisirs de l'esprit, la faculté de vivre dans le calme et la joie. « Comment pourrais-tu, demandait à Rome un Grec à l'un de ses compatriotes, abandonner pour tout ce bruit la lumière du soleil, la Grèce, sa douceur et sa liberté ? »

Tous les esprits délicats et purs s'unissaient alors dans la même pensée ; même les meilleurs des Hellènes n'auraient pas voulu être Romains. A peine trouve-t-on dans la littérature de l'époque impériale quelque chose d'aussi charmant que cette idylle eubéenne de Dion, dont j'ai déjà parlé : c'est l'histoire de deux familles de chasseurs qui vivent dans une forêt déserte ; leur fortune se compose de huit chèvres, d'une vache sans cornes, d'un joli veau, de quatre faucilles et de trois épieux de chasse ; elles ne connaissent ni l'argent ni les impôts ; amenées devant la bruyante assemblée des citoyens de la ville voisine, elles sont renvoyées finalement, sans être tracassées, à leur bonheur et à leur indépendance.

Plutarque. — Cette vie, poétisée par Dion, Plutarque la mène dans la réalité, Plutarque de Chéronée, l'un des écrivains anciens les plus agréables, les plus souvent lus, et aussi l'un des plus féconds. Issu d'une famille riche de cette petite ville béotienne, il y habita d'abord ; puis il acquit à Athènes et à Alexandrie une instruction complètement hellénique ; par ses études, par ses nombreuses relations personnelles, et par ses voyages en Italie, il apprit à connaître le génie romain ; il refusa, suivant l'habitude des Grecs aisés, d'entrer au service de l'Etat ou d'embrasser la carrière de professeur ; il resta fidèle à sa patrie ; avec son excellente femme, avec ses enfants, ses amis et ses amies, il sut jouir de la vie domestique dans le plus beau sens du mot ; il se contenta des dignités et des honneurs qu'il pouvait acquérir dans sa chère Béotie et de la modeste fortune que ses pères lui avaient laissée. Dans ce Chéronien se marque la différence qui séparait le monde hellénique du monde hellénisé ; on ne pouvait pas être Grec de cette façon à Smyrne, ni à Antioche : l'hellénisme était un produit du sol comme

le miel de l'Hymette. Il y eut sans doute des talents plus puissants, des esprits plus profonds que Plutarque; mais aucun écrivain ne supporta avec tant de modération et d'enjouement le sort qui lui était réservé, et ne sut faire revivre dans ses écrits, comme il l'a fait, la paix de son âme et le bonheur de sa vie.

Inconvénients de l'administration provinciale. — L'influence toute-puissante de l'hellénisme ne peut pas se manifester dans le domaine de la vie publique avec autant de pureté et de beauté que dans le silence de la vie domestique, dont l'histoire ne se soucie pas et qui ne se soucie pas de l'histoire, ce qui est plus heureux encore. Si nous considérons la situation politique de la Grèce, nous devons signaler les inconvénients plutôt que les avantages de la domination romaine comme de l'autonomie grecque. Ce n'étaient pourtant pas les bonnes intentions qui manquaient, puisque le philhellénisme romain fut encore plus marqué sous le principat que sous la République. Il se manifeste partout, en grand comme en petit; on continue à helléniser les provinces de l'Orient; on n'hésite pas à reconnaître comme langues officielles les deux langues grecque et romaine; le gouvernement ne se départit pas des formes les plus courtoises dans ses relations avec les moindres cités grecques; et il recommande la même courtoisie à ses fonctionnaires[1]. En outre, les empereurs

1. Les petites cités de l'Asie Mineure rivalisaient entre elles au sujet de leurs titres et de leur rang, et elles importunaient le gouvernement de leurs plaintes incessantes. Antonin répondait ainsi aux griefs formulés par les Ephésiens (Waddington, *Aristide,* p. 51) : « Je sais bien que les habitants de Pergame vous ont donné votre nouveau titre; ceux de Smyrne n'ont pu l'oublier que par accident, et ils vous rendront justice à l'avenir, mais à la condition que vous, Ephésiens, vous leur donniez aussi leur véritable titre. » Une petite ville

ont prodigué à cette province les dons et les monuments. La plus grande part de ces libéralités revint à Athènes, mais Corinthe fut dotée par Hadrien d'un très bel aqueduc et Antonin bâtit l'hopital d'Epidaure.

Cependant, si l'on traita les Grecs en général avec beaucoup de considération, et si le gouvernement impérial se montra très bienveillant envers la Grèce proprement dite, que l'on regardait dans un certain sens comme la mère patrie tout autant que l'Italie elle-même, il n'en résulta aucun avantage pratique ni pour l'administration ni pour le pays. Les hauts fonctionnaires changeant tous les ans et le contrôle central étant peu sérieux, tant que dura le régime des proconsuls, les provinces sénatoriales sentirent les inconvénients plus que les bienfaits d'une administration unique; le mal était deux fois plus grand pour les provinces petites et pauvres. Sous Auguste lui-même, les désavantages étaient si marqués qu'un des premiers actes de son successeur fut de prendre sous son autorité particulière la Grèce et la Macédoine[1], provisoirement, disait-il, mais, en réalité, pour toute la durée de son règne. L'empereur Claude, lorsqu'il monta sur

lycienne vient trouver le proconsul pour obtenir la confirmation d'un traité qu'elle a signé : celui-ci-répond (Benndorf, *Lykische Reise*, I, 71) que d'excellentes mesures n'ont besoin que d'éloges et nullement de confirmation; la confirmation est une conséquence toute naturelle. Les écoles de rhéteurs de cette époque fournissent aussi des formules à la chancellerie impériale; mais cela ne suffit pas. Il est de l'essence même du principat de ne pas accentuer, vis-à-vis des sujets, les marques extérieures de leur subordination, surtout quand il s'agit des villes grecques.

1. Ce changement ne provoque pas de modification formelle dans l'administration financière; d'ailleurs Tacite n'en signale pas (*Ann.*, I, 76); si une réforme fut réclamée, parce que les provinciaux se plaignaient d'être accablés d'impôts

le trône, rétablit l'ancienne organisation; cette réforme, pour être constitutionnelle, n'était peut-être pas très sage. Depuis lors on ne modifia plus l'administration de la province; l'Achaïe fut gouvernée par des fonctionnaires tirés au sort et non pas nommés, jusqu'au moment où cette organisation disparut complètement.

Décadence des villes libres. — Mais beaucoup plus mauvaise encore était la situation des villes grecques soustraites à la domination du gouverneur. On avait voulu favoriser les cités indépendantes en les exemptant du tribut et du recrutement et en limitant le moins possible leurs droits d'États souverains; mais dans la plupart des cas on avait obtenu des résultats contraires à ceux que l'on attendait. Cette organisation, qui manquait d'unité intérieure, ne porta que de mauvais fruits. Il est vrai que dans les cités moins privilégiées, ou mieux administrées, l'autonomie communale a peut-être atteint son but; tout au moins nous ne savons pas que Sparte, Corinthe, Patrae surtout, en aient beaucoup souffert.

Administration d'Athènes.— Mais Athènes n'était pas capable de s'administrer elle-même; elle offre le spectacle désolant d'une cité gâtée par sa toute-puissance, et dont les finances comme les mœurs étaient perdues. Et pourtant elle aurait dû se trouver dans une situation prospère. Si ce fut un malheur pour les Athéniens d'établir leur hégémonie sur la nation tout entière, du moins Athènes est la seule cité de Grèce et d'Italie, qui ait réalisé l'unité provinciale: aucune

(*onera deprecantes*), de meilleurs gouverneurs purent y remédier par des répartitions plus équitables, et en accordant provisoirement la remise de l'impôt. L'édit de Claude, relatif à Tégée (*Eph. epig.*, V, p. 69), montre que l'établissement de la poste impériale fut considéré, surtout dans cette province comme une charge très lourde.

ville de l'antiquité n'a possédé en propre un territoire comme l'Attique, de quelque quarante milles carrés, deux fois grand comme l'île de Rügen. Les Athéniens avaient même conservé ce qu'ils occupaient en dehors de l'Attique; Sylla le leur avait laissé après la guerre de Mithridate et César, après la bataille de Pharsale, où ils avaient combattu dans les rangs de Pompée; celui-ci leur avait demandé seulement combien de fois ils voulaient ainsi se perdre eux-mêmes, pour être sauvés par la gloire de leurs ancêtres. Athènes possédait encore non seulement l'ancien territoire de la ville d'Haliarte en Béotie, mais même sur le rivage de l'Attique, Salamine, le point de départ de sa domination maritime, dans la mer de Thrace les îles riches de Skyros, Lemnos et Imbros, dans la mer Egée, Délos. Il est vrai que cette île n'était plus, depuis la fin de la république, le centre des relations commerciales avec l'Orient; les ports de la côte occidentale d'Italie attiraient maintenant tout le trafic, et les Athéniens avaient subi là un dommage irréparable. Par leurs flatteries, ils avaient su obtenir d'Antoine de nouvelles concessions; Auguste, contre lequel ils avaient pris parti, leur enleva Egine et Erétrie d'Eubée; mais ils purent garder les petites îles de la mer de Thrace, Ikos, Peparetos, Skiathos, et même Céos, en face du promontoire de Sunium; plus tard Hadrien leur donna la meilleure partie de la grande île de Céphallénie, dans la mer Ionienne. Ce fut l'empereur Sévère, mal disposé contre eux, qui le premier les dépouilla d'une partie de leurs possessions étrangères. Hadrien, de plus, avait garanti aux Athéniens la livraison d'une certaine quantité de blé aux frais de l'État; par l'extension de ce privilège, qui avait été jusqu'alors réservé à la capitale du monde romain, il reconnaissait Athènes comme une des métropoles impériales. De même les bienfaits

de l'institution alimentaire, dont l'Italie jouissait depuis Trajan, furent introduits à Athènes par Hadrien, qui donna certainement aux Athéniens, sur sa propre cassette, le capital nécessaire. Un aqueduc, dédié par le même empereur à sa chère Athènes, fut achevé après sa mort par Antonin. Ajoutez à cela que les voyageurs et les étudiants affluaient dans cette ville, et que les riches Romains, comme aussi les princes étrangers, lui faisaient des donations de plus en plus considérables.

Athènes n'en était pas moins dans de continuels embarras. Avec le droit de cité s'étaient introduits non seulement ce trafic de la main à la main, commun à toutes les villes, mais encore un brocantage public et formel. Auguste dut intervenir pour le prohiber. Plusieurs fois le conseil municipal n'hésita pas à vendre l'une ou l'autre des îles athéniennes et il ne rencontra pas toujours un riche bienfaisant, comme ce Julius Nicanor, qui sous Auguste racheta pour les Athéniens faillis l'île de Salamine; le conseil lui décerna en retour le titre honorifique de « nouveau Thémistocle » et, comme il faisait des vers, celui de « nouvel Homère »; mais le public ne manqua pas de lui décocher, ainsi qu'aux nobles conseillers, quelques railleries bien méritées. Les monuments splendides, dont la ville d'Athènes continuait à s'orner, furent tous construits par des étrangers, entre autres par les riches souverains Antiochus de Commagène et Hérode de Judée, mais surtout par l'empereur Hadrien, qui bâtit sur l'Ilissus une ville complètement neuve (*novae Athenae*); après avoir fait élever un grand nombre de palais, parmi lesquels nous avons déjà cité le Panhellenion, il termina magnifiquement le temple colossal de l'Olympeion, cette merveille du monde, commencé sept siècles auparavant par Pisistrate, avec ses 120 colonnes dont

une partie existe encore et qui sont les plus grandes de toutes les colonnes aujourd'hui restées debout. Athènes n'avait point d'argent, non seulement pour relever les murs du Pirée, qui n'étaient plus utiles, mais même pour entretenir son port. Au temps d'Auguste, le Pirée n'était qu'un petit village de quelques maisons ; on ne le visitait plus que pour admirer les chefs-d'œuvre de la peinture dans les portiques de ses temples. Il n'y avait presque plus de commerce ni d'industrie à Athènes ; ou plutôt la ville en général, et chaque citoyen en particulier, ne connaissaient plus qu'un seul genre de gain, la mendicité.

Les embarras financiers ne furent même pas le seul inconvénient de cette administration. La paix régnait bien dans le monde, mais non pas dans les rues ni dans les places d'Athènes. Sous Auguste, une émeute des Athéniens avait pris de telle proportions que le gouvernement romain dut envoyer des troupes contre cette ville libre[1]. Une pareille sédition est sans doute un fait isolé; mais chaque jour les Athéniens s'attroupaient dans la rue à cause du prix du pain ou pour d'autres motifs aussi futiles. Les autres villes ne devaient pas offrir un spectacle beaucoup plus beau ; la différence est qu'on en parle moins.

On peut à peine comprendre que Rome ait abandonné la justice criminelle à une pareille bourgeoisie ; mais elle appartenait légalement aux villes comme Athènes et Rhodes, admises à former une fédération internationale. A l'époque d'Auguste, l'aréopage d'Athènes

1. L'émeute d'Athènes sous Auguste est confirmée certainement par la notice d'Eusèbe, pour l'année d'Abraham 2025, tirée de Jules l'Africain (Orose s'en est inspiré, VI, 22, 2). Les rassemblements contre les stratèges sont souvent signalés : Plutarque, *Quaest. conviv.*, VIII, 3 au début.; Lucien, *Demonax,* 11, 64; Philostrate, *Vit. soph.*, I, 23; II, 1, 11.

refusa, malgré l'intercession d'un noble Romain, d'accorder sa grâce à un Grec condamné comme faussaire; c'était son droit; mais lorsque les habitants de Cyzique emprisonnaient sous Tibère des citoyens romains, lorsque les Rhodiens en crucifiaient un autre à l'époque de Claude, ils violaient formellement la légalité; une pareille conduite coûta aux Thessaliens leur autonomie, sous le règne d'Auguste. L'impuissance n'exclut pas l'outrecuidance ni les empiètements sur le terrain d'autrui; assez souvent même les plus faibles des pupilles sont les plus audacieux. Quelque respect que l'on puisse avoir pour un passé glorieux et des traités jurés, tout gouvernement consciencieux devait considérer ces États libres comme des éléments de trouble dans l'organisation générale, à peu près autant que le droit d'asile dans les temples, qui était pourtant d'une antiquité beaucoup plus vénérable encore.

Correcteurs. — Rome se décida à user d'autorité; l'administration intérieure des villes libres fut soumise à la surveillance de fonctionnaires nommés par l'empereur, qui eurent d'abord le caractère de commissaires extraordinaires « pour corriger les inconvénients inhérents aux villes libres » et qui, plus tard, reçurent le titre officiel de « Correcteurs ». Les débuts de cette institution se placent pour nous à l'époque de Trajan; à la fin du troisième siècle les correcteurs d'Achaïe nous apparaissent comme fonctionnaires permanents. Ils sont nommés par l'empereur et exercent leurs fonctions à côté des proconsuls. On ne les rencontre d'aussi bonne heure dans aucune partie de l'empire romain; nulle part ils ne sont devenus aussi vite permanents que dans l'Achaïe, où la moitié des villes étaient des cités libres.

Fidélité aux souvenirs du passé. — Les Hellènes avaient conscience de leur supériorité intellectuelle:

ce sentiment, parfaitement justifié en soi-même et entretenu par l'attitude du gouvernement, peut-être davantage encore par celle du public romain, fit renaître le culte du passé, où se mêlent un attachement fidèle aux souvenirs d'époques plus grandes et plus heureuses, et le recul étrange d'une civilisation développée jusqu'à ses débuts, le plus souvent très primitifs.

Religion. — Excepté le culte des divinités égyptiennes et surtout d'Isis, introduit de bonne heure en Grèce à la faveur des relations commerciales, les Grecs de la Hellade proprement dite ont constamment repoussé les religions étrangères; si cette affirmation n'est pas très juste de Corinthe, c'est que Corinthe est la moins grecque des cités helléniques. Ce n'était pourtant pas la foi intime qui soutenait l'ancienne religion nationale; depuis longtemps on n'y croyait plus en Grèce[1]; mais les coutumes du pays et les souvenirs du passé s'y attachaient de préférence. Aussi, non seulement elle fut conservée avec ténacité, mais encore on la voit, grâce surtout à une sorte de reconstitution archaïque, de jour en jour plus froide et plus antique, devenir l'apanage des érudits.

Familles nobles. — Il en est de même pour le culte des familles nobles: les Hellènes s'y sont consacrés avec une ardeur extraordinaire, et ont laissé bien loin en arrière les nobles romains les plus orgueilleux. A Athènes la race des Eumolpides joua sous Marc-Aurèle un rôle prépondérant dans la réorganisa-

1. Il est recommandé aux fonctionnaires, même aux fonctionnaires instruits, c'est-à-dire aux libres penseurs, de distribuer leurs largesses aux fêtes religieuses: la foule sera raffermie dans ses croyances, si elle voit que les premiers personnages de la ville s'occupent de la religion et font même quelques dépenses pour elle (Plutarque, *Praec. ger. reip.*, 30).

tion des fêtes d'Eleusis. Le fils de cet empereur, Commode, accorda au chef de la famille des Kerykès le droit de cité romaine, et cette race donna naissance au brave et savant Athénien qui, presque comme Thucydide, combattit les Goths et raconta ensuite la guerre qu'il avait faite contre eux (IX, p. 315). Le professeur et le consulaire Hérode Atticus, contemporain de Marc-Aurèle, appartenait à la même maison; son panégyriste le chante comme un des plus nobles Athéniens, comme un descendant de Hermès et de Hersè, fille de Cécrops, auquel le brodequin rouge des patriciens romains convient à merveille; un de ses admirateurs en prose le célèbre comme un Eacide et en même temps comme un petit-fils de Miltiade et de Cimon. Mais Athènes était encore surpassée par Sparte: on trouve de nombreux Spartiates qui se vantent de descendre des Dioscures, de Heraclès, de Poseidon, et qui rappellent avec orgueil que le sacerdoce de ces ancêtres divins est héréditaire dans leur famille depuis plus de quarante générations. Ce qui caractérise cette noblesse, c'est qu'elle n'apparaît guère avant la fin du second siècle: les auteurs héraldiques qui ont composé ces arbres généalogiques n'ont dû soumettre, ni dans Athènes ni dans Sparte, leurs documents à une critique sérieuse.

La langue. Archaïsme et barbarismes. — La même tendance se manifeste dans les modifications que la langue ou plutôt les dialectes subirent. Tandis que le grec dit vulgaire, essentiellement dérivé de l'idiome attique, domine dans les autres régions où l'on parle la langue grecque, et même est employé dans la Hellade pour les relations quotidiennes, on veut à cette époque purger la langue littéraire des solécismes et des néologismes qui s'y sont introduits; en outre on reprend souvent les idiotismes dialectaux

disparus de la langue usuelle, et l'on fait visiblement revivre l'ancien particularisme, là où il était le moins justifié. Les Thespiens ayant élevé des statues aux Muses dans le bois sacré de l'Hélicon, on y grave, en bon béotien, les noms d'Orania et de Thalea; les épigraphes de ces mêmes statues, composées par un poète de nom romain, les appellent en bon ionien Uraniè et Thaleiè, et les Béotiens non érudits, qui les connaissaient, leur donnaient, comme tous les autres Grecs, les noms d'Urania et de Thaleia. Les Spartiates firent en ce genre des choses incroyables et bien souvent on écrivait plutôt pour l'ombre de Lycurgue que pour les Ælii ou les Aurelii contemporains[1]. D'ailleurs, à cette époque, la correction du langage disparaissait en Hellade; les documents de l'époque impériale fourmillent d'archaïsmes et de barbarismes qui s'accordent parfaitement ensemble. La population d'Athènes, très mêlée d'étrangers, ne s'est jamais spécialement distinguée par la pureté de sa langue[2]; et, quoique le

1. Une pièce curieuse est l'inscription (Lebas-Foucart, II, p. 142, n. 162 *j*) de M(ᾶρκορ) Αὐρ(ήλιορ) Ζεύξιπποϱ ὁ καὶ Κλέανδρορ Φιλομούσω, un contemporain d'Antonin et de Marc-Aurèle, qui fut ἱερεὺς Λευκιππίδων καὶ Τινδαριδᾶν, des Dioscures et de leurs femmes, filles de Leucippos, mais qui, mêlant le nouveau à l'ancien, était en outre ἀρχιερέος τῶ Σεβαστῶ καὶ τῶν θείων προγόνων ὠτῶ. Il avait été dans sa jeunesse βουαγὸρ μικκιχιδδομένων, littéralement bouvier des petits, c'est-à-dire maître des enfants de trois ans. — Les troupes d'enfants de Lycurgue ne devaient être formées que d'enfants âgés de sept ans; mais ses descendants, pour réparer le temps perdu, avaient commencé à enrôler les enfants dès l'âge d'un an et à les confier à des « conducteurs ». Ce même homme était vainqueur (νεικάαρ = νικήσας) κασσηρατοριν, μωαν και λωαν. Ce que cela signifie, Lycurgue le sait peut-être.

2. « L'intérieur de l'Attique », dit un habitant de ce pays dans Philostrate (*Vitae sophist.*, II, 7) « est une bonne école pour qui veut apprendre à parler; au contraire, les habitants

dialecte attique se soit conservé relativement correct dans les actes officiels de la ville, la corruption du langage, qui régnait partout, s'y faisait déjà sentir dès l'époque d'Auguste. Les grammairiens rigoureux du temps ont rempli des livres entiers avec les solécismes commis par le rhéteur Hérode Atticus, nommé plus haut, dont on a souvent fait l'éloge, et par les autres professeurs de rhétorique célèbres au second siècle[1]; je laisse de côté l'affectation raffinée et les pointes maniérées qui remplissent leurs discours. La véritable décadence de la langue et de la littérature commença à Athènes et dans toute la Grèce, comme à Rome, avec Septime Sévère[2].

La carrière publique. — La dégradation de la vie hellénique tient à ce qu'elle était enfermée dans un cercle trop étroit; les hautes ambitions n'avaient pas d'objet digne d'elles et cédaient la place aux convoitises basses et humiliantes. Or il ne manquait pas en Grèce de familles riches et influentes[3].

d'Athènes même, qui louent des logements à des jeunes gens venus de Thrace, de Pont et d'autres contrées barbares, laissent corrompre par eux leur langue plutôt qu'ils ne leur apprennent à bien parler. Mais dans l'intérieur du pays, où les habitants ne sont pas en contact avec des barbares, les expressions et le langage sont corrects ».

1. Karl Keil (Pauly, *Realencyclop.*, I, 2e éd., p. 2100) cite τινός au lieu de ἧς τινός et τὰ χωρία γέγοναν dans l'inscription relative à la femme d'Hérode (*Corp. insc. lat.*, VI, 1342).

2. Dittenberger (*Hermes*, I, p. 414). Un autre témoignage est celui du lourd interprète d'Apollonius; son héros écrit aux professeurs d'Alexandrie (*Ep.*, 34) qu'il quitte Argos, Sicyone, Mégare, la Phocide, la Locride, parce qu'il deviendrait complètement barbare s'il restait plus longtemps en Grèce.

3. Tacite (pour l'année 62 : *Ann.*, XV, 20) trace le portrait d'un de ces provinciaux riches et influents, Claudius Timarchidès de Crète, qui est tout-puissant dans son pays (*ut solent praevalidi provincialium et opibus nimiis ad injurias mi-*

Les grandes familles. — En général le pays était pauvre, mais il y avait encore des maisons qui possédaient de grandes propriétés foncières et qui jouissaient depuis longtemps d'une fortune solide. A Sparte, par exemple, la famille Lacharès, depuis Auguste jusqu'à l'époque d'Hadrien tout au moins, avait occupé une situation qui ressemblait vraiment à celle d'une maison princière. Antoine avait fait périr Lacharès pour confisquer ses biens. Aussi Euryklès, fils de Lacharès, fut-il un des plus chauds partisans d'Auguste et l'un des plus braves capitaines qui le secondèrent dans le combat décisif; il faillit faire prisonnier le général vaincu. Entre autres riches dons, le vainqueur lui donna l'île de Cythère (Cérigo), en propriété privée. Plus tard Euryklès joua un rôle prépondérant et dangereux, non seulement dans sa patrie, où il devait jouir d'une autorité constante, mais même aux portes de Jérusalem et de Césarée; la considération que les Orientaux avaient pour les Spartiates a dû le favoriser en cette circonstance. Souvent appelé devant le tribunal d'empire pour rendre compte de sa conduite, il fut enfin condamné et banni; mais la mort l'enleva à temps aux suites de sa condamnation. Son fils Lakon hérita de sa fortune, et surtout de sa puissance, dont il usa avec plus de circonspection. La famille de cet Hérode, que nous avons déjà souvent nommé, jouissait

norum elati) : il dispose de l'assemblée provinciale, et par conséquent du décret de remerciement que l'on est obligé d'adresser au proconsul qui part, et que celui-ci désire vivement, parce qu'on peut lui demander de rendre ses comptes (*in sua potestate situm, an proconsulibus, qui Cretam obtinuissent, grates agerentur*). L'opposition propose de refuser ces décrets; mais cette motion n'est pas votée. — D'autre part ces Grecs puissants nous sont dépeints par Plutarque (*Praec. ger. reip.*, c. 19, 3).

à Athènes de la même situation; nous pouvons en suivre la trace et remonter à travers quatre générations jusqu'à l'époque de César. Le grand-père d'Hérode, comme le Spartiate Euryklès, vit tous ses biens confisqués, parce qu'il avait, à Athènes, une puissance considérable. Les immenses propriétés foncières que son petit-fils possédait dans sa patrie ruinée, les vastes terrains qu'il destinait aux tombeaux de ses esclaves favoris, excitaient l'envie même chez les gouverneurs romains. Il y avait sans doute des familles aussi puissantes dans la plupart des pays de la Grèce; et si d'habitude elles étaient les maîtresses de l'assemblée provinciale, elles avaient aussi à Rome des attaches et de l'influence.

La carrière des fonctions publiques. — Les obstacles légaux qui empêchaient un Alexandrin ou un Gaulois d'entrer au sénat de l'empire, même après avoir obtenu le droit de cité, n'existaient pas en fait pour ces riches Hellènes; surtout sous les empereurs, la carrière politique et militaire que les Italiens pouvaient parcourir était de même ouverte en droit aux Grecs; pourtant ils ne sont entrés au service de l'État qu'à une époque reculée et en petit nombre. D'une part, le gouvernement romain, dans les premières années de l'empire, considérait, malgré lui, les Grecs comme des étrangers; d'autre part, les Grecs eux-mêmes ne voulaient pas se transporter à Rome, comme l'exigeait l'entrée dans cette carrière politique, et aimaient mieux rester les premiers dans leur patrie que devenir à Rome l'un quelconque des nombreux sénateurs. A l'époque de Trajan, l'arrière-petit-fils de Lacharès, Herklanos, et probablement le père d'Hérode Atticus furent admis les premiers dans le sénat romain[1].

1. Hérode était ἐξ ὑπάτων (Philostrate, *Vitae Sophist.*, I, 25, 5,

L'autre carrière, qui ne date que de l'empire, le service personnel des empereurs, procurait la richesse et l'influence aux gens que le sort favorisait; elle fut de bonne heure et très souvent parcourue par des Grecs ; mais comme la plupart et les plus importantes de ces situations étaient liées au service d'officier, les Italiens paraissent avoir joui, pendant très longtemps, d'un véritable avantage; là aussi la voie directe était en quelque sorte barrée aux Grecs. Cependant à la cour impériale beaucoup d'Hellènes occupèrent toujours des positions subalternes; ils obtenaient souvent par des chemins détournés la confiance de l'empereur et une grande influence. Mais ces personnages venaient plutôt des pays hellénisés que de la Grèce propre; encore moins appartenaient-ils aux grandes familles helléniques. L'ambition légitime d'un jeune homme de bonne et haute naissance, quand il était Grec, ne pouvait s'exercer sous l'empire romain que dans un cercle très restreint.

L'administration municipale. — Il lui restait sa patrie, où c'était d'ailleurs son devoir et son honneur de travailler au bien public. Mais le devoir était modeste et les honneurs plus modestes encore. « Votre tâche, dit Dion à ses Rhodiens, n'est plus la même que celle de vos ancêtres. Ils pouvaient exercer leur activité de tous les côtés à la fois, aspirer à la domination, secourir les opprimés, acquérir des alliés, fonder des villes, combattre et triompher; de tout cela

p. 536), ἐτέλει ἐκ πατέρων ἐς τοὺς δισυπάτους (*ibid.*, II, au début, p. 54). On ne sait pas autre chose des consulats de ses ancêtres; mais certainement son grand-père Hipparchos ne fut pas sénateur. Peut-être ne s'agit-il ici que de ses ascendants maternels. La famille d'Hérode ne possédait pas le droit de cité romaine sous les Jules (cf. *Corp. insc. lat.*, II, 489); elle ne l'obtint que sous les Claude.

vous ne pouvez plus rien faire. Ce qui vous reste à vous, c'est de bien gérer vos maisons, d'administrer votre ville, de distribuer les honneurs et les distinctions avec choix et mesure, de siéger au conseil et dans le tribunal, c'est le culte des dieux, ce sont les cérémonies des jours de fête; par là vous pouvez vous élever au-dessus des autres cités. Il ne faut pas pourtant non plus oublier de signaler la bienséance de votre attitude, le soin que vous prenez de vos cheveux et de votre barbe, la gravité de votre démarche dans la rue, qui fait que les étrangers accoutumés à courir perdent, chez vous, cette habitude, votre costume de bon ton, et, si risible qu'elle paraisse, votre bande de pourpre étroite et effilée, votre calme au théâtre et la mesure que vous apportez dans vos applaudissements; tout cela fait l'honneur de votre ville; là, plus que dans vos ports, vos murs et vos docks, se retrouvent les bonnes manières de l'ancienne Grèce. Par là, le barbare qui ne connaît pas le nom de votre cité s'aperçoit néanmoins qu'il est en Grèce, et non en Syrie ou en Cilicie. »

Ces affirmations sont justes; mais si l'on ne demandait plus aux citoyens de mourir pour leur patrie, ils pouvaient bien se demander eux-mêmes s'il valait la peine de vivre pour elle. Plutarque nous décrit la situation des magistrats municipaux de la Grèce à son époque, et il la juge avec l'équité et la modération qui lui sont propres. Il était tout aussi difficile qu'autrefois de bien administrer les affaires publiques avec des majorités de citoyens mobiles, capricieux, plus occupés de leurs profits particuliers que de l'intérêt général, ou bien avec les membres très nombreux des assemblées délibérantes; le Conseil d'Athènes comprit sous l'empire d'abord 600, puis 500 et plus tard 750 membres. Le devoir du bon magistrat, c'est d'em-

pêcher « le peuple » de faire tort à l'individu, d'attirer illégalement à lui les fortunes privées, et de se partager les richesses publiques ; devoir difficile à remplir, car le magistrat ne peut employer que les exhortations raisonnables ou les artifices du démagogue; il ne faudra pas non plus qu'il se montre trop ferme dans les petits détails et, si les citoyens demandent, à l'occasion d'une fête municipale, une modique distribution de blé, il ne voudra pas se brouiller avec ses administrés pour une pareille vétille.

Au reste la situation avait complètement changé ; désormais le magistrat devait apprendre à s'y conformer. Il lui incombe avant tout d'avoir toujours devant les yeux et de mettre sans cesse devant ceux de ses concitoyens l'impuissance des Hellènes. La liberté de la ville s'étend aussi loin que les maîtres le permettent; et ce serait un mal de désirer l'accroître. Lorsque Périclès revêtait le costume officiel, il avait soin de se rappeler qu'il commandait à des hommes libres et à des Grecs; aujourd'hui le magistrat doit se dire qu'il ne commande que sous les ordres d'un maître, à une ville soumise à des proconsuls et à des procurateurs impériaux ; qu'il ne peut pas, qu'il ne doit pas être autre chose que l'organe du gouvernement; et qu'un trait de plume du gouverneur suffit pour annuler chacun de ses décrets. Aussi le premier devoir d'un bon magistrat est-il de vivre en parfaite intelligence avec les Romains, et de se créer, s'il le peut, des relations influentes à Rome, pour le plus grand avantage de son pays. Sans doute l'homme intègre recule énergiquement devant la servilité ; il est nécessaire que le magistrat résiste courageusement à un mauvais gouverneur, et la plus grave décision que puisse prendre une ville, c'est de porter un conflit de cette nature à Rome devant l'empereur. Mais Plutarque, et ceci est caractéristique, blâme for-

tement les Grecs, qui font intervenir, comme au temps de la ligue achéenne, le gouvernement romain dans la moindre querelle locale ; il leur conseille de régler les affaires municipales au sein même de la ville, et de ne point se livrer, par un appel imprudent, non pas tant à l'autorité supérieure qu'aux agents d'affaires et aux avocats qui la représentent.

Tout cela est sensé et patriotique, aussi sensé et aussi patriotique que l'avait été jadis la politique de Polybe, dont Plutarque parle à dessein. A cette époque, où le monde jouissait d'une paix complète, où il n'y avait plus de guerres ni contre les Grecs, ni contre les barbares, où le gouvernement des villes, les traités de paix et les alliances des cités sont devenus des événements historiques, on aurait dû abandonner aux maîtres d'école les souvenirs de Marathon et de Platées, au lieu d'exciter par de grands mots de cette nature les membres de l'Ecclesia; la meilleure attitude était de se renfermer dans le cercle étroit des libertés qu'on accordait encore. Mais c'est la passion, et non la raison, qui gouverne le monde. Le citoyen hellénique pouvait encore faire son devoir envers sa patrie; mais pour l'ambition purement politique qui aspire aux grandes choses, pour les hautes visées d'un Périclès et d'un Alcibiade, il n'y avait plus de place en Grèce, excepté peut-être dans le cabinet de travail d'un homme de lettres. Au lieu de ces nobles sentiments pullulaient ces passions venimeuses qui empoisonnent la poitrine et corrompent le cœur de l'homme, lorsque les grandes aspirations lui sont interdites.

Les jeux. — Aussi la Grèce fut-elle le foyer de ces ambitions sans but et avortées, le plus général et certainement l'un des plus pernicieux parmi les nombreux fléaux qui ont sévi sur l'antique civilisation en décadence. Au premier rang doivent se placer, à ce sujet,

les fêtes populaires et les assauts de magnificence auxquelles elles donnaient lieu. Les combats d'Olympie plurent à la nation encore jeune des Hellènes; dans cette fête de gymnastique, à laquelle prenaient part toutes les tribus et toutes les villes grecques, la couronne tressée de branches d'olivier, qui était décernée au meilleur coureur d'après la sentence « du juge de la Grèce », exprimait naïvement et simplement l'homogénéité d'un peuple nouveau. Mais on n'en resta point à cette aurore, quand le pays eut reçu un développement politique. Déjà, à l'époque de la confédération maritime d'Athènes et assurément sous la monarchie d'Alexandre, cette fête hellénique était un anachronisme, un jeu d'enfant conservé pendant l'âge mûr; le possesseur de la couronne d'olivier ne passait pas plus, à ses propres yeux et aux yeux de ses concitoyens, pour le premier de tous les Grecs, que de nos jours, en Angleterre, on ne songe à mettre les vainqueurs des régates d'étudiants sur la même ligne que Pitt et Beaconsfield. Cet empire imaginaire de la couronne d'olivier exprime bien l'unité idéale et la dislocation réelle de la race grecque, lorsqu'elle se fut répandue par la colonisation et l'hellénisation. La politique toute pratique, que l'on suivit sous les Diadoques, s'occupa fort peu, comme il était naturel, des jeux olympiques. Mais lorsque l'empire s'appropria l'idée panhellénique, lorsque les Romains s'arrogèrent les droits et s'imposèrent les devoirs des Grecs, Olympie resta ou devint le vrai symbole du panhellénisme romain : sous Auguste, pour la première fois, un Romain est vainqueur à Olympie, et ce n'est rien moins que le beau-fils d'Auguste, le futur empereur Tibère[1]. L'al-

1. Le premier Romain vainqueur à Olympie que nous connaissions est Ti. Claudius, Ti. filius, Nero, sans aucun doute le

liance impure que l'hellénisme tout entier avait contractée avec le démon du jeu fit de ces fêtes une institution puissante et durable, mais pernicieuse en général et surtout pour la Grèce. Le monde hellénique et hellénisant tout entier y prenait part, en les célébrant et en les imitant; partout sortaient de terre dans les contrées helléniques des fêtes semblables; l'enthousiasme des masses, l'intérêt que tous portaient à chaque combattant, l'orgueil du vainqueur et surtout de ses amis et de sa patrie faisaient presque oublier pourquoi l'on avait lutté. Le gouvernement romain non seulement accorda toute liberté aux combats de gymnastique et aux autres jeux, mais encore participa lui-même à ces fêtes; le droit que le vainqueur avait d'être solennellement reçu dans sa patrie ne dépendit plus sous l'empire du bon plaisir de la ville intéressée; il fut donné par privilège impérial aux différents centres de jeux[1]; dans ce cas la pension annuelle (σίτησις) servie au vainqueur fut prélevée sur le trésor impérial, et les jeux les plus importants furent considérés comme des institutions d'empire.

futur empereur, qui remporta le prix de la course en quadriges (*Arch. Zeitung,* 1880, p. 53); cette victoire tombe probablement dans l'Olympiade 195 (1 ap. J.-C.), et non dans l'Olympiade 199 (17 ap. J.-C.), comme le porte le texte de l'Africain (Eusèbe, I, p. 214, édit. Schöne). A cette dernière date le vainqueur fut plutôt son fils Germanicus, également pour la course en quadriges (*Arch. Zeitung,* 1879, p. 36). Parmi les vainqueurs du stade, qui étaient les vainqueurs éponymes d'Olympie, ne se trouve aucun Romain; il semble qu'on ait voulu éviter ainsi de blesser le patriotisme grec.

1. Un centre de jeux ainsi privilégié s'appelle ἀγὼν ἱερός, *certamen sacrum* (c.-à-d. pensionné, Dion, II, 1), ou ἀγὼν εἰσελαστικός, *certamen iselasticum* (cf. par exemple Pline, *Ep ad Traj.,* 118, 119; *Corp. insc. lat.,* X, 515). La Xystarchi était aussi accordée par l'empereur, au moins dans certain

Cet amour des jeux s'étendait à toutes les provinces de l'empire, mais la Grèce proprement dite était toujours le centre idéal de ces combats et de ces victoires : c'est là qu'était leur patrie, sur les bords de l'Alphée; c'est là que se célébraient les plus anciens jeux, organisés sur le modèle des fêtes d'Olympie, les Pythiques, les Isthmiques, les Néméens, dont la fondation remonte à la grande époque de la Grèce, et qui furent chantés par ses poètes classiques ; c'est là encore que se donnaient d'autres fêtes de création plus récente, mais aussi splendides, les Euryclées, fondées sous Auguste par le chef spartiate dont nous avons parlé plus haut, les Panathénées athéniennes, les Panhellénies également athéniennes et dotées par Hadrien avec une munificence impériale. On pouvait trouver bizarre que tous les habitants du vaste empire romain parussent se presser à ces fêtes de gymnastique ; mais il était assez naturel de voir les Hellènes boire à cette coupe magique étrange, plus qu'à toute autre, et animer par ces distractions malsaines, par ces distributions de couronnes, de statues, de privilèges aux vainqueurs de ces fêtes, le calme plat politique que les meilleurs d'entre eux leur recommandaient.

L'ambition municipale. — La marche des institutions municipales fut la même dans tout l'empire, mais surtout en Grèce. Tant qu'il resta place à de hautes visées pour l'ambition, ce fut autour des fonctions et des dignités municipales que se livrèrent, dans la Hellade, comme à Rome, les combats politiques, dont l'issue, quelquefois vaine, ridicule et nuisible, avait souvent été des plus heureuses et des plus nobles. Sous l'empire le fruit avait disparu, l'écorce

cas (Dittenberger, *Hermès*, XII, p. 17 et suiv.). Ce n'est pas à tort que ces jeux s'appellent jeux universels (ἀγὼν οἰκουμενικός).

seule restait ; à Panope, en Phocide, les maisons étaient sans toit, les habitants logeaient dans des huttes, mais c'était encore une cité, un État, et les Panopéens avaient leur place dans le cortège des villes phocidiennes. Dignités et sacerdoces, décrets élogieux proclamés par la voix du héraut, places d'honneur aux assemblées publiques, vêtements de pourpre et diadème, statues à pied et à cheval, tout cela était pour ces villes affaire de vanité et d'argent, dont elles trafiquaient plus honteusement que le moindre principicule des temps modernes, qui vend ses décorations et ses titres. Assurément à cette époque de véritables services ont été rendus, des récompenses méritées ont été décernées ; mais, le plus souvent, c'était un marché de la main à la main, ou plutôt, suivant le mot de Plutarque, un traité entre une courtisane et ses pratiques. De nos jours la richesse privée, qui sait être libérale, est d'abord décorée, puis anoblie ; de même autrefois on lui donnait la pourpre sacerdotale et on lui élevait des statues sur la place publique. Mais ce n'est pas impunément qu'un État bat fausse monnaie avec ses dignités. En pareille matière le monde moderne est resté bien en arrière de l'antiquité ; il n'a adopté ni l'insolence de ses procédés, ni le cynisme de leurs formes ; c'est tout naturel : l'autonomie de ces cités n'était pas suffisamment réprimée par la notion de l'État et s'exerçait sans obstacle sur ce terrain, et les autorités législatives étaient, le plus souvent, la bourgeoisie ou les assemblées des petites villes. Les conséquences de ces abus furent doublement funestes ; les fonctions municipales furent données plutôt à qui pouvait les payer qu'à des citoyens compétents ; les banquets et les distributions ruinaient presque toujours les donataires, sans enrichir ceux qui recevaient. Cette coutume pernicieuse a puissamment contribué à faire

haïr le travail et à dissiper la fortune des grandes familles.

L'administration des villes eut aussi beaucoup à souffrir de l'adulation croissante. Sans doute, les honneurs que la cité reconnaissante accordait à l'un de ses bienfaiteurs étaient le plus souvent décernés suivant ce principe raisonnable d'équité qui préside aujourd'hui à la distribution des mêmes récompenses ; et quand ce n'était pas le cas, le bienfaiteur était souvent disposé, par exemple, à donner lui-même l'argent nécessaire pour élever sa statue. Mais il n'en était pas de même pour les distinctions honorifiques que la cité décernait aux riches étrangers, surtout aux gouverneurs, aux empereurs et aux membres de la famille impériale. A cette époque où l'on désirait les hommages même vides et officiels, la cour impériale et les sénateurs romains avaient pour eux un goût non pas aussi vif que les ambitieux de province, mais cependant bien prononcé ; naturellement les honneurs et les hommages augmentaient au fur et à mesure qu'on avait intérêt à les accorder, et dans la même proportion que la faiblesse des personnages qui gouvernaient ou qui participaient au gouvernement. Dans ces conditions l'offre était toujours plus forte que la demande, cela se comprend ; et ceux qui estimaient de pareils hommages à leur juste valeur étaient obligés, pour s'en exempter, de les refuser, ce qui paraît être assez souvent arrivé dans des cas isolés[1], mais rarement plu-

1. L'empereur Gaïus, par exemple, se plaint, dans une lettre qu'il adresse à l'assemblée d'Achaïe, du « grand nombre » des statues qui lui sont dédiées, et déclare se contenter des quatre qui lui ont été élevées à Olympie, à Némée, à Delphes et à l'isthme (Keil, *Inscr. boeot.*, 31). Cette même assemblée décide d'élever, dans chacune de ses villes, une statue à l'empereur Hadrien, le piédestal de la statue d'Abea, en Mes-

sieurs fois de suite, — le petit nombre des statues élevées à Tibère doit être compté peut-être parmi ses titres de gloire. — Les dépenses pour ces monuments, beaucoup plus considérables parfois qu'une simple statue, et pour les ambassades honorifiques[1], ont été la plaie toujours croissante de l'administration provinciale. Mais aucune province n'a dépensé inutilement autant d'argent, en proportion de ses faibles ressources, que la Grèce, cette patrie des honneurs olympiques et municipaux, la plus remarquable de toutes à cette époque pour l'humilité des fonctionnaires et la déférence obséquieuse.

Commerce et industrie. — Il est à peine besoin d'exposer en détail que la situation économique de la Grèce n'était pas bonne. Le pays en général est d'une fertilité médiocre; les plaines arables n'y sont pas très étendues ; sur le continent la culture de la vigne n'est pas importante; celle de l'olivier l'est davantage. Les célèbres carrières de marbre, du marbre blanc si brillant de l'Attique et du marbre vert de Karystos, appartenaient comme presque toutes les autres au domaine impérial; elles étaient exploitées par les esclaves de l'empereur, ce qui ne rapportait guère aux indigènes.

La plus industrielle des contrées grecques était l'Achaïe, où survivait l'ancienne fabrication des étoffes

sénie, a été conservé (*Corp. insc. graec.*, 1387). L'autorisation impériale était toujours nécessaire en pareil cas.

1. Lorsque Pline révisa les comptes municipaux de Byzance, il trouva que 12,000 sesterces (3,125 francs) étaient consacrés annuellement à l'envoi d'une ambassade spéciale qui portait à l'empereur les souhaits de nouvelle année, et 3,000 sesterces (812 francs) à une députation qui se rendait auprès du gouverneur de Mésie pour le même motif. Pline ordonne aux magistrats de transmettre désormais leurs souhaits seulement par lettres, ce que Trajan approuve (*Ep. ad Traj.*, 43, 44).

de laine; dans la ville la plus peuplée de ce pays, à Patrae, de nombreuses manufactures transformaient en vêtements et en bonnets le lin de l'Elide renommé pour sa finesse. L'art et l'industrie artistique restent encore le monopole des Grecs; parmi les blocs nombreux de marbre pentélique que l'empire employa, la plupart ont dû être travaillés dans le pays même. Mais autrefois les Grecs fournissaient surtout à l'étranger, tandis que l'on parle peu à cette époque de l'exportation jadis si considérable des œuvres d'art grecques.

C'est à Corinthe que le commerce était le plus actif, dans cette ville des deux mers, commune à tous les Hellènes, métropole fourmillant sans cesse d'étrangers, comme l'appelle un orateur. Dans les deux colonies romaines de Corinthe et de Patrae, dans la cité d'Athènes, toujours remplie de voyageurs et d'érudits, s'étaient concentrées les plus grandes maisons de banque de la province, qui le plus souvent, sous l'empire comme sous la république, étaient entre les mains d'Italiens établis dans le pays. Dans les villes de second ordre, comme Argos, Elis, Mantinée du Péloponnèse, les négociants romains formaient des corporations spéciales au sein même de la cité. En général, les affaires s'étaient arrêtées dans l'Achaïe, surtout depuis que Rhodes et Délos n'étaient plus les étapes commerciales entre l'Asie et l'Europe et que le commerce se dirigeait vers l'Italie.

La piraterie était réprimée et les routes de terre suffisamment sûres[1]; mais l'antique prospérité n'était

1. Nous ne savons pas qu'en Grèce les routes de terre soient devenues particulièrement dangereuses : le soulèvement de l'Achaïe sous Antonin (*Vita*, 5, 4) est tout à fait obscur. Le chef de voleurs en général — et non pas le chef de voleurs grec — joue un rôle prépondérant dans la basse littérature de l'époque; mais c'est là un procédé commun aux mauvais ro-

pas revenue. J'ai déjà parlé de la déchéance du Pirée; c'était un événement, lorsqu'un des grands vaisseaux égyptiens chargés de blé s'égarait par hasard dans ces parages. Nauplie, le port d'Argos, la ville la plus peuplée de la côte péloponnésienne après Patrae, était de même déserte[1].

Routes. — Il s'ensuit que l'empire ne s'est presque pas occupé des routes de cette province: on n'a retrouvé des milliaires romains que dans le voisinage immédiat de Patrae et d'Athènes; encore datent-ils des empe-

manciers de tous les temps. Le désert d'Eubée peint par le délicat Dion n'est pas un nid de voleurs: ce sont les ruines d'une grande propriété, dont le possesseur a été condamné par l'empereur parce qu'il était trop riche, et qui depuis lors a été abandonnée. D'ailleurs, et cela est évident sans qu'on ait besoin de le prouver au moins au public non érudit, cette histoire est aussi vraie que la plupart de celles où l'auteur raconte au début qu'il les tient de ceux qui y ont joué un rôle: si la confiscation dont parle Dion était historique, le domaine serait revenu au fisc, et non à la ville voisine, que l'écrivain se garde bien d'ailleurs de nommer.

1. On peut citer ici la description naïve de l'Achaïe que nous a laissée un négociant égyptien du temps de Constance. « En Achaïe, Grèce et Laconie, on est savant; mais le pays est dépourvu de toute autre qualité: c'est une province petite et montagneuse, qui ne saurait produire beaucoup de blé, qui donne seulement un peu d'huile et du miel attique; on peut l'estimer pour ses écoles et sa science, mais elle est stérile à tous les autres égards. Les seules villes sont Corinthe et Athènes. Corinthe a un fort commerce et un beau monument, l'Amphithéâtre. Athènes a son passé (*historias antiquas*) et un remarquable édifice, l'Acropole, rempli de statues qui rappellent merveilleusement les exploits guerriers des ancêtres (*ubi multis statuis mirabile est videre dicendum antiquorum bellum*). En Laconie on ne peut citer que le marbre de Krokeae, que l'on appelle marbre de Lacédémone. » La barbarie de l'expression est imputable, non pas à l'écrivain lui-même, mais à un traducteur très postérieur.

reurs de la fin du troisième siècle et du quatrième. Il est manifeste que les gouvernements précédents avaient négligé de rétablir en Grèce les communications. Hadrien seul entreprit de transformer en une route carrossable, au moyen de digues puissantes jetées dans la mer, le chemin aussi important que court qui conduisait de Corinthe à Mégare, par la gorge difficile des roches scironiennes.

Percement de l'isthme. — Depuis longtemps on projetait de percer l'isthme de Corinthe : le dictateur César en avait conçu le projet; l'œuvre fut entreprise d'abord par l'empereur Gaïus, puis par Néron. Ce dernier donna même, pendant son séjour en Grèce, le premier coup de pioche au canal, et, plusieurs mois durant, fit travailler au percement six mille prisonniers juifs. De notre temps ces travaux ont été repris, et l'on a mis au jour les restes considérables d'anciennes constructions qui prouvent que l'œuvre était assez avancée lorsqu'on l'abandonna, non pas à cause de la révolution qui éclata dans l'ouest quelque temps après, mais parce que, là comme en Egypte, pour un travail identique, on avait mal calculé la différence de niveau des deux mers et qu'on redoutait, pour le moment où le canal serait achevé, la destruction d'Egine et d'autres malheurs plus grands encore. Sans doute ce canal, s'il avait été terminé, aurait raccourci le chemin entre l'Asie et l'Italie; mais la Grèce elle-même n'en aurait pas retiré beaucoup de profit.

— **L'Epire.**— Nous avons déjà fait remarquer (p. 6) que les pays situés au nord de la Hellade, la Thessalie, la Macédoine et l'Epire, étaient à l'époque impériale, au moins depuis Trajan, séparées de la Grèce au point de vue administratif. La petite province d'Epire, administrée par un gouverneur impérial de second ordre, ne s'était jamais relevée de la ruine qu'elle

avait subie pendant la troisième guerre de Macédoine. Dans l'intérieur du pays, montagneux et pauvre, il n'y avait aucune ville importante, et la population était clair-semée. Le rivage n'était pas moins désolé. Auguste essaya de lui rendre la prospérité en fondant deux villes : il acheva la création projetée par César d'une colonie de citoyens romains à Buthrotum, en face de Corcyre, colonie qui ne fut jamais très florissante, et il fonda la ville grecque de Nicopolis, à l'endroit même où il avait établi son quartier général avant la bataille décisive d'Actium, au point le plus méridional de l'Epire, à une lieue et demie au nord de Prevesa.

Nicopolis. — Auguste voulait en faire à la fois un monument durable de sa grande victoire navale et le centre d'une nouvelle vie hellénique. Cette fondation est, dans son genre, une nouveauté de la part des Romains.

« A la place d'Ambracie et d'Argos amphilochienne, à la place de Thyreion et d'Anactorion, à la place de Leucade, et de toutes les villes d'alentour que la lance de Mars furieux a renversées, César fonde la ville triomphale, la ville sainte, pour remercier le roi Phoebus Apollon de la victoire d'Actium ».

Ces paroles d'un poète grec contemporain expriment simplement ce qu'Auguste a fait dans le pays : il réunit en un seul territoire de cité toute la contrée environnante, l'Epire méridionale, l'Acarnanie située en face, avec l'île de Leucade et même une partie de l'Etolie ; il transporta dans la nouvelle ville de Nicopolis tous les habitants des villages pauvres qui existaient dans la région, et en face de cette ville, sur la côte d'Acarnanie, il rebâtit magnifiquement et agrandit l'ancien temple d'Apollon à Actium. Jamais ville romaine n'avait été fondée de cette manière ; c'est le synoekismos des successeurs d'Alexandre.

Ainsi avaient été créées par le roi Cassandre les villes macédoniennes de Thessalonikè et de Kassandreia, par Démétrius Poliorcète, la ville thessalienne de Démétrias, par Lysimaque la ville de Lysimacheia dans la Chersonèse de Thrace: ils avaient réuni un certain nombre de villages voisins, qu'ils avaient privés de leur indépendance. Pour répondre à ce caractère grec de sa fondation, Nicopolis devait, dans la pensée d'Auguste, devenir une grande ville grecque[1]. Elle conserva sa liberté et son autonomie comme Athènes et Sparte; elle obtint même, nous l'avons déjà montré, la cinquième partie des voix dans l'Amphictionie qui représentait la Grèce tout entière, et, comme Athènes, elle n'eut pas à échanger ces voix avec d'autres villes (p. 6, n. 1). Le nouveau sanctuaire d'Apollon à Actium fut organisé sur le modèle du sanctuaire d'Olympie, avec une fête quatriennale qui portait même le nom d'Olympique accolé au sien; il obtint même rang et mêmes privilèges; il eut ses Actiades comme l'autre avait ses Olympiades[2]. La ville de Nicopolis était avec

1. Tacite (*Ann.*, V, 10) appelle Nicopolis une *colonia Romana;* l'expression est mauvaise, mais l'idée n'est pas complètement fausse. Pline, au contraire, se trompe absolument lorqu'il dit (*Hist. Nat.*, IV, 1, 5): *Colonia Augusti Actium cum... civitate libera Nicopolitana;* la ville d'Actium n'a pas plus existé que la ville d'Olympie.

2. Ὁ ἀγὼν Ὀλύμπιος τὰ Ἄκτια (Strabon, VII, 7, 6, p. 325); Ἀκτιάς (Josèphe, *Bell. Jud.*, I, 20, 4), souvent Ἀκτιονίκης. Les quatre grandes fêtes nationales de la Grèce forment ce qu'on appelle ἡ περίοδος; le vainqueur couronné dans toutes les quatre porte le titre de περιοδονίκης. De même, dans une inscription (*Corp. insc. graec.*, 4472), on trouve τῆς περιόδου, à côté de la mention des jeux de Nicopolis, mais l'autre *periodos* y est désignée comme l'ancienne (ἀρχαία). Les concours des jeux s'appellent souvent ἰσολύμπια; on rencontre pareillement l'expression ἀγὼν ἰσάκτιος (*Corp. insc. graec.*, 4472) ou *certamen ad exemplar Actiacae regionis* (Tac., *Ann.*, XV, 23).

ce temple dans les mêmes rapports que la ville d'Elis avec le temple d'Olympie[1]. Tout élément purement italique fut soigneusement écarté de l'organisation municipale comme de l'organisation religieuse, tant on voulait donner une physionomie romaine à cette ville triomphale si intimement liée à la fondation de l'empire.

Celui qui examine dans leur ensemble les réformes accomplies par Auguste en Grèce, et surtout cette fondation remarquable qui en est comme la clef de voûte, se convainct facilement qu'Auguste a cru possible et a voulu tenter de réorganiser la Grèce sous la protection de l'empire romain. L'emplacement de Nicopolis était au moins bien choisi, puisque, avant la fondation de Patrae, il n'y avait aucune ville importante sur toute la côte occidentale de la Grèce. Mais Auguste n'a pas atteint le but qu'il s'était proposé au début de son principat; il a peut-être abandonné lui-même ses projets, plus tard, le jour où il donna à Patrae la constitution d'une colonie romaine. Nicopolis resta, comme le prouvent ses ruines considérables et de nombreuses monnaies, relativement peuplée et florissante[2], mais ses habitants ne paraissent s'être distingués ni dans le commerce et l'industrie ni autrement.

1. Un Nicopolitain se donne le titre de ἄρχων τῆς ἱερᾶς Ἀκτιακῆς βουλῆς (Delphes, *Rhein. Mus.*, nouvelle série, II, p. 111), comme Elis porte le nom de ἡ πόλις Ἠλείων καὶ ἡ Ὀλυμπικὴ βουλή (*Arch. Zeit.*, 1876, p. 57; cf. *ibid.*, 1877, p. 40, 41 et alias). En outre les Spartiates, qui seuls de tous les Grecs avaient combattu à Actium dans l'armée d'Auguste, obtinrent la direction (ἐπιμέλεια) des jeux d'Actium (Strabon, VII, 7, 6, p. 325); nous ne savons pas quelle était leur situation vis-à-vis de la βουλὴ Ἀκτιακή de Nicopolis.

2. Puisque la décadence de Nicopolis est signalée à l'époque de Constance (*Panég.*, XI, 9), c'est qu'auparavant cette ville était prospère.

L'Epire septentrionale, comme l'Illyricum limitrophe de la Macédoine, était en grande partie habitée par des peuplades albanaises, et ne dépendait pas de Nicopolis : elle est restée sous l'empire dans son ancienne situation, et elle la conserve relativement encore aujourd'hui. « L'Epire et l'Illyricum », dit Strabon, « sont presque partout déserts ; là où l'on rencontre des hommes, ils habitent dans des villages et sur les ruines des villes d'autrefois ; l'oracle de Dodone lui-même — détruit par les Thraces pendant la guerre de Mithridate, — a disparu comme tout le reste[1] ».

— **La Thessalie.**— La Thessalie, région tout aussi hellénique par elle-même que l'Etolie et l'Acarnanie, fut, à l'époque impériale, séparée administrativement de la province d'Achaïe et soumise au gouverneur de la Macédoine. Ce qui est vrai de la Grèce septentrionale l'est aussi de la Thessalie. La liberté et l'autonomie que César avait accordées aux Thessaliens en général, ou plutôt qu'il leur avait laissées, semblent leur avoir été enlevées par Auguste, parce qu'ils en avaient mal usé ; seule la ville de Pharsale conserva son ancienne constitution[2]. Des colons romains n'ont jamais été

1. Les fouilles de Dodone ont confirmé ce renseignement ; toutes les trouvailles, excepté quelques monnaies, sont d'une époque antérieure à la domination romaine. On a distingué les traces d'une restauration, mais on ne peut en fixer la date ; peut-être est-elle tout à fait tardive. Si Hadrien, qui est appelé Ζεὺς Δωδωναῖος (*Corp. insc. graec.*, 1822), a visité Dodone (Dürr, *Reisen Hadrians*, p. 56), c'est en archéologue. L'empereur Julien (Theodoretus, *Hist. eccles.*, III, 21) nous parle d'une consultation de l'oracle sous l'empire ; mais ce renseignement n'est guère digne de foi.

2. L'acte de César est attesté par Appien (*Bell. civ.*, II, 88) et par Plutarque (*Caes.*, 48) ; il s'accorde fort bien avec le récit de César lui-même (*Bell. civ.*, III, 80) ; au contraire Pline (*Hist. nat.*, IV, 8, 29) ne cite que Pharsale comme ville libre.

établis dans le pays. Les Thessaliens gardèrent leur assemblée provinciale à Larissa, et leur administration municipale indépendante, comme les Grecs sujets de l'Achaïe.

La Thessalie est de beaucoup la région la plus fertile de toute la péninsule; au quatrième siècle elle exportait encore du blé; Dion de Pruse n'en raconte pas moins que le Pénée traversait un pays désert, et au temps de l'empire, on n'a frappé dans cette province que très peu de monnaies. Hadrien et Dioclétien se sont occupés de réparer les routes de terre, mais ce furent les seuls de tous les empereurs romains, autant que nous pouvons le savoir.

— **La Macédoine.** — Le district administratif de l'empire romain, appelé Macédoine, était beaucoup moins vaste que la Macédoine de l'époque républicaine. Sans doute il s'étend encore de l'une à l'autre mer; il comprend la côte de la mer Egée, depuis la Thessalie, pays rattaché à la Macédoine, jusqu'à l'embouchure du Nestos (Nesta), et la côte de l'Adriatique depuis l'Aoos jusqu'au Drilon (Drin)[1] — ce dernier territoire, qui n'est pas à proprement parler macédonien, mais illyrien, dépendait déjà, sous la République, du gouverneur de Macédoine, et fit encore partie de la province à l'époque

Sous Auguste un noble Thessalien Petraeos (probablement le césarien, *Bell. civ.*, III, 35) fut brûlé vif (Plutarque, *Praecept. ger. reipubl.*, 19); sans doute ce ne fut pas pour un crime de droit commun, mais par décision de l'assemblée provinciale, et les Thessaliens comparurent devant le tribunal de l'empereur (Suétone, *Tib.*, 8). Ces deux faits doivent avoir des rapports étroits avec la mesure qui priva les Thessaliens de leur liberté.

1. Sous la république Skodra semble avoir fait partie de la Macédoine; sous l'empire cette ville et Lissus sont des cités d Dalmatie, et la frontière est déterminée sur la côte par l'em bouchure du Drin.

impériale, mais les pays grecs situés au sud de l'Oeta en furent séparés, comme nous l'avons déjà dit. La frontière orientale dans la direction de la Mésie, et la frontière septentrionale dans la direction de la Thrace restèrent les mêmes : la province s'étend aussi loin sous l'empire que la Macédoine proprement dite sous la République, c'est-à-dire, au nord jusqu'à la vallée de l'Erigon, à l'est jusqu'au fleuve Nestos ; pourtant, au temps de la République, les Dardanes, les Thraces, toutes les peuplades au nord et au nord-est, voisines du territoire macédonien, avaient affaire au gouverneur de cette province pour régler leurs relations, en paix comme en guerre, et l'on a pu dire que le territoire de Macédoine s'étendait jusqu'où s'avançaient les armes romaines ; sous l'empire, au contraire, le gouverneur de la Macédoine n'administrait que le district qui lui était assigné, et qui ne confinait plus nulle part à des peuples à demi ou complètement indépendants. Comme la défense de la frontière fut confiée d'abord au royaume de Thrace sujet des Romains, puis au gouverneur de la nouvelle province de Mésie, celui de la Macédoine fut dès le début relevé de son commandement militaire. Bien peu de combats furent livrés dans cette province à l'époque impériale ; seule la tribu barbare des Dardanes, établie sur l'Axios supérieur (Vardar), pilla quelquefois encore cette région paisible. On ne parle pas non plus de soulèvements locaux dans le pays.

Cette contrée septentrionale de la Grèce diffère des parties plus méridionales autant par l'ethnographie que par le degré de civilisation. Tandis que sur le cours inférieur de l'Haliakmon (Vistritza) et de l'Axios (Vardar) jusqu'au Strymon, les Macédoniens proprement dits étaient un peuple d'origine hellénique, distinct, il est vrai, des Grecs du sud, mais sans que cette différence ait la moindre importance à l'époque qui

nous occupe; tandis que la colonisation hellénique avait conquis les deux côtes, la côte occidentale avec Apollonie et Dyrrachium, la côte orientale avec les villes fondées dans la péninsule chalcidique, l'intérieur du pays était occupé par une foule mélangée de peuplades non grecques, qui devaient différer de la population actuelle du même pays par ses éléments bien plus que par sa situation. Lorsque les généraux de la République romaine eurent refoulé des Celtes qui avaient pénétré jusque-là, les Scordisques, l'intérieur de la Macédoine se couvrit de tribus surtout illyriennes à l'ouest et au nord, thraces à l'est. Nous avons déjà parlé de ces deux races; s'il en est de nouveau question ici, c'est qu'il nous faut montrer que l'organisation grecque, au moins l'organisation municipale, n'a pénétré que fort peu chez ces peuplades, à l'époque impériale aussi bien qu'antérieurement[1]. L'intérieur de la Macédoine n'a jamais vu se produire une poussée énergique de villes. Les régions isolées n'étaient guère peuplées, au moins en fait, que par des villages.

La constitution grecque ne s'est pas établie d'elle-même dans ce royaume comme dans la Hellade proprement dite; elle y a été introduite par les princes, qui étaient plus hellènes que leurs sujets. On ne sait guère quelle forme elle a eue dans le pays; cependant la prépondérance municipale des Politarques, qui se

1. Les fondations de villes dans cette région, en dehors de la Macédoine proprement dite, ont tout à fait le caractère de colonies: telles sont celle de Philippes en Thrace et surtout celle de Derriopos en Péonie (Tite-Live, XXXIX, 53); pour cette dernière ville l'existence de politarques, magistrats propres à la Macédoine, est attestée épigraphiquement par l'inscription de l'an 197 après J.-C.: τῶν περὶ 'Αλέξανδρον Φιλίππου ἐν Δεριόπῳ πολιταρχῶν (Duchesne et Bayet, *Mission au Mont Athos*, p. 103).

retrouve régulièrement à Thessalonique, à Edesse, à Lètè et qu'on ne rencontre dans aucune autre ville, nous permet de conclure qu'il y avait une différence sensible et très vraisemblable d'ailleurs entre l'organisation municipale de la Macédoine et celle de la Hellade. Les villes grecques que les Romains trouvèrent en Macédoine conservèrent leur administration et leurs droits; la plus importante d'entre elles, Thessalonique, garda même sa liberté et son autonomie. Il y eut en Macédoine, comme en Achaïe et en Thessalie, une confédération et une assemblée (κοινόν) des villes. Ce qui prouve que le souvenir du passé glorieux survivait, c'est qu'au milieu du IIIe siècle après J.-C. l'assemblée de Macédoine et quelques cités macédoniennes frappèrent des monnaies où la tête et le nom de l'empereur régnant étaient remplacés par ceux d'Alexandre le Grand. Les colonies assez nombreuses de citoyens romains qu'Auguste a établies en Macédoine, Byllis non loin d'Apollonie, Dyrrachium près de la mer Adriatique, sur l'autre côté Dium, Pella, Kassandrea, sur le territoire thrace Philippes, sont toutes d'anciennes villes grecques, qui reçurent un certain nombre de nouveaux citoyens et une autre constitution municipale; on leur rendit la vie en les forçant de donner asile, au milieu d'une province civilisée et peu peuplée, à des vétérans italiens, qui ne trouvaient plus de place en Italie. On ne leur accorda même le droit de cité italique, que pour dorer aux vieux soldats retraités l'exil qu'on leur imposait. Jamais on ne songea à introduire en Macédoine la civilisation italique; ce qui le prouve, abstraction faite de tout autre argument, c'est que Thessalonique resta une ville grecque et la capitale du pays. Auprès d'elle prospéra Philippes, ville d'ouvriers fondée pour l'exploitation des mines d'or voisines, cité choyée par l'empereur parce qu'elle avait

été le théâtre de la bataille qui fonda définitivement la monarchie, et parce que de nombreux vétérans, qui avaient pris part à cette bataille, s'y étaient ensuite établis. L'organisation municipale romaine, et non celle d'une colonie, fut donnée dès les premiers temps de l'empire à Stobi, que nous avons déjà nommée, la ville la plus septentrionale de la Macédoine du côté de la Mésie, au confluent de l'Erigon et de l'Axios, dans une situation commerciale et militaire très importante, et qui avait reçu peut-être une constitution grecque dès l'époque macédonienne.

Au point de vue économique, aucune réforme officielle ne fut faite en Macédoine sous l'empire; du moins on ne voit se manifester nulle part la sollicitude des empereurs pour cette province, qui n'était pas soumise à leur autorité personnelle. La route militaire, déjà construite sous la République, qui traversait le pays depuis Dyrrachium jusqu'à Thessalonique, était une des artères commerciales les plus importantes de tout l'empire; c'est seulement au IIIe siècle, d'après nos renseignements, que les empereurs, et surtout Sévère Antonin, ont commencé à s'en occuper. Les villes situées sur cette voie, Lychnidos sur le lac d'Ochrida et Herakleia Lynkestis (Bitolia) n'ont jamais eu beaucoup d'importance. Pourtant la Macédoine était plus favorisée que la Grèce au point de vue économique. Elle est beaucoup plus fertile; aujourd'hui la province de Thessalonique est relativement bien cultivée et bien peuplée. De même la Macédoine est comptée parmi les régions les plus prospères, dans une description de l'empire faite sous Constance, lorsque Constantinople était déjà fondée.

Si les documents qui concernent le recrutement de l'armée romaine sont muets sur l'Achaïe et la Thessalie, il n'en est pas de même pour la Macédoine qui devait

fournir, surtout pour la garde impériale, un nombre important de soldats, plus considérable que n'en donnaient la plupart des pays grecs. Il faut remarquer, en effet, que les Macédoniens avaient l'habitude de servir régulièrement à la guerre, qu'ils y étaient merveilleusement aptes, et que la vie des villes était relativement peu développée dans leur pays.

Thessalonique, la métropole de la province, la plus peuplée et la plus industrielle des cités qu'il y eût alors à cette époque, fut la patrie de plusieurs écrivains ; elle s'est fait aussi une place honorable dans l'histoire politique en résistant avec courage aux barbares lors de la terrible invasion des Goths (t. IX, p. 317).

— **La Thrace.**— Si la Macédoine n'était qu'à moitié grecque, la Thrace ne l'était pas du tout. Nous avons déjà parlé (t. IX, p. 263) de ce peuple thrace, important, mais disparu pour nous. L'hellénisme n'a pénétré dans son domaine que par l'extérieur. Il ne sera pas superflu de revenir d'abord un peu en arrière pour montrer que l'hellénisme est resté longtemps à la porte de la région la plus méridionale qu'occupait cette race, dont le nom a survécu dans la contrée, et qu'il s'est introduit bien peu dans l'intérieur du pays ; nous verrons plus clairement par là quelle œuvre Rome avait à accomplir et a accomplie en effet dans cette province.

Philippe, le père d'Alexandre, soumit le premier la Thrace et fonda non seulement Kalybè dans le voisinage de Byzance, mais, au cœur même du pays, la ville qui porte encore aujourd'hui son nom. Alexandre, qui fut en cela le précurseur de la politique romaine, pénétra jusqu'au Danube, le dépassa et fit de ce fleuve la frontière septentrionale de son empire ; les Thraces, dans son armée, jouèrent un rôle assez important lors de l'expédition d'Asie. Après sa mort, l'Hellespont parut être un des grands centres autour desquels se formè-

rent les nouveaux Etats : le vaste territoire qui s'étend de là jusqu'au Danube[1] fut sur le point de devenir la moitié septentrionale d'un empire grec et la résidence de l'ancien gouverneur de Thrace, Lysimaque, la nouvelle ville de Lysimacheia, fondée sur la Chersonèse de Thrace, faillit avoir les mêmes destinées que les capitales des généraux de Syrie et d'Egypte.

Mais il n'en fut pas ainsi; l'indépendance de cet empire ne dura pas plus longtemps que son premier chef (281 av. J.-C. = 473 de Rome). Depuis ce moment jusqu'à l'époque où Rome établit sa domination en Orient, tantôt les Séleucides, tantôt les Ptolémées, tantôt les Attalides cherchèrent à mettre la main sur les possessions européennes de Lysimaque; mais ils échouèrent tous. Le royaume de Tylis, dans l'Hémus, que les Celtes avaient fondé en Mésie et en Thrace peu de temps après la mort d'Alexandre et presque au moment où ils s'établissaient d'une façon permanente en Asie Mineure, détruisit dans le pays tous les germes de la civilisation grecque et fut lui-même renversé, pendant la guerre d'Hannibal, par les Thraces, qui exterminèrent ces envahisseurs jusqu'au dernier. Désormais il n'y eut plus en Thrace de puissance prépondérante; les relations qui existaient entre les villes grecques de la côte et les chefs des diverses tribus, et qui sans doute étaient de même nature qu'avant Alexandre, nous sont décrites par Polybe, dans l'histoire qu'il a faite de la plus importante de ces villes. Les barbares thraces récoltaient ce que les Byzantins avaient semé; ni l'épée ni l'or ne pouvaient rien contre eux; si les Byzantins battaient l'un des chefs, trois autres envahissaient leur territoire; éloignaient-ils l'un d'eux à

1. Il ressort de Pausanias (I, 9, 6) que le Danube fut aussi la frontière de l'empire de Lysimaque.

prix d'argent, cinq autres réclamaient aussitôt le même tribut. Les derniers souverains de la Macédoine s'efforcèrent de raffermir leur puissance en Thrace et surtout de soumettre à leur autorité les villes grecques de la côte méridionale; mais les Romains s'y opposèrent, soit pour arrêter le développement de la puissance macédonienne, soit pour ne pas laisser tomber entre les mains des Macédoniens l'importante « route royale » qui conduisait vers l'Orient, celle que suivirent Xerxès pour envahir la Grèce, et les Scipions pour marcher contre Antiochus. Après la bataille de Cynoscéphales, la frontière fut fixée à peu près comme elle est restée depuis lors. Les deux derniers rois de Macédoine cherchèrent souvent soit à s'établir réellement en Thrace, soit à s'attacher par des traités les divers princes de ce pays. Le dernier, Philippe, avait même reconquis Philippopolis; mais la garnison qu'il y avait installée en fut bientôt chassée par les Odryses. Ni lui ni son fils ne purent occuper longtemps la contrée; et lorsque, après la chute de la Macédoine, Rome eut déclaré les Thraces indépendants, ce qui restait encore de civilisation hellénique disparut. La Thrace elle-même fut transformée dès la République, mais surtout à l'époque impériale, en une principauté vassale des Romains; puis, en l'an 46 ap. J.-C., elle fut réduite en province romaine (t. IX, p. 268); mais l'hellénisation du pays ne dépassa guère la ligne des colonies grecques, fondées sur la côte à une époque très reculée et qui depuis lors avaient déchu plutôt que prospéré. Tandis que la colonisation macédonienne était puissante et durable en Orient, elle fut en Thrace faible et éphémère. Philippe et Alexandre[1] semblent même n'avoir entre-

1. D'après Strabon (VII, 6, 2, p. 320) Kalybè près de Byzance fut fondée, Φιλίππου τοῦ Ἀμύντου τοὺς πονηροτάτους ἐνταῦθα ἱδρύ-

pris qu'à contre-cœur de fonder des établissements dans le pays et s'y être montrés peu favorables. Sous l'empire, la Thrace resta longtemps entre les mains des indigènes, et les villes grecques de la côte, isolées au milieu d'une région barbare, tombèrent presque toutes en décadence.

Cette ceinture de cités helléniques échelonnées sur la côte depuis la frontière de la Macédoine jusqu'à la Chersonèse Taurique, était d'une largeur très inégale. Au sud elle se continuait depuis Abdère jusqu'à Byzance sur les Dardanelles; mais aucune de ces villes n'a joué plus tard un rôle considérable, sauf Byzance, qui dut à la fertilité de son territoire, à ses riches pêcheries de thon, à sa situation commerciale particulièrement avantageuse, à son activité industrielle comme à la valeur croissante de ses habitants toujours exposés aux attaques du dehors, d'avoir traversé les temps difficiles de l'anarchie hellénique. Les colonies grecques s'étaient développées beaucoup moins brillamment sur la côte occidentale de la mer Noire; sur le rivage qui devait appartenir plus tard à la province romaine de Thrace, Mesembria seule avait quelque importance. Dans la future province de Mésie, il n'y avait qu'Odessos (Varna) et Tomis (Kustendjé). Au delà des bouches du Danube et de la frontière de l'empire romain, au nord du Pont-Euxin, Tyra[1] et Olbia se trouvaient en plein pays barbare; plus loin les

σαντος. Philippopolis doit même, d'après le récit de Théopompe (fr. 122, éd. Müller), avoir été fondée comme Πονηρόπολις, et avoir reçu des colons en rapport avec cette situation. Si peu dignes de foi que paraissent ces renseignements, ils font bien comprendre dans leur ensemble que ces établissements avaient le même caractère que Botany-bay.

1. Pourtant la ligne septentrionale des fortifications de la Bessarabie, qui est peut-être romaine, atteint Tyra (t. IX, p. 288).

deux antiques et grandes villes grecques de commerce, Herakleia ou Chersonesos et Pantikapaeon dans la Crimée moderne, formaient un solide noyau. Toutes ces colonies furent protégées par Rome, surtout depuis que les Romains eurent établi leur empire sur le continent gréco-asiatique; et la main puissante, qui souvent parut bien lourde à la Grèce proprement dite, les sauva tout au moins de catastrophes telles que la destruction de Lysimacheia. La sauvegarde des Grecs de cette région était sous la République un des devoirs soit du gouverneur de Macédoine, soit du gouverneur de Bithynie, quand ce pays fut devenu romain; Byzance fut dans la suite rattachée à la Bithynie[1]. Enfin à l'époque impériale, après l'organisation du gouvernement de Mésie et plus tard de celui de Thrace, ce fut aux nouveaux gouverneurs qu'il incomba de protéger ces villes.

De tout temps les Romains furent les défenseurs et les amis de ces colons grecs, mais l'extension de l'hellénisme n'a préoccupé ni la république ni les premiers

1. Il ressort de la correspondance de Pline et de Trajan (*Ep.*, 43) que Byzance dépendait encore sous Trajan du gouverneur de Bithynie. Les Byzantins envoyaient leurs félicitations aux légats de Mésie; mais cela ne suffit pas à prouver qu'ils étaient rattachés à ce gouvernement trop éloigné de leur cité; les rapports qu'ils entretenaient avec le gouverneur de Mésie s'expliquent par les relations commerciales de Byzance avec les ports mésiens. En 53 Byzance était une ville soumise à l'administration du sénat, et ne faisait pas partie de la Thrace, selon Tacite (*Ann.*, XII, 62). Cicéron (*in Pis.*, 35, 86; *de prov. cons.*, 4, 6) ne nous dit pas qu'elle dépendît de la Macédoine sous la République, puisqu'elle était alors une ville libre. Cette liberté semble lui avoir été souvent donnée et souvent enlevée, comme cela se passait à Rhodes. Cicéron (*loc. cit.*) la déclare libre; en l'an 53, elle est tributaire; Pline (*Hist. nat.*, IV, 11, 46) la cite comme une ville libre; Vespasien lui enleva sa liberté (Suétone, *Vesp.*, 8).

empereurs[1]. Lorsque la Thrace fut devenue romaine, on la divisa en cercles[2], et jusqu'à la fin du premier siècle il n'y a presque aucune fondation de villes à signaler, sauf celle de deux colonies de Claude et de Vespasien, Apri dans l'intérieur de la contrée, non loin de Périnthe, et Deultus, sur la côte la plus septentrionale[3]. C'est Domitien, qui, le premier, intro-

1. Ce qui le confirme, c'est que l'on n'a trouvé, dans les villes thraces de l'intérieur, aucune monnaie pouvant, d'après le métal et le style, être attribuée à une époque reculée. Un certain nombre de princes thraces, surtout odryses, ont déjà de bonne heure frappé des monnaies; cela prouve seulement qu'ils étaient les maîtres des villes de la côte peuplées ou à moitié peuplées de Grecs. La même explication s'applique aux tétradrachmes, tout à fait isolés, des « Thraces » (Sallet, *Num. Zeitschrift*, III, p. 241). — Les inscriptions découvertes dans l'intérieur de la Thrace sont en général de la période romaine. Le décret relatif à une ville sans nom, trouvé à Bessapara, aujourd'hui Tatar Bazardjik, à l'ouest de Philippopolis, par Dumont (*Inscr. de la Thrace,* p. 7) date peut-être de la bonne époque macédonienne, mais on n'en peut juger que par le caractère de l'écriture, qui trompe quelquefois.

2. Les cinquante stratégies de la Thrace (Pline, *Hist. nat*, IV, 11, 40; Ptolémée, III, 11, 6) ne sont pas des circonscriptions militaires, mais, comme il ressort nettement surtout de Ptolémée, des divisions géographiques qui concordent avec les tribus (στρατηγία Μαιδική, Βεσσική, etc.) et qui s'opposent aux cités. Le nom de στρατηγός, comme celui de *praetor*, perdit son sens originairement militaire. On saisit bien là une analogie fondamentale avec l'Egypte, qui était de même partagée en territoires de villes soumis à des magistrats municipaux et en cercles administrés par des stratèges. Il y a un στρατηγὸς Ἀστικῆς περὶ Πέρινθον de l'époque romaine (*Eph. epigr.*, II, p. 252).

3. A Deultus, la *colonia Flavia Pacis Deultensium,* furent établis des vétérans de la VIII[e] légion (*Corp. insc. lat.*, VI, 3828). Flaviopolis, sur la Chersonèse, l'ancienne Coela, n'est certainement pas une colonie (Pline, IV, 11, 47): c'est un établissement d'un genre particulier, situé sur le territoire

duisit dans l'intérieur l'organisation municipale de la Grèce en commençant par la capitale du pays, Philippopolis. Sous Trajan d'autres villages thraces obtinrent le même droit de cité : Topeiros non loin d'Abdère, Nikopolis sur le Nestos, Plotinopolis sur l'Hèbre, Pautalia près de Köstendil, Serdica, aujourd'hui Sofia, Augusta Trajana près d'Alt-Zagora, une seconde Nikopolis sur le versant septentrional de l'Hémus[1], sans compter Trajanopolis, située sur la côte près de l'embouchure de l'Hèbre, et plus tard sous Hadrien Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople. Ces villes n'étaient pas des colonies d'étrangers, mais des cités organisées d'après le système grec sur le modèle de Nikopolis d'Epire, qu'Auguste avait fondée : on voulait civiliser et helléniser la province du haut en bas. Dès lors une assemblée thrace se tint à Philippopolis comme dans les autres pays grecs proprement dits.

Ce dernier rejeton de l'hellénisme n'est pas le plus faible. Le pays est riche et agréable — une monnaie

domanial, où l'on envoyait les serviteurs de la maison impériale (*Eph. epigr.*, V, p. 82).

1. Cette ville appelée Νικόπολις ἡ περὶ Αἷμον dans Ptolémée (III, 11, 7), et Νικόπολις πρὸς Ἴστρον sur les monnaies, aujourd'hui Nikup sur la Jantra, appartient géographiquement à la Basse-Mésie ; elle fut rattachée administrativement à cette province depuis Sévère, comme le prouvent les noms de gouverneurs inscrits sur les monnaies. Mais ce n'est pas seulement Ptolémée qui la place en Thrace ; l'emplacement des bornes-frontières d'Hadrien semble aussi le confirmer (*Corp. insc. lat.*, III, 736, cf. p. 992). Cette ville grecque de l'intérieur ne faisait partie ni des communautés latines de la Basse-Mésie, ni du κοινόν du Pont mésien ; elle fut sans doute, lorsqu'on organisa ces provinces pour la première fois, comprise dans le κοινόν des Thraces. Plus tard elle doit avoir été rattachée à l'une ou à l'autre des deux confédérations mésiennes citées plus haut.

de la ville de Pautalia célèbre la fécondité de la Thrace en épis, en pampres, en or et en argent; c'est à Philippopolis et dans la belle vallée de la Tundja, que l'on cultive les roses et qu'on en fabrique des essences; — et le peuple thrace n'avait rien perdu de sa force. La population était dense et prospère; j'ai déjà rappelé que la Thrace fournissait au recrutement des contingents considérables, et ce pays fut un de ceux où les villes frappèrent à cette époque le plus de monnaies. Lorsque Philippopolis fut prise en 251 par les Goths, elle devait avoir cent mille habitants. Les Byzantins prirent vivement parti pour Pescennius Niger, l'empereur de l'Orient grec, et après sa mort résistèrent, durant plusieurs années, à son vainqueur; tout cela prouve que ces villes thraces étaient riches et puissantes. Sans doute Byzance déchut et fut même pendant longtemps privée du droit de cité, mais, grâce à la prospérité de la Thrace, le temps allait bientôt venir où Byzance devait être la nouvelle Rome hellénique, et la capitale de l'empire transformé.

— La Mésie Inférieure. — La province voisine de Mésie Inférieure s'est développée à peu près de la même façon, mais dans de moindres proportions.

Tomis et la confédération des villes de la rive gauche du Pont-Euxin. — Les villes grecques de la côte, dont la métropole était, au moins à l'époque romaine, Tomis, furent réunies, problablement lorsqu'on organisa la province romaine de Mésie, en une confédération appelée : « Confédération des cinq villes de la rive gauche de la mer Noire », ou, comme elle se nommait elle-même, « Confédération des Grecs », c'est-à-dire des Grecs de la province. Plus tard une sixième ville, Markianopolis, fondée par Trajan, non loin de la côte, près de la frontière de Thrace et organisée comme les cités grecques du pays, fut rattachée à la

Confédération[1]. Nous avons fait remarquer plus haut que les places militaires du Danube, et surtout les villes de l'intérieur ressuscitées par les Romains, avaient été organisées sur le modèle des cités italiques. La Mésie Inférieure est la seule province romaine dont les frontières aient été déterminées par la différence des langues: la confédération de Tomis parlait le grec, les villes du Danube comme Durostorum et Œscus, le latin. D'ailleurs, tout ce que nous avons dit de la Thrace est, pour les points essentiels, également vrai de ces

1. Le κοινὸν τῆς Πενταπόλεως se trouve sur une inscription d'Odessos (*Corp. insc. lat.*, 2056), que l'on peut dater avec raison des premiers temps de l'empire; l'Hexapole du Pont est nommée dans deux inscriptions de Tomis qui sont probablement du second siècle après J.-C. (Marquardt, *Staatsverw.*, I, 2e édit., p. 305; Hirschfeld, *Arch. epigr. Mitth.*, VI, p. 22). En tout cas, l'Hexapole, et vraisemblablement aussi la Pentapole doivent avoir concordé avec les limites des provinces romaines, c.-à-d. avoir compris les villes grecques de la Mésie Inférieure. Ces villes se trouvent aussi sur les documents les plus certains, les monnaies de l'époque impériale. En faisant abstraction de Nikopolis (p. 73, note) il y avait en Basse-Mésie six villes où l'on frappait des monnaies: Istros, Tomis, Kallatis, Dionysopolis, Odessos et Markianopolis; comme cette dernière a été fondée par Trajan, le nom de Pentapole s'explique facilement. Tyra et Olbia n'ont pas fait partie de la confédération; du moins les monuments nombreux et très explicites d'Olbia ne mentionnent nulle part un lien quelconque qui la rattachât à ce groupe de cités. La Confédération porte le nom de Κοινὸν τῶν Ἑλλήνων dans une inscription de Tomis que je reproduis ici, parce qu'elle n'a été imprimée que dans la Pandora d'Athènes (1er juin 1868). Ἀγαθῇ τύχῃ. Κατὰ τὰ δόξαντα τῇ κρατήστῃ βουλῇ καὶ τῷ λαμπροτάτῳ δήμῳ τῆς λαμπροτάτης μητροπόλεως καὶ α' τοῦ εὐωνύμου Πόντου Τόμεως τὸν Ποντάρχην Πρείσκιον Ἀννιαν[ὸ]ν ἄρξαντα τοῦ κοινοῦ τῶ[ν] Ἑλλήνων καὶ τῆς μητροπόλεως τὴν α' ἀρχὴν ἁγνῶς, καὶ ἀρχιερασάμενον, τὴν δι' ὅπλων καὶ κυνηγε[σ]ίων ἐνδόξως φιλοτειμίαν μὴ διαλιπόντα, ἀλλὰ καὶ βουλευτὴν καὶ τῶν πρωτευόντων Φλαβίας Νέας πόλεως, καὶ τὴν ἀρχιέρειαν, σύμβιον αὐτοῦ Ἰουλίαν Ἀπολαύστην πάσης τειμῆς χά[ρ]ειν.

villes mésiennes. Nous avons une description de Tomis, telle qu'elle était dans les dernières années du règne d'Auguste, faite, il est vrai, par un exilé, mais certainement digne de foi. La population se compose en grande partie de Gètes et de Sarmates; ils portent, comme les Daces de la colonne Trajane, des peaux de bêtes et des culottes; leurs longs cheveux sont flottants et leur barbe n'est pas rasée; ils se montrent dans la rue à cheval et armés de leur arc, le carquois sur l'épaule et le couteau à la ceinture. Les quelques Grecs qui vivent au milieu d'eux ont adopté les coutumes, et même les culottes des Barbares; ils savent s'exprimer aussi bien et mieux en gétique qu'en grec; celui qui ne peut pas se faire comprendre dans la langue locale est un homme perdu; car personne ne sait un mot de latin. Aux portes de la ville sont campées des bandes pillardes, qui appartiennent à différentes peuplades, et dont les flèches volent souvent au-dessus des remparts qui protégent la cité; l'habitant qui ose aller cultiver son champ expose sa vie et laboure tout armé. Sous la dictature de César, lors de l'expédition de Burebista, la ville était tombée entre les mains des Barbares, et, quelques années avant que l'exilé dont nous parlons fût arrivé à Tomis, pendant l'insurrection dalmatico-pannonienne, la furie de la guerre avait sévi de nouveau dans cette région.

Ces récits sont confirmés par les monnaies et des inscriptions de cette ville. En effet, la métropole de la Confération de la rive gauche du Pont n'a frappé aucune monnaie d'argent avant l'époque romaine, ce que faisaient plusieurs autres de ces villes; en outre, les monnaies et les inscriptions antérieures à Trajan ne se rencontrent qu'isolément. Mais au IIme et au IIIme siècle Tomis fut métamorphosée, et on peut l'appeler une fondation de Trajan avec autant de raison que Markia-

nopolis, qui acquit si rapidement un développement considérable. Les retranchements de la Dobrudcha, dont nous avons parlé plus haut (t. IX, p. 289), servaient de rempart à la ville de Tomis. Derrière ces murs prospéraient le commerce et la navigation. Il y avait dans la cité une association de négociants alexandrins avec leur chapelle de Sérapis [1].

La libéralité et l'ambition municipales étaient aussi developpées à Tomis que dans n'importe quelle ville grecque de moyenne importance. Là aussi on parlait encore deux langages : à côté du grec, qui seul trouvait place sur les monnaies, la langue latine fut souvent employée sur les monuments officiels, dans cette région où les deux langues d'empire se touchaient.

— **Tyra.** — Au delà de la frontière impériale, entre les bouches du Danube et la Crimée, la côte avait été peu colonisée par les marchands de la Grèce. Il ne s'y trouvait que deux villes grecques importantes, fondées depuis longtemps par Milet, Tyra, à l'embouchure du fleuve du même nom, aujourd'hui le Dniester ; et Olbia, sur le golfe où viennent se jeter le Borysthène (Dniéper) et l'Hypanis (Bug). Nous avons montré plus haut combien la situation de ces Hellènes, perdus au milieu des Barbares qui les pressaient de tous côtés, fut périlleuse, aussi bien à l'époque des Diadoques que sous la domination de la république romaine. Les empe-

1. C'est ce que prouve la curieuse inscription signalée par Allard (*La Bulgarie orientale*, Paris, 1863) : θεῶ μεγάλω Σαράπ[ιδι καὶ] τοῖς συννάοις θεοῖς [καὶ τῶ αὐ]τοκράτορι Τ. Αἰλίω Ἀδριαν[ῶ Ἀ]ντωνείνω Σεβαστῶ Εὐσεβ[εῖ], καὶ Μ. Αὐρηλίω Οὐήρω Καίσαρι Καρπίων Ἀνουβίωνος τῶ οἴκω τῶν Ἀλεξανδρέων τὸν βωμὸν ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν ἔτους κγ' [μηνὸς] Φαρμουθὶ α' ἐπὶ ἱερέων [Κ]ορνουτου τοῦ καὶ Σαραπίωνος [πολύ]μνου τοῦ καὶ Λον[γείνου]. La colonie des armateurs de Tomis est souvent nommée dans les inscriptions de la ville.

reurs leur portèrent secours. En l'an 56, pendant les premières années si exemplaires du principat de Néron, Tyra fut rattachée à la province de Mésie.

Olbia. — Olbia, plus éloignée, nous a été décrite à l'époque de Trajan[1]; la ville saignait toujours de ses anciennes blessures; de misérables murs entouraient des maisons aussi misérables, et le quartier habité remplissait une partie minime de l'ancienne enceinte considérable, dont quelques tours isolées se dressaient encore au milieu de la campagne déserte. Dans les temples il n'y avait plus une seule statue de dieu qui ne portât les traces de la violence des barbares. Les habitants n'avaient pas oublié leur origine hellénique, mais ils vivaient et se conduisaient comme les Scythes, qu'ils étaient obligés de combattre sans cesse. Ils prenaient, aussi souvent que des noms grecs, des noms scythes, c'est-à-dire des noms usités dans

1. Dion (*Borysth.*, p. 75 R) nous raconte que, cent cinquante ans environ avant l'époque où il écrivait, c'est-à-dire avant l'année 100 de l'ère chrétienne, probablement lors de l'expédition de Burebista, la ville d'Olbia, toujours en guerre et souvent détruite, subit un dernier et terrible assaut (τὴν τελευταίαν καὶ μεγίστην ἅλωσιν). Εἷλον δε, continue Dion, καὶ ταύτην Γέται καὶ τὰς ἄλλας τὰς ἐν τοῖς ἀριστεροῖς τοῦ Πόντου πόλεις μέχρι Ἀπολλωνίας (Sozopolis ou Sizebolu, la dernière ville grecque considérable située sur la côte occidentale du Pont), ὅθεν δὴ καὶ σφόδρα ταπεινὰ τὰ πράγματα κατέστη τῶν ταύτῃ Ἑλλήνων, τῶν μὲν οὐκέτι συνοικισθεισῶν πόλεων, τῶν δὲ φαύλως καὶ τῶν πλείστων βαρβάρων εἰς αὐτὰς συῤῥυέντων. Dion rencontre ensuite un jeune et noble citoyen, à la physionomie nettement ionienne, qui a battu ou pris un grand nombre de Sarmates, qui ne connaît certes pas Phocylide, mais qui sait Homère par cœur; il porte, comme les Scythes, un manteau, des culottes et un couteau à la ceinture. Tous les habitants de la ville gardent leur barbe et leurs cheveux longs; un seul les a fait couper, et on lui reproche de s'être montré par là servile envers les Romains. Ainsi, un siècle après Ovide, Olbia avait le même aspect que Tomis.

les tribus sarmates parentes des Iraniens[1]; dans la maison même du roi, Sauromates était un nom habituel.

Ces villes durent leur existence beaucoup moins à leur force propre qu'à la bienveillance, ou plutôt à l'égoïsme des indigènes. Les peuplades qui habitaient cette côte n'étaient pas capables de faire elles-mêmes, dans leurs ports, du commerce extérieur et elles ne pouvaient s'en passer; elles achetaient dans les cités grecques du rivage du sel, des vêtements, du vin; aussi les princes un peu civilisés défendirent-ils dans une certaine mesure les étrangers contre les attaques des tribus plus sauvages. Les premiers empereurs romains doivent avoir hésité à prendre sous leur protection ces colonies lointaines; Antonin envoya pourtant à leur secours des troupes romaines, lorsqu'elles furent attaquées de nouveau par les Scythes; les barbares furent forcés de demander la paix et de donner des otages. Depuis le règne de Sévère, Olbia frappa des monnaies à l'effigie des empereurs romains : sous ce prince elle a dû être incorporée à l'empire. Il va de soi qu'on annexa seulement le territoire des villes grecques; jamais il ne fut question de soumettre à la domination romaine les barbares voisins de Tyra et d'Olbia. Nous avons déjà dit (t. IX, p. 305) que ces villes furent attaquées les premières, probablement sous Alexandre († 235) par les Goths envahisseurs.

— **Le Bosphore.** — Les Grecs ne s'étaient établis

1. Très souvent le père porte un nom scythe, le fils un nom grec, ou réciproquement : par exemple, une inscription d'Olbia, contemporaine de Trajan ou postérieure (*Corp. insc. graec.*, 2074) énumère six stratèges : M. Ulpius Pyrrhus, fils d'Arseuachès; Demetrios, fils de Xessagaros; Zoïlos, fils d'Arsakès; Badakès, fils de Radanpson, Epikratès, fils de Koxuros; Ariston, fils de Vargadakès.

qu'en petit nombre sur le continent situé au nord du Pont; mais depuis longtemps la grande presqu'île qui s'avance au sud de cette côte, la Chersonèse Taurique, aujourd'hui la Crimée, était presque tout entière occupée par eux. Séparés l'un de l'autre par la chaîne de montagnes qui traverse le pays des Tauriens, les deux centres de la colonisation grecque dans la péninsule étaient, à la pointe occidentale la cité dorienne libre d'Herakleia ou Chersonesos (Sébastopol), à l'extrémité orientale la principauté de Pantikapeon ou Bosporus (Kertch). Le roi Mithridate, à l'apogée de sa puissance, les avait réunies, et avait fondé un second empire du Nord qui fut, après la chute de sa domination, laissé, comme un dernier reste de l'héritage paternel, à son fils et meurtrier Pharnace. Lorsque celui-ci, pendant la guerre entre César et Pompée, chercha à reconquérir en Asie Mineure l'empire de son père, César le vainquit et le déclara déchu du royaume de Bosphore.

Asandros. — Sur ces entrefaites, le gouverneur laissé par Pharnace dans cette région, Asandros, lui refusait l'obéissance, dans l'espoir d'arriver lui-même à la royauté, grâce au service qu'il rendait à César. Lorsque Pharnace battu revint dans son royaume de Bosphore, il reprit bien sa capitale, mais il finit par succomber et mourut vaillamment dans la dernière bataille, égal à son père au moins comme soldat. Sa succession fut disputée par Asandros, qui tenait de fait le pays, et par Mithridate de Pergame, un habile officier de César, qui avait reçu de son chef l'investiture de la principauté. Les deux rivaux firent tous leurs efforts pour se rattacher à l'ancienne dynastie des rois de la contrée et au grand Mithridate; Asandros épousa la fille de Pharnace, Dynamis, et Mithridate, issu d'une famille bourgeoise de Pergame, se

présenta comme un bâtard du grand Mithridate Eupator, soit pour déterminer le choix des habitants, soit pour le justifier. Comme César lui-même dut s'occuper d'affaires plus importantes, ce furent les armes qui décidèrent entre le césarien légitime et le césarien illégitime. Ce dernier l'emporta : Mithridate périt dans la lutte et Asandros resta seul maître du royaume. Au début il évita, sans doute parce qu'il n'avait pas encore obtenu la confirmation de son suzerain, de prendre le nom de roi ; il se contenta du titre d'Archonte qu'avaient porté les anciens princes de Pantikapaeon ; mais bientôt il reçut, probablement de César même, la confirmation de son pouvoir et le titre de roi[1]. Après sa mort (737/8 de Rome = 17/16 av. J-C.), il laissa la couronne à sa femme Dynamis. L'influence du principe de succession et du nom de Mithridate était encore si considérable, qu'un certain Scribonianus, qui tenta de prendre la place d'Asandros, et, après lui, le roi Polémon de Pont, auquel Auguste avait donné le royaume de Bosphore, épousèrent Dynamis en même temps qu'ils prenaient le pouvoir ; en outre Scribonianus se faisait passer pour un petit-fils de Mithridate, tandis que le roi Polémon, après la mort de Dynamis, se mariait avec une petite-fille d'Antoine et se rattachait ainsi à la maison impériale. Après sa

1. Asandros compta sans doute les années de son archontat à partir du moment où il trahit Pharnace, c'est-à-dire depuis l'été de l'an 707 = 47 ; or il porte déjà le titre de roi dans la quatrième année de son gouvernement ; on doit admettre que cette année est celle qui commença vers l'automne de 709/710 = 45/44 ; la confirmation fut donc accordée par César. Antoine ne peut pas l'avoir donnée puisqu'il ne vint en Asie qu'à la fin de l'année 712 = 42 ; quant à Auguste, il n'y faut pas songer. Le Pseudo-Lucien (*Macrob.*, 15), qui le nomme en cette occasion, confond le père et le fils.

mort prématurée — il mourut dans un combat contre les Aspurgiens, sur la côte d'Asie — ses fils mineurs ne lui succédèrent pas, et son petit-fils, appelé aussi Polémon, auquel l'empereur Gaius rendit en l'an 38, malgré son jeune âge, les deux royaumes de son aïeul, ne conserva pas longtemps la couronne de Bosphore.

Les Eupatorides. — L'empereur Claude mit à sa place un descendant réel ou prétendu de Mithridate Eupator, et il semble que cette dynastie soit depuis lors restée sur le trône[1].

1. Mithridate, que Claude fit roi du Bosphore en l'année 41, prétendait descendre d'Eupator (Dion, X, 8; Tacite, *Ann.*, XII, 18); son frère Kotys lui succéda (Tacite, *loc. cit.*). Leur père s'appelait Aspurgos (*Corp. insc. graec.*, II, p. 95), sans être pour cela un Aspurgien (Strabon, XI, 2, 19, p. 415). Nous ne savons pas s'il y eut plus tard un changement de dynastie: le roi Eupator, contemporain d'Antonin, appartient toujours à la même famille (Lucien, *Alex.*, 57; *Vita Pii*, 9). D'ailleurs ces rois postérieurs du Bosphore, comme les successeurs immédiats de Polémon, dont les noms ne nous sont même pas connus, étaient probablement apparentés aux Polémonides; Polémon de son côté avait épousé une petite-fille d'Eupator. Les noms de rois thraces, comme Kotys et Rhaskuporis, qui sont fréquents dans la dynastie de Bosphore, ont été introduits par le beau-fils de Polémon, le roi thrace Kotys. Le nom de Sauromatès, qui apparaît souvent depuis la fin du premier siècle, provient sans doute d'alliances matrimoniales contractées avec les dynasties sarmates, mais ne prouve nullement que les princes ainsi nommés fussent eux-mêmes sarmates. Zosime (I, 31) reproche aux rois impuissants et sans dignité qui occupèrent le trône après l'extinction de l'ancienne famille royale, d'avoir laissé les Goths, à l'époque de Valérien, faire leurs pirateries sur les vaisseaux du Bosphore; ce reproche est assez fondé et s'adresse surtout à Phareansès, dont les monnaies sont datées des années 254 et 255. Mais ces monnaies mêmes portent l'effigie de l'empereur romain, et plus tard nous trouvons encore les anciens noms de famille (tous les rois d Bosphore sont des Tiberii Julii) et les anciens surnoms comm Sauromatès et Rhaskuporis. Au total, les vieilles traditions e

Etendue du royaume de Bosphore. — Tandis que, dans l'empire romain, les principautés clientes disparaissent partout ailleurs, à la fin de la première dynastie, et que depuis Trajan le principe du gouvernement direct est appliqué dans toute l'étendue des pays romains, on rencontre, jusqu'au IVe siècle, le royaume de Bosphore, sous la suzeraineté de Rome. Ce fut seulement lorsque Constantinople devint le centre de gravité du monde romain, que ce pays fut incorporé à l'empire[1], pour être bientôt abandonné par lui et pour devenir au moins en grande partie la proie des Huns[2].

En réalité le Bosphore fut et resta plutôt une cité qu'un royaume; il ressemble plus aux territoires de Tyra et d'Olbia qu'aux royaumes de Cappadoce et de Numidie. Les Romains n'ont protégé dans ce pays que la ville hellénique de Pantikapaeon; ils ne se sont pas plus occupés là qu'à Tyra et à Olbia d'étendre les frontières et de soumettre l'intérieur du pays. Le domaine du prince de Pantikapaeon comprenait, il est vrai, les

le protectorat romain s'étaient maintenus dans le pays jusqu'à cette époque.

1. La dernière monnaie du Bosphore est datée de l'an 631 (ère des Achéménides), 335 ap. J.-C.; or la même année le neveu de Constantin I, Hannibalianus, était couronné « roi »; il y a certainement un rapport entre ces deux faits, quoique le royaume d'Hannibalianus comprît surtout l'Asie Mineure orientale, et eût pour capitale Césarée de Cappadoce. Lorsque, après la mort de Constantin, ce roi et son royaume disparurent dans une sanglante catastrophe, le Bosphore passa sous l'autorité directe de Constantinople.

2. Le Bosphore appartenait encore aux Romains en l'an 366 (Ammien, XXVI, 10, 6); peu de temps après les Grecs de la côte septentrionale de la mer Noire durent être abandonnés à eux-mêmes jusqu'au moment où Justinien reprit la péninsule (Procope, *Bell. Goth.*, IV, 5). Dans l'intervalle Pantikapaeon avait été détruite par les Huns.

colonies grecques de Theudosia dans la péninsule même, et de Phanagoria (Taman) sur la côte asiatique opposée ; mais Chersonesos ne lui était pas soumise [1], ou ne dépendait de lui que comme Athènes relevait du gouverneur de l'Achaïe. Cette ville avait été déclarée autonome par les Romains ; elle considérait le prince comme son protecteur le plus voisin, mais non comme son maître ; sous l'empire même, en tant que cité libre, elle n'a jamais frappé de monnaies à l'effigie d'un roi ou d'un empereur. Sur le continent, la ville appelée Tanaïs par les Grecs, marché très actif situé à l'embouchure du Don, mais qui n'était pas d'origine grecque, ne dépendait pas non plus du prince vassal de Rome [2]. Parmi les tribus plus ou moins barbares répandues

1. Les monnaies de la ville de Chersonesos portent à l'époque impériale la légende : Χερσονήσου ἐλευθέρας, une fois même βασιλευούσης ; mais jamais on ne voit le nom ni l'effigie d'un roi ou d'un empereur (A. von Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, I, p. 27; IV, p. 273). Ce qui prouve encore l'indépendance de cette ville, c'est qu'elle frappait des monnaies d'or comme les rois de Bosphore. L'ère de la cité semble fixée avec raison à l'année 36 avant J.-C. (*Corp. insc. graec.*, 8621), époque où la liberté lui fut accordée, probablement par Antoine ; la monnaie d'or de la « ville régnante » datée de l'an 109 fut donc frappée en l'an 73 après J.-C.

2. D'après Strabon (XI, 2, 11, p. 495) les chefs de Tanaïs sont distincts et indépendants des princes de Pantikapaeon ; les tribus qui habitent au sud du Don sont sujettes tantôt des uns, tantôt des autres. L'auteur ajoute que plusieurs princes de Pantikapaeon, notamment les derniers, Pharnace, Asandros, Polémon, ont étendu leur puissance jusqu'au Tanaïs; mais cela paraît être l'exception plutôt que la règle. Dans l'inscription citée à la note suivante, les Tanaïtes sont comptés parmi les tribus sujettes; ce fait est confirmé par une série d'inscriptions de Tanaïs pour la période qui s'étend de Marc-Aurèle à Gordien; mais les Ἕλληνες καὶ Ταναεῖται, à côté des ἄρχοντες Ταναειτῶν et des Ἑλληνάρχαι souvent nommés, prouvent qu'à cette époque la ville n'était pas encore hellénisée.

dans la péninsule elle-même ou sur les côtes d'Europe et d'Asie au sud de Tanaïs, les plus voisines seules étaient réellement soumises [1].

Organisation militaire du Bosphore. — Le territoire de Pantikapaeon était trop vaste et surtout trop important sous le rapport des relations commerciales, pour être soumis, comme Olbia et Tyra, à l'autorité de fonctionnaires changeants et d'un gouverneur trop éloigné ; aussi fut-il confié à des princes héréditaires. D'ailleurs on comprit qu'il n'était guère avantageux de transporter directement à l'empire les relations que ce royaume entretenait avec les tribus voisines. Malgré leur origine et leur ère achéménides, les princes de la dynastie du Bosphore se considéraient comme des

1. Dans le seul récit vivant que nous ayons sur l'histoire du Bosphore, Tacite (*Ann.*, XII, 15-21), en nous décrivant la rivalité des deux frères Mithridate et Kotys, nous apprend que les tribus voisines, Dandarides, Siraci, Aorsi, ont des chefs particuliers qui ne dépendent pas régulièrement des princes romains de Pantikapaeon. — Dans leurs titres les anciens princes de Pantikapaeon ont l'habitude de se nommer Archontes du Bosphore, c'est-à-dire de Pantikapaeon et Theudosia, rois des Sindes, de tous les Maïtes et d'autres peuplades non grecques. De même, parmi les inscriptions royales de l'époque romaine, la plus ancienne à ma connaissance donne à Aspurgos, fils d'Asandrochos (Stephani, *Comptes rendus de la Comm. pour* 1886, p. 128) le titre de βασιλεύοντα παντὸς Βοοσπόρου, Θεοδοσίης καὶ Σίνδων καὶ Μαϊτῶν καὶ Τορετῶν Ψησῶν τε καὶ Ταναειτῶν, ὑποτάσαντα Σκύθας καὶ Ταύρους. On ne peut tirer de la simplification du titre aucune conclusion formelle sur l'étendue du territoire. — Dans les inscriptions de l'époque postérieure, on trouve une fois, sous Trajan, le titre, qui n'est qu'une flatterie, de βασιλεὺς βασιλέων μέγας τοῦ παντὸς Βοοσπόρου (*Corp. insc. graec.*, 2123). Depuis Asandros on ne trouve guère plus sur les monnaies d'autre titre que βασιλεύς, tandis que Pharnace s'appelait βασιλεὺς βασιλέων μέγας. Ce changement fut introduit sans doute sous l'influence de la suzeraineté romaine qui ne pouvait admettre qu'un prince vassal commandât à d'autres princes.

princes grecs; selon l'habitude hellénique, ils rattachaient leur famille à Héraclès et aux Eumolpides. Ces Grecs du royaume de Pantikapaeon et de la république de Chersonesos acceptaient la domination romaine comme un fait tout naturel; ils n'ont jamais songé à se révolter contre l'empire qui les protégeait; une seule fois, sous Claude, les troupes romaines durent marcher contre un prince du Bosphore insoumis[1]. Mais, même dans le bouleversement terrible du milieu du IIIe siècle, ce pays, quoique durement éprouvé, ne fit jamais défection à l'empire qui se disloquait[2]; c'est

1. C'était le roi Mithridate établi par Claude en l'an 41, qui fut détrôné quelques années plus tard et remplacé par son frère Kotys; il vécut depuis lors à Rome, et mourut au milieu des troubles de l'année des quatre empereurs (Plutarque, *Galba*, 13, 15). Mais les circonstances de l'événement ne sont clairement exposées ni dans Tacite (*Ann.*, XII, 25; cf. Pline, *Hist. Nat.*, VI, 5, 17), ni dans le récit de Pierre le Patrice (fr. 3, où sont confondus les deux Mithridate du Bosphore et d'Ibérie). Nous ne tenons naturellement aucun compte des fables de la Chersonèse racontées plus tard par Constantin Porphyrogenète (*De adm. imp.*, c. 53). Le mauvais roi du Bosphore Sauromatès, Κρισκωνόρου (et non Ῥησκοπόρου) υἱός, qui combattit avec les Sarmates contre les empereurs Dioclétien et Constance et contre la ville de Cherson restée fidèle à l'empire, est certainement issu d'une confusion entre le nom des rois du Bosphore et celui d'une peuplade; la victoire du petit Chersonésien Pharnacos sur le puissant roi du Bosphore, Sauromatès, n'est pas plus historique que les variations sur l'histoire de Goliath et de David. Il nous suffit de connaître les noms des rois; par exemple, outre les princes déjà cités, celui d'Asandros qui monta sur le trône après que la dynastie des Sauromatès eut disparu. Les privilèges et le caractère particulier des villes, que l'on a cherché à expliquer en inventant toutes ces belles histoires, méritent d'ailleurs notre attention.

2. Toutes les monnaies d'or vraies ou fausses du Bosphore portent l'effigie d'un empereur romain, et toujours du prince reconnu par le Sénat. En 263 et en 265, années où après la

que les villes de commerce assez prospères, qui, entourées par le flot des peuplades barbares, avaient certainement besoin d'une protection militaire, étaient attachées à Rome comme les avant-postes au corps d'armée principal.

Leur garnison était recrutée surtout dans le pays lui-même, et le premier devoir du roi de Bosphore était certainement de lever et de commander ces troupes. Les monnaies frappées pour célébrer l'investiture d'un de ces princes portent bien le siège curule et les autres présents honorifiques accordés en pareille occasion, mais à côté l'on voit aussi un bouclier, un casque, une hache de combat et un cheval de bataille; ce n'était donc pas d'une dignité purement civile que ce prince était revêtu. Le premier souverain qu'Auguste établit sur le trône du Bosphore lutta continuellement contre les barbares, et ses successeurs, par exemple le roi Sauromatès, fils de Rhoemetalkès, combattit, au début du règne de Sévère, les Siraci et les Scythes; ce n'est peut-être pas sans raison qu'il caractérise ses monnaies par la reproduction des travaux de Héraclès. Il ne fut pas moins actif sur mer; il eut à détruire la piraterie (t. IX, p. 309), qui n'avait jamais cessé dans le Pont-Euxin; c'est aussi à ce Sauromatès qu'on rapporte l'honneur d'avoir rétabli l'ordre chez les Tauriens et d'avoir fait la chasse aux pillards de la mer. Il y avait néanmoins dans la péninsule des troupes romaines, peut-être un détachement de la flotte du

prise de Valérien, Gallien était reconnu officiellement comme seul maître de tout l'empire, les monnaies du Bosphore portent néanmoins deux effigies: c'était peut-être par igno-‑ance ou parce que le Bosphore avait fait un autre choix ‑armi les nombreux prétendants à l'empire. A cette époque ‑s noms ne sont plus placés à côté des images et les effigies ‑nt assez difficiles à distinguer.

Pont et un autre de Mésie. Malgré le petit nombre de ces soldats, leur présence montrait aux barbares que le légionnaire romain se tenait derrière les Grecs du pays.

L'empire les protégeait encore d'une autre façon : à la basse époque tout au moins, les princes du Bosphore recevaient régulièrement des sommes d'argent prélevées sur la caisse impériale; ils en avaient besoin; car, dans cette contrée qui n'était pas directement soumise à l'empire, on prit, plus tôt que partout ailleurs, l'habitude de payer un tribut annuel pour repousser les invasions des barbares[1].

Situation des princes vassaux. — Ces rois eux-mêmes se ressentirent de la centralisation du gouvernement impérial : en face du César romain, ils n'avaient guère plus de pouvoir que le bourgmestre d'Athènes. Plusieurs faits le prouvent. Il faut aussi remarquer que le roi Asandros et la reine Dynamis frappaient des monnaies d'or à leur nom et à leur effigie, tandis que le roi Polémon et ses successeurs immédiats, tout en conservant le droit de battre monnaie d'or, parce que depuis longtemps leurs sujets et les barbares voisins ne connaissaient pas d'autre monnaie d'or courante, durent inscrire sur leurs pièces le nom et l'image de l'empereur régnant. De même, après Polémon, le roi du pays fut grand-prêtre à vie de l'empereur et de la famille impériale. Pour le reste, l'administration et la cour restèrent ce qu'elles étaient depuis Mithridrate, qui les avait organisées sur le modèle de la royauté perse: mais le secrétaire intime (ἀρχιγραμματεύς) et le grand

1. Nous pouvons là-dessus nous en rapporter à ce que dit le Scythe Toxaris dans le dialogue qui figure parmi ceux de Lucien (c. 44). Pour le reste il raconte non seulement μύθοις ὅμοια, mais un vrai mythe; les rois Leukanor et Eubiotos ne sont naturellement pas signalés par les monnaies.

chambellan (ἀρχικοιτωνείτης) de la cour de Pantikapaeon ressemblaient aux principaux fonctionnaires de la cour du Grand-Roi, comme l'ennemi des Romains Mithridate Eupator ressemblait à son successeur Tiberius Julius Eupator, qui vint à Rome justifier devant l'empereur Antonin ses droits à la couronne du Bosphore.

Le commerce et les affaires dans le Bosphore. — Cette Grèce du Nord resta importante pour l'empire sous le rapport des relations commerciales. Quoiqu'elles ne fussent pas aussi étendues à cette époque que dans les périodes précédentes[1], le négoce n'en continua pas moins d'être très actif. Au temps d'Auguste les tribus de la steppe apportaient à Tanaïs des pelleteries et des esclaves[2], les marchands du monde civilisé des vêtements, du vin et d'autres articles de luxe; plus encore que Tanaïs, Phanagoria était l'entrepôt pour l'exportation des produits indigènes, Pantikapaeon celui des importations grecques. Les troubles qui agitèrent le Bosphore sous le règne de Claude portèrent un coup sensible au commerce de Byzance. Nous avons dit plus haut (t. IX, p. 312) que les Goths commencèrent leurs pirateries au IIIe siècle en forçant les armateurs du Bosphore à leur venir en aide malgré eux. Grâce aux relations que les habitants du pays étaient obligés d'entretenir avec les barbares voisins, les Chersonésiens purent se maintenir après le départ des garnisons romaines, et plus tard, lorsque sous Justinien la puissance impériale se fit de nouveau sentir dans ces contrées, rentrer comme Grecs dans l'empire grec.

1. En ce qui concerne l'exportation des céréales, les renseignements donnés par Plautius (p. 198) sont dignes de foi.

2. Une localité du pays des Siraci (près de la mer d'Azov), assiégée par les troupes romaines, offrait de livrer dix mille esclaves (Tacite, *Ann.*, XII, 17); on peut en conclure qu'il se faisait dans cette région une traite importante.

CHAPITRE VIII

L'ASIE MINEURE

La grande péninsule que baignent les trois mers Egée, Noire, Méditerranée et qui est rattachée à l'est au continent asiatique proprement dit, fera, en tant que province frontière de l'empire, le sujet du prochain chapitre, qui traitera du bassin de l'Euphrate et des relations de Rome avec les Parthes. Ici nous exposerons l'histoire pacifique des pays de l'ouest sous le gouvernement impérial.

Les indigènes et les colons. — La population primitive, ou du moins celle qui a précédé les Grecs dans ces vastes régions, est en beaucoup d'endroits restée très importante jusqu'au temps de l'empire. La plus grande partie de la Bithynie était certainement occupée par le peuple thrace dont nous avons déjà parlé ; en Phrygie, en Lydie, en Cilicie, en Cappadoce apparaissent des traces nombreuses d'anciens dialectes difficiles à comprendre, qui se sont conservés pour la plupart jusqu'à l'époque romaine; on rencontre partout des noms de divinités, d'hommes, de lieux, qui appartiennent à des langues étrangères. Mais aussi loin que notre regard puisse atteindre, et à la vérité il ne pénètre pas bien profondément dans l'histoire de ce pays, ces divers éléments nous apparaissent dans un état d'affaiblissement et de décadence, et essentiellement comme la négation de la civilisation, ou, ce qui nous semble être la même chose, de l'hellénisme. Nous re-

viendrons sur les divers groupes de cette catégorie à leur place particulière. Dans le développement historique de l'Asie Mineure sous l'empire, deux peuples seulement jouèrent un rôle actif; c'étaient deux races immigrées, au début des temps historiques, les Hellènes, et, pendant les troubles de l'époque des Diadoques, les Celtes.

Civilisation hellénique et hellénistique. — Nous avons déjà raconté l'histoire des Hellènes d'Asie Mineure, en tant qu'elle fait partie de l'histoire romaine. A l'époque lointaine où les côtes de la mer Méditerranée avaient été pour la première fois visitées et occupées, et où le monde avait été partagé entre les races aventureuses aux dépens des peuples timides, le flot de l'émigration hellénique s'était répandu sur tous les rivages de la mer Méditerranée; mais nulle part, pas même en Italie et en Sicile, il ne fut aussi abondant que dans les nombreuses îles de la mer Egée et sur la côte voisine d'Asie Mineure, si agréable et si riche en ports. Les Grecs de l'Asie Mineure ont ensuite pris part plus activement que tous les autres à la conquête du monde: Milet colonisa les côtes de la mer Noire; Phocée et Cnide les rivages de la Méditerranée occidentale. En Asie, la civilisation hellénique atteignit les habitants de l'intérieur, Mysiens, Lydiens, Cariens, Lyciens, et son influence s'exerça même sur le puissant royaume des Perses. Mais les Hellènes ne possédaient que la côte; tout au plus occupaient-ils le bassin inférieur des plus grands fleuves et les îles. Ils ne purent pas faire de conquêtes sur le continent et acquérir de grands territoires en face des puissants rois du pays; d'ailleurs le plateau élevé et peu propre à la culture, qui constitue le centre de l'Asie Mineure, n'invitait pas, comme le rivage, les colons à s'y fixer et les communications avec l'intérieur étaient assez

difficiles. C'est à cause de cette situation même que les Hellènes d'Asie réussirent moins encore que les Grecs d'Europe à acquérir l'unité intérieure et une véritable puissance; ils apprirent bientôt à se soumettre aux souverains du continent. Athènes leur fit sentir pour la première fois qu'ils appartenaient à la nation hellénique; mais ils ne furent ses alliés qu'après la victoire, et ils l'abandonnèrent à l'heure du danger. Ce qu'Athènes avait voulu et n'avait pas pu donner à ces Grecs qu'elle protégeait, Alexandre le leur accorda pleinement: quoique vainqueur de la Hellade, en Asie Mineure il apparut comme un libérateur. En effet, la victoire d'Alexandre non seulement assura l'existence de l'hellénisme en Asie, mais encore elle lui ouvrit une longue carrière presque illimitée; la colonisation du continent, qui marque, après celle du littoral, la seconde étape de la conquête du monde par les Grecs, fut très active dans l'Asie Mineure. Cependant aucune des anciennes villes grecques de la côte ne fut le centre de la nouvelle organisation politique[1]. Une autre époque réclamait, comme il arrive toujours, une autre constitution et surtout des villes neuves, qui fussent à la fois les résidences des rois grecs et les capitales de populations qui jusque-là n'étaient pas grecques et que l'on introduisait dans le monde hellénique. Le grand développement politique se produisit autour de villes fondées par les rois dont elles portaient le nom, Thessalonique, Antioche, Alexandrie.

C'est contre les maîtres de ces cités que les Romains eurent à lutter. Ils acquirent l'Asie Mineure à peu près

1. Il en aurait peut-être été autrement si l'état de Lysimaque avait subsisté. Alexandrie de Troade et Lysimachie fondées par lui, Ephèse (Arsinoé) agrandie par l'immigration des habitants de Colophon et de Lébédos, se trouvaient dans la direction voulue.

comme on reçoit un immeuble en héritage d'un parent ou d'un ami, par disposition testamentaire; et quoique par moments la domination romaine ait pesé lourdement sur les provinces ainsi conquises, dans ce pays on n'en sentit pas le poids. Il est vrai que l'Achéménide Mithridate opposa aux Romains une résistance nationale en Asie Mineure, et que les Hellènes se jetèrent dans ses bras pour se délivrer de la souveraineté de Rome; mais ils n'ont jamais tenté d'eux-mêmes pareille entreprise. Aussi avons-nous peu de choses à dire de cette grande, riche et importante province au point de vue purement politique, d'autant plus que les observations du chapitre précédent relatives aux rapports nationaux des Hellènes avec les Romains s'appliquent également aux Grecs d'Asie Mineure.

Les provinces de l'Asie Mineure. — L'administration romaine ne fut jamais systématiquement organisée dans l'Asie Mineure; les différentes provinces, à mesure qu'elles entraient dans l'empire, devenaient des districts administratifs romains, sans que leurs frontières subissent de modification essentielle. Les Etats qu'Attale III, roi de Pergame, avait légués aux Romains formèrent la province d'Asie; le royaume de Nicomède, que Rome avait de même acquis par héritage, fut plus tard la province de Bithynie; les pays enlevés à Mithridate Eupator constituèrent la province du Pont qui fut réunie avec celle de Bithynie. La Crète fut occupée par les Romains à l'occasion de la grande guerre des Pirates; Cyrène, que nous pouvons citer aussi, leur fut donnée par son chef mourant. C'est en vertu des mêmes droits que la République s'empara de l'île de Chypre: là s'ajoutait la nécessité de réprimer la piraterie. Cette nécessité provoqua aussi la fondation du gouvernement de Cilicie. La région fut complètement rattachée à Rome par Pompée en même temps

que la Syrie, et pendant le premier siècle ces deux pays furent soumis à une administration commune.

Toutes ces conquêtes avaient été faites par la République. Sous l'empire elles furent accrues de plusieurs territoires, qui jusque-là n'étaient pas sujets immédiats de Rome: en l'an 729 = 25 av. J.-C., du royaume de Galatie, auquel on avait réuni une partie de la Phrygie, la Lycaonie, la Pisidie, la Pamphylie; en l'an 747 = 7 av. J.-C., les pays soumis au roi Dejotarus, fils de Kastor, qui comprenaient Gangra en Paphlagonie, probablement aussi Amaseia et d'autres villes voisines; en l'an 17 ap. J.-C., du royaume de Cappadoce; en l'an 43, du territoire de la Confédération des villes lyciennes; en l'an 63, du nord-est de l'Asie Mineure, depuis la vallée de l'Iris jusqu'à la frontière de l'Arménie. La petite Arménie et quelques principautés moins importantes de Cilicie furent soumises sans doute par Vespasien. Ainsi s'étendit dans toute l'Asie Mineure la domination immédiate de Rome. En fait de principautés vassales, il ne resta que le Bosphore Taurien, dont nous avons déjà parlé, et la grande Arménie dont nous traiterons dans le chapitre suivant.

Gouvernement sénatorial et gouvernement impérial. — Lorsque, à l'origine de l'empire, l'administration des provinces fut partagée entre l'empereur et le sénat, tous les pays de l'Asie Mineure qui dépendaient directement de l'empire furent soumis à l'administration sénatoriale; l'île de Chypre, qui avait été d'abord réservée à l'empereur, fut rendue quelques années plus tard au sénat. Ainsi furent établis les quatre gouvernements sénatoriaux d'Asie, de Bithynie et de Pont, de Chypre, de Crète et de Cyrène. Seule au début, la Cilicie, considérée comme partie de la province syrienne, fut administrée par l'empereur. Quant aux régions qui ne tombèrent que plus tard sous

la domination immédiate de Rome, elles reçurent, là comme dans tout l'empire, des légats impériaux. C'est ainsi que sous Auguste la province de Galatie fut formée de la partie continentale du royaume galate ; le littoral ou Pamphylie fut soumis à un autre gouverneur, qui fut chargé sous Claude d'administrer en outre la Lycie. Sous Tibère, la Cappadoce devint une province impériale. La Cilicie, lorsqu'elle reçut un gouverneur particulier, resta naturellement territoire impérial. Hadrien échangea l'importante province de Bithynie et de Pont contre le pays insignifiant de Lycie et de Pamphylie: à part ce fait, l'organisation du pays resta la même jusqu'à la fin du troisième siècle, où elle fut réduite à quelques lambeaux de terre.

Dans les premiers temps de l'empire, la frontière de l'Asie Mineure était formée surtout par les principautés vassales ; après leur annexion, la Cappadoce fut la seule de toutes ces divisions administratives, Cyrène exceptée, qui atteignit la frontière. On l'avait agrandie à cette époque de toute la région située sur la frontière du nord-est jusqu'à Trapézonte[1]; et encore ce

1. Les frontières des Etats vassaux et même des provinces n'ont varié nulle part plus que dans le nord-est de l'Asie Mineure. En l'an 63 les pays du roi Polémon, où se trouvaient Zéla, Néocésarée, Trapézonte, furent directement soumis au gouvernement impérial; nous ne savons pas exactement à quelle date la petite Arménie y fut assujettie; mais c'est probablement au commencement du règne de Vespasien. Le dernier roi vassal de la petite Arménie, dont il soit fait mention, est Aristobule, fils d'Hérode (Tacite, *Ann.*, XII, 7; XIV, 26; Josèphe, *Ant. Jud.*, XX, 8, 4), qui possédait encore sa couronne en l'an 60; en 75 le pays était romain (*Corp. insc. lat.*, III, 306) et probablement l'une des légions qui occupèrent la Cappadoce depuis Vespasien fut mise en garnison dès le début dans Satala, ville de la petite Arménie. Vespasien avait réuni en un grand gouvernement les pays nommés plus haut avec

gouvernement n'était-il pas voisin d'étrangers proprement dits: vers le nord il touchait aux peuplades dépendantes du Phase, plus loin au royaume vassal d'Arménie, rattaché en droit et dans une certaine mesure en fait à l'empire.

Pour donner une idée de la situation et du développement de l'Asie Mineure dans les trois premiers siècles de notre ère, autant que cela nous est possible en l'absence de toute tradition historique relative au pays, il faudra tenir compte du caractère conservateur du gouvernement romain dans les provinces et nous rattacher aux anciennes divisions de la contrée et à l'histoire intérieure de ces différentes régions.

L'Asie. — La province d'Asie était l'ancien royaume des Attalides; elle comprenait l'Asie antérieure jusqu'à la Bithynie au nord, jusqu'à la Lycie au sud; le pays de l'est, la grande Phrygie, qui en avait été d'abord séparée, lui avait déjà été réunie sous la République, et depuis cette époque la province s'étendait jusqu'au royaume des Galates et jusqu'aux montagnes de la Pisidie. Rhodes et les autres îles moins importantes de la mer Egée dépendaient aussi de ce district.

Les villes de la côte. — Les premiers établis-

la Galatie et la Cappadoce. A la fin du règne de Domitien la Galatie et la Cappadoce furent séparées l'une de l'autre et les provinces du nord-est rattachées à la Galatie. Sous Trajan ce vaste district fut de nouveau confié à une seule main; plus tard (*Eph. ep.*, V, 1345) il fut encore divisé, et la côte du nord-est annexée à la Cappadoce. Ce qu'il y eut de permanent au milieu de tous ces changements, c'est que Trapezonte et par conséquent la petite Arménie restèrent toujours sous l'autorité du gouverneur de Cappadoce. Ainsi, sauf une courte interruption sous Domitien, le légat de Galatie ne s'occupa jamais de la défense des frontières: cette charge, comme d'ailleurs la situation le comporte, incomba au gouverneur de la Cappadoce et aux légions qui occupaient le pays.

sements grecs s'étaient élevés non seulement dans les îles et sur la côte proprement dite, mais dans les vallées inférieures des plus grands fleuves; Magnésie du Sipyle dans la vallée de l'Hermos, l'autre Magnésie et Tralles dans la vallée du Méandre, avaient été fondées par des Grecs avant Alexandre ou bien étaient devenues des villes grecques. Les Cariens, les Lydiens, les Mysiens furent de bonne heure au moins à moitié Hellènes. La domination grecque s'établit sans difficulté dans la région côtière; Smyrne, qui plusieurs siècles auparavant avait été détruite par les barbares de l'intérieur du pays, se releva alors de ses ruines pour redevenir une des cités les plus brillantes de l'Asie Mineure. La reconstruction d'Ilion, près du tombeau d'Hector, fut plutôt une œuvre de piété que de politique; néanmoins la situation d'Alexandrie sur la côte de la Troade garda longtemps une grande importance. Pergame dans la vallée du Kaïkos fut la résidence florissante des Attalides.

L'intérieur du pays.— Tous les princes helléniques, Lysimaque, les Séleucides, les Attalides, suivant les intentions d'Alexandre, luttèrent de zèle pour helléniser la partie continentale de cette province. La tradition historique nous renseigne moins encore sur les diverses fondations de villes que sur les guerres de cette époque; nous ne pouvons raisonner que sur des noms et des surnoms de cités, mais ces indices nous suffisent pour reconnaître dans ses traits généraux l'activité qui dura pendant des siècles, et qui fut néanmoins homogène et consciente du but qu'elle visait. Plusieurs localités de l'intérieur, Stratonikeia en Carie, Peltae, Blaundos, Dokimeion, Kadoi, en Phrygie, les Myso-Macédoniens du district d'Ephèse, Thyateira, Hyrkania, Nakrasa dans le bassin de l'Hermos, les Askylakes des environs d'Adramytion sont désignés dans les

sources ou dans d'autres témoignages dignes de foi comme des cités macédoniennes; mais les mentions qu'on en trouve sont tellement accidentelles et ces villes sont pour la plupart si peu importantes que la même désignation s'est étendue sûrement à beaucoup d'autres localités du même pays. Nous pouvons en conclure que les régions citées plus haut furent colonisées par des soldats envoyés en même temps pour protéger l'Asie antérieure contre les Galates et les Pisidiens. En outre, les monnaies de Synnada, cité phrygienne importante, portent, à côté du nom de la ville, celui des Ioniens, des Doriens, et même celui du Jupiter commun aux peuples (Ζεὺς πάνδημος); sans doute un des successeurs d'Alexandre aura engagé des Grecs, sans distinction de patrie, à s'établir dans cette ville. Ce n'est certainement pas là un cas isolé.

Ce n'est pas le lieu de citer ici les nombreuses villes, situées surtout dans l'intérieur du pays, dont les noms nous rappellent les maisons royales des Séleucides ou des Attalides, ou sont grecs d'ailleurs. Parmi les villes fondées ou réorganisées par les Séleucides, il s'en trouve plusieurs qui ont été plus tard très florissantes et très civilisées, par exemple dans la Phrygie méridionale Laodicée et surtout Apamée, l'ancienne Kelaenae, sur la grande route militaire qui conduit de la côte occidentale de l'Asie Mineure au moyen Euphrate : cette cité avait été sous les Perses l'entrepôt du commerce de cette région; au temps d'Auguste, elle était, après Ephèse, la ville la plus importante de la province d'Asie. Quoique la présence d'un nom grec ne soit pas l'indice certain d'une colonisation grecque, nous devons cependant considérer une grande partie de ces villages comme des localités d'origine grecque. En outre, les anciennes villes non grecques d'origine, que les successeurs d'Alexandre trouvèrent

dans leurs royaumes, entrèrent bientôt elles-mêmes dans la civilisation hellénique, Sardes, par exemple, l'ancienne résidence du satrape perse, qui fut organisée par Alexandre comme une cité grecque.

Cette évolution des cités était accomplie, lorsque la domination romaine s'établit sur l'Asie antérieure; les Romains ne l'ont pas beaucoup favorisée. Si, dans la partie orientale de la province, un grand nombre de villes comptaient leurs années à partir de l'an 670 de Rome = 84 av. J.-C., c'est que, à cette époque, Sylla, après avoir terminé la guerre de Mithridate, avait directement soumis la contrée à l'administration romaine. Ces villes n'obtinrent que plus tard le droit de cité. Auguste peupla avec les vétérans de son armée la ville de Parium sur l'Hellespont, et Alexandrie de Troade, dont nous avons déjà parlé; il leur donna à toutes deux les privilèges des municipalités romaines; Alexandrie fut désormais, comme Corinthe en Grèce et Béryte en Syrie, une île italique au milieu de l'Asie grecque. Mais ce n'était là que de la colonisation militaire; il est peu question, sous les empereurs, de véritables fondations de villes dans la province romaine d'Asie. Parmi les cités peu nombreuses qui portent des noms d'empereurs, les plus anciennes sont peut-être Sébastè et Tibérioupolis, toutes deux en Phrygie, et Hadrianoi, sur la frontière de Bithynie. Là, dans la région montagneuse située entre l'Ida et l'Olympe, vivaient, à l'époque des triumvirs, Cléon et, sous Hadrien, un certain Tilliboros, moitié chefs de bandits, moitié princes, dont le premier même a joué quelque rôle dans la politique. Hadrien fit une bonne action en établissant une municipalité avec une organisation régulière, au milieu de cet asile de brigands. Dans cette province où les cités étaient plus nombreuses que dans toute autre région de l'empire, — il y en avait cinq

cents, — il n'était plus besoin d'en fonder beaucoup; tout au plus fallait-il les séparer, c'est-à-dire dissoudre les antiques confédérations de ces villages qui se groupaient en cités et les rendre indépendants les uns des autres. Nous pouvons citer un fait de cette nature qui se passa en Phrygie sous Constantin I.

Mais la civilisation hellénique proprement dite n'avait pas encore pénétré dans les régions d'accès difficile, lorsque la domination romaine commença dans le pays; en Phrygie surtout on parlait encore l'idiome local, de même famille peut-être que la langue arménienne. L'absence de monnaies et d'inscriptions grecques ne permet pas de conclure avec certitude à l'absence de toute civilisation hellénique[1], mais, en fait, les monnaies phrygiennes datent presque toutes de l'époque impériale et la plupart des inscriptions de Phrygie sont des derniers temps de l'empire; en outre, dans les parties isolées et peu accessibles à la civilisation, les coutumes helléniques, si répandues ailleurs, ne pénétrèrent pour la première fois que sous l'empire. L'établissement immédiat de l'administration impériale fut peu favorisé par ce développement silencieux, et nous ne pouvons guère en retrouver les traces. Il est vrai que l'Asie était une province sénatoriale, et nous ne devons pas oublier que le gouvernement sénatorial manquait entièrement d'initiative.

1. La numismatique et l'épigraphie des villes ont subi des conditions si diverses qu'on ne peut pas conclure de l'absence ou de l'abondance des documents de l'une et de l'autre sorte à l'absence ou à l'intensité d'une civilisation ayant un caractère particulier. Pour l'Asie Mineure surtout il faut considérer que cette province était la terre classique de la vanité municipale; et les monuments que nous possédons, même les monnaies, doivent pour la plupart leur existence à ce que le gouvernement des empereurs romains laissa libre cours à cette vanité.

Rivalités des villes. — La Syrie et plus encore l'Egypte s'absorbent tout entières dans leurs métropoles. Dans la province d'Asie et dans l'Asie Mineure en général, aucune ville ne peut être comparée à Antioche et à Alexandrie; mais c'est le grand nombre des villes moyennes qui fait la prospérité du pays. Les cités furent divisées en trois classes qui se distinguent par leur droit de suffrage à l'assemblée provinciale, par leur participation aux charges de toute la province, par le nombre même des médecins et des professeurs municipaux[1]; c'est là une organisation particulière à cette contrée. Les rivalités des villes y étaient très violentes, souvent puériles et quelquefois haineuses. C'est ainsi que la lutte de Sévère et de Niger en Bithynie fut à proprement parler une guerre entre les deux capitales rivales Nicomédie et Nicée. Il y a là une caractéristique des cités helléniques, et surtout de celles d'Asie Mineure. Nous parlerons plus loin de l'émulation avec laquelle on construisait les temples des empereurs; de même la question de rang aux fêtes communes de l'Asie Mineure était pour les délégations des villes une question vitale. Magnésie du Méandre s'appelle sur ses monnaies la septième ville de l'Asie; la première place était si convoitée que le gouvernement résolut de l'accorder à plusieurs

1. « Cette ordonnance », dit le juriste Modestinus, qui la signale (*Dig.*, XXVII, 1, 6, 3), « intéresse toutes les provinces, quoiqu'elle ait été faite seulement pour les Asiatiques ». En fait elle ne peut être appliquée que dans les pays où les villes sont réparties en classes; le jurisconsulte nous apprend en outre de quelle façon on l'accommodait aux provinces organisées autrement. Ce que le biographe d'Antonin (c. 11) nous dit des distinctions et des appointements accordés par cet empereur aux professeurs de rhétorique, n'a aucun rapport avec cette ordonnance.

villes à la fois. Le titre de métropole était disputé avec autant d'acharnement. La véritable métropole de la province était Pergame, résidence des Attalides et siège de l'assemblée provinciale; mais Ephèse, la capitale réelle, où le gouverneur était obligé d'inaugurer ses fonctions, et qui se glorifie sur ses monnaies « de ce droit de débarquement », Smyrne, toujours en lutte avec sa voisine Ephèse, et qui, malgré la préséance légitime des Ephésiens, s'appelle sur ses monnaies « la première ville pour la grandeur et la beauté », l'antique Sardes, Cyzique et d'autres encore aspiraient au même titre honorifique. Les doléances que les habitants de l'Asie Mineure envoyaient régulièrement à ce sujet à l'empereur et au sénat; ces « niaiseries grecques », comme on avait coutume de dire à Rome, agaçaient les principaux Romains et provoquaient des railleries continuelles[1].

La Bithynie. — La Bithynie n'atteignit jamais à la haute prospérité de l'empire des Attalides. Les anciens Grecs n'avaient réellement colonisé que la côte. A l'époque hellénistique, les conquérants macédoniens

1. Dans ses discours aux habitants de Nicomédie et de Tarse, Dion de Pruse montre très bien qu'un homme de goût ne voudrait pas pour lui-même d'aussi vaines distinctions, et qu'il est impossible de comprendre pourquoi des villes recherchent un titre avec autant d'ardeur; que les cités qui se font décerner de telles distinctions prouvent par là combien elles sont petites, et que le plus mauvais gouverneur trouve toujours une excuse dans cette rivalité des villes, puisque Nicée et Nicomédie ne s'entendent jamais: « Les Romains vous traitent comme des enfants auxquels on donne un petit jouet; en échange d'un nom, vous êtes accablés d'avanies; Rome appelle votre ville la première, mais se conduit avec elle comme avec la dernière des cités. Vous êtes devenus la risée des Romains qui parlent sans cesse des niaiseries grecques. (ἑλληνικὰ ἁμαρτήματα). »

d'abord, puis la dynastie indigène qui les suivit complètement dans cette voie, après avoir donné aux villes une organisation qui fut presque partout purement nominale, ouvrirent aussi l'intérieur du pays, surtout par les deux fondations si heureuses de Nicée (Isnik) et de Pruse près de l'Olympe (Brousse). Nous avons déjà fait remarquer que les premiers habitants de Nicée furent d'origine macédonienne et hellénique. Mais le royaume de Nicomède profita beaucoup moins de la civilisation grecque que l'Etat des princes de Pergame : dans l'intérieur du pays, toute la région orientale n'a été que peu colonisée avant Auguste. Il en fut autrement sous l'empire. A l'époque d'Auguste, un heureux chef de bandits, redevenu honnête, releva sur la frontière de Galatie l'ancienne ville, complètement détruite, de Gordiou-Komè et lui donna le nom de Juliopolis; dans la même contrée les villes de Bithynion (Claudiopolis) et de Krateia (Flaviopolis) obtinrent, probablement dans le cours du premier siècle, le droit de cité grecque. En général, l'hellénisme a pris sous l'empire un grand essor en Bithynie, et il a été favorisé par la nationalité thrace des indigènes. Parmi les nombreuses inscriptions qui ont été relevées dans cette province, quatre seulement sont antérieures à l'occupation romaine. Ce n'est pas le seul fait qui nous révèle que l'ambition des cités ne s'était pas éveillée avant l'empire. Dans la littérature de la période impériale un certain nombre des meilleurs écrivains, de ceux qui ont été le moins victimes de la rhétorique en faveur, appartiennent à la Bithynie: ce sont le philosophe Dion de Pruse, les historiens Memnon d'Héraclée, Arrien de Nicomédie, Cassius Dion de Nicée.

Le Pont. — La moitié orientale du rivage méridional de la mer Noire, la province romaine de Pont, avait été formée avec cette partie de l'empire de

Mithridate, que Pompée, aussitôt après sa victoire, avait directement soumise à la domination romaine. Les nombreuses principautés qu'il avait épargnées à la même époque, dans l'intérieur de la Paphlagonie et à l'est de ce pays jusqu'à la frontière de l'Arménie, furent, plus ou moins longtemps après, réunies soit à la même province, soit à la Galatie ou à la Cappadoce. L'antique empire de Mithridate avait subi beaucoup moins que l'Asie occidentale l'influence de l'ancien ou du nouvel hellénisme. Lorsque les Romains établirent sur ce territoire leur domination directe ou indirecte, il ne s'y trouvait pas à proprement parler de villes organisées sur le modèle des cités grecques : Amaseia, l'ancienne résidence des Achéménides de Pont, qui était toujours leur tombeau, n'était pas une ville hellénique ; les deux anciens ports grecs, Amisos et Sinope, qui avait jadis dominé sur toute la mer Noire, étaient devenus des résidences royales, et les cités peu nombreuses, fondées par Mithridate, comme Eupatoria, ne peuvent guère être considérées comme villes grecques. Mais dans ce pays, ainsi que nous l'avons montré dans un volume précédent, la conquête romaine introduisit la civilisation hellénique : Pompée organisa la province, en donnant le rang de cité aux onze villages les plus importants et en leur partageant le pays. Ces villes artificielles, avec leurs immenses territoires, — celui de Sinope avait sur la côte un développement de seize milles allemands [119 kilom.] et était séparé par l'Halys du territoire d'Amisos, — ressemblaient plus aux tribus celtiques qu'aux villes helléniques et italiennes proprement dites. Il n'en est pas moins vrai qu'à cette époque Sinope et Amisos retrouvèrent leur ancienne prospérité et que, dans l'intérieur du pays, d'autres villes furent relevées, comme Pompéioupolis, Nikopolis et Mégalopolis, la future Sébasteia. Le dic-

tateur César accorda le droit de colonie romaine à Sinope et lui envoya sans doute des colons italiens. Trapézonte, ancienne colonie de Sinope, joua un rôle plus important dans l'administration romaine; cette ville, qui fut réunie en l'année 63 à la province de Cappadoce (p. 95, note), était à la fois la station de la flotte romaine du Pont et dans une certaine mesure la base d'opérations des troupes de la province, les seules qu'il y eût dans toute l'Asie Mineure.

La Cappadoce. — Le centre de la Cappadoce était soumis à la puissance romaine, depuis que la Syrie et le Pont avaient été réduits en province; le pays fut annexé définitivement à l'empire au commencement du règne de Tibère, lorsque l'Arménie tenta de se soustraire à la suzeraineté de Rome. Nous en parlerons dans le chapitre suivant. La cour et ce qui s'y rattachait directement s'était hellénisé, à peu près autant que les cours allemandes du dix-huitième siècle étaient devenues françaises. La capitale Césarée, l'ancienne Mazaka, qui était, comme Apamée de Phrygie, une étape commerciale sur la grande route de la côte occidentale au pays de l'Euphrate, et qui fut à l'époque romaine, ce qu'elle est encore aujourd'hui, un des centres d'affaires les plus florissants de l'Asie Mineure, avait été après la guerre de Mithridate, non seulement rebâtie à l'instigation de Pompée, mais encore dotée probablement du droit de cité et organisée comme une ville grecque. La Cappadoce même, au commencement de l'empire n'était guère plus grecque que le Brandebourg et la Poméranie n'étaient français sous Frédéric le Grand. Lorsque le pays devint romain, il fut divisé, d'après les renseignements du contemporain Strabon, non pas en circonscriptions de cités, mais en dix districts, dont deux seulement contenaient des villes, la capitale, que nous avons déjà nommée, et

Tyana. Cette organisation fut aussi peu modifiée dans ses traits généraux que celle de l'Egypte, quoique certaines localités aient obtenu plus tard le droit de cité grecque : par exemple, l'empereur Marc-Aurèle fit du village de Cappadoce où sa femme mourut une ville qu'il appela Faustinopolis. Les Cappadociens parlaient le grec, il est vrai ; mais on se moquait beaucoup à l'étranger des étudiants de Cappadoce, à cause de leur accent grossier et des fautes qu'ils commettaient dans la prononciation et l'intonation ; lorsqu'ils apprenaient le dialecte attique, leurs compatriotes trouvaient leur langage affecté[1]. Ce fut seulement à l'époque chrétienne que les condisciples de l'empereur Julien, Grégoire de Naziance et Basile de Césarée donnèrent plus de réputation au nom de la Cappadoce.

La Lycei. — Isolées dans leurs montagnes, les villes lyciennes n'avaient point ouvert leur côte à la colonisation grecque, mais elles ne repoussèrent pas l'influence hellénique. La Lycie est le seul pays de l'Asie Mineure où la civilisation ait pénétré de bonne heure sans détruire la langue locale ; les Lyciens, presque comme les Romains, entrèrent dans le monde grec, sans s'helléniser extérieurement. Ce qui nous indique quelle était leur situation, c'est que la confédération lycienne s'allia, en tant que confédération, à la ligue maritime d'Athènes et paya son tribut à l'hégémonie athénienne. Ce n'est pas seulement dans l'ordre artistique que les Lyciens ont imité les modèles grecs : de bonne heure ils avaient emprunté à la Grèce leur organisation politique. Cette ligue de villes,

1. Pausanias de Césarée, dans Philostrate (*Vitae soph.*, II, 13) reproche à Hérode Atticus ses défauts : Παχείᾳ τῇ γλώττῃ καὶ ὡς Καππαδόκαις ξύνηθες, ξυγκρούων μὲν τὰ σύμφωνα τῶν στοιχείων, συστέλλων δὲ τὰ μηκυνόμενα καὶ μηκύνων τὰ βραχέα. — *Vita Apoll.*, I, 7 : ἡ γλῶττα Ἀττικῶς εἶχεν, οὐδ' ἀπήχθη τὴν φωνὴν ὑπὸ τοῦ ἔθνους.

jadis sujette de Rhodes, mais devenue indépendante après la troisième guerre de Macédoine, fut transformée par Claude en une province romaine, à cause des rivalités interminables qui en divisaient les membres. L'hellénisme s'introduisit alors plus rapidement dans le pays et, sous l'empire, les Lyciens devinrent complètement Grecs.

La Pamphylie et la Cilicie. — Les villes de la côte pamphylienne, comme Aspendos et Pergè, fondations grecques d'une très haute antiquité, abandonnées ensuite à elles-mêmes, qui avaient prospéré, grâce à des circonstances favorables, avaient soit conservé, soit modifié à leur manière l'ancien hellénisme, de sorte que les Pamphyliens, par leur langue et leur écriture, ne ressemblaient pas moins que leurs voisins de Lycie à une nation indépendante. Lorsque les Hellènes conquirent l'Asie, les Pamphyliens revinrent peu à peu à la civilisation grecque générale, ainsi qu'à l'organisation politique commune. Les maîtres de ce pays comme de la côte voisine de Cilicie furent, dans la période hellénistique : les Egyptiens, dont la maison royale a donné son nom à plusieurs localités de Pamphylie et de Cilicie; les Séleucides, dont le souvenir survécut dans la ville la plus importante de la Cilicie occidentale, Séleucie ou Kalykadnos ; et les Pergaméniens, dont la ville d'Attalie (Adalia) atteste la domination en Pamphylie.

La Pisidie et l'Isaurie. — Au contraire, les peuplades qui habitaient les montagnes de la Pisidie, de l'Isaurie et de la Cilicie occidentale, conservèrent en fait leur indépendance jusqu'au commencement de l'empire. La guerre ne cessait jamais chez elles. Non seulement les Etats civilisés devaient lutter continuellement sur le continent avec les Pisidiens et leurs alliés, mais encore ces peuples exerçaient la piraterie

plus hardiment que le brigandage sur terre, surtout le long de la côte occidentale de la Cilicie, où le pied des montagnes plonge dans la mer. Après la chute de la marine égyptienne, la côte méridionale de l'Asie devint le refuge des écumeurs de la mer. Les Romains intervinrent alors et organisèrent, pour faciliter la répression de la piraterie, la province de Cilicie, qui comprenait, ou du moins qui devait comprendre la côte pamphylienne. Mais les mesures prises montrèrent ce qu'il y avait à faire, bien plus qu'elles n'amenèrent de résultats sérieux; leur intervention était trop tardive et trop intermittente. En vain une expédition fut conduite contre les corsaires; en vain des troupes romaines pénétrèrent jusque dans les montagnes de l'Isaurie et détruisirent au centre du pays les repaires des brigands; la république romaine ne put pas s'établir d'une façon vraiment durable au milieu de peuples qu'elle annexait malgré eux.

L'empire eut tout à faire dans cette région. Antoine, lorsqu'il prit le gouvernement de l'Orient, chargea un habile officier galate, Amyntas, de soumettre les Pisidiens rebelles[1]; quand ce capitaine eut fait ses preuves[2], Antoine le créa roi de la Galatie, la pro-

1. En l'an 715, avant le retour d'Antoine en Asie, Amyntas fut aussi chargé de gouverner les Pisidiens (Appien, *Bel. civ.*, V, 75), sans doute parce qu'ils avaient entrepris quelque nouvelle piraterie. Ce qui explique qu'il établit sa résidence à Isaura, c'est qu'il avait commencé par gouverner cette région (Strabon, XII, 6, 3, p. 369). La Galatie fut donnée d'abord aux héritiers de Dejotarus (Dion, XLVIII, 33). Ce fut seulement en 718 qu'Amyatns reçut la Galatie, la Lycaonie et la Pamphylie (Dion, XLIX, 32).

2. Strabon, qui vécut au milieu de tous ces événements, dit expressément que ce fut là la cause pour laquelle cette contrée ne fut pas soumise à des gouverneurs romains (XIV, 5, 5, p. 671): ἐδόκει πρὸς ἅπαν τὸ τοιοῦτο (pour la répression des

vince de l'Asie Mineure la mieux organisée militairement et la mieux préparée à la guerre; il étendit son pouvoir jusqu'à la côte méridionale, sur la Lycaonie, la Pisidie, l'Isaurie, la Pamphylie et la Cilicie occidentale, tandis que la Cilicie orientale, plus civilisée, restait attachée à la Syrie. Lorsqu'Auguste, après la bataille d'Actium, étendit sa domination sur l'Orient, il laissa au prince celte sa royauté. Ce souverain continua d'écraser les corsaires dangereux cachés dans les repaires de la Cilicie occidentale, et d'exterminer les brigands; il tua de sa main un des chefs de bandits les plus redoutables, Antipatros, qui tenait Derbè et Laranda dans la Lycaonie méridionale; il bâtit sa résidence dans l'Isaurie et, non seulement il chassa les Pisidiens du territoire voisin de la Phrygie, mais encore il pénétra chez eux et s'empara de Kremna au cœur de leur pays. Quelques années plus tard (729 de Rome = 25 av. J.-C.), il périt dans une expédition contre une des tribus de la Cilicie occidentale, les Homonadenses : il avait emporté presque toutes leurs villes et renversé leur prince, lorsqu'il fut victime d'un complot dirigé contre lui par la femme de ce prince.

Après ce malheur, Auguste entreprit lui-même l'œuvre difficile de la pacification de l'Asie Mineure centrale. Nous avons déjà fait remarquer (p. 95) que la petite côte pamphylienne fut confiée à un gouverneur particulier et séparée de la Galatie; si Auguste agit ainsi, c'est évidemment parce que les montagnes situées entre la côte et la steppe galatico-lycaonienne étaient insoumises, et que ce rivage ne pouvait pas réellement

pirates et des brigands) βασιλεύεσθαι μᾶλλον τοὺς τόπους ἢ ὑπὸ τοῖς Ῥωμαίοις ἡγεμόσιν εἶναι τοῖς ἐπὶ τὰς κρίσεις πεμπομένοις, οἳ μήτ' ἀεὶ παρεῖναι ἔμελλον (à cause des déplacements du *conventus*), μήτε μεθ' ὅπλων (qui manquèrent plus tard aux légats de Galatie).

être, pour l'administration, rattachée à la Galatie. Des troupes romaines ne furent pas cantonnées en Galatie; néanmoins il est probable que la levée des soldats fut plus importante dans cette province que dans la plupart des autres; en outre, comme la Cilicie occidentale dépendait alors de la Cappadoce, les troupes de cette principauté vassale durent aussi prendre part aux travaux nécessaires. L'armée de Syrie infligea d'abord aux Homonadenses le châtiment qu'ils avaient mérité; quelques années plus tard le gouverneur Publius Sulpicius Quirinius reparut dans leur pays, leur coupa les vivres, et les força à se soumettre en masse; ils furent dispersés dans les localités voisines et leur ancien territoire resta désert. On punit également en 36 et en 52 les Clites, autre tribu de la Cilicie occidentale, établie plus près de la côte : ils refusaient d'obéir au prince vassal que Rome leur avait imposé ; ils pillaient la terre comme les mers, et les soi-disant maîtres du pays ne pouvaient en venir à bout ; aussi les troupes impériales de Syrie vinrent-elles deux fois pour les soumettre. Ces renseignements se sont conservés par hasard ; à coup sûr, le souvenir de beaucoup d'événements semblables a disparu.

Colonies de Pisidie. — Auguste accomplit aussi la pacification du pays en le colonisant. Les gouvernements hellénistiques l'avaient, pour ainsi dire, isolé; non seulement ils avaient gardé leurs positions ou conquis de nouvelles places sur la côte, mais dans le nord-ouest ils avaient fondé une série de villes, sur la frontière de Phrygie Apollonia, bâtie probablement par Alexandre lui-même, Seleukeia Siderus et Antiocheia, toutes deux du temps des Séleucides, en Lycaonie Laodikeia Katakekaumenè, et la capitale du pays, Ikonion, dont la fondation remonte à la même époque. Mais dans la montagne proprement dite on ne

trouve aucune trace d'établissement hellénique. Le sénat romain n'avait pas entrepris davantage cette tâche difficile. Auguste le fit; là, et là seulement dans tout l'Orient grec, on rencontre une série de colonies de vétérans romains, évidemment destinées à conquérir pacifiquement le pays. Parmi les anciennes colonies que nous avons nommées plus haut, Antioche fut peuplée de vétérans et réorganisée à la romaine; dans la Lycaonie méridionale Parlaïs fut reconstruite, en Pisidie même Kremna, dont nous avons déjà parlé, ainsi qu'Olbasa et Komama situées beaucoup plus au sud. Les empereurs suivants ne poussèrent pas avec autant d'énergie l'œuvre entreprise; pourtant, sous Claude, la ville forte de Séleucie en Pisidie fut transformée en colonie claüdienne; dans la Cilicie occidentale Claudiopolis, et, non loin de là, peut-être à la même époque, Germanicopolis redevinrent prospères; enfin Ikonion, petit village au temps d'Auguste, prit un développement considérable. Les nouvelles cités restèrent, il est vrai, peu importantes; mais elles limitèrent sensiblement le champ d'action des montagnards libres, et la paix put enfin être établie dans le pays.

Les plaines et les plateaux de la Pamphylie, les villes de la montagneuse Pisidie, par exemple Selgè et Sagalassos, étaient très peuplées sous l'empire; l'agriculture était florissante dans la région; les restes de puissants aqueducs et d'immenses théâtres, constructions qui datent toutes de l'empire romain, pour n'être que des œuvres de pratique manuelle, n'en prouvent pas moins que cette province jouissait d'une paix profonde et d'une grande prospérité. Sans doute le gouvernement ne triompha jamais complètement de la piraterie, et si dans les premiers temps de l'empire les incursions furent plus rares, les bandes de bri-

gands reparurent comme une force militaire au milieu des troubles du troisième siècle. Ils portent alors le nom d'Isauriens et occupent surtout les montagnes de la Cilicie, d'où ils s'élancent pour piller la terre et la mer. On parle d'eux, pour la première fois, sous Alexandre Sévère. Le récit suivant lequel, sous Gallien, ils auraient proclamé leur chef empereur, doit être une fable, mais sous Probus, un brigand du nom de Lydios, qui avait ravagé pendant longtemps la Lycie et la Pamphylie, fut assiégé dans la colonie romaine de Kremna dont il s'était emparé et fut pris par une armée impériale après une longue et opiniâtre résistance. Plus tard un cordon de troupes fut placé tout autour du pays, et un général fut chargé spécialement du commandement des Isauriens. Leur bravoure sauvage, lorsqu'ils prirent du service à la cour de Byzance, leur créa pendant longtemps une situation analogue à celle que les Macédoniens avaient occupée à la cour d'Egypte: l'un d'entre eux, Zénon, mourut même sur le trône de Byzance[1].

La Galatie. — Enfin la Galatie, qui avait été jadis le noyau de la domination orientale sur l'Asie antérieure, et qui a conservé, dans les célèbres sculptures sur rocher de la moderne Boghazkeuï, l'ancienne ville royale de Pteria, les souvenirs d'une gloire presque disparue, était devenue dans le cours des siècles une

1. Au milieu des grandes ruines de Saradjik, dont on ignore le nom ancien, et qui sont situées dans la Lycie orientale, sur le haut Limyros (cf. Ritter, *Erdkunde*, XIX, p. 1172), se trouve un vaste tombeau en forme de temple, qui n'est certainement pas plus ancien que le troisième siècle de notre ère; sur ce tombeau on voit comme emblèmes des membres humains, têtes, bras, jambes, sculptés en relief; ce sont peut-être les armoiries d'un chef de bande civilisé (Communication de Benndorf).

île, celtique par la langue et par les mœurs, au milieu du flot des peuples d'Orient; elle a gardé cette physionomie dans son organisation intérieure, même au temps de l'empire. Les trois peuplades qui, lors de la grande émigration celtique, étaient arrivées en Asie Mineure, au temps où Pyrrhus combattait les Romains; qui, là, comme les Francs au moyen âge en Orient, s'étaient réunies pour former un Etat militaire fortement constitué, et qui, après avoir erré de différents côtés, s'étaient définitivement établies sur les deux rives de l'Halys, n'en étaient plus au temps où elles pillaient de là l'Asie Mineure et faisaient la guerre aux rois d'Asie et de Pergame, lorsqu'elles ne se mettaient pas à leur solde. Mais elles aussi avaient été vaincues par la puissance romaine et les Gaulois d'Asie ne lui étaient pas moins soumis que leurs pères du Pô, du Rhône et de la Seine.

Pourtant, malgré leur long séjour en Asie Mineure, ces Occidentaux étaient encore séparés des Asiatiques par un abîme profond. Ce n'était pas seulement parce qu'ils avaient conservé leur idiome et leur nationalité, parce que chacune des trois tribus était toujours gouvernée par ses quatre princes héréditaires, ou parce que l'assemblée fédérale qui réunissait dans le bois de chênes sacrés les députés de toutes les tribus, représentait encore l'autorité la plus haute de la terre Galate; ce n'était pas non plus à cause de leur indomptable grossièreté et de leur vaillance militaire, qui les distinguaient de leurs voisins en bien et en mal: dans l'Asie Mineure il y avait d'autres contrastes de cette nature entre la civilisation et la barbarie, et l'hellénisation toute superficielle et extérieure qu'entraînaient le voisinage, les relations commerciales, la conversion des immigrants à la religion phrygienne, ou le service de mercenaire fait en commun, ne s'était

pas produite en Galatie beaucoup plus tard que dans le pays limitrophe de la Cappadoce, par exemple. La différence est d'autre sorte. Les Celtes et les Hellènes ont envahi l'Asie Mineure en même temps; à la rivalité nationale s'est ajoutée la lutte de deux peuples conquérants. C'est ce qui apparut clairement dans la guerre de Mithridate: lorsque ce roi donna l'ordre de tuer tous les Italiens, il fit en même temps massacrer la noblesse galate; aussi, pendant les guerres que Rome soutint contre ce libérateur oriental des Hellènes, elle n'eut pas d'alliés plus fidèles que les Galates de l'Asie Mineure. La victoire des Romains fut celle des Galates; elle leur donna pour longtemps une situation prépondérante dans la contrée.

L'antique gouvernement des quatre princes fut aboli par Pompée, semble-t-il. Un des nouveaux rois, qui avait fait ses preuves dans les guerres de Mithridate, Déjotarus, ajouta à ses possessions la petite Arménie et quelques autres lambeaux de l'ancien empire de Mithridate; il fut pour les autres princes galates un voisin bien incommode, et il devint le plus puissant dynaste de l'Asie Mineure. Après la victoire de César qu'il avait combattu, et dont il ne put pas reconquérir la faveur en lui envoyant des secours contre Pharnace, les territoires qu'il avait acquis, avec ou sans l'autorisation du gouvernement romain, lui furent presque tous enlevés; le Césarien Mithridate de Pergame, qui se rattachait par sa mère à la maison royale de Galatie, reçut la plus grande partie des terres que Déjotarus avait perdues, et fut même placé en Galatie auprès de lui. Mais il mourut bientôt dans la Chersonèse Taurique (p. 81); César lui-même fut assassiné peu de temps après. Déjotarus rentra alors en possession de tout ce qui lui avait été ravi; il eut l'habileté de soutenir le parti des Romains chaque fois qu'ils

dominaient en Orient et de les abandonner toujours à temps. Aussi lorsqu'il mourut très âgé, en l'an 714 (40 av. J.-C.), était-il maître de toute la Galatie. On donna à ses successeurs, pour les désintéresser, un petit royaume en Paphlagonie; mais son empire, auquel s'étaient ajoutées vers le sud la Lycaonie et toutes les régions qui s'étendent jusqu'à la côte de Pamphylie, fut en 718 (36 av. J.-C.) confié par Antoine à Amyntas, comme nous l'avons déjà dit. Cet Amyntas, qui avait été le secrétaire et le général de Déjotarus dans les dernières années de son règne, paraît avoir eu alors une grande autorité; c'est à ce titre qu'avant la bataille de Philippes il abandonna les chefs républicains et se déclara pour les triumvirs. Nous avons exposé plus haut son histoire. Egal à son prédécesseur en prudence et en courage, il fut, sous la direction d'abord d'Antoine, puis d'Auguste, le principal instrument de pacification des régions de l'Asie Mineure qui n'étaient pas encore soumises, jusqu'au moment où il mourut (729 = 25 av. J.-C.). Avec lui disparut le royaume de Galatie, qui fut transformé en province romaine.

Les Romains appelaient déjà les Galates « Gallo-Grecs » dans les dernières années de la République; Tite-Live ajoute que c'est un mélange de deux nations, comme son nom l'indique, et qu'ils sont bien dégénérés. Une bonne partie de ces Galates devait descendre des Phrygiens qui habitaient autrefois la contrée. Ce qui est plus important, c'est que la religion très vivace dans le pays et le sacerdoce local n'ont rien de commun avec les institutions sacrées des Celtes d'Europe: non seulement la *Magna Mater*, dont les Romains, à l'époque d'Hannibal, demandèrent l'image sainte aux Tolistobogii qui la leur envoyèrent, était d'origine phrygienne, mais encore les prêtres de cette divinité

appartenaient presque tous à la noblesse galate. Néanmoins, même après que la Galatie fut devenue une province romaine, l'organisation intérieure demeura surtout celtique; ainsi, sous Antonin le Pieux, la puissance paternelle, demeurée étrangère à toute influence du droit hellénique, était encore très étroite: voilà une preuve tirée du droit privé. De même pour la constitution politique du pays: il n'existait pas d'autres divisions que celles qui correspondaient aux anciennes tribus, Tektosages, Tolistobogii, Trokmi; mais celles-ci ajoutaient à leurs noms les noms des trois capitales, Ancyre, Pessinonte et Tavion; nous retrouvons là la tribu gauloise, bien connue de nous, avec son chef-lieu de *civitas*. Si chez les Celtes d'Asie la conception de la communauté sous forme de ville apparut plutôt que chez les Celtes d'Europe[1]; si le nom d'Ancyre remplaça plus vite celui des Tektosages, que le nom de Bordeaux en Europe celui des Bituriges; si Ancyre même, en tant que la première de toutes les villes du pays, prit le titre de « ville-mère » (μητρόπολις), c'est que le voisinage des Grecs exerça sur les Galates une réelle influence, ce qui était inévitable, et que ceux-ci commencèrent à se laisser assimiler aux Hellènes; mais nous ne pouvons pas distinguer nettement les diverses phases de cette évolution, nos renseignements étant trop superficiels.

1. Dans la fameuse liste des dons faits à la commune d'Ancyre, qui date de l'époque de Tibère (*Corp. insc. graec.*, 4039), les communes galates sont appelées le plus souvent ἔθνος, quelquefois πόλις. Plus tard, la première de ces deux dénominations n'est plus employée; mais lorsqu'on rencontre la suite complète des noms d'Ancyre, par exemple dans une inscription du second siècle (*Corp. insc. graec.*, 4011), on y remarque toujours le nom de la tribu: ἡ μητρόπολις τῆς Γαλατίας Σεβα τὴ Τεκτοσάγων Ἄγκυρα.

Les noms celtiques subsistent jusqu'à l'époque de Tibère ; plus tard on ne les trouve plus qu'isolés dans les principales familles. Lorsque la Gaule fut réduite en province romaine, les Romains n'y tolérèrent pour les relations commerciales que l'usage de la langue latine; en Galatie, ils n'autorisèrent à côté de la langue latine que la langue grecque, et cela se comprend facilement. Nous ne savons pas quelle langue on parlait autrefois dans le pays : on n'y a trouvé aucun monument épigraphique antérieur à la conquête romaine. L'idiome celtique resta longtemps en Asie la langue usuelle[1]; néanmoins le grec prit peu à peu le dessus. Au quatrième siècle Ancyre était l'un des centres de civilisation grecque. « Les petites villes de la Galatie grecque », dit le littérateur Thémistios, qui consacra toute sa vie à parler devant le public lettré, « ne peuvent certes pas se comparer à Antioche ; mais leurs habitants s'instruisent avec plus de zèle que les vrais Hellènes : sitôt qu'apparaît un manteau de philosophe, ils s'y attachent comme le fer à l'aimant. » Néanmoins jusqu'à cette époque, et surtout au delà de l'Halys, chez les Trokmi qui furent hellénisés les derniers[2], le langage populaire a dû se conserver dans les basses

1. D'après Pausanias (X, 36, 1), chez les Γαλάται ὑπὲρ Φρυγίας, φωνῇ τῇ ἐπιχωρίῳ σφίσιν la graine de kermès s'appelle ὗς ; et Lucien (*Alex.*, 51), nous raconte les perplexités d'un devin paphlagonien, auquel on avait posé des questions Συριστὶ ἢ Κελτιστί, et qui n'avait pas sous la main de gens connaissant cette langue.

2. Dans l'inscription du temps de Tibère citée p. 116, n. 1, les dépenses sont attribuées rarement à trois peuples, le plus souvent à deux peuples ou à deux villes. Perrot (*de Galatia*, p. 83) a fait remarquer avec raison que les deux villes nommées presque toujours étaient Ancyre et Pessinonte, et que Tavion des Trokmi reste bien loin derrière elles, pour le chiffre des dépenses. Peut-être n'y avait-il alors dans cette tribu aucune localité, qui pût être considérée comme une ville.

classes. Nous avons déjà dit (t. IX, p. 128) que, d'après le témoignage du Père de l'Église saint Jérôme, qui avait tant voyagé, les Galates d'Asie, à la fin du quatrième siècle, parlaient une langue corrompue sans doute, mais qui ressemblait beaucoup à celle des habitants de Trèves.

Comme soldats, les Galates ne peuvent pas être comparés à leurs frères d'Occident, mais ils étaient beaucoup plus aptes au service militaire que les Asiatiques grecs ; la preuve en est que le roi Déjotarus put recruter parmi ses sujets une légion qu'il organisa sur le modèle des légions romaines. Auguste s'en empara en même temps que du royaume, et la fit entrer dans l'armée romaine sous le nom qu'elle avait porté jusqu'alors. En outre, dans le recrutement oriental de l'empire, on choisissait de préférence les Galates comme en Occident les Bataves[1].

Les îles grecques. — Parmi les établissements helléniques extra-européens, il faut encore compter les deux grandes îles de la Méditerranée orientale, Crète et Chypre et les nombreuses îles de l'archipel échelonnées entre la Grèce et l'Asie Mineure. La Pentapole Cyrénaïque, située en face de la Grèce sur la côte africaine, est si complètement séparée de l'intérieur du pays par les déserts environnants, qu'on peut la comparer, dans une certaine mesure, aux îles grecques. D'ailleurs ces éléments de la masse immense réunie sous le sceptre des empereurs n'apportent aucun caractère nouveau à la conception générale de l'histoire. Les petites îles, qui furent hellénisées plus tôt et plus

1. De même Cicéron (*ad Att.*, VI, 5, 3) parlant de son armée de Cilicie : *exercitum infirmum habebam, auxilia sane bon[a], sed ea Galatarum, Pisidarum, Lyciorum : haec enim s[un]t nostra robora.*

complètement que le continent, se rattachent mieux par leur nature à la Grèce d'Europe qu'aux colonies d'Asie Mineure ; nous avons déjà cité plusieurs fois la métropole hellénique de Rhodes dans le chapitre précédent. A cette époque les îles sont surtout nommées, parce que ce fut une habitude sous l'empire d'y exiler les hommes du plus haut rang. On choisissait, dans les cas les plus graves, des écueils comme Gyaros et Donussa ; mais Andros, Kythnos, Amorgos, jadis centres florissants de civilisation grecque, étaient aussi devenus des lieux de relégation, tandis qu'à Lesbos et à Samos de riches Romains et même des membres de la famille impériale venaient souvent de leur plein gré passer plusieurs mois. Sous la domination persane ou dans leur complet isolement, la Crète et Chypre, depuis longtemps hellénisées, avaient rompu toute relation avec la mère patrie. Chypre, dépendance de l'Egypte, et les villes de la Crète, cités autonomes, s'étaient organisées, à l'époque hellénistique et plus tard au temps des Romains, sur le modèle général des constitutions grecques. Dans les villes de la Cyrénaïque prévalut le système des Lagides ; nous y trouvons non seulement, comme dans les cités grecques proprement dites, des citoyens helléniques et des métèques, mais encore, à côté de ces deux classes, les « paysans », c'est-à-dire les Africains indigènes, comme à Alexandrie les Egyptiens ; et parmi les Métèques, les Juifs forment, encore comme à Alexandrie, une classe nombreuse et privilégiée.

Confédération des Hellènes en Asie Mineure. — Le gouvernement romain n'a jamais accordé aux Grecs une représentation générale. L'Amphictionie d'Auguste ne comprenait, comme nous l'avons vu, que les Hellènes de l'Achaïe, de l'Epire et de la Macédoine (p. 3). Les Panhellènes d'Hadrien, réunis à Athènes,

se considéraient comme les représentants de tous les Grecs, mais leur intervention dans les autres provinces grecques se bornait à nommer quelques villes d'Asie pour ainsi dire membres honoraires de l'Hellénisme (p. 21); ce qui prouve avant tout que les communes grecques situées hors de Grèce ne figuraient pas parmi ces Panhellènes. Lorsqu'on parle de la représentation ou des représentants des Hellènes en Asie Mineure, on a en vue l'assemblée des deux provinces complètement hellénisées, l'Asie et la Bithynie, et le président de cette assemblée, en tant qu'elle se compose des députés des villes appartenant à chacune de ces deux provinces, et dotées toutes de la constitution grecque[1]; ou bien, dans la province non grecque de Galatie, les représentants des Grecs établis dans le pays, qui siégeaient à côté de l'assemblée des Galates, et étaient désignés sous le nom de chefs des Grecs[2].

Les assemblées et les fêtes de la province. — En Asie Mineure Rome n'avait aucune raison de s'opposer énergiquement aux confédérations des villes. A l'époque romaine comme auparavant, neuf villes de

1. Cf. des décrets des ἐπὶ τῆς Ἀσίας Ἕλληνες (*Corp. insc. graec.*, 3487, 3957); un Lycien honoré ὑπὸ τοῦ κο[ινο]ῦ τῶν ἐπὶ τῆς Ἀσίας Ἑλλήνων καὶ ὑπὸ τῶν ἐ[ν Πα]μφυλίᾳ πόλεων (Benndorf, *Lyk. Reise*, I, 122); lettres adressées à des Hellènes en Asie (*Corp. insc. graec.*, 3832, 3833); ὦ ἄνδρες Ἕλληνες dans un discours prononcé à l'assemblée de Pergame (Aristide, p. 517); un ἄρξας τοῦ κοινοῦ τῶν ἐν Βιθυνίᾳ Ἑλλήνων (Perrot, *Expl. de la Galatie*, p. 32); une lettre de l'empereur Alexandre au même κοινόν (*Dig.*, XLIX, 1, 25); — enfin Dion, LI, 20 : τοῖς ξένοις, Ἕλληνας σφᾶς ἐπικαλέσας, ἑαυτῷ τινα τοῖς μὲν Ἀσιανοῖς ἐν Περγάμῳ, τοῖς δὲ Βιθύνοις ἐν Νικομηδείᾳ τεμενίσαι ἐπέτρεψε.

2. Outre les Galatarques (Marquardt, *Staatsverw.*, I, p. 515), on rencontre dans la Galatie, sous Hadrien même, des Helladarques (*Bulletin de corr. hell.*, VII, p. 18) qui ne peuvent être comparés qu'aux Hellénarques de Tanaïs (p. 84, note 2).

la Troade se sont associées pour accomplir des cérémonies et célébrer des fêtes religieuses communes[1]. Les assemblées des diverses provinces de l'Asie Mineure, qui furent rétablies, là comme dans tout l'empire, par Auguste, sous la forme d'une institution permanente, ne diffèrent pas en elles-mêmes des autres assemblées provinciales. Mais elles ont suivi dans cette région un développement particulier, ou plutôt elles se sont dénaturées. Le but principal de ces réunions annuelles de députés, envoyés par les villes de chaque province[2], était de porter à la connaissance du gouverneur ou de l'autorité impériale les désirs des habitants et d'être les organes de leur province; il s'y joignait l'obligation

1. Le συνέδριον τῶν ἐννέα δήμων (Schliemann, *Troie*, 1884, p. 256) s'appelle ailleurs Ἰλιεῖς καί πόλεις αἱ κοινωνοῦσαι τῆς θυσίας καὶ τοῦ ἀγῶνος καὶ τῆς πανηγύρεως (*ibid.*, p. 254). Voir dans Droysen (*Hellenismus*, II, 2, p. 382 et suiv.), un autre document relatif à la même ligue et datant de l'époque d'Antigone. On doit même croire à l'existence d'autres κοινά, embrassant un territoire moins étendu qu'une province, comme l'ancienne ligue des treize villes ioniennes, comme celle des Lesbiens (Marquardt, *Staatsverw.*, I, p. 515), comme celle des Phrygiens qui nous est connue par les monnaies d'Apamée. Ces confédérations ont été aussi présidées par des magistrats; dernièrement on a retrouvé les traces d'un Lesbiarque (Marquardt, *lot. cit.*) et le chef des Hellènes de Mésie portait le titre de Pontarque (p. 73). Il est probable que les confédérations, dont le président s'appelait archonte, étaient plus que des associations religieuses. Les Lesbiens et les cinq villes de Mésie ont eu sans doute une assemblée particulière, que présidaient ces magistrats. Au contraire le κοινὸν τοῦ Ὑργαλέου πεδίου (Ramsay, *Cities and bishoprics of Phrygia*, p. 10), situé auprès de plusieurs δῆμοι, est une quasi-commune privée du droit de cité.

2. La réunion des assemblées provinciales de l'Asie Mineure est formellement citée par Strabon, lorsqu'il nous parle de la Lykiarchie (XIV, 3, 2, p. 664) et par Aristide (*Or.*, 26, p. 344), quand il nous raconte son élévation à l'un des sacerdoces provinciaux de l'Asie.

de célébrer par une fête annuelle le culte de l'empereur régnant et l'empire lui-même. En l'an 725 (29 av. J.-C.) Auguste permit aux assemblées d'Asie et de Bithynie de lui élever un temple et de lui rendre les honneurs divins dans les villes où elles siégeaient, à Pergame et à Nicomédie. Ce nouveau culte s'étendit bientôt à tout l'empire; la confusion des institutions religieuses et des institutions administratives fut un des fondements de l'organisation impériale des provinces. Mais nulle part, à ce sujet, les fêtes, les cérémonies, les rivalités des villes n'ont pris autant de développement que dans la province d'Asie et dans les autres régions de l'Asie Mineure ; nulle part on n'a vu autant se produire, à côté et au-dessus de l'ambition municipale, l'ambition provinciale des villes plus encore que des individus; nulle part elle n'a autant dominé la vie publique.

Les prêtres des provinces et les Asiarques. — Non seulement le grand-prêtre du nouveau temple (ἀρχιερεύς), nommé pour un an, est le premier dignitaire de la province, mais encore, dans tout le pays, l'année est désignée par son nom [1]. Les fêtes et les jeux, organisés sur le modèle des cérémonies d'Olympie, qui se répandaient de plus en plus, comme nous l'avons vu, chez tous les Hellènes, furent rattachés en Asie Mineure aux fêtes et aux jeux du culte provincial de l'empereur. La direction en était confiée au président de l'assemblée provinciale, en Asie à l'Asiarque, en Bithynie au Bithyniarque, etc.; c'était lui qui en supportait presque tous les frais, quoiqu'une partie de ces dépenses, comme toutes celles que nécessitait ce culte

1. Exemples, pour l'Asie : *Corp. insc. graec.*, 3487; pour la Lycie : Benndorf, *Lyk. Reise*, I, p. 71. Mais la confédération lycienne donne aux années le nom du Lykiarque et non de l'Archiereus.

divin aussi brillant qu'officiel, fût couverte par des dons et des contributions volontaires ou répartie entre les différentes villes. Aussi les gens riches seuls pouvaient-ils aspirer à cette dignité; la ville de Tralles était considérée comme très prospère parce qu'elle put toujours fournir des Asiarques — le titre survivait à la charge; à Ephèse on jugea la valeur de l'apôtre Paul par les relations qu'il avait avec plusieurs Asiarques originaires du pays. Malgré les frais qu'elle entraînait, cette magistrature honorifique n'en était pas moins très briguée, plus encore à cause de son éclat extérieur que pour les avantages qu'elle procurait, comme, par exemple, l'affranchissement de la tutelle; pour un Asiatique, entrer en triomphe dans la ville, revêtu d'une robe de pourpre, la couronne sur la tête, escorté par une procession d'enfants qui balancent l'encensoir, était un idéal aussi beau que pour un Hellène celui d'obtenir à Olympie le rameau d'olivier. Maintes fois tel ou tel Asiatique se vante non seulement d'avoir été Asiarque lui-même, mais encore d'être issu d'Asiarques.

Au début ce culte n'était célébré que dans les capitales des provinces; mais l'ambition municipale qui prit, surtout en Asie, des proportions extraordinaires, dépassa bientôt cette limite. Dès l'année 23 la province d'Asie décréta qu'un second temple serait construit en l'honneur de l'empereur régnant, Tibère, de sa mère et du sénat; après une longue lutte entre les villes, le sénat décida qu'il serait élevé à Smyrne. Les autres grandes cités suivirent plus tard cet exemple[1]. Jus-

1. Tacite, *Ann.*, IV, 25, 55. La ville, qui possède un temple dédié par l'assemblée de la province (le κοινόν τῆς 'Ασίας, etc.) porte le titre honorifique de « gardienne du temple (de l'empereur) » (νεωκόρος); et si l'une de ces villes peut montrer plusieurs temples de ce genre, elle ajoute à son titre le nombre des temples. Cette institution nous fait voir clairement que le

qu'alors la province n'avait eu qu'un temple, qu'un président et qu'un grand-prêtre; désormais il dut y avoir autant de grands-prêtres que de temples provinciaux ; et comme la direction des fêtes religieuses et l'organisation des jeux incombaient non pas au grand-prêtre, mais au président de l'assemblée; comme d'ailleurs les grandes villes rivalisaient surtout pour les fêtes et les jeux, il fallut donner à tous les grands prêtres le titre et les droits de président d'assemblée; si bien qu'en Asie, au moins, l'Asiarchie et le sacerdoce des temples provinciaux furent réunis dans les mêmes mains[1]. Il en résulta que l'assemblée et les affaires

culte impérial a atteint en Asie Mineure son plein développement. En fait le néocorat est général ; il peut être appliqué à toute divinité et à toute ville ; considéré comme un titre, comme un surnom honorifique de cité, on ne le rencontre, à quelques exceptions près, qu'en Asie Mineure ; — seules quelques villes grecques des provinces voisines, Tripoli en Syrie, Thessalonique en Macédoine, ont joui de ce privilège.

1. On ne peut guère mettre en doute que le président de l'assemblée et le grand-prêtre provincial de l'empereur ne fussent primitivement deux personnages distincts ; pourtant non seulement, en Asie Mineure, le premier de ces deux fonctionnaires perd complètement son caractère de magistrat, qui survit dans la Hellade, où est née l'organisation des κοινά, mais encore il semble qu'en fait l'Ἀσιάρχης et l'ἀρχιερεὺς τῆς Ἀσίας se soient confondus là où le κοινόν avait plusieurs centres religieux. Le président du κοινόν en Asie Mineure ne porte jamais le titre de στρατηγός, qui accentuerait nettement le caractère civil de sa fonction ; de même on rencontre rarement ἄρξας τοῦ κοινοῦ (p. 120, note 1) ou τοῦ ἔθνους (*Corp. insc. graec.*, 4380, k[4], p. 1168); les mots composés Ἀσιάρχης, Λυκιάρχης, analogues au Ἑλλαδάρχης d'Achaïe, sont, déjà au temps de Strabon, les termes usités. Dans les provinces moins importantes comme la Galatie et la Lycie, l'Archonte et l'Archiereus de la province sont restés certainement distincts. Mais en Asie, les inscriptions prouvent l'existence d'Asiarques pour Ephèse et Smyrne (Marquardt, *Staatsverw.*, I, p. 514), quoiqu'il ne pût y

administratives, qui avaient été l'origine de cette institution, furent reléguées au second plan ; l'Asiarque ne fut bientôt plus que l'organisateur des fêtes populaires rattachées à la religion des empereurs passés et présents ; sa femme, qui portait le même titre que lui, put prendre part à cette cérémonie, et elle s'en occupa très activement.

Surveillance exercée sur le culte par les prêtres des provinces. — Dans chaque province le grand-prêtre du culte impérial acquit aussi une puissance matérielle, grâce à la surveillance religieuse qu'il devait exercer ; cette puissance fut d'autant plus grande en Asie Mineure que le grand-prêtre y était plus consi-

avoir, d'après la nature même de cette institution, qu'un seul Asiarque dans toute la province. L'agonothésie [présidence des jeux] de l'Archiereus est aussi assurée (Galien à Hippocrate, *De part.*, XVIII, 2, p. 507, éd. Kühn : παρ' ἡμῖν ἐν Περγάμῳ τῶν ἀρχιερέων τὰς καλουμένας μονομαχίας ἐπιτελούντων), quoique ce fût une attribution spéciale de l'Asiarque. Selon toute apparence ce sont les rivalités des villes qui ont provoqué ces modifications ; lorsqu'il y eut, dans différentes cités, plusieurs temples dédiés à l'empereur par la province, l'agonothésie fut enlevée au président effectif de l'assemblée, et fut donnée ainsi que le titre d'Asiarque au grand-prêtre de chaque temple. Sur les monnaies des treize villes ioniennes (Mionnet, III, p. 61, 1) on trouve l''Ασιάρχης καὶ ἀρχιερεὺς ιγ' πόλεων, et dans des inscriptions d'Ephèse, le même personnage T. Julius Reginus peut être appelé tantôt 'Ασιάρχης β' ναῶν τῶν ἐν 'Εφέσῳ (Wood, *Inscr. from the great theatre*, 18) tantôt 'Αρχιερεὺς β' ναῶν τῶν ἐν 'Εφέσῳ (*ibid.*, 8 et 14 ; de même, 9). C'est seulement de cette manière que l'on peut comprendre les institutions du quatrième siècle. A cette époque on rencontre dans chaque province un grand-prêtre qui porte en Asie le titre d'Asiarque, en Syrie, celui de Syriarque et ainsi de suite. C'est dans la province d'Asie que l'Archonte et l'Archiereus se confondirent d'abord, mais rien ne fut plus facile désormais que de réunir partout ces deux magistratures, surtout lorsque les provinces devinrent peu importantes.

déré. Lorsque l'assemblée provinciale eut décrété le culte de l'empereur, et lorsque le gouvernement eut approuvé cette décision, les assemblées municipales suivirent naturellement cet exemple ; dès l'époque d'Auguste toutes les localités importantes de la province d'Asie avaient leur Caesareum et leur fête de l'empereur[1]. Le droit et le devoir du grand-prêtre étaient de surveiller dans son ressort l'exécution de ces décrets tant provinciaux que municipaux et l'exercice du culte. Ce qui prouve quelle importance avaient ces questions religieuses, c'est que, sous Tibère, la ville libre de Cyzique, en Asie, fut privée de son autonomie, entre autres choses parce qu'elle avait négligé de construire le temple dédié par la province au dieu Auguste, — sans doute pour affirmer son indépendance en face de l'assemblée provinciale. Cette surveillance supérieure, limitée d'abord au culte impérial, s'étendit probablement à toutes les affaires de religion[2]. Plus tard, lorsque l'ancienne et la nouvelle religion commencèrent à se disputer la prépondérance dans l'empire, ce fut surtout sous l'influence des grands-prêtres de province que leur rivalité devint un conflit. Ces prêtres, choisis par l'assemblée provinciale parmi les principaux habitants du pays, étaient appelés et disposés, beaucoup plus que les fonctionnaires impériaux, par leurs traditions et

1. *Corp. insc. graec.*, 3902 b.

2. Dion de Pruse (*Or.*, 35, p. 66 R.) appelle les Asiarques et les Archontes du même genre τοὺς ἁπάντων ἄρχοντας τῶν ἱερέων (il signale nettement leur agonothésie, et c'est à eux qu'il faut rapporter ces mots corrompus τοὺς ἐπωνύμους τῶν δύο ἠπείρων τῆς ἑσπέρας ὅλης, au lieu desquels il faut écrire τῆς ἑτέρας ὅλης). Leur titre de prêtres de la province n'est presque jamais accompagné de celui de prêtres de l'empereur qui y était lié s'ils devaient jouer dans leur ressort le même rôle que le Pontifex Maximus à Rome; cette absence est tout à fait justifiée.

par les devoirs de leur charge, à constater l'abandon dans lequel on laissait la religion officielle ; lorsque les remontrances ne suffisaient pas, comme ils n'avaient pas par eux-mêmes le droit de punir, ils avaient à dénoncer aux autorités locales ou impériales les actes qui tombaient sous le coup du droit civil, à recourir au bras séculier, et surtout à faire valoir contre les chrétiens les prétentions du culte impérial. Dans les derniers temps de l'empire, les souverains attachés au paganisme prescrivaient expressément à ces grands-prêtres de châtier par eux-mêmes, et par l'intermédiaire des prêtres des villes qui leur étaient subordonnés, toutes les contraventions à la religion établie; ils leur donnaient le même rôle que les empereurs chrétiens ont donné aux métropolitains et aux évêques des villes[1].

1. C'est dans ce but que Maximin donna un soutien militaire au grand-prêtre de chaque province (Eusèbe, *Hist. eccles.*, VIII, 14, 9); et la célèbre lettre de Julien au Galatarque de son temps (*Ep.*, 49, cf. 63) nous donne une idée très nette des devoirs de ce fonctionnaire. Il doit surveiller dans sa province tout ce qui est relatif à la religion, conserver son indépendance en face du gouverneur, ne pas faire antichambre à sa porte, lui défendre d'entrer dans le temple avec une escorte militaire, le recevoir non pas devant le temple mais dans l'intérieur, où il est le maître et où le gouverneur n'est plus qu'un simple particulier; des 30,000 boisseaux de blé et des 60,000 setiers de vin que le gouvernement donne en subvention à la province, la cinquième partie doit être réservée aux pauvres qui forment la clientèle des prêtres païens, et le reste consacré à des œuvres charitables; dans chaque ville de la province il faut rétablir, quand on le pourra, avec l'aide des particuliers, des hospices (ξενοδοχεῖα), non seulement pour les païens, mais pour tout le monde, et ne pas laisser plus longtemps aux chrétiens le monopole des bonnes œuvres. Le Galatarque doit, par son exemple et par ses discours, exhorter tous les prêtres de la province à mener une vie pieuse, à fuir les théâtres et les cabarets, et surtout à fréquenter assidûment les temples avec leurs familles et leur suite; s'ils ne peuvent

Sans doute ce ne sont pas les païens qui ont copié dans cette province les institutions chrétiennes : c'est, au contraire, l'église chrétienne victorieuse qui a emprunté sa hiérarchie au culte rival. Tout cela se retrouve dans tout l'empire, nous l'avons déjà dit, mais l'Asie Mineure a éprouvé plus qu'un autre pays les conséquences pratiques de l'organisation régulière donnée dans les provinces au culte de l'empereur, la surveillance religieuse et la persécution des croyances étrangères.

Etat religieux. — A côté du culte de l'empereur, la religion proprement dite jouit en Asie Mineure d'une situation des plus propices; tous ses excès y trouvèrent un refuge. Les désordres auxquels donnaient lieu le droit d'asile et les cures merveilleuses y avaient libre carrière. Sous Tibère, le droit d'asile fut limité par le sénat romain; le dieu sauveur Esculape ne fit nulle part plus de miracles extraordinaires que dans sa ville chérie de Pergame, où on l'honorait sous le nom de Zeus Asklèpios, et qui lui dut en partie sa prospérité sous l'empire. Les thaumaturges les plus puissants de l'époque impériale, le Cappadocien Apollonius de Tyane, qui fut plus tard canonisé, le Paphlagonien Alexandre d'Abonouteichos, l'homme au serpent, étaient tous deux originaires d'Asie Mineure. Si la défense générale de former des associations fut plus strictement appliquée dans ce pays, comme nous le

se corriger, les destituer. C'est là une lettre pastorale des meilleures; il n'y a que l'adresse de changée et des citations d'Homère au lieu du texte de la Bible. Ces recommandations témoignent de la décadence du paganisme; elles n'avaient jamais été données si expressément dans les premiers temps de l'empire; mais la base de cette organisation, la surveillance générale que le grand-prêtre doit exercer sur les affaires religieuses de sa province, n'est pas une institution nouvelle.

verrons, la cause doit en être cherchée dans l'état religieux de la province qui faisait sentir plus particulièrement le danger de pareilles réunions.

La sécurité publique. — La sécurité publique dépendait principalement du pays lui-même. Au début de l'empire, il n'y avait dans toute l'Asie Mineure, abstraction faite du commandement de Syrie qui comprenait la Cilicie orientale, qu'un détachement de cinq mille auxiliaires, cantonnés dans la province de Galatie[1], avec une flotte de quarante navires; ce commandement militaire était destiné en partie à maintenir dans l'obéissance les Pisidiens remuants, en partie à défendre la frontière impériale du nord-est et à surveiller la côte de la mer Noire jusqu'à la Crimée. Vespasien augmenta l'effectif d'occupation : il en fit un corps d'armée de deux légions, qu'il posta dans la province de Cappadoce, sur l'Euphrate supérieur. En dehors de ces troupes chargées de protéger la frontière, on ne rencontre en Asie Mineure aucune garnison importante; par exemple, dans la province impériale de Lycie et de Pamphylie, il n'y avait qu'une cohorte de cinq cents hommes; dans les provinces sénatoriales se trouvaient seulement quelques soldats tirés de la garde impériale ou des provinces impériales voisines et détachés pour des missions spéciales[2]. En un

1. D'après Josèphe (*Bell. Jud.*, II, 16, 4), cette troupe ne peut avoir été placée qu'en Galatie, entre les deux provinces d'Asie et de Cappadoce, où ne se trouvait aucune garnison. Comme il est naturel, elle fournissait aussi les détachements qui campaient dans les territoires soumis du Caucase, et à cette époque, sous Néron, ceux qui occupaient le Bosphore; il est vrai que cette région recevait aussi des soldats de Mésie (p. 88).

2. Un prétorien *stationarius Ephesi* (*Eph. epigr.*, IV, 70); un soldat *in statione Nicomedensi* (Pline, *ad Trajan.*, 74); un centurion légionnaire à Byzance (id., *ibid.*, 77, 78).

sens, cet état de choses prouve formellement que la paix régnait à l'intérieur de ces provinces et nous montre quelle différence énorme il y avait entre les cités de l'Asie Mineure et les grandes villes sans cesse troublées de la Syrie et de l'Egypte; mais, d'autre part, il nous explique pourquoi le brigandage a persisté, comme nous l'avons déjà montré ailleurs, au milieu de ce pays montagneux et presque désert à l'intérieur, principalement sur les frontières de la Mysie et de la Bithynie et dans les hautes vallées de la Pisidie et de l'Isaurie. Il n'y avait pas à proprement parler de milices municipales en Asie Mineure. Malgré la prospérité des gymnases où s'exerçaient les enfants, les jeunes gens et les hommes faits, les Hellènes d'Asie étaient aussi peu militaires, à cette époque, que ceux d'Europe[1].

Irénarques. — On se contentait, pour garantir la sécurité publique, de créer des irénarques municipaux, des gardiens de la paix, auxquels on donnait un certain nombre de gendarmes, en partie montés, troupe salariée de modeste apparence, mais qui a dû être utile, puisque l'empereur Marc-Aurèle, lorsqu'il y eut pénurie de soldats dans la guerre des Marcomans, ne dédaigna pas d'enrôler dans les troupes impériales ces soldats municipaux de l'Asie Mineure[2].

1. Dans l'organisation municipale de l'Asie Mineure tout existait, sauf l'armée. Le στρατηγὸς ἐπὶ τῶν ὅπλων de Smyrne n'est plus qu'un souvenir, comme le culte d'Hercule ὁπλοφύλαξ (*Corp. insc. graec.*, 3162).

2. L'irénarque de Smyrne envoie ses gendarmes pour s'emparer de Polycarpe : ἐξῆλθον διωγμῖται καὶ ἱππεῖς μετὰ τῶν συνήθων αὐτοῖς ὅπλων, ὡς ἐπὶ λῃστὴν τρέχοντες (*Acta mart.*, éd. Ruinart, p. 39). Nous savons d'ailleurs qu'ils n'avaient pas le véritable équipement militaire (Ammien, XXVII, 9, 6 : *adhibitis semier mibus quibusdam* — contre les Isauriens — *quos diogmita appellant*). C'est le biographe de Marc-Aurèle qui nous signal

Administration de la justice. — Même à cette époque, la justice n'était encore rendue, aussi bien qu'on pouvait le désirer, ni par les autorités municipales ni par les gouverneurs ; cependant l'établissement de l'empire fut le signal d'un progrès dans cette voie. Sous la République, l'intervention du pouvoir central se bornait à l'exercice d'un contrôle avec droit de punitions sur les fonctionnaires ; dans les derniers temps ce contrôle était devenu faible et partial, ou même ne s'exerçait plus du tout. Non seulement les empereurs tinrent à Rome les rênes plus serrées, — cette dictature militaire était forcée de surveiller très sévèrement tous les magistrats, — et le Sénat impérial lui-même dut contrôler plus sérieusement la conduite publique de ses mandataires, mais on put aussi ou bien, grâce à l'institution nouvelle de l'appel, réparer les fautes des tribunaux de province, ou bien, lorsque l'on était certain de la partialité du jugement, évoquer le procès à Rome devant le tribunal de l'empereur[1].

leur présence dans la guerre des Marcomans, ch. 26 : *armavit et diogmitas ;* nous le savons aussi par une inscription d'Aezani en Phrygie (*Corp. insc. graec.*, 3031 a 8 = Lebas-Waddington, 992) : παρασχὼν τῷ κυρίῳ Καίσαρι σύμμαχον διωγμείτην παρ' ἑαυτοῦ.

1. A Cnide, en l'an de Rome 741/2 = 13/12 av. J.-C., quelques citoyens, notables comme il semble, avaient attaqué durant trois nuits la maison d'un de leurs ennemis personnels (*Bull. de corr. hellén.*, VII, p. 62) ; en se défendant, un esclave de la maison assiégée tua l'un des assaillants, sur lequel il avait jeté un vase du haut d'une fenêtre. Les propriétaires de la maison furent accusés de meurtre ; ayant contre eux l'opinion publique, ils redoutèrent l'arrêt du tribunal de Cnide et obtinrent d'être jugés par l'empereur Auguste. Celui-ci fit faire une enquête par un commissaire ; il acquitta les accusés et signifia sa sentence aux juges de Cnide ; il leur reprocha en même temps de s'être montrés partiaux dans la circonstance, et leur ordonna de se conformer à son arrêt. Cnide était une ville libre ; en agissant ainsi, Auguste empiétait sur les droits

Ces deux procédés furent très avantageux, même pour les provinces sénatoriales, et, selon toute apparence, on les considéra comme un grand bienfait.

L'organisation municipale en Asie Mineure. Logistae. Gerousia. Neoi. — En Asie Mineure, comme dans la Grèce d'Europe, la province romaine ne fut qu'une réunion de municipalités. Les anciennes formes de la constitution démocratique y furent en général conservées ainsi que dans la Hellade : par exemple les magistrats étaient toujours élus par des assemblées de citoyens ; mais partout l'influence prépondérante appartenait aux riches : les caprices de la foule pas plus que les ambitions politiques sérieuses ne pouvaient se développer librement. Parmi les restrictions qui furent apportées à l'autonomie municipale, il est un fait qui caractérise les cités d'Asie Mineure : l'irénarque, dont nous avons parlé plus haut, le chef de la police municipale était choisi, au second degré, par le gouverneur sur une liste de dix personnes qui lui était présentée par le conseil de chaque cité. L'autorité centrale intervenait aussi dans l'administration financière des villes : l'empereur nommait un curateur étranger à la cité (*curator rei publicae*, λογιστής), dont les autorités locales devaient obtenir le consentement pour toutes les affaires importantes qui concernaient le maniement des deniers municipaux. Ce n'était pas là une organisation générale, mais une disposition temporaire appliquée à telle ou telle ville suivant les nécessités ; mais cette insti-

souverains de la cité. Il en fut de même à Athènes, lorsqu'on y introduisit sous Hadrien l'appel à l'empereur et même au proconsul (p. 15, note 2). Mais si l'on considère quel était à cette époque l'état de la justice dans une ville grecque, on ne peut douter que si des empiétements de ce genre ont peut-être provoqué quelques sentences injustes, ils en ont empêché un plus grand nombre encore.

tution fut introduite en Asie de très bonne heure, c'est-à-dire dès le commencement du second siècle et appliquée dans de grandes proportions, à cause du développement considérable des villes dans la province. Au troisième siècle au moins, dans cette partie de l'empire comme dans toutes les autres, les décisions importantes de l'administration municipale durent être soumises à la confirmation du gouverneur.

Le gouvernement romain n'a établi dans aucune province et dans les pays helléniques moins que partout ailleurs une constitution municipale uniforme. A cet égard, une grande variété régnait dans l'Asie Mineure; il arrivait même que plus d'une cité suivait en cela ses volontés, bien que le décret qui organisait une province prescrivît des règles générales communes à toutes les villes de cette province.

Les institutions qui étaient répandues dans toute l'Asie Mineure et qui peuvent être considérées comme particulières à cette contrée, n'ont aucun caractère politique; elles ne sont importantes qu'au point de vue social. Telles furent les associations, nombreuses dans le pays, soit des plus vieux, soit des plus jeunes citoyens, la *Gerousia* et les *Neoi*, sociétés de distraction pour les hommes de ces deux âges, avec des gymnases et des fêtes appropriées[1].

1. La *Gerousia* souvent citée dans les inscriptions d'Asie Mineure n'a rien de commun avec l'institution politique du même nom, fondée à Ephèse par Lysimaque (Strabon, XIV, 1, 21, p. 640; Wood, *Ephesus*, *inscr. from the temple of Diana*, 19). Le caractère qu'elle eut sous les Romains est indiqué et par Vitruve (II, 8, 10): *Croesi (domum) Sardiani civibus ad requiescendum aetatis otio seniorum collegio gerusiam dedicaverunt*, et par l'inscription trouvée dernièrement dans la ville lycienne de Sidyma (Benndorf, *Lyk. Reise*, I, p. 71); d'après cette inscription, le conseil et le peuple décident, comme la loi le réclame, de fonder une *gerousia* et d'y faire entrer cin-

A l'origine il y avait en Asie Mineure beaucoup moins de cités autonomes que dans la Grèce proprement dite; les villes les plus importantes de ce pays n'ont jamais joui de cet avantage douteux, ou en ont été privées de bonne heure, comme Cyzique sous Tibère (p. 126) et Samos sous Vespasien. L'Asie Mineure était depuis longtemps une terre soumise; elle s'était habituée à l'organisation monarchique sous les maîtres perses comme sous les maîtres helléniques; de vains souvenirs, de vagues espérances n'emportaient pas les habitants de cette région, comme les Grecs d'Europe, au delà de l'horizon étroit de la vie municipale, et rien de tel ne venait troubler le paisible bonheur dont ils pouvaient jouir dans la situation qui leur était faite.

La vie municipale. — Ce paisible bonheur, le gouvernement le donna à l'Asie Mineure dans toute sa plénitude. « Aucune province », dit un écrivain qui vivait à Smyrne sous les Antonins, « ne renferme autant de villes que la nôtre; aucune n'en contient de semblables

quante conseillers et cinquante autres citoyens, qui doivent désigner ensuite le gymnasiarque de la nouvelle *gerousia*. Ce gymnasiarque, que l'on rencontre ailleurs, ainsi que l'*Hymnode* de la *gerousia* (Menadier, *Qua condic. Ephesii usi sint*, p. 51) sont, parmi les fonctionnaires connus de cette corporation, les seuls dont la situation soit bien caractérisée. Les collèges des *Neoi*, qui ont aussi leur gymnasiarque spécial, sont de même nature, mais beaucoup moins considérés. Les gymnasiarques des Ephèbes sont distincts des deux surveillants des gymnases où s'exercent les hommes faits (Menadier, p. 91). Les fêtes et les banquets communs, auxquels l'Hynode assistait, ne manquaient naturellement pas à la *gerousia*. Ce n'est pas une société de charité; ce n'est pas non plus un collège réservé à l'aristocratie municipale. Il nous montre ce qu'était la vie bourgeoise des Grecs, pour qui le gymnase était ce qu'est le cercle dans nos petites villes.

à nos plus grandes cités. Ce qui lui donne une si grande prospérité, c'est le charme de son site, l'excellence de son climat, la variété de ses productions, sa situation au centre de l'empire et au milieu de peuples pacifiés, sa bonne organisation, la rareté des crimes, le sort adouci des esclaves, les égards et la bienveillance des maîtres. » L'Asie s'appelait, comme nous l'avons déjà dit, la province des cinq cents villes ; et, si l'intérieur de la Phrygie, de la Lycaonie, de la Galatie et de la Cappadoce n'était qu'un désert sans eau, en partie habitable seulement pour des troupeaux, et où la population était très clairsemée, le reste de la côte ne le cédait pas de beaucoup à la province d'Asie. Au reste la prospérité constante des régions agricoles de l'Asie Mineure n'était pas limitée aux villes qui portaient un nom glorieux, comme Ephèse, Smyrne, Laodicée, Apamée ; lorsque nous découvrons un coin de pays indemne des ravages que cette région a subis pendant les quinze cents ans qui nous séparent de l'antiquité, le premier et le plus vif sentiment que nous éprouvons est l'effroi, on pourrait presque dire, la honte ; tant le contraste est grand entre les misères pitoyables du présent et l'éclatante richesse de l'époque romaine !

Kragos-Sidyma. — Sur un sommet isolé situé non loin de la côte lycienne, où la légende grecque plaçait la demeure de la Chimère, s'élevait l'antique Kragos, construite probablement en bois et en torchis, puisqu'elle a complètement disparu, ainsi que les remparts cyclopéens situés au pied de la colline. Au-dessous de la montagne s'étend une plaine agréable et fertile, fraîche comme un vallon des Alpes, mais avec la végétation luxuriante du midi, et entourée de montagnes boisées et giboyeuses. Lorsque la Lycie devint une province romaine sous l'empereur Claude, le gouvernement impérial transporta dans cette plaine la ville jadis

perchée sur la montagne, la « verte Kragos » d'Horace. Sur la place publique de la nouvelle cité de Sidyma on voit encore les restes du temple à quatre colonnes élevé en cette circonstance à l'empereur, et d'un superbe portique, qu'un enfant du pays, enrichi comme médecin, construisit dans sa patrie. Le forum était orné des statues des empereurs et des citoyens qui avaient rendu de grands services à leur cité. Il y avait encore dans cette ville un temple élevé à ses dieux protecteurs, Artemis et Apollon, des bains, des gymnases (γυμνάσια) pour les vieillards et pour les jeunes gens; hors des portes, sur les deux côtés de la grande route qui gravissait à pic la montagne, et qui redescendait ensuite vers le port de Kalabatia, se succédaient des tombeaux de pierre, plus magnifiques et plus riches que ceux de Pompéi et dont beaucoup subsistent encore, tandis que les maisons, bâties probablement comme celles de l'ancienne ville avec de mauvais matériaux, ont toutes disparu.

Nous sommes renseignés sur l'état et la condition des anciens habitants du pays par un document récemment trouvé sur place, un décret municipal rendu probablement sous Commode et relatif à la constitution d'une société pour les citoyens âgés. Elle était composée de cent membres choisis la moitié parmi les conseillers, la moitié parmi les autres citoyens; elle ne comprenait que trois affranchis et un bâtard; tous les autres membres étaient de bonne naissance, et la plupart d'entre eux appartenaient certainement aux anciennes et riches familles de la cité. Quelques-unes de ces familles avaient obtenu le droit de cité romaine; l'une d'elles entra même dans le sénat de l'empire. Mais cette maison de sénateurs, comme d'autres familles originaires de Sidyma, ne put jamais retrouver une patrie à l'étranger; des médecins mêmes de la

cour impériale ne pouvaient oublier leur pays, et plusieurs d'entre eux revinrent y mourir. Dans un travail qui n'est certes pas excellent, mais qui est très érudit et plein de patriotisme, l'un de ces notables citoyens a réuni les légendes et les prophéties relatives à cette ville, et il a fait publier ces Mémorables.

A l'assemblée de la petite province de Lycie, Sidyma ne votait pas parmi les villes de premier ordre; elle n'avait ni théâtre, ni titre honorifique ; elle ne donnait pas de ces fêtes générales qui, dans la société de cette époque, caractérisaient une grande ville; dans l'esprit des anciens, c'était une petite ville de province, une fondation de l'empire romain; et pourtant actuellement, dans tout le vilayet d'Aïdin, il n'est aucune ville que l'on puisse comparer même de loin pour la civilisation à cette bourgade perchée dans la montagne. Tout ce qui frappe encore aujourd'hui nos yeux dans ce village isolé, a disparu complètement ou n'est plus réduit qu'à de faibles vestiges dans beaucoup d'autres villes qu'a dévastées la main de l'homme.

Nous pouvons encore nous rendre compte de l'antique prospérité du pays par l'activité du monnayage de cuivre, dont l'empire avait accordé l'autorisation aux cités ; aucune province ne peut se mesurer avec l'Asie pour le nombre d'ateliers et pour la variété des représentations gravées sur les pièces.

Défauts de l'administration municipale. — Cependant cette concentration de tous les intérêts dans la petite ville natale n'est pas sans inconvénients ; l'Asie Mineure n'y échappa pas plus que la Grèce d'Europe. Ce que nous avons dit de l'administration municipale dans la Hellade est en général vrai pour l'Asie. Les finances des cités, qui ne sont pas sérieusement contrôlées, manquent de solidité ; elles ne sont ni ménagées, ni souvent même gérées honorablement. Tantôt

la construction des monuments ruine la cité, tantôt les dépenses indispensables ne peuvent pas être faites. Les citoyens pauvres s'habituent aux distributions de la caisse municipale ou des gens riches ; ils s'accoutument à recevoir gratuitement de l'huile dans les bains, à prendre part aux fêtes et aux banquets publics, dont d'autres font les frais ; les grandes maisons s'entourent d'une clientèle platement obséquieuse, mendiante, et toujours divisée ; à l'exemple des villes qui rivalisent l'une avec l'autre (p. 101), on voit rivaliser dans chaque cité les divers cercles et les diverses familles. Le gouvernement n'ose pas laisser créer en Asie Mineure des associations de pauvres ni des compagnies volontaires de pompiers, comme il en existe partout en Occident, parce que l'esprit factieux s'introduit aussitôt dans toute association. Un lac tranquille devient aisément marais ; il en fut ainsi en Asie Mineure dont le calme plat ne fut jamais troublé par le mouvement des intérêts généraux.

Prospérité du pays. — L'Asie Mineure, et surtout l'Asie antérieure, était une des régions les plus riches du vaste empire romain. Sans doute le mauvais gouvernement de la république, les catastrophes qui en avaient été la conséquence au temps de Mithridate, la piraterie, enfin les quatre ans de guerres civiles, dont les provinces asiatiques s'étaient ressenties plus que toute autre dans leurs finances, avaient complètement ruiné les villes et les particuliers si bien qu'Auguste dut recourir à un moyen extrême, l'abolition des dettes, remède dangereux dont, sauf les Rhodiens, tous les Asiatiques firent usage ; mais la paix renaissante fit tout oublier. Lorsqu'Auguste mourut, on ne pensait déjà plus aux blessures ni aux remèdes, non point partout, il est vrai, — car les îles de la mer Egée ne se relevèrent pas de cette ruine, — mais

presque partout ; et le pays jouit de cette prospérité pendant trois siècles jusqu'aux guerres des Goths. Les sommes que les villes de l'Asie Mineure devaient fournir, qu'elles répartissaient et levaient elles-mêmes sous le contrôle du gouverneur, furent un des revenus les plus importants du budget impérial. Nous ne pouvons pas constater jusqu'à quel point les impôts étaient proportionnés aux moyens des citoyens, mais des charges continuelles trop lourdes ne sont guère compatibles avec l'heureuse situation dans laquelle ce pays resta jusqu'au milieu du troisième siècle. Si le gouvernement ne suscita pas trop d'entraves au commerce et ne pressura pas le pays de trop d'impôts, ce qui n'est pas pénible seulement pour le contribuable, ce fut peut-être par mollesse plutôt que par esprit de ménagement. Dans les grandes catastrophes, par exemple, lors des tremblements de terre, qui démolirent sous Tibère douze villes florissantes de la province d'Asie, entre autres Sardes, et qui, sous Antonin, ruinèrent beaucoup de villes cariennes et lyciennes, ainsi que les îles de Cos et de Rhodes, la charité privée et surtout la charité impériale s'exercèrent avec une grande générosité ; l'Asie Mineure put apprécier alors l'avantage précieux des grands États, la solidarité générale.

Les Romains s'étaient occupés de construire des routes, lorsqu'ils avaient organisé sous Manius Aquilius la province d'Asie ; sous l'empire cette œuvre ne fut continuée sérieusement en Asie Mineure que dans les régions où étaient postées de fortes garnisons, surtout en Cappadoce et dans la province voisine de Galatie, depuis que Vespasien avait établi un camp de légions sur le moyen Euphrate[1]. Dans les autres provinces on

1. Les plus anciens milliaires d'Asie datent de Vespasien

ne s'occupa guère des ponts et chaussées ; ce fut sans doute la faute du gouvernement sénatorial, qui manquait d'énergie. Lorsque des routes furent construites par l'Etat, elles le furent sur un ordre de l'empereur[1].

Cette prospérité de l'Asie Mineure n'est pas l'œuvre d'un gouvernement très intelligent et très actif. Les institutions politiques, l'impulsion donnée à l'industrie et au commerce, l'initiative littéraire et artistique doivent être attribuées en Asie Mineure aux anciennes villes libres ou aux Attalides. Ce que l'empire romain a donné au pays, c'est essentiellement une paix durable ; il a laissé s'épanouir sa prospérité intérieure, sans agir comme ces gouvernements qui considèrent chaque paire de bras vigoureux et chaque pièce d'or mise de côté comme légalement réservés à leurs desseins immédiats : ce sont là des vertus négatives, inconnues aux hommes supérieurs, mais qui souvent sont plus utiles pour le bien-être général, que les grandes actions de ceux qui se posent en tuteurs de l'humanité.

Commerce et industrie. — La prospérité de l'Asie Mineure provenait de l'industrie et du commerce autant que de la culture du sol. C'est dans les pays voisins de la côte que la nature s'était montrée le plus favorable; et plus d'un indice montre comment, par un

(*Corp. insc. lat.*, III, 306); ils sont assez nombreux depuis lors, surtout entre Hadrien et Domitien.

1. C'est ce que prouvent à l'évidence les constructions de routes faites dans la province sénatoriale de Bithynie par le procurateur impérial sous Néron et Vespasien (*Corp. insc. lat.*, III, 346; *Eph. epigr.*, V, 96). Dans les provinces sénatoriales d'Asie et de Chypre, le sénat n'est jamais nommé à propos des constructions de routes ; ce fait peut s'expliquer de la même façon. Au troisième siècle, en Asie, comme partout ailleurs, la construction des routes impériales fut imposée aux communes (Smyrne, *Corp. insc. lat.*, III, 471; Thyatire, *Bull. de corr. hell.*, I, p. 101; Paphos, *Corp. insc. lat.*, III, 218).

travail assidu, même dans les circonstances difficiles, chaque morceau de terre cultivable était utilisé, par exemple dans la vallée rocheuse de l'Eurymédon, en Pamphylie, que les habitants de Selgè surent rendre fertile. Les produits industriels de l'Asie Mineure sont trop nombreux et trop variés pour que nous nous arrêtions sur chacun d'entre eux[1]; rappelons seulement que les immenses pâturages de l'intérieur, peuplés de brebis et de chèvres, avaient mis ce pays au premier rang pour l'industrie de la laine et pour le tissage. Il suffit aussi d'attirer l'attention sur les laines de Milet et de Galatie, c'est-à-dire sur la laine d'Angora, sur les broderies d'or d'Attale, sur les draps tissés à la manière nervienne ou wallonne, dans les fabriques de Laodicée de Phrygie. L'on sait qu'une émeute fut sur le point d'éclater à Ephèse parce que les orfèvres craignaient de voir diminuer leur commerce d'images

1. Les chrétiens de la petite ville maritime de Korykos, dans la Cilicie montagneuse, inscrivaient d'habitude, contrairement à la coutume générale, leurs professions sur leurs tombeaux. Dans les inscriptions funéraires relevées par Langlois et plus récemment par Duchesne (*Bull. de corr. hell.*, VII, p. 230 et suiv.) on trouve un écrivain public (νοτάριος), un marchand de vin (οἰνέμπορος), deux marchands d'huile (ἐλεοπώλης), un marchand de légumes (λαχανοπώλης), un fruitier (ὀπωροπώλης), deux merciers (κάπηλος), cinq orfèvres (αὐράριος trois fois, χρυσόχοος deux fois), dont l'un est prêtre, quatre chaudronniers (χαλκότυπος une fois, χαλκεύς trois fois), deux fabricants d'instruments (ἀρμενοράφος), cinq potiers (κεραμεύς), dont l'un est cité comme patron (ἐργοδότης) et un autre comme prêtre, un marchand d'habits (ἱματοπώλης), deux marchands de vêtements de lin (λινοπώλης), trois tisseurs (ὀθονιακός), un lainier (ἐρεουργός), deux cordonniers (καλιγάριος, καλτάριος), un pelletier (ἱνιοράφος, sans doute pour ἡνιοράφος, pellio), un marinier (ναύκληρος), une sage-femme (ἰατρινή); plus loin se trouve un tombeau commun à tous les changeurs de haut rang (σύστεμα τῶν εὐγενεστάτων τραπεζιτῶν). Tel était l'aspect du pays aux ve et vi^e siècles.

sacrées, si la nouvelle foi chrétienne se répandait. A Philadelphie, cité importante de la Lydie, nous connaissons les noms de deux quartiers de la ville sur sept : ce sont ceux des tisseurs de laine et des cordonniers. Nous trouvons probablement ici la preuve d'un fait, qui se dissimule dans les autres villes sous des noms plus anciens et mieux sonnants: les villes les plus importantes de l'Asie furent toujours peuplées, non seulement de commerçants, mais encore d'un grand nombre d'ouvriers de fabriques. C'était surtout la production locale qui alimentait les transactions commerciales et financières ; le grand mouvement d'importation et d'exportation de la Syrie et de l'Egypte ne se faisait pas sentir dans l'Asie Mineure, quoiqu'il y vînt de l'Orient différents articles, entre autres un nombre considérable d'esclaves qu'amenaient les marchands galates[1]. Mais si les commerçants romains se trouvaient en nombre considérable, comme il semble, dans toute ville grande ou petite, et même dans des localités comme Ilion et Assos de Mysie, comme Prymnessos et Traianoupolis de Phrygie ; si leurs corporations avaient coutume de prendre part aux cérémonies officielles, à côté de la municipalité locale ; si, à Hiérapolis, dans l'intérieur de la Phrygie, un fabricant (ἐργαστής) faisait écrire sur son tombeau, qu'il avait doublé soixante-douze fois dans sa vie le cap Malée pour aller en Italie ; si un poète romain représente un négociant de la capitale se dirigeant en toute hâte vers le port pour ne pas laisser tomber entre les mains de ses concurrents le client qui arrive de Ki-

1. Ce commerce, qui est prouvé pour le quatrième siècle (Ammien, XXII, 7, 8; Claudien, *in Eutrop.*, I, 59) est sans aucun doute plus ancien. D'ailleurs, comme Philostrate nous le dit (*Vita Apoll.*, VIII, 7, 12), les habitants non grecs de la Phrygie vendaient leurs enfants aux marchands d'esclaves.

byra, ville peu éloignée d'Hiérapolis, c'est qu'il régnait dans le pays une véritable activité commerciale et industrielle et que cette activité n'existait pas seulement dans les ports.

La langue même témoigne des relations constantes que les Asiatiques entretenaient avec l'Italie : parmi les mots latins qui ont passé dans la langue usuelle en Asie Mineure, un grand nombre a été importé par le commerce ; c'est ainsi qu'à Ephèse, la corporation des tisseurs de laine porte un nom latin[1]. C'est surtout de ce pays que les professeurs de toutes sortes et les médecins venaient en Italie et dans les autres provinces de langue latine ; non seulement ils y acquéraient souvent une fortune considérable, mais encore ils revenaient en jouir dans leur patrie ; parmi les hommes auxquels les villes de la contrée sont redevables de monuments ou de fondations, les médecins enrichis[2] et

1. Συνεργασία τῶν λαναρίων (Wood, *Ephesus cily*, 4). De même, sur les inscriptions de Korykos (p. 141, note) les métiers portent souvent des noms latins. Le degré s'appelle γράδος dans les inscriptions de Phrygie (*Corp. insc. graec.*, 3900, 3902, i).

2. Un de ces médecins est Xénophon de Cos, fils d'Héraclite, que nous connaissons aussi par Tacite (*Ann.*, XII, 61, 67), par Pline (*Hist. nat.*, XXIX, 1, 7) et par une série de monuments retrouvés dans son pays natal (*Bull. de corr. hellén.*, V, p. 468). Médecin ordinaire (ἀρχιατρός, titre qui se rencontre ici pour la première fois) de l'empereur Claude, il acquit une telle influence, qu'il joignit à sa charge de médecin l'importante situation de secrétaire particulier de l'empereur pour la correspondance grecque (ἐπί τῶν Ἑλληνικῶν ἀποκριμάτων ; cf. Suidas au mot Διονύσιος Ἀλεξανδρεύς) ; non seulement il fit donner à son frère et à son oncle le droit de cité romaine et le grade d'officier de rang équestre ; non seulement il acquit lui-même la dignité de chevalier, le rang d'officier, et la décoration de la couronne d'or et de la haste à l'occasion du triomphe de Bretagne, mais encore il fit exempter d'impôts sa patrie. Un

les professeurs tiennent une place importante. Enfin les grandes familles de l'Asie Mineure émigrèrent moins et plus tard vers l'Italie que celles des provinces occidentales ; on quittait plus facilement Vienne et Narbonne que les villes grecques pour aller s'établir dans la capitale de l'empire. En outre, le gouvernement impérial ne cherchait pas dans les premiers temps à attirer à la cour et à faire entrer dans l'aristocratie romaine les principaux citoyens des villes de l'Asie Mineure.

Activité littéraire. — Si l'on fait abstraction de l'antique période, merveilleusement féconde, pendant laquelle l'épopée ionienne et la poésie lyrique éolienne, les premiers essais de l'histoire et de la philosophie, de la sculpture et de la peinture se développèrent dans les cités de ce pays, la grande époque scientifique et artistique de l'Asie Mineure fut l'époque des Attalides, qui d'ailleurs restait fidèle au souvenir de la première période plus brillante encore. Si Smyrne rendit à Homère, son citoyen, un culte divin, si elle frappa des

tombeau lui fut construit dans son île; ses compatriotes reconnaissants lui élevèrent des statues, à lui et aux siens; en souvenir de ses bienfaits, ils frappèrent des monnaies à son effigie. Ce fut lui sans doute qui hâta par l'empoisonnement la mort de Claude, malade et déjà condamné; il n'eut pas moins de crédit sous le successeur de ce prince. Sur ses monuments il ne porte pas seulement le titre ordinaire d' « ami de l'empereur » (φιλοσέβαστός), mais il est appelé spécialement ami de Claude (φιλοκλαύδιος), et ami de Néron (φιλονέρων, d'après une restitution certaine). Son frère, auquel il avait succédé dans cette position, touchait un traitement de 500,000 sesterces (125,000 fr.), mais il assura à l'empereur qu'il n'avait accepté cette charge que par amour pour lui; dans sa patrie il gagnait 100,000 sesterces de plus. Malgré les sommes considérables que les deux frères ont dépensées pour Cos et surtout pour Naples, ils laissèrent encore une fortune de 30 millions de sesterces (plus de 8 millions de francs).

monnaies en son honneur et avec son nom, elle exprimait par là le sentiment qui régnait dans toute l'Ionie et dans toute l'Asie Mineure: les Grecs croyaient que l'art divin était descendu sur la terre en Grèce, et surtout en Ionie.

Enseignement. — Un décret de la ville de Téos[1], en Lydie, relatif à l'instruction élémentaire, nous apprend que l'on s'était officiellement occupé d'elle de bonne heure dans le pays et qu'elle avait reçu un grand développement. Suivant ce décret, un capital donné par un riche citoyen, et qui permet à la ville de faire face à ces nouvelles dépenses, doit être employé à entretenir, à côté de l'inspecteur des gymnases (γυμνασιάρχης), un inspecteur des écoles (παιδονόμος) ; en outre, on institue trois professeurs d'écriture, répartis en trois classes, aux appointements de 600, 550 et 500 drachmes; tous les garçons et filles libres pourront ainsi apprendre à écrire. On crée de même deux maîtres de gymnastique aux appointements de 500 drachmes, un professeur de musique payé 700 drachmes, qui enseigne aux garçons des deux dernières années scolaires et aux jeunes gens déjà sortis de l'école à jouer du luth et à pincer de la cithare, un maître d'escrime aux appointements de 300 drachmes, enfin un maître qui enseignera à tirer de l'arc et à jeter la lance, aux appointements de 250 drachmes. Les professeurs d'écriture et de musique doivent tous les ans faire passer à leurs élèves un examen public dans la maison de ville.

Telle était l'Asie Mineure au temps des Attalides, mais la république romaine n'a pas continué leur œuvre. Elle ne fit pas perpétuer par le ciseau ses vic-

1. Ce document se trouve dans Dittenberger (n. 349). Attale II fonda quelque chose de semblable à Delphes (*Bull. de corr. hell.*, V, p. 157).

toires sur les Galates ; la bibliothèque de Pergame fut transportée à Alexandrie, peu de temps avant la bataille d'Actium ; la plupart des meilleurs germes furent détruits et disparurent dans la lutte contre Mithridate et dans les guerres civiles. Ce fut seulement à l'époque impériale que l'Asie Mineure, redevenue prospère, put de nouveau s'occuper, au moins superficiellement, d'art et surtout de littérature. Mais aucune des villes nombreuses du pays ne doit revendiquer, dans quelque genre que ce soit, une réelle supériorité comme celles qu'Athènes possédait en tant que centre d'enseignement, dont Alexandrie jouissait dans l'ordre des recherches scientifiques, et que personne ne contestait à la frivole capitale de la Syrie dans l'organisation des spectacles et des ballets. Nulle part pourtant la culture générale ne paraît avoir été plus développée ni plus répandue. De bonne heure on prit l'habitude, dans l'Asie, d'exempter les professeurs et les médecins des charges et des fonctions municipales qui entraînaient de grandes dépenses ; ce fut pour cette province que l'empereur Antonin rendit le décret (p. 101) qui établissait le nombre maximum de ces privilèges, afin de mettre des bornes à ces exemptions évidemment fort onéreuses pour les finances municipales : par exemple, les villes de première classe ne purent pas accorder cette immunité à plus de dix médecins, de cinq professeurs de rhétorique et de cinq professeurs de grammaire.

Sophistique. — Si l'Asie Mineure occupe une place prépondérante dans la littérature de l'empire, c'est grâce à la rhétorique, ou, selon l'expression usitée plus tard, à la sophistique de cette époque, dont nous, modernes, nous ne nous rendons pas compte facilement. Au lieu d'écrire des ouvrages, travail qui a alors perdu presque toute son importance, on com-

pose des discours publics, dans le genre de nos lectures universitaires et académiques, productions qui se renouvellent sans cesse et ne se conservent que rarement, écoutées et applaudies un jour, puis à jamais oubliées. Le sujet en est fourni souvent par la circonstance, l'anniversaire de la naissance de l'empereur, l'arrivée du gouverneur, quelque événement public ou privé du même genre; plus souvent encore on se passe de ces occasions et l'on parle dans le vide sur tous les sujets possibles; ce qui n'a aucune importance pratique et n'est pas digne du nom d'enseignement. Il n'y a plus alors d'éloquence politique, même dans le sénat romain. L'éloquence judiciaire n'est plus pour les Grecs le but de l'art oratoire; auprès de l'éloquence qui n'a d'autre fin qu'elle-même, elle se tient à l'écart comme une sœur dédaignée et plébéienne, à laquelle les maîtres ne s'abaissent que par hasard. A la poésie, à la philosophie, à l'histoire on emprunte tout ce qui peut se traiter en lieux communs; elles-mêmes ne sont cultivées que fort peu dans tout l'empire et surtout en Asie Mineure; elles sont négligées pour la pure rhétorique, et même se corrompent à son contact. Ces rhéteurs considèrent pour ainsi dire le glorieux passé de leur nation comme leur bien propre; ils honorent et traitent Homère à peu près comme les rabbins les livres de Moïse, et même, en matière religieuse, ils affectent la plus stricte orthodoxie. On soutient ces discours par tous les moyens licites ou illicites qu'il est d'usage d'employer au théâtre pour réussir: l'art de conduire ses gestes et de moduler sa voix, l'éclat du costume, la science de la virtuosité, les cabales, la concurrence, la claque. Mais si l'orgueil de ces grands phraseurs est illimité, l'intérêt que le public prend à leurs comédies est considérable, — il les aime presque autant que les courses de chevaux,

— et cet intérêt, il le manifeste d'une manière tout à fait théâtrale. De telles exhibitions se produisaient continuellement dans les plus grandes villes devant les gens cultivés; elles entrèrent, comme les représentations dramatiques, dans les habitudes de la vie municipale.

L'impression que produisent, dans les plus mouvementées de nos grandes villes, les discours obligés de leurs corps savants peut nous rappeler en quelque façon ce phénomène disparu et nous aider à le comprendre; mais ces manifestations n'ont point, de nos jours, ce qui était l'essentiel dans l'antiquité, le caractère didactique, et les allocutions qu'on y prononce ne sont pas, comme était cette éloquence publique sans objet, en rapport étroit avec l'enseignement supérieur. A notre époque, cet enseignement fait, comme l'on dit, d'un jeune homme appartenant à la classe cultivée un professeur de philologie; jadis il formait des professeurs d'éloquence, et de cette éloquence spéciale dont nous parlons. En effet, les maîtres cherchaient de plus en plus à rendre leurs élèves capables de prononcer des discours comme ceux que nous avons signalés, et même de les prononcer en deux langues, lorsque c'était possible : ceux qui avaient terminé leurs classes avec succès applaudissaient dans les harangues de ce genre tout ce qui leur rappelait leurs années d'école. Cette production littéraire existait, il est vrai, en Occident comme en Orient; mais c'est l'Asie Mineure qui marchait en tête et qui donnait le ton. Lorsque, sous Auguste, la rhétorique d'école s'introduisit à Rome dans l'instruction de la jeunesse latine, à côté des Italiens et des Espagnols, les promoteurs de cette réforme furent deux Grecs d'Asie Mineure, Arellius Fuscus et Cestius Pius. Dans cette ville même, où la sévère éloquence du barreau subsista au début de l'empire au-

près de l'autre éloquence parasite, un avocat plein d'esprit de l'époque flavienne signale la distance considérable qui sépare Nikétès de Smyrne et les autres maîtres d'éloquence applaudis à Ephèse et à Mitylène de Démosthène et d'Eschine. En outre la plupart et les plus célèbres des orateurs de ce genre viennent de l'Asie antérieure.

Nous avons déjà montré de quelle importance était pour les finances des villes d'Asie Mineure les envoîs de maîtres d'école qu'elles faisaient dans tout le monde romain. Pendant le cours de l'empire, le nombre et l'autorité de ces sophistes s'accrut sans cesse : de plus en plus ils gagnèrent du terrain, même en Occident.

Une des causes de cette prospérité fut sans doute la nouvelle attitude du gouvernement qui, au deuxième siècle, surtout depuis l'époque d'Hadrien, où le mauvais cosmopolitisme triompha bien plutôt que l'hellénisme, se montra beaucoup moins sévère pour la Grèce et l'Orient qu'au premier siècle; mais ce fut surtout parce que l'on acquit en général une instruction plus étendue et parce que l'on multiplia rapidement les établissements d'enseignement supérieur. C'est principalement en Asie Mineure et dans l'Asie Mineure des second et troisième siècles que se développa la sophistique ; pourtant cette supériorité littéraire ne présente aucun caractère particulier aux Grecs ou à cette époque; elle n'a pas non plus une physionomie nationale. La sophistique se ressemble partout ; elle est à Smyrne et à Athènes ce qu'elle est à Rome et à Carthage. Pareils aux types de lampes et aux articles de fabrique, les maîtres d'éloquence sont expédiés dans tout l'empire, en modèles uniformes, grecs ou latins à volonté; la production augmente suivant les commandes. Pourtant les régions grecques, plus prospères et plus savantes, fournissaient les meilleurs et les

plus nombreux de ces articles d'exportation ; le fait est vrai de l'Asie Mineure aussi bien à l'époque de Sylla et de Cicéron que sous Hadrien et sous les Antonins.

Galien. Dion de Pruse. — Pourtant tout n'est pas ombre dans ce tableau. Outre les sophistes de profession, ce pays produisit, parmi les littérateurs d'un autre genre, qui sont encore relativement nombreux, les plus brillants représentants de l'hellénisme que l'on puisse citer à cette époque, le professeur de philosophie Dion de Pruse, en Bithynie, qui vécut sous Vespasien et Trajan, et le médecin Galien de Pergame, qui fut le médecin de la famille impériale sous Marc-Aurèle et Septime Sévère. Chez Galien, la finesse de l'homme du monde et du courtisan était jointe à une culture générale littéraire et philosophique que possédaient d'ailleurs la plupart des médecins de cette époque[1]. Pour la pureté du sentiment et l'exacte connaissance de la situation générale, le Bithynien Dion ne le cède en rien au savant de Chéronée ; il lui est de beaucoup supérieur pour la puissance de description, la finesse et la vigueur du style, pour l'expression délicate des idées sérieuses, pour l'énergie pratique. Ses meilleurs ouvrages sont : les fantaisies

1. Un médecin de Smyrne, Hermogène, fils de Charidème (*Corp. insc. graec.*, 3311) écrivit non seulement soixante-dix-sept volumes sur la médecine, mais encore, comme son épitaphe nous l'apprend, des ouvrages historiques sur Smyrne, sur la patrie d'Homère, sur la sagesse d'Homère, sur les fondations de villes en Asie, en Europe et dans les îles, des itinéraires d'Asie et d'Europe, un traité sur les ruses de guerre, enfin des tableaux chronologiques sur l'histoire de Rome et de Smyrne. Un médecin impérial Ménécrate (*ibid.*, 6607), dont l'origine est inconnue, fonda, suivant ses admirateurs romains, dans ses ouvrages qui forment cent cinquante-six volumes, la nouvelle médecine à la fois logique et empirique (ἰδίας λογικῆς ἐναργοῦς ἰατρικῆς κτίστης).

de l'Hellène idéal avant la découverte de la cité et de l'or ; son discours aux Rhodiens, le seul peuple qui représentât encore le pur hellénisme ; la description qu'il fait des Hellènes de son temps dans la misérable Olbia, comme dans les villes superbes de Nicomédie et de Tarse, et les exhortations qu'il adresse à quelques-uns de ses contemporains pour les engager à se conduire mieux et à tous pour les amener à vivre unis. Ces œuvres prouvent à l'évidence que l'on peut appliquer à l'hellénisme de l'Asie Mineure sous l'empire la parole du poète : le soleil couchant est toujours le soleil.

CHAPITRE IX

LA FRONTIÈRE DE L'EUPHRATE ET LES PARTHES

L'empire de l'Iran. — Le seul grand Etat qui fût limitrophe de l'empire romain était l'empire de l'Iran[1], habité par le peuple qui était connu surtout, autrefois comme aujourd'hui, sous le nom de Perses, et qui avait été formé en une unité politique par l'ancienne dynastie des Achéménides dont le premier grand roi fut Cyrus, tandis que l'unité religieuse y était assurée par le culte d'Ahoura Mazda et de Mithra. Aucun des peuples civilisés de l'antiquité n'a résolu si tôt ni si complètement le problème de l'unification nationale. Au sud, les tribus iraniennes atteignaient les côtes de l'Océan indien; au nord, elles s'étendaient

1. Dans tout l'Orient romain, principalement dans les provinces frontières, on avait l'idée que l'empire romain et que l'empire parthe étaient deux grands états qui existaient à côté l'un de l'autre, et même qu'ils étaient les seuls dans le monde. Cette conception est exprimée en termes frappants dans l'Apocalypse de saint Jean; on y voit un cavalier monté sur un cheval blanc et armé d'un arc, auprès d'un cavalier monté sur un cheval rouge et armé d'une épée (6, 2 et 3); les Mégistanes y côtoient les Chiliarques (6, 15. Cf. 18, 23 et 19, 18). De même la catastrophe est représentée comme la défaite des Romains par les Parthes qui ramènent l'empereur Néron (c. 9, 14; 16, 12) et par Armagédon, c'est-à-dire par tous les Orientaux unis pour se jeter sur l'Occident. D'ailleurs l'écrivain qui nous fait connaître, au sein même de l'empire romain, ces espérances peu patriotiques, les constate beaucoup plutôt qu'il ne les exprime en son propre nom.

jusqu'à la mer Caspienne; vers le nord-est, les steppes de l'Asie centrale étaient sans cesse le champ de bataille entre les Perses sédentaires et les Touraniens nomades. A l'est, de puissantes chaînes de montagnes séparaient les Iraniens des peuples de l'Inde. L'Asie occidentale avait été envahie de bonne heure par trois nations, qui s'y étaient rencontrées : les Hellènes, venus d'Europe et maîtres des côtes de l'Asie Mineure; les tribus araméennes, originaires d'Arabie et de Syrie, qui s'étaient avancées vers le nord et le nord-est, et qui occupaient en grande partie la vallée de l'Euphrate; enfin, les peuples de l'Iran, qui non seulement atteignaient le Tigre, mais qui avaient même conquis l'Arménie et la Cappadoce, soumettant et anéantissant les populations primitives de ces vastes contrées, issues d'une autre race. La puissance iranienne, lors de son apogée, sous le règne des Achéménides, s'étendit dans tous les sens, surtout vers l'ouest, bien au delà de cet immense territoire. Si l'on fait abstraction de l'époque où les Touraniens furent vainqueurs de l'Iran et du temps pendant lequel les Turcs Sedjoucides et les Mongols commandèrent aux Perses, la domination étrangère ne fut réellement établie que deux fois sur le berceau des peuples iraniens : par Alexandre le Grand et ses successeurs immédiats, puis par les Arabes Abbassides; les deux fois, elle fut d'une durée relativement courte. Les peuples de l'est, dans un cas les Parthes, dans l'autre les habitants de l'ancienne Bactriane, non seulement secouèrent le joug des étrangers, mais encore les chassèrent des contrées de l'ouest, occupées par des tribus de même race qu'eux.

L'empire des Parthes. — Le royaume des Perses avait été régénéré par les Parthes, lorsque les Romains, après avoir conquis la Syrie, se trouvèrent, au

dernier siècle de la République, en contact immédiat avec l'Iran. Nous avons déjà dû faire plusieurs allusions à cet Etat ; il nous faut maintenant réunir le peu de renseignements que nous avons sur l'histoire particulière de cet empire, qui exerça tant de fois une action décisive sur les destinées de l'Etat voisin. La tradition ne donne aucune réponse à la plupart des questions que l'historien peut se poser ici. Les Occidentaux ne nous fournissent sur l'histoire intérieure des Parthes, leurs voisins et leurs ennemis, que des détails isolés, capables de nous induire en erreur. Les Orientaux n'ont guère compris quel intérêt ils avaient à fixer et à conserver la tradition historique ; mais cette remarque s'applique doublement à l'époque des Arsacides, les Iraniens postérieurs ayant toujours considéré cette époque, ainsi que le temps de la domination des Séleucides, qui l'avait précédée, comme une usurpation injuste entre les deux périodes de l'ancien et du nouvel empire perse, entre les Achéménides et les Sassanides : ces cinq siècles ont été en quelque sorte rayés de l'histoire de l'Iran[1] et sont comme disparus.

Les Parthes de Scythie. — Les historiographes des Sassanides se sont placés bien plus au point de vue de la dynastie légitime issue de la noblesse persane qu'à celui de la nationalité iranienne. A vrai dire, les historiens des premiers temps de l'empire représentent la langue des Parthes, sortis de la région qui correspond à peu près au Khorassan actuel, comme un idiome intermédiaire entre les langues médique et

1. Il en est en quelque sorte ainsi de la chronologie elle-même. Les historiens officiels des Sassanides réduisent de 558 ans à 266 l'espace de temps qui s'est écoulé entre le dernier Darius et le premier des Sassanides (Nöldeke, *Tabari*, p. 1).

scythique, c'est-à-dire comme un dialecte iranien impur. Les Parthes étaient donc regardés comme des étrangers venus du pays des Scythes et, en ce sens, leur nom est souvent appliqué à des peuplades diverses. Arsace, le fondateur de leur empire, est appelé par les uns Bactrien, par les autres Scythe du Palus-Moeotis. Si les rois parthes ne résidèrent pas à Séleucie, sur le Tigre, mais établirent leur camp d'hiver dans le voisinage immédiat de Ctésiphon, c'est qu'ils ne voulaient pas livrer aux troupes scythes cette riche ville commerçante.

Les mœurs et l'organisation intérieure du peuple parthe s'écartent beaucoup des coutumes iraniennes et rappellent les habitudes des nomades : ils vivent, ils mangent même à cheval; chez eux, l'homme libre ne va jamais à pied. Sans aucun doute les Parthes, qui seuls de tous les peuples habitant ces régions ne sont pas nommés dans les livres sacrés des Perses, sont des intrus dans l'Iran proprement dit, où les Achéménides et les Mages se trouvaient chez eux. Le contraste qui existait entre les Iraniens et cette race victorieuse sortie d'une contrée barbare et à demi étrangère, contraste qui ne disparut pas après les premières générations et dont les historiens romains aiment à nous parler, en s'inspirant des Perses, leurs voisins, a duré pendant tout l'empire des Arsacides; il a, pour ainsi dire, fermenté, jusqu'au moment où il a amené leur chute. Néanmoins, ce n'est pas encore une raison pour considérer le règne des Arsacides comme une époque de domination étrangère. Aucun privilège ne fut accordé aux Parthes de naissance ni à la région d'où ils étaient sortis. Il est vrai que la ville parthe d'Hékatompylos est appelée la résidence des Arsacides; mais le plus souvent ils passaient l'été à Ecbatane (Hamadan) ou encore à Rhagae, comme

les Achéménides, et l'hiver, soit dans leur camp, près de Ctésiphon, comme nous l'avons déjà dit, soit à Babylone, sur la frontière occidentale de leur empire. Le tombeau de la famille royale resta dans la ville parthe de Nisée; mais plus tard les princes furent souvent ensevelis à Arbèles, en Assyrie. La région pauvre et lointaine, que les Parthes habitaient jadis, ne pouvait convenir aux Arsacides, surtout à ceux des derniers temps, pour y faire briller leur cour et pour entretenir des relations suivies avec les pays de l'ouest. La Médie resta, comme sous les Achéménides, le centre de l'empire.

Les Arsacides pouvaient bien être Scythes d'origine; mais on s'occupait plutôt de ce qu'ils voulaient être que de ce qu'ils étaient en réalité; eux-mêmes se considéraient et se donnaient comme les successeurs de Cyrus et de Darius. Jadis sept princes perses avaient chassé le faux Achéménide et rétabli la dynastie légitime en couronnant Darius; de même, disait-on, sept autres princes, après avoir détruit la domination étrangère des Macédoniens, avaient élevé sur le trône le roi Arsace. Pour compléter cette légende patriotique, on attribuait au premier Arsace une origine bactrienne et non scythe. Le costume et l'étiquette étaient à la cour des Arsacides les mêmes que sous les rois perses. Lorsque Mithridate I eut étendu son empire jusqu'au Tigre et jusqu'à l'Indus, ses successeurs changèrent leur simple titre de roi en celui de roi des rois, qu'avaient porté les Achéménides, et la calotte pointue des Scythes fut remplacée par la haute tiare ornée de perles; sur les monnaies, les rois parthes sont armés de l'arc comme Darius. L'aristocratie venue dans le pays en même temps que les Arsacides, et qui s'était déjà souvent alliée sans doute avec la noblesse indigène, adopta les mœurs, les habits, et en grande partie aussi les noms

des Perses; dans l'armée parthe, qui lutta contre Crassus, les soldats, dit-on, portaient encore la chevelure inculte, à la mode des Scythes; mais le chef ressemblait à un Mède, avec ses cheveux séparés par le milieu et sa figure fardée.

La royauté. — L'organisation politique, telle qu'elle avait été établie par Mithridate I, reproduisait, dans ses traits essentiels, celle des Achéménides. La famille du fondateur de la dynastie est entourée de tout l'éclat et revêtue du caractère sacré d'une royauté héréditaire de droit divin : son nom se transmet régulièrement à chacun de ses successeurs, et on lui rend des honneurs comme à une divinité; c'est pourquoi ses descendants s'appellent Fils de Dieu[1], et même « Frères du dieu Soleil et de la déesse Lune »; comme aujourd'hui encore le chah de Perse. Enfin, verser le sang d'un membre de la famille royale, c'est commettre un sacrilège. Toute cette organisation se retrouve, à peine modifiée, à la cour des empereurs romains, qui l'ont peut-être empruntée en partie aux anciens souverains de la Perse.

Les Mégistanes. — Quoique la dignité royale fût attachée à la naissance, il y avait cependant une sorte d'élection. Le nouveau roi, pour pouvoir monter sur le trône, devait appartenir à la fois au collège « des Mem-

1. Les vice-rois de la Perside sont toujours nommés « Zag Alohin » (du moins c'est à ces mots, vraisemblablement énoncés en perse dans la prononciation, que correspondent les caractères araméens), fils de Dieu (Mordtmann, *Zeitschrift für Numismatik*, IV, p. 155 et sq.). A ce titre répond le nom de θεοπάτωρ que portent les grands-rois sur les monnaies grecques. On rencontre aussi le surnom de « Dieu », comme au temps des Séleucides et des Sassanides. — Nous ne savons pas encore pourquoi les Arsacides sont ornés d'un double diadème (Hérodien, VI, 2, 1).

bres de la Maison royale » et au Conseil des Prêtres; il est probable que ces deux collèges reconnaissaient par un acte quelconque le nouveau souverain[1]. Parmi les « Membres de la Maison royale », il faut comprendre non seulement les Arsacides eux-mêmes, mais les « sept familles » du temps des Achéménides, races princières qui, d'après l'ordre alors établi, étaient égales entre elles par la naissance et avaient libre entrée auprès du grand roi, et qui ont dû, sous les Arsacides, conserver les mêmes privilèges[2]. Ces familles possédaient en même temps certaines dignités de la cour à titre héréditaire[3]; par exemple, les Surên, — ce nom, comme celui d'Arsace, est à la fois un nom de per-

1. Τῶν Παρθυαίων συνέδριόν φησιν (Ποσειδώνιος) εἶναι, dit Strabon, (XI, 9, 3, p. 515), διττόν, τὸ μὲν συγγενῶν, τὸ δὲ σόφων καὶ μάγων, ἐξ ὧν ἀμφοῖν τοὺς βασιλεῖς καθίστασθαι (les manuscrits portent καθίστησιν). Cf. Justin (XLII, 4, 1) : *Mithridates, rex Parthorum... propter crudelitatem a senatu Parthico regno pellitur.*

2. En Egypte, où le cérémonial de la cour, comme dans tous les états des Diadoques, rappelait l'étiquette établie par Alexandre, et par conséquent celle de l'empire perse, ce même titre semble avoir été personnel (Franz, *Corp. insc. graec.*, III, p. 270). Il se peut qu'il en ait été de même à la cour des Arsacides. Chez les sujets grecs de l'empire parthe, le nom de μεγιστᾶνες paraît désigner, dans le sens primitif et plus strict du mot, les membres des sept familles; il faut remarquer que les mots *megistanes* et *satrapae* sont souvent réunis (Sénèque, *Ep.* 21; Josèphe, XI, 3, 2; XX, 2, 3). Quand la cour des Perses était en deuil, le roi n'admettait pas les Mégistanes à sa table (Suétone, *Gaius*, 5); on peut en conclure qu'ils avaient le droit d'y paraître en temps ordinaire. — En outre, le titre τῶν πρώτων φίλων se trouve chez les Arsacides comme dans les cours d'Egypte et de Pont (*Bull. de corr. hell.*, VII, p. 349).

3. Josèphe (*Ant. Jud.*, XIV, 13, 7 = *Bell. Jud.*, I, 13, 1) parle d'un échanson royal, qui était en même temps général e[n] chef. De semblables dignitaires se rencontrent souvent dan[s] les Etats des Diadoques.

sonne et un titre, — qui constituent la seconde famille après la maison royale, plaçaient chaque fois, comme maîtres de la couronne, la tiare sur la tête du nouvel Arsace. Mais, de même que les Arsacides étaient originaires de la Parthie, les Surên venaient de la Sakastane (Sedjistàn); peut-être étaient-ils Saces, c'est-à-dire Scythes; de même aussi, les Karên sortaient de la Médie occidentale. Sous les Achéménides, au contraire, la haute aristocratie était purement de sang perse.

Les Satrapes. — L'administration est entre les mains des vice-rois ou des satrapes; d'après les géographes romains du temps de Vespasien, l'empire parthe se compose de dix-huit « royaumes ». Quelques-unes de ces satrapies sont réservées aux princes du sang; ainsi, les deux provinces du nord-ouest, la Médie Atropatène (Aderbaidiân) et l'Arménie, lorsqu'elle était au pouvoir des Parthes, semblent avoir été gouvernées habituellement par les plus proches parents du souverain régnant[1]. Immédiatement au-dessous des satrapes venaient le roi du pays d'Elymaïs ou de Suse, qui jouissait d'une puissance et d'une situation exceptionnelles, puis le roi de la Perside, berceau des Achéménides. La forme de gouvernement sinon exclusive, du moins dominante dans l'empire des Parthes, celle qui donnait un titre, était — conception différente de ce qu'on rencontre dans l'empire romain — la royauté

1. Tacite, *Ann.*, XV, 2, 31. D'après la préface d'Agathangélos (p. 109, éd. Langlois), sous les Arsacides, le prince le plus âgé et le plus vaillant était roi du pays tout entier : ses trois parents les plus proches étaient rois des Arméniens, des Indiens et des Massagètes; cette organisation est peut-être aussi la base de l'état parthe. Il est très vraisemblable que l'empire indo-parthe, lorsqu'il était uni au royaume central, était gouverné par un prince du sang.

vassale, les satrapies étant héréditaires, mais les satrapes devant obtenir la confirmation du Grand-Roi[1]. Suivant toute apparence, cette hiérarchie se continuait dans les fonctions inférieures : des princes, des chefs de tribus moins importants étaient subordonnés aux vice-rois, de la même façon que les vice-rois l'étaient au Grand-Roi[2]. Ainsi, chez les Parthes, la puissance du souverain était limitée, en faveur de la haute aristocratie, qui possédait, par droit d'hérédité, l'administration des provinces. La masse de la population, ce qui convient bien à un tel état de choses, se composait d'esclaves ou d'hommes à moitié libres[3] : l'affranchissement n'était pas possible. Dans l'armée qui combattait contre Antoine, il ne devait y avoir que quatre

1. C'est ce que pense Justin (XLI, 2, 2) : *proximus majestati regum praepositorum ordo est ; ex hoc duces in bello, ex hoc in pace rectores habent.* Le glossaire d'Hésychius nous a conservé le nom indigène : βίσταξ ὁ βασιλεὺς παρὰ Πέρσαις. Ammien (XXIII, 6, 14) appelle *vitaxae* (corriger *vistaxae*), *id est magistri equitum et reges et satrapae*, les commandants des *regiones* de Perse ; mais il a maladroitement appliqué à toute l'Asie centrale ce qui est propre à la Perse (cf. *Hermès*, XVI, p. 613) ; d'ailleurs on peut tirer du nom de « chef de la cavalerie » la double conséquence que ces fonctionnaires, comme les gouverneurs romains, réunissaient en eux la suprématie militaire et l'autorité civile et que l'armée des Parthes se composait surtout de cavalerie.

2. C'est ce que nous apprend le titre de σατράπης τῶν σατραπῶν donné à un certain Gotarzès dans l'inscription de Kermanchahân en Kurdistan (*Corp. insc. graec.*, 4674). Il ne s'agit pas ici du roi des Arsacides qui porte ce nom, en tant que souverain ; mais comme Olshausen le suppose (*Monatsbericht der Berliner Akademie*, 1878, p. 179), c'est peut-être la dignité qui lui fut conférée, lorsqu'il eut renoncé à l'autorité suprême (Tacite, *Ann.*, XI, 9).

3. A une époque postérieure une troupe de cavaliers, dans l'armée des Parthes, est appelée troupe « des hommes libres ». (Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, 13, 5 = *De Bell. jud.*, I, 13, 3.

cents hommes libres sur 50,000 soldats. Le plus puissant des vassaux d'Orodès, celui qui vainquit Crassus à la tête de l'armée parthe, entra en campagne avec un harem de 200 femmes et des bagages portés par 1,000 chameaux; lui-même fournissait 10,000 cavaliers, recrutés parmi ses clients et ses esclaves. Les Parthes n'ont jamais eu d'armée permanente; mais toujours, quand la guerre était déclarée, on appelait les princes vassaux, les feudataires placés sous leur dépendance et la grande masse des esclaves qui leur obéissaient.

Les villes grecques de l'empire parthe. — L'élément municipal ne manquait pas complètement dans l'organisation politique de l'empire parthe. Sans doute les plus considérables des agglomérations qui s'étaient formées spontanément en Orient n'étaient pas des villes ; la résidence même des rois parthes, Ctésiphon, n'est qu'une bourgade auprès de la cité grecque voisine de Séleucie. Ces villages n'avaient point de chef propre ni de conseil municipal ; ils étaient administrés, comme les provinces, uniquement par des fonctionnaires royaux. Mais quelques-unes des institutions données au pays par les conquérants grecs avaient survécu sous la domination des Parthes. L'organisation municipale grecque s'était établie solidement, au temps d'Alexandre et de ses successeurs, dans la Mésopotamie et la Babylonie, provinces où vivait une population araméenne. La Mésopotamie était couverte de villes grecques ; dans la Babylonie, Séleucie, sur le Tigre, qui avait succédé à l'antique Babylone, qui précéda Bagdad, et qui fut pendant longtemps la résidence des rois grecs de l'Asie, avait prospéré, grâce à sa situation, si favorable au commerce, et à ses fabriques ; elle était devenue la première ville commerçante du monde non romain, avec

plus d'un demi-million d'habitants. Son organisation de ville libre grecque, cause certaine de sa fortune, ne fut pas détruite par les rois parthes, qui ne firent en cela que suivre leurs intérêts. Séleucie non seulement conserva son conseil composé de 300 membres élus, mais encore elle garda, au milieu de l'Orient non grec, la langue et les mœurs grecques.

Les Hellènes ne formaient, il est vrai, dans ces villes grecques, que l'élément dominant ; à côté d'eux vivaient beaucoup de Syriens et un nombre presque aussi grand de Juifs s'ajoutait à ces deux premières nations. La population des villes grecques de l'empire parthe, comme celle d'Alexandrie, se composait donc de trois éléments divers juxtaposés. Comme à Alexandrie, des conflits éclataient souvent entre eux : par exemple, à l'époque de l'empereur Gaius, les trois nations en vinrent aux mains sous les yeux des rois parthes, et finalement les Juifs furent chassés de toutes les grandes villes.

L'empire parthe forme un contraste absolu avec l'empire romain. Dans l'un la vice-royauté orientale n'existe qu'à l'état d'exception ; dans l'autre la ville grecque est une rareté. Le caractère général d'aristocratie orientale, qui distingue l'état parthe, n'est pas effacé par les cités grecques commerçantes établies sur la frontière occidentale de ce royaume, pas plus que les royautés vassales de Cappadoce et d'Arménie n'influent sur la constitution en cités de l'empire romain. Sur le domaine des Césars l'organisation municipale gréco-romaine s'étend de plus en plus et devient le type de l'administration ; lorsque les Parthes établissent leur domination en Orient, on cesse soudainement d'y fonder des villes, œuvre caractéristique de la civilisation hellénico-romaine qui embrassait les cités commerçantes des Hellènes et les colonies

militaires des Romains tout autant que les grandes créations d'Alexandre et de ses successeurs ; d'autre part, les villes grecques, englobées dans l'empire parthe, tombent en décadence. Dans l'un et l'autre état, les exceptions deviennent de plus en plus rares.

Religion. — La religion de l'Iran, voisine du monothéisme, qui adorait « le plus grand des dieux, celui qui a créé le ciel, la terre, les hommes, et tout ce qu'il y a de bon pour eux », religion sans images et surtout spiritualiste, sévère dans sa morale, âpre dans la recherche de la vérité, ayant une grande influence sur l'activité pratique et sur la vie quotidienne, a frappé les esprits de ses initiés bien autrement et beaucoup plus vivement que les religions de l'Occident ne pouvaient le faire ; ni Zeus ni Jupiter n'ont pu résister aux progrès de la civilisation ; au contraire la foi des Perses est toujours restée jeune, jusqu'au moment où elle succomba devant un autre évangile, celui des sectateurs de Mahomet, ou se réfugia dans l'Inde en lui cédant la place.

Nous n'avons pas à rechercher ici quel rapport avait l'ancien culte de Mazda, qui avait été pratiqué par les Achéménides, et dont l'origine remonte à l'époque préhistorique, avec la religion qui nous est présentée comme l'enseignement du sage Zarathoustra, par l'Avestâ, le livre sacré de la Perse, composé sans doute sous les derniers Achéménides ; à l'époque où l'Occident entre en contact avec l'Orient, il n'y a d'intéressant que la dernière de ces deux croyances religieuses. Il est prouvé par les travaux les plus récents que l'Avestâ aussi s'est formé, non pas dans l'est de l'Iran, en Bactriane, mais plutôt dans la Médie. Le progrès religieux et le développement politique furent unis plus étroitement dans l'Iran que chez les Celtes mêmes. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la royauté

légitime était, dans cet empire, une institution religieuse ; on croyait que le chef suprême du pays avait été revêtu de l'autorité royale par la plus puissante des divinités nationales ; on le regardait lui-même presque comme un dieu. Sur les monnaies frappées dans la région est régulièrement représenté le grand autel du feu ; au-dessus plane Ahoura Mazda, la divinité ailée; auprès se tient, dans une posture de suppliant, le roi, de taille plus petite ; en face du roi, la bannière nationale.

Suivant les mêmes principes, la puissance de la noblesse est liée dans l'état parthe à la situation privilégiée du clergé. Les prêtres de cette religion, les Mages, apparaissent déjà dans les documents qui remontent à l'époque des Achéménides, et dans les récits d'Hérodote ; les Occidentaux les ont toujours considérés, avec raison sans doute, comme une institution nationale de la Perse. Le sacerdoce était héréditaire ; en Médie au moins, et peut-être dans d'autres provinces, la caste des prêtres, comme les Lévites aux derniers temps d'Israël, formait une classe sociale importante.

L'ancienne religion et le sacerdoce national subsistèrent sous la domination des Grecs. Lorsque Seleucus I voulut fonder la nouvelle capitale de son empire, cette ville de Séleucie dont nous avons déjà parlé, il fit déterminer par les Mages le jour et l'heure de la cérémonie ; et ce ne fut qu'après que ces Perses eurent tiré, bien malgré eux, l'horoscope qu'on leur demandait, que Séleucus et son armée fixèrent, d'après leur réponse, le moment où l'on devait poser en grande pompe la première pierre de la nouvelle cité grecque. Les prêtres d'Ahoura Mazda étaient aussi appelés auprès du roi comme conseillers ; c'étaient eux, et non les prêtres de l'Olympe hellénique que l'on consultait, lorsque les affaires publiques intéressaient la religion. Il

en fut de même à plus forte raison sous les Arsacides. Nous avons déjà dit que le collège des prêtres jouait, dans le choix du souverain, un rôle aussi important que le conseil des Nobles. Tiridate, roi d'Arménie, de la famille des Arsacides, vint à Rome, escorté par un grand nombre de Mages ; c'est d'après leurs instructions qu'il voyageait et qu'il prenait ses repas, même en compagnie de l'empereur Néron, qui se fit exposer leurs doctrines par ces sages étrangers et leur demanda de conjurer les esprits devant lui. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'ordre des prêtres ait eu, en tant que caste sacerdotale, une influence décisive sur le gouvernement de l'Etat; mais, ce qui est certain, c'est que les Sassanides n'eurent pas à rétablir la religion de Mazda; malgré les changements de dynastie, malgré tous les progrès accomplis, les bases de la religion nationale ne se modifièrent pas dans l'Iran.

La langue. — La langue nationale de l'empire parthe fut l'idiome indigène de l'Iran. Aucun document ne nous permet de croire qu'une langue étrangère soit devenue sous les Arsacides la langue officielle. Le dialecte iranien de la Babylonie et l'écriture particulière à cette province s'étaient développés, avant et pendant l'époque des Arsacides, sous l'influence de la langue et de l'écriture des peuples araméens, voisins du pays ; ce sont eux sans doute que l'on a désignés, sous le nom de Pahlavi, c'est-à-dire Parthava, comme particuliers à l'empire parthe. Le grec même n'est pas devenu la langue officielle de cet Etat. Aucun de ses rois ne porte un nom grec, même comme surnom. Or, si les Arsacides avaient fait du grec leur idiome, les inscriptions grecques ne manqueraient pas dans leur empire. Sans doute, jusqu'à l'époque de Claude, on ne trouve sur les monnaies que des inscrip-

tions grecques[1], et plus tard elles sont encore les plus nombreuses, mais ces monnaies ne présentent aucune trace de la religion nationale et paraissent avoir été frappées au même coin que les monnaies des provinces orientales de l'empire romain ; la division et le comput des années se font encore suivant le système appliqué sous les Séleucides. Il faut en conclure que les Grands-Rois n'exerçaient pas eux-mêmes le droit de battre monnaie[2] ; ces pièces, employées surtout dans les relations commerciales avec les voisins de l'occident, ont été frappées au nom des souverains du pays par les villes grecques. Le nom « d'Ami des Grecs » (φιλέλλην), que les Arsacides portent sur ces monnaies, est fort ancien[3] ; il devient habituel à partir de Mithridate I, c'est-à-dire depuis le moment où l'État parthe s'est étendu jusqu'au Tigre. Cette épithète ne se comprend, que si les monnaies reflètent la pensée des villes grecques enclavées dans l'empire des Parthes. Peut-être la langue grecque a-t-elle joué, dans cet empire à côté de l'idiome perse, un rôle secondaire ; semblable à celui qu'elle a joué dans l'empire romain,

1. La plus ancienne monnaie connue, qui porte une inscription en pahlavi, date du règne de Claude, et a été frappée sous Volagasos I; elle est bilingue. En grec le roi porte son titre complet, mais il est simplement nommé Arsakès; en iranien il n'a que son nom personnel indigène en abrégé : *Vol.*

2. D'habitude on n'admet ce fait que pour la grosse monnaie d'argent, et l'on croit que la petite monnaie d'argent et la monnaie de cuivre étaient frappées par le roi. Cette théorie n'accorde au Grand-Roi qu'un rôle étrangement effacé dans le monnayage. Il est plus juste de penser que l'un des deux systèmes était appliqué pour l'exportation, et l'autre réservé aux relations intérieures; de cette façon l'on explique aussi les différences qui existent entre les deux espèces de monnaies.

3. Le premier roi auquel ce nom fut donné est Phraapatès, en 188 av. J.-C. (Percy Gardner, *Parthian coinage*, p. 27).

à côté du latin. Il est facile de suivre sur ces monnaies municipales la décadence progressive de l'hellénisme sous la domination des Parthes : la langue indigène apparaît auprès de la langue grecque, et même se substitue à elle, et d'autre part le grec se corrompt de plus en plus [1].

Etendue de l'empire parthe. — Le royaume des Arsacides était bien moins vaste, non seulement que l'empire universel des Achéménides, mais même que l'Etat des Séleucides, prédécesseurs immédiats des Parthes. Des territoires qui formaient à l'origine ce dernier Etat, il ne comprenait que la plus grande moitié orientale ; après le combat dans lequel le roi Antiochus Sidétès, contemporain des Gracques, fut vaincu et tué par les Parthes, les rois de Syrie ne tentèrent plus sérieusement d'établir leur domination au delà de l'Euphrate ; mais tout le pays situé en deçà de ce fleuve resta entre les mains des Occidentaux.

L'Arabie. — Les Parthes possédaient les deux côtes du golfe Persique, même celle d'Arabie ; la navigation sur cette dernière leur appartenait donc complètement ; quant au reste de la péninsule arabique, il n'était soumis ni aux Parthes ni aux Romains, maîtres de l'Egypte.

Le pays de l'Indus. — Il ne nous appartient pas de décrire les luttes que les peuples se sont livrées autour de la vallée de l'Indus et dans les pays qui la bornent à l'ouest et à l'est, si tant est que les lambeaux de tradition rendent possible un tel récit ; mais nous devons raconter dans ses principaux traits cette

1. Par exemple, on lit sur les monnaies de Gotarzès, contemporain de Claude : Γωτέρζης βασιλεὺς βασιλέων ὑὸς κεκαλουμένος Ἀρταβάνου. Sur les pièces postérieures les inscriptions grecques sont souvent absolument inintelligibles.

série de guerres, qui se développent toujours parallèlement aux combats livrés dans la vallée de l'Euphrate; d'autant plus que la tradition ne nous permettant pas de suivre dans le détail les rapports de l'Iran avec l'Orient, lorsque cette contrée commença de jouer son rôle dans l'histoire de l'Occident, il semble nécessaire d'en indiquer au moins ici les grandes lignes. Peu de temps après la mort d'Alexandre le Grand, Séleucus, l'un de ses officiers et des héritiers de son empire, conclut avec le fondateur de l'empire indien, Tchandragoupta, en grec Sandrakottos, un traité qui fixa les limites entre l'Iran et l'Inde. D'après cette convention, Tchandragoupta régnait non seulement sur la vallée du Gange et sur l'Inde septentrionale tout entière, mais encore, dans la région de l'Indus, au moins sur une partie du cours supérieur du fleuve appelé aujourd'hui le Kaboul, sur l'Arachosie ou Afghanistan, peut-être aussi sur la Gédrosie désolée et aride, le Bélouchistan moderne : il possédait en outre le delta et les bouches de l'Indus. L'on a trouvé dans ce vaste territoire, et jusque dans les environs de Pichavar, les tables de pierre, sur lesquelles le petit-fils de Tchandragoupta, le fidèle adorateur de Bouddha, Asoka, fit graver le code de lois morales qu'il donna à son peuple [1]. L'Hindoukouch, le Parapanisos des

1. Tandis que l'empire de Darius, d'après les inscriptions de ce prince, renferme la Gâdara (la Gandhâra des Indiens, la Γανδαρῖτις des Grecs, près du fleuve Kaboul) et les Hîdou (les habitants des bords de l'Indus), le premier de ces peuples est nommé, dans les inscriptions d'Asoka, parmi les sujets de ce roi, et un exemplaire de son grand édit a été trouvé à Kapourdi-Giri ou plutôt à Chahbaz-Garhi (district d'Youzoufzaï), à six milles allemands [45 kilom.] au nord-ouest d'Attok, où le Kaboul se jette dans l'Indus. Dans cette province, située au nord-ouest de l'empire d'Asoka, le siège du gouvernement, d'après une inscription (*Corp. insc. indic.*, I, p. 91), était

Anciens, et les montagnes qui le prolongent vers l'est et l'ouest, séparaient donc l'Iran et l'Inde par leur chaîne puissante, que coupent seulement quelques cols peu nombreux. Mais ce traité ne dura pas longtemps.

L'empire bactro-indien. — Au début du règne des Diadoques, l'empire de Bactres, détaché du royaume des Séleucides, avait rapidement prospéré; les souverains grecs de ce pays, franchissant les montagnes, avaient conquis une grande partie de la vallée de l'Indus et s'étaient peut-être solidement établis plus loin encore dans l'Inde antérieure, si bien que le centre de gravité de cet empire n'était plus à l'ouest, dans l'Iran; il s'était transporté dans l'Inde, à l'orient, et l'hellénisme avait été vaincu par l'élément indien. Les souverains de cet Etat s'appellent Indiens, et, plus tard même, leurs noms ne sont plus grecs; sur les monnaies, la langue et l'écriture nationales de l'Inde apparaissent à côté de la langue et de l'écriture grecques, comme le Pahlavi sur les pièces frappées par les Perso-Parthes.

Les Indo-Scythes. — Une nation nouvelle entra bientôt dans la lice : les Scythes, ou, comme on les

Takkhasilâ, la Τάξιλα des Grecs, environ à neuf milles allemands [67 kilom.] E.-S.-E. d'Attok; la capitale des provinces du sud-ouest était Oudjéin (Οζήνη). La partie orientale de la vallée du Kaboul appartenait donc en tout cas à l'empire d'Asoka. Il n'est pas impossible que le col de Khaïbar ait été la limite des deux états; mais alors il est probable que la vallée du Kaboul tout entière était rattachée à l'Inde, et que la frontière était formée, au sud de ce fleuve, par la chaîne des monts Soliman, et plus au sud-ouest par le col de Bolan. Près de Vardak, non loin de Kaboul, dans la direction du nord, on a trouvé une inscription du roi indo-scythe Houvichka (l'Ooerke des monnaies), qui régna fort tard et qui semble avoir résidé à Mathourâ, sur la Yamounâ (Communication d'Oldenberg).

appelait dans l'Iran et dans l'Inde, les Saces, quittèrent les bords de l'Iaxarte, leur ancienne patrie, et passèrent les montagnes pour marcher vers le sud. Ils conquirent au moins une grande partie de la Bactriane; pendant le dernier siècle de la république romaine, ils doivent s'être établis dans l'Afghanistan et le Bélouchistan modernes. Dans les premiers temps de l'empire, la côte asiatique voisine de Minnagara portait, sur les deux rives de l'Indus, le nom de Scythie; dans l'intérieur du pays, la contrée située à l'ouest de Kandahar, la Drangiane, s'appela plus tard « pays des Saces », Sakastanè, aujourd'hui le Sedjistan. Cette immigration des Scythes dans les provinces de l'empire bactro-indien a diminué l'étendue de cet Etat et lui a fait grand tort, de même que les premières invasions germaniques ont menacé l'existence de l'empire romain, mais sans le ruiner. Sous Vespasien, il existait encore très probablement un Etat bactrien indépendant[1].

Empire partho-indien. — Sous les dynasties julienne et claudienne, les Parthes semblent avoir été la puissance prépondérante aux bouches de l'Indus. Un historien digne de foi du siècle d'Auguste cite la Sakastane parmi les provinces parthes, et donne au roi des Saces-Scythes le titre de vice-roi des Arsacides; il désigne l'Arachosie comme la province la plus orientale de l'empire parthe, et lui donne pour capitale Alexandropolis, sans doute Kandahar. Peu de temps après, sous Vespasien, des princes parthes règnent à

1. Le marchand égyptien, dont il fait mention dans la note 2 de la page suivante, parle (c. 47) « du peuple guerrier des Bactriens, gouvernés par un roi qui leur est propre ». La Bactriane était donc alors distincte de l'empire indien, sur lequel régnaient les princes parthes. De même Strabon (XI, 11, 1, p. 516) parle de l'empire bactro-indien comme d'un état disparu.

Minnagara. Pour l'empire situé sur les bords de l'Indus, c'était plutôt un changement de dynastie qu'une annexion proprement dite à l'Etat de Ctésiphon. Le roi parthe Gondopharos, qui, d'après la légende chrétienne, eut des rapports avec saint Thomas, l'apôtre des Parthes et des Indiens [1], régnait sur le pays qui s'étend depuis Minnagara jusqu'à Pichavar et Kaboul; mais ces princes emploient, comme les souverains de l'empire indien, la langue de l'Inde à côté du grec, et se donnent le titre de Grands-Rois, comme les princes de Ctésiphon : ils semblent avoir été les rivaux des Arsacides, quoiqu'ils fussent de même famille qu'eux [2].

1. C'est sans doute le Kaspar — Gothaspar d'après une tradition plus ancienne — qui figure parmi les trois rois mages venus de l'Orient (Gutschmid, *Rhein. Mus.*, XIX, p. 162).

2. Le témoignage le plus précis que l'on ait de la domination des Parthes dans ces régions se trouve dans la description des côtes de la mer Rouge, faite au temps de Vespasien par un marchand d'Egypte (c. 38) : « Au delà de l'embouchure de l'Indus, dans l'intérieur des terres, se trouve la capitale de la Scythie, Minnagara; mais cette ville est occupée par les Parthes qui se chassent continuellement les uns les autres » (ὑπὸ Πάρθων συνεχῶς ἀλλήλους ἐνδιωκόντων). Ce même renseignement se retrouve au c. 41, en termes un peu confus. Il semble donc que Minnagara soit située dans l'Inde même, au-dessus de Barygaza; Ptolémée a été par là induit en erreur, mais l'auteur égyptien, qui ne connaît l'intérieur que par ouï-dire, a voulu seulement faire savoir qu'une grande ville appelée Minnagara se trouvait dans le pays non loin de Barygaza, et que le coton venait en grande quantité de cette région. Le même négociant affirme que l'on trouve à Minnagara des traces nombreuses du passage d'Alexandre; cette assertion n'est peut-être vraie que des bords de l'Indus et non du Goudjerat. Ainsi la situation de Minnagara sur l'Indus inférieur, non loin d'Haiderabad, et l'existence d'un royaume parthe dans cette contrée sous Vespasien paraissent confirmées. On peut rapprocher de cette relation les monnaies du roi Gondopharos ou Hyndopherrès qui, d'après les anciennes légendes

Royaume Sace sur l'Indus. — Peu de temps après la chute de l'empire parthe, le royaume indien passa entre les mains de cette dynastie, que la tradition du pays appelle soit dynastie des Saces, soit dynastie du roi Kanerkou ou Kanichka; elle monta sur le trône en l'an 78 ap. J.-C., et elle y resta au moins jusqu'au

chrétiennes, aurait été converti au christianisme par l'apôtre des Parthes et des Indiens, saint Thomas, et qui semble avoir été contemporain des premiers empereurs de Rome (Sallet, *Num. Zeitschrift*, VI, p. 355; Gutschmid, *Rhein. Mus.*, XIX, p. 162); celles de son neveu Abdagasès (Sallet, *loc. cit.*, p. 365), qui est peut-être le même que le roi parthe du même nom, cité par Tacite (*Ann.*, VI, 26), mais qui en tout cas porte un nom parthe; enfin celles du roi Sanabaros, qui doit avoir régné peu de temps après Hyndopherrès, et qui peut avoir été son successeur. Beaucoup d'autres monnaies présentent aussi des noms parthes Arsakès, Pakoros, Vononès. Ce monnayage se rapproche incontestablement de celui des Arsacides (Sallet, *loc. cit.*, p. 277) : les pièces d'argent de Gondopharos et de Sanabaros — des autres rois nous n'avons que des pièces de cuivre — ressemblent tout à fait aux drachmes des Arsacides. Suivant toute apparence, ces monnaies ont été frappées par les rois parthes de Minnagara; ce qui le confirme, c'est qu'elles portent des inscriptions indiennes à côté d'inscriptions grecques, comme celles des derniers Arsacides portent des légendes en pahlavi. Ce ne sont pas des monnaies de satrapes, mais, comme le négociant égyptien l'indique, de Grands-Rois rivaux du souverain de Ctésiphon. Hyndopherrès se donne, dans un grec très corrompu, le nom de βασιλεὺς βασιλέων μέγας αὐτοκράτωρ, et en très bon indien, de « Maharadja Radjadi Radja ». Si, comme il est probable, le Sanabaros des monnaies est le Mambaros ou l'Akabaros que le Périple (c. 41 et 52) appelle roi de la côte de Barygaza, il se trouve alors contemporain de Néron et de Vespasien; son royaume s'étendait au delà des bouches de l'Indus jusqu'au Goudjerat. Une inscription trouvée près de Pichavar est attribuée au roi Gondopharos; si cela est vrai, le pouvoir de ce prince s'étendait jusque sur ce pays, probablement jusqu'au Kaboul. — En l'an 60, Corbulon fit passer par les côtes de la mer Rouge les ambassadeurs du

III[e] siècle[1]. Les rois de cette dynastie appartiennent aux Scythes dont l'invasion a été signalée plus haut; leurs monnaies portent, au lieu de légendes indiennes, des légendes scythes[2]. Ainsi, dans les trois premiers siècles de notre ère, ce sont les Parthes et les Scythes qui ont été les maîtres de la vallée de l'Indus, après

peuple hyrcanien, qui avait abandonné les Parthes, afin de les soustraire aux coups de leurs ennemis; de là ils pouvaient regagner leur patrie, sans entrer sur le territoire parthe (Tacite, XV, 25); il résulte de ce fait que la vallée de l'Indus n'était pas alors soumise au prince de Ctésiphon.

1. Il est fort probable, d'après les monnaies, que la puissance des Arsacides de Minnagara a disparu peu de temps après Néron. Mais on ne sait qui leur a succédé. Les rois bactro-indiens, qui portent un nom grec, sont la plupart, peut-être tous, antérieurs à Auguste; plusieurs princes de nom indigène, comme Manès et Azès, sont aussi plus anciens que cet empereur, si l'on se fie à la langue et à l'écriture (par exemple à la forme de l'ω, Ω). Au contraire les pièces des rois Kozulokadphisès et Ooemokadphisès et celles des rois saces, Kanerkou et ses successeurs, parmi lesquelles on rencontre constamment le statère d'or du poids de l'aureus romain, inconnu jusqu'à cette époque dans la monnaie indienne, ce qui est un indice caractéristique d'un monnayage unique, sont postérieurs, suivant toute apparence, à Gondopharos et à Sanabros. Elles prouvent que l'Etat de la vallée de l'Indus est devenu de plus en plus un royaume national en face des Grecs et des Iraniens. Le règne de ces deux Kadphisès doit donc se placer entre l'empire indo-parthe et la dynastie des rois saces, qui régna depuis l'an 78 ap. J.-C. (Oldenberg, dans la *Zeitschr. für Numismatik,* VIII, p. 292). Les monnaies de ces rois saces, trouvées dans le trésor de Pichavar, portent, ce qui est fort curieux, des noms de divinités grecques corrompus, Ηρακιλο, Σαραπο, à côté du dieu national Βουδο. Les monnaies les plus récentes de cette dynastie montrent que l'on en revenait, pour le monnayage, au système des anciens Sassanides: elles doivent dater de la seconde moitié du troisième siècle (Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, VI, p. 225).

2. Les rois indo-grecs, les princes indo-parthes, ainsi que

les Indiens et les Grecs. Mais, même sous les dynasties étrangères, les Indiens s'étaient donné une constitution politique nationale qu'ils surent garder, et les progrès de la puissance perso-parthe trouvaient à l'est une barrière aussi solide que l'était à l'ouest l'empire romain.

Les Scythes d'Asie. — Vers le nord et le nord-est l'Iran confinait au pays de Touran. Le rivage occidental et méridional de la mer Caspienne et les hautes vallées de l'Oxus et de l'Iaxarte sont accessibles à la civilisation ; mais la steppe qui entoure le lac d'Aral et l'immense plaine qui s'étend au delà appartiennent de droit aux peuples errants. Parmi ces nomades il y avait sans doute quelques tribus apparentées aux Iraniens, mais elles ne participaient pas plus que les autres à la civilisation iranienne. Ce qui caractérise la situation que l'Iran a occupée dans l'histoire, c'est qu'il a été le rempart des peuples civilisés contre les hordes barbares Scythes, Saces, Huns, Mongols et Turcs, dont le seul rôle semble avoir été de détruire la civilisation. Bactres, le grand boulevard

les Kadphisès, emploient très souvent sur leurs monnaies la langue et l'écriture nationales de l'Inde, à côté de la langue et de l'écriture grecques; au contraire, les rois saces ne se sont jamais servis de l'idiome ni de l'alphabet indiens, mais ils font usage exclusivement des lettres grecques. Les légendes de leurs monnaies, qui ne sont pas grecques, sont certainement scythiques. Sur les pièces d'or de Kanerkou on trouve βασιλεὺς βασιλέων Κανήρκου, ou encore ραο νανοραο κανηρκι κορανο : les deux premiers mots doivent être la traduction scythique des termes indiens Râdjâdi Râdja; les deux derniers sont le nom propre et le nom générique (Gouchana) du roi (Oldenberg, *loc. cit.*, p. 294). Par conséquent les Saces furent dans l'Inde des maîtres étrangers dans un autre sens que les Parthes et que les Grecs de la Bactriane. Néanmoins les inscriptions qu'ils gravèrent dans l'Inde sont non pas scythiques, mais indiennes.

de l'Iran vis-à-vis le pays de Touran, gouvernée après Alexandre par des princes grecs, a été pendant une longue période une défense suffisante; mais nous avons déjà dit que, si cette ville ne fut pas détruite, elle ne put pas du moins s'opposer plus longtemps aux invasions des Scythes. Lorsque la puissance bactrienne fut tombée, cette tâche incomba aux Arsacides. Il est difficile de dire comment ils l'ont accomplie. Les Grands-Rois de Ctésiphon semblent, dans les premières années de l'empire romain, avoir repoussé les Scythes de l'Hindoukouch et les avoir refoulés dans les pays du nord, ou bien les avoir soumis à leur autorité. Ils leur ont repris une partie de la Bactriane. Mais nous ne savons pas s'ils ont établi de ce côté des frontières durables ni quelles sont ces frontières.

On parle souvent des guerres entre les Parthes et les Scythes. Ces derniers, qui habitaient les bords du lac d'Aral, ancêtres des modernes Turcomans, étaient d'habitude les agresseurs; tantôt ils traversaient la mer Caspienne pour envahir les vallées du Cyrus et de l'Araxe; tantôt ils sortaient de leurs steppes pour ravager les riches campagnes de l'Hyrcanie et l'oasis fertile de la Margiane (Merv). Les districts voisins de la frontière avaient consenti à racheter ces pillages arbitraires par des tributs qu'ils payaient régulièrement à des époques déterminées, comme aujourd'hui encore les Bédouins de Syrie lèvent sur les paysans de cette contrée l'impôt de la Koubba. Sous les premiers empereurs romains, au moins, le gouvernement des rois parthes ne pouvait donc pas, plus que la Porte ne le peut aujourd'hui, assurer à ses tranquilles sujets les fruits de leur travail ni établir sur la frontière une paix durable. Ces troubles étaient une plaie continuelle pour la puissance du royaume; ils ont eu

souvent une grande importance dans les guerres de succession des Arsacides et dans leurs luttes avec Rome.

La frontière romano-parthe. — Nous avons raconté à sa place comment étaient nées les relations entre les Parthes et les Romains et comment avaient été fixées les frontières des deux grands empires. Tant que les Arméniens furent les rivaux des Parthes et que les rois du pays de l'Araxe prétendirent jouer dans l'Asie intérieure le rôle de Grands-Rois, les Parthes avaient entretenu des rapports en général pacifiques avec Rome, ennemie de ses adversaires. Mais, après la défaite de Mithridate et de Tigrane, les Romains, à cause surtout de l'organisation établie par Pompée, avaient pris une position difficilement compatible avec le maintien d'une paix sérieuse et durable entre les deux Etats. Au sud la Syrie était toujours directement soumise à la domination romaine; les légions campaient au bord du grand désert qui sépare la côte de la vallée de l'Euphrate. Au nord la Cappadoce et l'Arménie étaient des principautés dépendantes de Rome. Les peuplades qui habitaient au nord de l'Arménie, Colchidiens, Ibériens, Albaniens, étaient nécessairement soustraites à l'influence parthe, et devenaient, aux yeux des Romains du moins, des peuples vassaux. La Petite-Médie ou Atropatène (Aderbaidian), qui bornait l'Arménie au sud-est et qui était séparée d'elle par l'Araxe, avait déjà affirmé sa nationalité vis-à-vis des Séleucides, en relevant son antique dynastie nationale qui remontait jusqu'au temps des Achéménides, et reconquis son indépendance. Sous les Arsacides, le roi de ce pays apparaît, suivant les circonstances, tantôt comme un feudataire des Parthes, tantôt comme un prince indépendant, soutenu par les Romains. Ainsi l'influence

romaine s'étendait jusqu'au Caucase et jusqu'à la côte occidentale de la mer Caspienne.

Elle empiétait en réalité sur les limites fixées par l'état ethnographique du pays. L'hellénisme avait pris pied si solidement sur le rivage méridional de la mer Noire et dans l'intérieur de la contrée, en Cappadoce et en Commagène, qu'il arrêta sur ce point les progrès de la puissance romaine; mais l'Arménie est toujours restée, même sous la longue domination de Rome, un pays non grec, rattaché à l'Etat parthe par des liens indestructibles, par la communauté de langue et de religion, par les nombreux mariages qui unissaient les noblesses des deux contrées, par l'habillement et par l'armement[1]. Les Romains n'ont jamais levé de troupes ni perçu d'impôts en Arménie; tout au plus le pays devait-il suffire à l'équipement des soldats indigènes, et à leur entretien ou à celui des troupes romaines campées dans la région. Les négociants arméniens faisaient le commerce avec les Scythes au delà du Caucase, avec l'Asie orientale et la Chine au delà de la mer Caspienne, avec Babylone et l'Inde par le Tigre, avec la Cappadoce du côté de l'ouest; rien n'aurait été donc plus utile que d'établir dans ce pays politiquement soumis les douanes et les impôts romains et pourtant l'on n'y est jamais parvenu.

La situation politique de l'Arménie était en dés-

1. Arrien, qui fut gouverneur de la Cappadoce, et qui à ce titre commanda aussi les Arméniens (*Contra Alan.*, 29), nomme toujours ensemble les Parthes et les Arméniens (*Tact.*, 4, 3; 44, 1, à propos de la cavalerie pesante, des κοντόφοροι cuirassés, et à propos de la cavalerie légère, des ἀκροβολισταί ou ἱπποτοξόται; 35, 7, à propos des hauts de chausses); et, lorsqu'il rappelle qu'Hadrien a enrôlé des cavaliers barbares dans l'armée romaine, il parle des gardes à cheval organisés sur le modèle des « Parthes ou Arméniens » (44, 1).

accord avec sa nationalité; c'est un point capital pour l'histoire des conflits qui éclatèrent pendant toute la durée de l'empire entre Rome et son voisin oriental. Les Romains reconnaissaient qu'en s'avançant au delà de l'Euphrate, ils empiétaient sur le territoire ethnographique des races orientales et qu'en réalité leur puisance n'y gagnait rien; pourtant ils empiétaient toujours. La raison, ou plutôt l'excuse de leur conduite, c'est que les Romains et l'antiquité tout entière, pourrait-on dire, ne comprenaient pas l'existence de deux Etats voisins aussi forts l'un que l'autre. L'empire romain ne connaissait comme frontière proprement dite que la mer ou les pays sans défense. Il enviait sa puissance au royaume des Parthes, plus faible que lui, mais pourtant assez considérable; il voulait la lui enlever, alors que les Parthes n'étaient pas disposés à l'abandonner; aussi les rapports entre Rome et l'Iran sous les empereurs n'ont-ils été qu'une suite de guerres sur la rive gauche de l'Euphrate, interrompues seulement par quelques suspensions d'armes.

Les Parthes pendant les guerres civiles. — Les traités signés avec les Parthes par Lucullus et Pompée reconnaissaient l'Euphrate comme frontière; ils laissaient donc la Mésopotamie aux rois de Ctésiphon. Les Romains n'en imposèrent pas moins leur protection aux princes d'Edesse; ils reculèrent vers le sud les limites de l'Arménie, et prétendirent par là exercer une domination au moins indirecte sur une grande partie de la Mésopotamie septentrionale. Au bout de quelque temps les rois parthes commencèrent la lutte contre Rome en déclarant la guerre aux Arméniens. Pour répondre à cette attaque, Crassus entreprit son expédition; il fut écrasé près de Karrhae, et l'Arménie fut de nouveau soumise à l'autorité des Parthes, qui affirmèrent encore une fois leurs prétentions sur la

partie occidentale de l'empire des Séleucides; ils ne réussirent pas, il est vrai, dans leur tentative. Pendant les douze années que dura la guerre civile, dont le résultat fut la chute de la République romaine et l'établissement définitif du principat, la lutte ne cessa pas entre les Romains et les Parthes, et de nombreux combats furent livrés. Avant la bataille de Pharsale, Pompée avait tenté de gagner à sa cause le roi Orodès; mais, comme celui-ci réclamait la cession de la Syrie, Pompée ne voulut pas abandonner une province qu'il avait lui-même donnée à Rome. Après sa défaite, il semblait prêt à subir cette humiliation, quand les péripéties de sa fuite le portèrent en Egypte où il trouva la mort, au lieu de le conduire en Syrie. On crut que les Parthes allaient encore envahir cette province, et les derniers chefs des républicains ne dédaignèrent pas l'assistance d'un ennemi national. Du vivant même de César, Caecilius Bassus, levant en Syrie l'étendard de la révolte, appela les Parthes à son aide. Ils répondirent à son appel; Pakoros, fils d'Orodès, battit le gouverneur envoyé par César, et délivra les troupes de Bassus assiégées dans Apamée (709). Pour se venger et aussi pour prendre la revanche de Karrhae, César voulait se rendre lui-même en Syrie et franchir l'Euphrate, au printemps de l'année suivante; mais la mort l'empêcha d'exécuter ses projets. Lorsque Cassius arma en Syrie, il s'allia avec le roi des Parthes; à la bataille décisive de Philippes, des cavaliers parthes combattirent pour la liberté de Rome. Les républicains furent vaincus, et le Grand-Roi ne fit aucun mouvement. Antoine avait formé le projet de mettre à exécution les plans du dictateur; mais il dut d'abord organiser les provinces d'Orient.

Les Parthes en Syrie et en Asie-Mineure. — Le conflit était néanmoins inévitable; cette fois l'agres-

seur fut le roi des Parthes. En 713, tandis qu'Octave combattait en Italie les généraux et l'épouse d'Antoine, resté inactif aux pieds de la reine d'Egypte, Cléopâtre, Orodès céda aux sollicitations d'un Romain exilé, qui vivait près de lui, Quintus Labienus, fils de Titus Labienus, l'adversaire acharné du dictateur, et lui-même ancien officier dans l'armée de Brutus; il l'envoya avec son fils Pakoros et une forte armée au delà de la frontière. Le gouverneur de la Syrie, Decidius Saxa, fut surpris et succomba; les garnisons romaines, formées pour la plupart de soldats qui avaient servi dans l'armée des républicains, se rangèrent sous les ordres de leur ancien officier; Apamée, Antioche, et avec elles presque toutes les villes de la Syrie se soumirent, sauf Tyr, bâtie dans une île et dont on ne pouvait s'emparer qu'avec une flotte. Saxa, qui s'était enfui vers la Cilicie, se donna la mort pour ne pas être fait prisonnier. Après avoir conquis la Syrie, les deux généraux parthes se séparèrent; Pakoros marcha vers la Palestine, Labienus vers la province d'Asie. Là encore toutes les villes firent leur soumission, ou plutôt cédèrent à la force, excepté Stratonicée de Carie. Antoine, occupé des événements d'Italie, n'envoya aucun secours aux gouverneurs de ses provinces; pendant près de deux ans, depuis la fin de 713 jusqu'au printemps de 715, la Syrie et une grande partie de l'Asie Mineure furent occupées par les chefs parthes, et par *l'imperator* républicain Labienus, — le Parthique, comme il s'appelait lui-même avec une ironie impudente, — Romain qui s'alliait aux Parthes pour vaincre ses compatriotes, au lieu de vaincre les Parthes dans les rangs de l'armée romaine.

Expulsion des Parthes par Ventidius Bassus. — Lorsque la guerre, qui menaçait d'éclater entre les deux maîtres du monde romain, eut été conjurée, Antoine

envoya une nouvelle armée, sous le commandement de Publius Ventidius Bassus, auquel il donna l'autorité suprême dans les provinces d'Asie et de Syrie. Cet habile général atteignit en Asie Labienus, isolé avec ses troupes romaines, et l'en chassa rapidement. A la limite de l'Asie et de la Cilicie, dans les passes du Taurus, un détachement de Parthes voulut soutenir ses alliés en déroute ; il fut battu lui aussi, avant que Labienus eût pu le rejoindre. Ce dernier fut pris et mis à mort, tandis qu'il fuyait vers la Cilicie. Ventidius franchit avec autant de succès les passes de l'Amanos, sur les frontières de la Cilicie et de la Syrie; c'est là que tomba Pharnapatès, le meilleur des généraux parthes (715). Les ennemis étaient donc chassés de la Syrie. L'année suivante, Pakoros franchit encore une fois l'Euphrate; mais ce fut pour être tué avec la plus grande partie de ses troupes dans une bataille décisive qui se livra près de Gindaros, au nord-est d'Antioche (9 juin 716). Cette victoire, qui effaçait en quelque sorte la défaite de Karrhae, eut des conséquences durables; de longtemps les Parthes ne conduisirent plus leurs armées sur la rive romaine de l'Euphrate.

Situation d'Antoine. — S'il était utile pour Rome d'étendre ses conquêtes à l'est, et de reconstituer entièrement à son profit l'héritage d'Alexandre le Grand, jamais la situation ne fut plus favorable qu'en l'année 716. Les relations des deux maîtres du pouvoir étaient redevenues pacifiques; Octave lui-même désirait sans doute que son collègue et nouveau beau-frère fît en Orient une guerre sérieuse et prospère. La défaite de Gindaros avait provoqué chez les Parthes une crise dynastique violente. Le roi Orodès, profondément affecté par la mort du plus âgé et du plus vaillant de ses fils, avait abdiqué en faveur du cadet Phraatès. Celui-ci, pour affermir son trône, régnait par la terreur :

il avait fait massacrer ses nombreux frères et son père lui-même, ainsi que beaucoup des nobles les plus considérables du royaume; d'autres s'étaient enfuis et avaient cherché un refuge auprès des Romains, comme Monaesès, personnage puissant et influent. Jamais Rome n'eut en Orient une armée aussi forte ni aussi aguerrie; Antoine pouvait conduire au delà de l'Euphrate seize légions, c'est-à-dire environ soixante-dix mille hommes d'infanterie romaine, quarante mille auxiliaires, dix mille cavaliers espagnols et gaulois, et six mille cavaliers arméniens. La moitié au moins de ces soldats étaient des vétérans venus de l'Occident; tous étaient dévoués au chef qu'ils aimaient et qu'ils respectaient, au vainqueur de Philippes; ils étaient prêts à le suivre partout, et à couronner par de nouveaux succès obtenus sous son commandement les brillantes victoires qu'ils avaient remportées sur les Parthes, sinon avec lui, du moins pour lui.

Projets d'Antoine. — En réalité, le but d'Antoine était de reconstituer un grand empire asiatique, semblable à celui d'Alexandre. Avant d'entrer en campagne, Crassus avait proclamé qu'il étendrait la domination romaine jusqu'à la Bactriane et à l'Inde et Antoine donnait le nom d'Alexandre au premier fils qu'il avait de la reine d'Egypte. Il semblait décidé, d'une part, à diviser en principautés dépendantes tous les pays de l'Orient qui n'étaient pas soumis à de petits princes vassaux, sauf les provinces de Bithynie et d'Asie complètement hellénisées; d'autre part, à établir sa propre autorité sur toutes les contrées orientales qu'avaient possédées les Occidentaux, en les organisant comme des satrapies. Dans l'est de l'Asie Mineure le plus beau morceau fut donné, ainsi que la suprématie militaire, au prince le plus belliqueux du pays, le Galate Amyntas (p. 308). Les rois voisins furent: les

princes de Paphlagonie, héritiers de Dejotarus, qui avaient subi le joug de la Galatie; Polémon, le nouveau roi de Pont, et le mari d'une petite-fille d'Antoine, Pythodoris; enfin les anciens rois de Cappadoce et de Commagène. Antoine réunit à l'Egypte une grande partie de la Cilicie et de la Syrie, ainsi que Chypre et Cyrène; il rendit à cet Etat les frontières qu'il avait eues sous les Ptolémée; après avoir fait de la reine Cléopâtre, qui avait été la maîtresse de César, une de ses femmes ou plutôt sa femme, il donna au bâtard de César, Césarion, avec lequel il avait déjà partagé la royauté de l'Egypte[1], l'expectative de l'ancien empire des Lagides; à son propre bâtard, Ptolémée Philadelphe, celle de la Syrie. Un autre fils, qu'Antoine avait eu de Cléopâtre et dont nous avons déjà parlé, Alexandre, reçut le gouvernement de l'Arménie, en attendant l'empire d'Orient qui lui était destiné.

Antoine rêvait d'unir la domination de l'Occident à cette royauté organisée sur le modèle des états orientaux[2]. Lui-même n'a pas porté le nom de roi; vis-à-vis

1. Le bâtard de César, Πτολεμαῖος ὁ καὶ Καῖσαρ θεὸς φιλοπάτωρ φιλομήτωρ (telles sont les dénominations royales qu'il porte *Corp. insc. graec.*, 4717), fut appelé à partager le trône d'Egypte dans la vingt-neuvième année égyptienne (août de l'an 711/2, suivant le comput des années en Egypte: Wescher, *Bullett. dell. Inst.*, 1866, p. 199; Krall, *Wiener Studien*, V, p. 313). Comme il prenait la place de Ptolémée le jeune, frère et mari de sa mère, il faut que Cléopâtre, au sujet de qui on n'a pas de détails précis, ait d'abord écarté celui-ci, ce qui permit de faire proclamer Césarion roi d'Egypte. De même Dion (XLVII, 31) place cet événement pendant l'été de l'année 712, avant la bataille de Philippes. Cet acte n'est donc pas l'œuvre d'Antoine, mais l'œuvre commune des deux maîtres du monde, accomplie à une époque où il leur était utile de flatter la reine d'Egypte, qui avait pris leur parti dès le début de la guerre civile.

2. C'est ce que pense Auguste, lorsqu'il dit qu'il a rattaché

de ses compatriotes et de ses soldats, il s'est donné seulement les mêmes titres qu'Octave; mais sur les monnaies officielles à légendes latines, Cléopâtre est appelée « Reine des Rois » et les fils qu'elle a eus d'Antoine « Rois ». La tête de son fils aîné se voit auprès de celle du père, comme si la filiation se comprenait d'elle-même; le mariage, l'ordre de succession des enfants légitimes et des enfants naturels furent traités par Antoine suivant l'usage des Grands-Rois de l'Orient, ou, comme il le disait lui-même, avec la désinvolture divine de son ancêtre Hercule[1]. Le jeune

à l'empire les provinces de l'Orient presque toutes soumises à des rois (*Mon. Ancyr.*, V, 41 : *Provincias omnis, quae trans Hadrianum mare vergunt ad Orientem, Cyrenasque, jam ex parte magna regibus eas possidentibus... reciperavi*).

1. La décence qui caractérise Auguste, autant que l'impudeur caractérise son collègue, ne se démentit même pas dans cette circonstance: non seulement Césarion, que le dictateur lui-même avait reconnu, ne fut jamais officiellement considéré comme le fils de César, mais les enfants d'Antoine et de Cléopâtre, dont il était difficile de nier l'origine, furent considérés comme des membres de la famille impériale, sans cependant être formellement reconnus pour fils d'Antoine. Au contraire, le fils de la fille d'Antoine et de Cléopâtre, qui fut plus tard roi de Maurétanie, Ptolémée, est appelée petit-fils de Ptolémée dans une inscription athénienne (*Corp. insc. att.*, 555); les mots Πτολεμαίου ἔκγονος ne peuvent pas être autrement interprétés. C'est à Rome que l'on imagina de remplacer l'aïeul réel par l'aïeul maternel. O. Hirschfeld propose de traduire ἔκγονος par arrière-petit-fils; on remonterait ainsi jusqu'à l'arrière-grand-père maternel. Mais le résultat n'est nullement modifié, car si l'on ne s'arrête pas au grand-père, c'est que, en droit, la mère de Ptolémée n'a pas de père. Qu'on ait voulu, comme je le crois, désigner un Ptolémée réel et prolonger par une fiction la vie du dernier Lagide mort en 712, ou qu'on se soit contenté de supposer un père imaginaire, peu importe; ce qu'il y a de certain, c'est que l'on donna au fils de la fille d'Antoine le nom d'un grand-père fictif. Si les enfants des Lagides eurent

Alexandre reçut le nom d'Hélios, sa sœur jumelle Cléopâtre, celui de Séléné. Antoine imitait ainsi les souverains orientaux; et comme Artaxerxès qui avait donné à Thémistocle exilé plusieurs villes d'Asie, Antoine accorda trois villes de Syrie au Parthe Monaesès, qui s'était réfugié près de lui. Alexandre lui aussi était une sorte de mélange où s'étaient confondus le roi de Macédoine et le Roi des Rois de l'Orient; lui aussi, après avoir couché sous la tente à Gaugamèle, avait trouvé comme récompense à Suse le lit d'une fiancée. Mais le Romain qui voulut en reproduire en lui la copie exacte n'arriva guère qu'à en être la caricature.

Préparatifs de la guerre contre les Parthes. — Il est difficile de dire si Antoine conçut tous ses projets, dès qu'il fut devenu gouverneur de l'Orient. C'est peu à peu sans doute que mûrit en lui l'idée de créer un nouvel empire d'Orient et de l'unir à la domination de l'Occident; cette pensée ne fut complètement développée qu'en l'année 717, lorsqu'il revint d'Italie en Asie, et lorsqu'il contracta avec la dernière reine de la famille des Lagides des liens qu'il ne devait plus rompre. Cependant une pareille entreprise était au-dessus de ses forces. Il lui manquait quelques-unes de ces qualités militaires qui se révèlent en face de l'ennemi et surtout dans les circonstances difficiles: la volonté de l'homme d'Etat, la sûreté du coup d'œil, et la persévérance à poursuivre le but politique. Si le dictateur César lui avait ordonné de soumettre l'Orient, il aurait accompli cette tâche; mais le bon général ne fait

toujours le pas sur les descendants de Massinissa, ce fut peut-être parce qu'on les rattachait à la famille impériale, qui ne reniait pas ses bâtards, et non parce que leurs ancêtres étaient des Hellènes.

pas le roi. Lorsque les Parthes eurent été chassés de la Syrie, Antoine laissa s'écouler deux ans (de l'été 716 à l'été 718), sans avancer d'un pas vers le but qu'il s'était fixé. Il voyait à regret ses lieutenants remporter d'éclatants succès; aussi rappela-t-il le vainqueur de Labienus et de Pakoros, le brave Ventidius, après ses dernières victoires et se mit-il lui-même à la tête de ses troupes, poussé par l'ambition mesquine de prendre Samosate, la capitale de la Commagène, petit état vassal de la Syrie; il échoua dans son entreprise et quitta l'Orient de fort mauvaise humeur, pour aller régler en Italie avec son beau-frère l'organisation future du monde romain, ou pour jouir de la vie avec sa jeune épouse Octavie.

Ses lieutenants n'étaient pas inactifs en Orient. Publius Canidius Crassus s'avançait de l'Arménie jusqu'au Caucase, pour réduire Pharnabaze, roi des Ibériens, et Zober, roi des Albaniens. Gaius Sossius prenait en Syrie Arados, la dernière ville qui fût encore occupée par les Parthes; en Judée il rétablissait Hérode sur le trône et faisait mettre à mort le prétendant que soutenaient les Parthes, l'Hasmonéen Antigone. Les conséquences de cette victoire furent considérables pour Rome : sa domination fut reconnue jusqu'à la mer Caspienne et jusqu'au désert de Syrie. Mais Antoine s'était réservé l'honneur de commencer la guerre contre les Parthes et il ne venait pas.

Guerre d'Antoine contre les Parthes. — Lorsqu'en l'année 718, il put enfin s'arracher des bras non d'Octavie mais de Cléopâtre, lorsqu'il se mit en marche avec ses troupes, la saison favorable était en grande partie passée. Mais ce retard est encore moins surprenant que la direction prise par Antoine. Dans toutes les guerres offensives que les Romains avaient

déjà faites, dans toutes celles qu'ils firent plus tard aux Parthes, ils marchèrent sur Ctésiphon, la capitale de leurs ennemis ; cette ville, située près de la frontière occidentale de l'empire parthe, était le but naturel et immédiat de toute armée qui descendait l'Euphrate ou le Tigre. Antoine, après avoir traversé la Mésopotamie septentrionale et suivi à peu près le même chemin qu'Alexandre pour gagner le Tigre, pouvait, en longeant le fleuve, se diriger aussi sur Ctésiphon et Séleucie. Au lieu de prendre ce chemin, il s'enfonça dans le nord du côté de l'Arménie ; là il réunit toutes ses forces, leur ajouta la cavalerie arménienne, et s'avança sur le plateau de la Médie Atropatène (Aderbaidiân). Le roi d'Arménie, son allié, accueillit avec faveur ce plan de campagne, car, de tout temps, les princes arméniens avaient convoité cette province voisine, et le roi Artavazdès espérait peut-être dépouiller son homonyme, le satrape d'Atropatène, et lui prendre son territoire. Mais il est impossible qu'Antoine ait été déterminé par les mêmes raisons. Il comptait sans doute pénétrer par l'Atropatène au cœur du pays ennemi, et atteindre les anciennes résidences des rois perses, Ecbatane et Rhagae. Cependant, si tels étaient ses projets, il fallait qu'il ignorât absolument les difficultés du terrain, qu'il dédaignât par trop la force défensive de son adversaire, qu'il oubliât qu'il avait entrepris son expédition beaucoup trop tard et que la saison avancée lui laissait peu de temps pour conduire les opérations militaires dans cette région montagneuse ; or, un officier habile et plein d'expérience, comme l'était Antoine, ne pouvait se tromper aussi grossièrement. Ce sont donc probablement des considérations politiques qui l'ont engagé dans cette voie. Le trône de Phraatès chancelait, nous l'avons déjà dit; Monaesès, qu'Antoine croyait fidèle, et qu'il espérait

peut-être mettre à la place de Phraatès, était retourné dans sa patrie sur la demande du roi des Parthes[1]; Antoine pensait sans doute qu'il se révolterait contre le prince ; et c'est pour profiter de cette guerre civile attendue par lui qu'il avait conduit son armée au cœur des provinces parthes.

Il aurait pu cependant rester dans l'Arménie, pays allié, jusqu'au moment où ce plan aurait été exécuté; puis, s'il avait été nécessaire de continuer la campagne, il l'aurait fait pendant l'été de l'année suivante ; mais une pareille lenteur déplaisait à l'impatient général. Dans l'Atropatène il se heurta à la résistance opiniâtre du puissant vice-roi, souverain presque indépendant, qu'il assiégea dans sa capitale Praaspa ou Phraata (au sud du lac d'Ourmia, probablement sur le cours supérieur du Djaghatou), et qui soutint l'attaque avec courage; en outre, la présence des ennemis rendit aux Parthes, semble-t-il, la paix intérieure. Phraatès conduisit une armée puissante au secours de la ville menacée. Antoine avait amené avec lui un grand appareil de siège; mais, dans sa hâte, il l'avait laissé en arrière sous la protection de deux légions, commandées par le légat Oppius Statianus. Le siège de Praaspa l'empêcha de poursuivre sa marche en avant. Alors le roi Phraatès envoya ses cavaliers attaquer, sous la conduite de Monaesès, l'arrière-garde des ennemis, le corps de Sta-

1. Antoine, on peut le croire, cacha ses projets à Phraatès le plus longtemps possible; lorsque Monaesès fut retourné auprès de son souverain, le triumvir se déclara prêt à traiter, en prenant comme base de la paix la restitution des étendards perdus (Plutarque, 37 ; Dion, XLIX, 24 ; Florus, II, 20 [IV, 10]). Mais il devait savoir que ses propositions ne seraient pas acceptées et assurément elles n'étaient pas sérieuses de sa part; sans aucun doute il voulait combattre et détrôner Phraatès.

tianus qui avançait péniblement. Les Parthes écrasèrent l'escorte, tuèrent son chef, firent prisonniers les autres soldats, et détruisirent tout l'appareil de siège, que portaient 300 voitures. C'était l'échec de l'expédition.

Cependant le roi d'Arménie, doutant du succès de la campagne, ramena ses troupes en arrière et regagna son royaume. Antoine ne leva pas le siège de Praaspa; il défit même l'armée royale dans une bataille rangée; mais les rapides cavaliers s'échappèrent sans éprouver de pertes sensibles, et cette victoire n'eut aucun résultat. On essaya, mais en vain, d'obtenir du roi Phraatès la restitution des aigles romaines prises à Crassus et à Statianus, et de traiter sinon avec avantage, du moins honorablement; le Parthe ne voulut pas renoncer pour si peu à un succès assuré. Il affirma seulement aux envoyés d'Antoine qu'il laisserait les Romains retourner dans leur pays, s'ils levaient le siège de Praaspa. Cette promesse faite par un ennemi peu loyal, et presque déshonorante pour les Romains, ne pouvait guère décider Antoine à battre en retraite. Il lui restait de prendre ses quartiers d'hiver en pays ennemi; les troupes parthes n'avaient pas l'habitude de fournir un long service militaire, et selon toute prévision, la plupart des soldats allaient rentrer dans leurs foyers au commencement de l'hiver. Mais l'armée romaine manquait d'appui solide; les subsistances n'étaient pas assurées dans cette région épuisée, et surtout Antoine n'était point capable de diriger une guerre aussi rude. Il abandonna donc ses machines, que les assiégés brûlèrent aussitôt, et il commença trop vite, ou trop tard, une retraite difficile.

Quinze jours de marche (300 milles romains) à travers un pays ennemi séparaient l'armée du fleuve Araxès, frontière de l'Arménie, sur laquelle Antoine

était forcé de se diriger, malgré l'attitude équivoque du roi. Oubliant leur promesse, les Parthes lancèrent 40,000 cavaliers sur les troupes romaines, qui avaient perdu, lors de la défection des Arméniens, la meilleure partie de leur cavalerie. Les subsistances et les bêtes de somme suffisaient à peine; la saison était très avancée. Mais, dans cette situation périlleuse, Antoine retrouva ses forces, ses talents militaires, et même un peu de son bonheur; il avait pris sa résolution; général et troupes firent vaillamment leur devoir. Si les Romains n'avaient pas eu avec eux un ancien soldat de Crassus, qui, devenu Parthe, connaissait très bien les routes et les sentiers et qui, au lieu de les conduire par les plaines qu'ils avaient parcourues en venant, leur fit traverser les montagnes, où les cavaliers parthes pouvaient moins facilement les attaquer, — les montagnes de Tabriz, semble-t-il, — l'armée n'aurait probablement pas atteint son but; Monaesès, pour payer à sa manière la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers Antoine, ne l'aurait pas averti à temps des fausses promesses et des desseins cachés de ses compatriotes; et les Romains seraient tombés dans quelqu'une des nombreuses embuscades qu'on leur tendit. Le génie guerrier d'Antoine se révéla brillamment à plusieurs reprises dans ces jours difficiles; il sut profiter avec habileté des circonstances favorables; il fut sévère pour les lâches, il reconquit son influence sur les soldats, il fut plein de sollicitude pour les blessés et pour les malades. Le salut fut pourtant presque un miracle; déjà Antoine avait recommandé à son plus fidèle serviteur de ne pas le laisser tomber vivant entre les mains de l'ennemi, si la situation devenait désespérée. Continuellement attaqués par un adversaire perfide, les Romains, éprouvés par un hiver glacial, menacés par la famine et souvent privés d'eau, atteignirent au

bout de vingt-sept jours la frontière protectrice, où la poursuite prit fin. Les pertes étaient énormes; pendant ces vingt-sept jours dix-huit grandes batailles furent livrées; dans l'une d'elles on compta 3,000 Romains tués et 5,000 blessés. C'étaient les meilleurs et les plus braves soldats qui succombaient à l'arrière-garde et sur les flancs. Tous les bagages, un tiers du train, un quart de l'armée, 20,000 fantassins et 4,000 cavaliers périrent dans cette guerre médique, beaucoup moins par l'épée que par la faim et les maladies.

Arrivée à l'Araxès, cette malencontreuse armée n'en avait pas fini avec les souffrances. Artavazdès reçut les Romains en ami; il ne lui était guère possible d'agir autrement. Antoine aurait pu passer l'hiver en Arménie, mais il était trop impatient; il reprit sa marche; la saison devenait de plus en plus rude; la santé des soldats s'affaiblissait; cette dernière partie de l'expédition, depuis l'Araxès jusqu'à Antioche, coûta encore, malgré l'absence de tout ennemi, 8,000 hommes. Dans cette campagne on vit briller un dernier reflet de la bravoure et de l'habileté d'Antoine; mais, politiquement, ce fut une défaite pour lui, d'autant plus qu'à la même époque Octave terminait heureusement la guerre de Sicile et obtenait pour toujours, en même temps que l'empire d'Occident, la confiance des Italiens.

Les dernières années d'Antoine en Orient. — Antoine chercha en vain à renier cet échec en en rejetant la responsabilité sur les rois vassaux de Cappadoce et d'Arménie. Le dernier n'était pas tout à fait innocent; car sa défection prématurée devant Praaspa avait augmenté les périls et les désastres du retour. Mais l'auteur du plan de campagne, le vrai coupable, était Antoine [1] : ce n'était pas le roi d'Arménie, qui

1. Strabon (XI, 13, 4, p. 524) nous raconte cette guerre

avait réduit au néant les espérances placées sur Monaesès, qui avait causé la défaite de Statianus, qui avait fait échouer le siège de Praaspa.

Antoine ne renonça pas à soumettre l'Orient; l'année suivante (719) il sortit de nouveau d'Egypte. La situation était encore relativement favorable. Un traité d'alliance fut signé avec le roi de Médie, Artavazdès; ce prince non seulement était entré en lutte avec son souverain parthe, mais encore il gardait rancune à son voisin d'Arménie, et il comptait sur l'irritation qu'Antoine avait manifestée contre ce roi pour trouver un allié dans l'ennemi de son rival. En outre, l'accord régnait entre les deux maîtres du monde romain, le chef vainqueur de l'Occident et le souverain vaincu de l'Orient. A la nouvelle qu'Antoine avait l'intention de continuer la guerre contre les Parthes, sa femme légitime, Octavie, sœur d'Octave, se rendit d'Italie en Orient pour lui amener de nouvelles troupes, et pour affermir les rapports qu'il entretenait avec elle et avec son frère. Si Octavie songeait, malgré les relations de son mari avec la reine d'Egypte, à lui tendre la main et à lui pardonner, Octave de son côté devait désirer que la situation existante se prolongeât; le fait est d'autant plus croyable qu'il commençait la guerre à cette époque sur la frontière nord-est de l'Italie. Le frère et la sœur subordonnaient avec beaucoup de grandeur d'âme leurs convenances personnelles à celles de l'Etat. L'intérêt et le sentiment

d'après le récit fait par Dellius, un compagnon d'armes d'Antoine, qui l'écrivit probablement sur les ordres de son chef (cf. XI, 13, 3; Dion, XLIX, 39); c'est une tentative piteuse pour justifier le général vaincu. Si Antoine ne suivit pas la route qui conduisait directement à Ctésiphon, ce n'est pas parce qu'Artavazdès fut un mauvais guide; il y eut là une erreur militaire, et plus encore politique, du commandant en chef.

de l'honneur devaient engager Antoine à accepter la main qu'on lui tendait; mais il n'eut pas la force de rompre avec l'Egyptienne; il renvoya sa femme, ce qui provoqua une nouvelle rupture avec Octave, et, nous pouvons l'ajouter, ce qui l'empêcha de continuer la guerre contre les Parthes. Avant qu'il pût songer à cette expédition, il fallait savoir qui, d'Antoine ou d'Octave, serait le maître du monde.

Antoine revint de Syrie en Egypte, et, pendant les années suivantes, il n'entreprit rien pour mettre à exécution ses plans de conquête en Orient; il châtia seulement ceux auxquels il imputait son échec. Il fit mettre à mort le roi de Cappadoce Ariarathès [1], et donna son royaume à Archelaos, l'un de ses parents illégitimes. Le même sort était réservé au roi d'Arménie. En l'an 720 de Rome=34 av. J.-C., Antoine pénétra dans ce pays pour continuer la guerre, disait-il; mais cette campagne n'avait pas d'autre but que la prise du roi, qui avait refusé de se rendre en Egypte. Cet acte de vengeance fut exécuté, grâce à une indigne supercherie; il fut célébré plus indignement encore à Alexandrie par une parodie grotesque du triomphe Capitolin. Le fils d'Antoine, auquel on destinait l'empire d'Orient, comme nous l'avons déjà dit, fut proclamé roi d'Arménie et marié avec la fille du roi de Médie, le nouvel allié des Romains; le roi d'Arménie fut emprisonné et tué quelque temps après sur l'ordre de Cléopâtre; son fils aîné, Artaxès, que les Arméniens avaient choisi comme roi à la place de son père, se réfugia chez les Parthes. L'Arménie et la Médie Atropatène furent

1. Dion (XLIX, 32) et Valère Maxime (IX, 15, ext. 2) signalent la déposition et l'exécution du roi; ils en indiquent aussi l'époque; quant à la cause ou plutôt au prétexte, il faut les chercher dans la guerre d'Arménie.

ainsi soumises à l'influence d'Antoine ou devinrent ses alliées. La reprise de la guerre contre les Parthes fut annoncée, mais elle fut différée jusqu'après l'écrasement du rival d'Occident. De son côté Phraatès attaqua la Médie, d'abord sans succès, parce que les troupes romaines, cantonnées en Arménie, portèrent secours aux Mèdes ; mais quand Antoine, lors de ses armements contre Octave, eut rappelé ses troupes, les Parthes furent vainqueurs ; ils écrasèrent les Médes et donnèrent les couronnes de Médie et d'Arménie au roi Artaxès qui, pour venger la mort de son père, fit saisir et massacrer tous les Romains dispersés dans le pays. Tandis que la grande lutte entre Octave et Antoine se préparait et se livrait, Phraatès ne fit aucun mouvement ; il avait sans doute les mains liées par de nouveaux troubles qui avaient éclaté dans son royaume. Il fut même chassé et se réfugia chez les Scythes de l'Est. Tiridatès fut proclamé Grand-Roi à sa place. Après la bataille décisive livrée sur la côte de l'Epire et la défaite complète d'Antoine en Egypte, le nouveau roi de Ctésiphon prit possession de son trône chancelant ; aussitôt les hordes touraniennes parurent à l'autre extrémité de son empire pour rendre à Phraatès sa couronne et peu de temps après elles y réussirent.

Premières réformes d'Auguste en Orient. — Le politique habile et distingué, qui était appelé à liquider la succession d'Antoine et à rétablir les relations entre les deux parties de l'empire devait accomplir son œuvre avec modération autant qu'avec énergie. Il eût commis une faute grave, s'il avait adopté les idées d'Antoine et s'il avait voulu conquérir l'Orient ou même une partie de l'Orient. Auguste le comprit ; l'organisation militaire qu'il donna à cette région montre clairement qu'il considérait la possession des

côtes de Syrie et d'Egypte comme un complément nécessaire à qui voulait dominer dans la Méditerranée ; mais il n'attachait aucune importance à la conquête du continent. Cependant l'Arménie était romaine depuis une génération et, dans la situation présente, elle ne pouvait être que romaine ou parthe ; car elle offrait par sa position militaire, à chacun des deux grands empires qui la convoitaient, un débouché sur l'état voisin. Auguste n'avait pas l'intention de renoncer à l'Arménie pour l'abandonner aux Parthes ; il ne pouvait pas y songer.

Mais si l'on gardait l'Arménie, ce n'était pas pour y rester immobile ; les conditions géographiques du pays obligeaient les Romains à étendre leur influence dans toute la vallée du Cyrus, à soumettre, sur le cours supérieur de ce fleuve, les Ibériens, sur le cours inférieur les Albaniens, c'est-à-dire les barbares aussi bons cavaliers que braves fantassins qui habitaient la Géorgie et le Chirvân modernes ; ils ne pouvaient pas d'autre part laisser la puissance parthe franchir l'Araxès et s'établir dans l'Atropatène. Déjà l'expédition de Pompée avait prouvé que la conquête de l'Arménie conduisait nécessairement les Romains, d'une part jusqu'au Caucase, de l'autre jusqu'au rivage occidental de la mer Caspienne. Tout les y engageait. Les légats d'Antoine avaient fait la guerre aux Ibériens et aux Albaniens. Polémon, soutenu par Auguste, régnait non seulement sur la côte depuis Pharnakeia jusqu'à Trapézonte, mais encore sur le pays des Colchidiens à l'embouchure du Phase.

A cette situation générale s'ajoutaient les circonstances particulières du moment : le nouveau maître unique de Rome était absolument forcé de montrer son épée aux Orientaux, et même de la tirer contre eux. Le roi Artaxès, comme jadis Mithridate, avait

donné l'ordre de massacrer tous les Romains qui habitaient son royaume ; un tel crime ne pouvait rester impuni. Le roi de Médie, mis en fuite par les Parthes, avait demandé du secours à Auguste, comme il l'aurait fait à Antoine. La guerre civile et la lutte entre les prétendants qui déchiraient l'empire parthe rendaient plus facile la tâche des agresseurs. En outre Tiridate, chassé du trône, s'était réfugié auprès d'Auguste et se déclarait prêt à accepter l'empire comme vassal d'Auguste. Le maître du monde pensait peut-être que la restitution des aigles perdues et des Romains faits prisonniers lors des défaites de Crassus et des insuccès d'Antoine n'était pas une cause de guerre suffisante, mais le prince qui avait rendu la paix à l'État romain devait régler cette question politique et militaire où l'honneur de Rome était engagé. Auguste était un homme d'Etat trop habile pour ne pas tenir compte de cette situation ; l'attitude qu'il prit en Orient et les échecs subis précédemment rendaient doublement nécessaire une politique active. Sans doute il était désirable que l'ordre fût rétabli à Rome le plus tôt possible, mais rien n'obligeait le souverain incontesté du monde romain à accomplir cette œuvre immédiatement.

Après les batailles décisives d'Actium et d'Alexandrie, il se trouvait en Orient, à la tête d'une armée puissante et victorieuse; c'était le moment le plus favorable pour faire ce qui devait être fait. Un chef tel que César ne serait pas revenu à Rome sans avoir rétabli la domination romaine en Arménie, sans avoir fait reconnaître son autorité jusqu'au Caucase et jusqu'à la mer Caspienne, sans avoir terminé la lutte avec les Parthes. Un chef prévoyant et actif aurait organisé dès cette époque la défense des frontières orientales, comme la situation l'exigeait. Il était clair

que les 40,000 soldats des quatre légions de Syrie n'étaient pas assez nombreux pour sauvegarder les intérêts de Rome sur l'Euphrate, l'Araxès et le Cyrus, et que les milices des royaumes vassaux dissimulaient l'absence des troupes impériales sans y remédier. Par sympathie politique et nationale, les Arméniens se rattachaient plutôt aux Parthes qu'aux Romains; les rois de Commagène, de Cappadoce, de Galatie et de Pont prenaient au contraire le parti de Rome; mais ils étaient faibles et d'une fidélité douteuse. Une politique même modérée devait, pour établir l'autorité romaine, tirer énergiquement l'épée, et pour écarter les rois voisins, établir sur la frontière une armée puissante.

Auguste n'a ni porté les premiers coups ni paré ceux des ennemis. Ce n'est pas qu'il méconnût la situation, mais il était dans son caractère d'accomplir lentement et doucement les réformes qui lui paraissaient nécessaires, et il subordonnait trop ses rapports avec l'étranger aux vicissitudes de la politique intérieure. Il avait bien compris que les états vassaux de l'Asie Mineure n'étaient pas assez forts pour défendre la frontière; aussi, lorsque le roi Amyntas, maître de tout le centre de la contrée, mourut en l'année 729 de Rome = 25 av. J.-C., au lieu de lui donner un successeur, il envoya dans ce pays un légat impérial. Peut-être voulait-il traiter de la même façon les plus importants des royaumes voisins que Rome protégeait, et les transformer, après la mort du roi qui les gouvernait, en provinces impériales. C'eût été un progrès; les milices locales auraient été par là incorporées à l'armée romaine, et placées sous le commandement d'officiers romains; or, ces soldats, quoique comptés déjà au nombre des troupes impériales, ne pouvaient faire une sérieuse impression ni sur les pays de la frontière sans cesse menacés, ni sur le puissant empire

voisin. Mais Auguste s'occupait bien moins de ces considérations que de diminuer l'effectif de son armée, et de réduire ses dépenses militaires à la plus petite somme possible.

De même, les mesures prises par Auguste, lorsqu'il fut de retour à Alexandrie, ne répondaient pas à la situation. Au roi détrôné de Médie il donna la couronne de la Petite-Arménie pour tenir en échec le roi Artaxès, qui continuait de se montrer ouvertement hostile aux Romains; au prétendant parthe Tiridatès, il accorda un asile en Syrie, pour menacer le roi Phraatès. Les négociations entamées avec ce prince et relatives à la restitution des étendards pris par les Parthes se terminèrent sans succès, quoique Phraatès, en 731 de Rome = 23 av. J.-C., eût promis de rendre les aigles, pour obtenir la mise en liberté d'un de ses fils tombé par hasard au pouvoir des Romains.

Auguste en Syrie (734 de Rome = 20 av. J.-C.). — Ce fut seulement lorsqu'Auguste parut lui-même en Syrie (734), et se montra disposé à agir sérieusement, que les Orientaux se remuèrent. En Arménie, où un parti puissant s'était élevé contre le roi Artaxès, les insurgés se jetèrent dans les bras des Romains et demandèrent la consécration impériale pour Tigranès, frère cadet d'Artaxès, qui avait été à Rome et qui y vivait encore. Lorsque le beau-fils de l'empereur, Tiberius Claudius Nero, alors âgé de vingt-deux ans, entra dans l'Arménie à la tête de son armée, le roi Artaxès fut assassiné par ses parents, et Tigranès reçut des mains du lieutenant impérial la tiare royale, comme cinquante ans plus tôt son grand-père Tigranès l'avait reçue de Pompée. L'Atropatène fut de nouveau séparée de l'Arménie et placée sous l'autorité d'un roi, qui lui aussi avait été élevé à Rome, Ariobarzanès, fils de cet Artavazdès, que nous avons nommé plus haut;

pourtant ce prince paraît avoir gouverné le royaume sous la suzeraineté non pas des Romains, mais des Parthes. Nous ne savons pas comment l'on organisa les principautés du Caucase; mais, comme elles figurent plus tard au nombre des états clients de Rome, il est probable que l'influence romaine y a triomphé vers la même époque. Le roi Phraatès lui-même, sommé de tenir sa promesse ou de subir la guerre, se résigna à rendre les quelques prisonniers romains qui vivaient encore, et à restituer les drapeaux conquis; il le fit malgré lui, ce qui ne l'empêcha pas de blesser le sentiment national de ses sujets.

Gaius Caesar envoyé en Orient. — Cette victoire, remportée sans une goutte de sang par un prince pacifique, fut accueillie avec une joie immense. Les relations entre Rome et le roi des Parthes restèrent amicales, longtemps après la mort d'Auguste; car les intérêts vitaux des deux grands empires n'étaient pas opposés. En Arménie, au contraire, la domination romaine, qui ne se soutenait que par elle-même, était sérieusement menacée par l'opposition nationale. Après la mort prématurée du roi Tigranès, ses fils, ou les régents qui gouvernaient en leur nom, s'allièrent avec ce parti. Un compétiteur, Artavazdès, leur fut suscité par les amis de Rome; mais il ne put pas triompher d'adversaires plus puissants que lui.

Ces troubles d'Arménie ébranlèrent la paix entre Rome et les Parthes; en fait, le parti national arménien tenta de s'appuyer sur l'empire voisin; d'autre part les Arsacides ne pouvaient pas oublier que l'Arménie avait été jadis une province réservée au cadet de leur famille. Les victoires pacifiques sont souvent peu durables et dangereuses. La situation devint telle que le gouvernement impérial dut renvoyer en Orient avec une forte armée (748 de Rome = 6 av. J.-C.) ce

même Tibère qui, quatorze années auparavant, avait donné à Tigranès la royauté vassale d'Arménie, et lui confier la mission de rétablir l'ordre à main armée, s'il le fallait. Mais les différends qui divisèrent alors la famille impériale, et qui interrompirent les campagnes de Germanie (t. IX, p. 43), se firent aussi sentir en Orient et y eurent une influence non moins désastreuse. Tibère ne voulut pas se charger de la tâche que son beau-père lui destinait, et, comme aucun membre de la famille impériale n'était capable de le remplacer à la tête des troupes, le gouvernement romain dut assister pendant plusieurs années, de gré ou de force, au triomphe du parti anti-romain en Arménie, sous la protection des Parthes. Enfin, en l'année 753, l'aîné des fils adoptifs de l'empereur, Gaius Caesar, âgé de vingt ans, fut chargé de la même mission. La conquête de l'Arménie devait être, comme son père l'espérait, la préface d'une œuvre encore plus considérable; on pourrait presque dire que la campagne d'Orient de ce jeune héritier présomptif fut la suite de l'expédition d'Alexandre. Sur l'ordre de l'empereur ou à cause de leurs relations avec la cour, deux écrivains, le géographe Isidore, originaire du pays qui avoisine les bouches de l'Euphrate, et Juba, roi de Maurétanie, qui représentait l'élément grec parmi les souverains créés par Auguste, mirent à la disposition du jeune prince, l'un sa connaissance de l'Orient qu'il avait acquise dans la région même, l'autre les renseignements qu'il possédait sur l'Arabie; car Gaius Caesar paraissait brûler du désir de conquérir l'Arabie, pour laquelle Alexandre était mort, et de compenser par de brillantes victoires l'échec subi depuis longtemps par Auguste dans ces mêmes contrées.

L'arrivée du prince impérial eut aussi de l'influence,

comme avait eu naguère celle de Tibère sur les affaires d'Arménie. L'héritier présomptif de l'empire et le grand roi parthe Phraatakès eurent une entrevue dans une île de l'Euphrate; les Parthes rendirent encore une fois l'Arménie et le danger d'une guerre avec eux fut écarté; la bonne intelligence, un instant troublée, fut rétablie, au moins en apparence. Gaius donna comme roi aux Arméniens Ariobarzanès, prince de dynastie médique, et la suprématie de Rome fut rétablie une seconde fois. Cependant le parti national des Arméniens ne se soumit pas sans résistance, il fallut non seulement amener des légions dans le pays, mais encore en venir aux mains. Sous les murs d'Artageira, place forte d'Arménie, le prince héritier fut traîtreusement blessé par un officier parthe (an 2 de l'ère chrétienne); après avoir langui plusieurs mois, il mourut. La politique impériale et dynastique subissait un nouvel échec.

La mort de ce jeune homme modifia les plans généraux de l'empereur : l'expédition d'Arabie, que l'on avait annoncée au public avec tant de confiance, fut abandonnée, du moment qu'elle ne pouvait plus assurer le trône au fils de l'empereur et l'on ne songea plus à préparer de grandes campagnes sur l'Euphrate. On avait atteint le but le plus rapproché : on avait occupé l'Arménie et rétabli les bonnes relations avec les Parthes; mais la mort du jeune prince jeta sur cette victoire une ombre de tristesse.

Germanicus est envoyé en Orient. — Les résultats de cette guerre ne devaient pas être moins éphémères que ceux de la campagne plus brillante de 734 = 20 av. J.-C. Les rois d'Arménie, soutenus par Rome, furent bientôt attaqués et détrônés par les chefs du parti contraire, avec l'appui secret ou manifeste des Parthes. Lorsque le prince Vononès, élevé

à Rome, fut monté sur le trône vacant de Ctésiphon, les Romains espérèrent trouver un appui en lui. C'est précisément pour cette raison qu'il fut détrôné et remplacé par le roi Artaban de Médie, allié par sa mère à la famille des Arsacides, mais qui appartenait à la peuplade scythe des Daces, homme énergique, et qui avait reçu l'éducation ordinaire de ses compatriotes (environ 10 ap. J.-C.). Vononès fut alors proclamé roi par les Arméniens; avec lui l'influence romaine se maintint dans cette région. Mais Artaban ne pouvait pas souffrir que son compétiteur vaincu devînt le maître d'un royaume voisin, et le gouvernement romain, pour conserver sa couronne à un prince absolument incapable, aurait été obligé de tourner ses armes contre les Parthes et contre les Arméniens eux-mêmes. Tibère, qui sur ces entrefaites était monté sur le trône, ne fit rien. Pour le moment les ennemis de Rome triomphaient en Arménie. Mais l'empereur n'avait pas l'intention de renoncer à cette province très importante située sur la frontière ; au contraire, en l'an 17, il annexa à l'empire le royaume de Cappadoce. Cette annexion était sans doute projetée dès longtemps; le vieil Archelaos, roi du pays depuis l'année 718 (36 av. J.-C.), fut appelé à Rome où il apprit qu'il avait cessé de régner. De même le royaume de Commagène, peu étendu, mais important parce qu'il contenait les passages de l'Euphrate, fut soumis à l'administration directe de l'empereur. La frontière romaine atteignait dès lors le moyen Euphrate.

Vers cette époque, Germanicus, l'héritier présomptif de l'empire, qui avait déjà brillamment commandé les légions du Rhin, fut envoyé en Orient avec les plus grands pouvoirs, pour organiser la nouvelle province de Cappadoce, et pour rétablir l'autorité de Rome que l'on méprisait. Cette tâche fut accomplie rapidement

et sans difficulté. Germanicus, bien qu'il ne fût pas soutenu par le gouverneur de Syrie Gnaeus Pison, et qu'il n'eût pas obtenu de lui les troupes qu'il pouvait exiger et qu'il exigea en effet, n'en pénétra pas moins dans l'Arménie, qu'il soumit par la seule influence de sa personnalité et de sa situation. Il abandonna l'incapable Vononès, et plaça comme roi à la tête des Arméniens, suivant le désir des principaux partisans de Rome, un fils de ce Polémon, auquel Antoine avait donné la royauté du Pont, Zénon ou Artaxias, ainsi qu'il s'appela sur le trône d'Arménie. Ce prince était allié à la famille impériale par sa mère, la reine Pythodoris, petit-fille du triumvir Antoine ; d'autre part il avait été élevé suivant les coutumes du pays ; c'était un vaillant guerrier, et dans les festins un buveur de première force. Le Grand-Roi Artaban lui-même entretint avec le prince romain des relations amicales ; il le pria seulement d'éloigner de la Syrie son prédécesseur Vononès, pour mettre fin aux complots qui se tramaient entre lui et les Parthes mécontents. Germanicus accéda à cette prière, et envoya en Cilicie ce protégé incommode, qui mourut peu de temps après en essayant de fuir, et la bonne intelligence fut bientôt rétablie entre les deux grands états. Artaban désirait même avoir une entrevue avec Germanicus sur l'Euphrate, comme Phraatakès avait fait avec Gaius, mais Germanicus refusa ; il savait combien il était facile d'exciter les défiances de Tibère. Cependant cette nouvelle expédition d'Orient se termina anssi tristement que la précédente. Germanicus, lui aussi, ne revint pas vivant à Rome.

Expédition de Vitellius. — L'effet de ces mesures se fit sentir pendant une assez longue période. Tant que Tibère tint d'une main sûre les rênes de l'Etat, et tant que vécut le roi d'Arménie, Artaxias, la paix ne

fut pas troublée en Orient; mais pendant les dernières années du vieil empereur, lorsque, renfermé dans son île solitaire, il laissait aller les choses et craignait la guerre par-dessus tout; principalement après la mort d'Artaxias (vers 34), les anciennes péripéties recommencèrent. Le roi Artaban, ébloui par son règne long et heureux, et par de nombreux succès qu'il avait remportés sur des peuples voisins de l'Iran, convaincu d'ailleurs que le prince âgé n'était nullement disposé à commencer en Orient une guerre difficile, souleva les Arméniens et les engagea à proclamer roi son fils aîné, Arsakès, c'est-à-dire à remplacer la suprématie romaine par la domination des Parthes. Certes il paraissait bien chercher la guerre avec Rome; il réclamait au gouvernement romain l'héritage de son prédécesseur et rival Vononès mort en Cilicie; dans ses lettres à Tibère, il disait ouvertement que l'Orient appartenait aux Orientaux, et il appelait de leur vrai nom les scènes monstrueuses de la cour impériale, dont les Romains osaient à peine parler dans les cercles les plus intimes. Il dut même essayer d'occuper la Cappadoce.

Mais il s'était trompé sur le compte du vieux lion. Tibère, même à Caprée, n'était pas redoutable aux seuls courtisans: il n'était pas homme à se laisser bafouer et à laisser insulter Rome en sa personne. Il envoya en Orient Lucius Vitellius, le père du futur empereur, officier résolu et diplomate habile; il lui donna tous les pouvoirs qu'avaient eus G. Caesar et Germanicus, et lui confia la mission de conduire, s'il le fallait, les légions de Syrie au delà de l'Euphrate. En même temps, suivant la méthode si fréquemment appliquée envers les souverains orientaux, il cherchait à créer des embarras dans le pays, en provoquant des insurrections et en soulevant des prétendants. Au prince parthe, que le parti national d'Ar-

ménie avait proclamé roi, il opposa un prince de la maison royale d'Ibérie, Mithradatès, frère du roi des Ibères, Pharasmanès ; il ordonna à ce dernier ainsi qu'au prince des Albaniens de soutenir avec toutes leurs forces le prétendant au trône d'Arménie que Rome protégeait. Les Sarmates transcaucasiens étaient belliqueux et tout prêts à s'enrôler. Grâce à l'or romain, des bandes considérables furent rassemblées pour envahir l'Arménie. Le prétendant de l'empire réussit à gagner quelques courtisans de son rival et à le faire empoisonner; il se rendit bientôt maître de tout le pays et de la capitale Artaxata. Artaban envoya, pour remplacer son fils assassiné, un autre de ses fils, Orodès, et chercha lui aussi à se procurer des troupes auxiliaires au delà du Caucase, mais il ne put en amener qu'un petit nombre en Arménie, et les cavaliers parthes ne furent capables de résister ni à l'excellente infanterie des peuples du Caucase, ni à la redoutable cavalerie des Sarmates. Orodès fut vaincu dans une grande bataille rangée et grièvement blessé par son rival en combat singulier. Alors Artaban se rendit lui-même en Arménie.

Cependant Vitellius mit en mouvement les légions de Syrie, pour franchir l'Euphrate et pénétrer dans la Mésopotamie ; cette marche fit éclater dans l'empire parthe l'insurrection qui couvait depuis longtemps. Le roi Scythe avait pris une attitude énergique ; il était devenu plus dur à mesure qu'il remportait plus de succès ; il avait blessé beaucoup de personnes et s'était attaqué à des intérêts puissants ; surtout il s'était rendu odieux aux Grecs de Mésopotamie et à la cité considérable de Séleucie, qu'il avait dépouillée de sa constitution démocratique, organisée sur le modèle des municipalités grecques. L'or de Rome avait entretenu ces éléments de révolte. Plusieurs nobles mécontents

étaient déjà entrés en relation avec le gouvernement romain, et lui avaient demandé un Arsacide de sang pur. Tibère leur avait d'abord envoyé le seul fils de Phraatès qui vécût encore, nommé Phraatès lui-même, puis, lorsque ce vieillard habitué à la vie de Rome eut succombé en Syrie, un petit-fils de Phraatès, nommé Tiridatès, qui vivait aussi à Rome. Le prince parthe Sinnakès, qui avait noué toutes ces intrigues, refusa d'obéir au Scythe Artaban, et releva la bannière des Arsacides. Vitellius franchit l'Euphrate avec ses légions, amenant avec lui le nouveau Grand-Roi soutenu par Rome. Le gouverneur parthe de la Mésopotamie, Ornospadès, qui avait été jadis exilé et qui avait fait sous les ordres de Tibère la guerre de Pannonie, se déclara, lui et ses troupes, pour le nouveau souverain; le père de Sinnakès, Abdagaesès, livra le trésor royal; en très peu de temps Artaban fut abandonné par tout le pays et obligé de s'enfuir en Scythie, où il erra comme un vagabond au milieu des forêts de sa patrie, vivant du produit de sa chasse, tandis que Tiridatès recevait solennellement la tiare à Ctésiphon de la main des princes qui devaient assister, suivant les coutumes de l'état parthe, au couronnement du souverain.

Mais le règne de ce Grand-Roi imposé par l'ennemi national ne dura pas longtemps. Ce jeune homme faible et inexpérimenté abandonna le pouvoir à ceux qui l'avaient couronné, surtout à Abdagaesès, et une forte opposition s'éleva bientôt contre lui. Quelques-uns des plus puissants satrapes, qui s'étaient naguère abstenus de paraître à la cérémonie du sacre, appelèrent de son exil le roi détrôné; aidé par eux et soutenu par des troupes que lui avaient fournies ses compatriotes de Scythie, Artaban rentra dans son royaume; dès l'année suivante (36) il avait reconquis l'empire tout

entier, sauf Séleucie. Tiridate mis en fuite était obligé de demander à ses protecteurs romains un asile qu'on ne pouvait lui refuser. Vitellius conduisit de nouveau ses légions sur l'Euphrate; mais le Grand-Roi parut en personne et se déclara prêt à accorder tout ce qu'on lui demanderait, pourvu que le gouvernement romain abandonnât Tiridate. Dans ces conditions, la paix fut bientôt signée: non seulement Artaban reconnut Mithridate comme roi d'Arménie, mais encore il vint rendre hommage à la statue de l'empereur, comme les princes vassaux avaient coutume de le faire, et il donna aux Romains son fils Darius en otage. Cependant Tibère était mort; mais il avait assez vécu pour voir le triomphe pacifique et complet de sa politique orientale.

L'Orient sous Gaius. — La victoire, remportée grâce à la prudence du vieux souverain, fut immédiatement compromise par la folie de son successeur. Non seulement celui-ci rapporta les meilleures mesures que Tibère avait prises, — il rétablit par exemple le royaume annexé de Commagène, — mais dans sa jalousie insensée des succès obtenus par l'empereur mort, il fit venir à Rome l'habile gouverneur de Syrie ainsi que le nouveau roi d'Arménie, pour leur demander compte de leurs actes; il déposa ce prince et l'exila, après l'avoir retenu pendant longtemps en prison. Naturellement les Parthes profitèrent de cette occasion pour reconquérir l'Arménie, privée de son chef[1].

1. Nous n'avons pas de renseignements sur cette prise de possession de l'Arménie, mais le fait lui-même résulte clairement d'un passage de Tacite (*Ann.*, XI, 9). Il faut rapporter sans doute à cet événement ce que Josèphe nous dit (XX, 3, 3) des projets du successeur d'Artaban, qui voulait déclarer la guerre aux Romains malgré les conseils d'Izatès, satrape

L'Orient sous Claude. — Claude, lorsqu'il monta sur le trône en l'an 41, avait tout à refaire. Il suivit l'exemple de Tibère. Mithridate, rappelé de l'exil, fut replacé sur le trône et chargé de reprendre l'Arménie avec l'aide de son frère. La guerre civile, qui avait éclaté entre les trois fils du roi parthe Artaban III facilitait la tâche des Romains. Lorsque l'aîné eut été assassiné, Gotarzès et Vardanès se disputèrent le trône pendant de longues années ; Séleucie, qui avait déjà refusé d'obéir à Artaban, résista sept ans à ses fils et les peuples touraniens intervinrent comme toujours dans cette querelle des princes de l'Iran. Mithridate, soutenu par les troupes de son frère et par les garnisons des provinces romaines voisines, put triompher des Arméniens alliés aux Parthes, et recouvrer la couronne [1]; le pays reçut une garnison romaine.

Lorsque Vardanès se fût mis d'accord avec son frère et fût enfin rentré dans Séleucie, il fit mine d'envahir l'Arménie; mais l'attitude menaçante du

d'Adiabène. Josèphe l'appelle par erreur Bardanès. D'après Tacite (*Ann.*, XI, 8) le successeur immédiat d'Artaban III fut son fils Artaban, que Gotarzès chassa plus tard avec son fils; c'est d'Artaban IV qu'il doit être question ici.

1. Pierre le Patrice (fr. 3, éd. Müller) raconte que le roi Mithradatès d'Ibérie voulait se séparer de Rome, mais que, pour paraître toujours fidèle, il avait envoyé près de Claude son frère Cotys; or, ce Cotys ayant dévoilé ces menées à l'empereur, Mithradatès fut déposé et remplacé par son frère. Mais ce récit ne concorde pas avec les faits suivants absolument certains : en Ibérie Pharasmanès a régné au moins depuis l'année 35 (Tacite, VI, 32) jusqu'à l'année 60 (*id.*, XIV, 26), et Mithradatès, son fils, était encore roi en l'année 75 (*Corp. insc. lat.*, III, 6052). Sans doute Pierre le Patrice a confondu Mithradatès, roi d'Ibérie, avec Mithradatès, roi du Bosphore (p. 289, n. 1); son récit repose sur le même fonds que celui de Tacite (*Ann.*, XII, 18).

légat romain de Syrie le retint; peu de temps après l'accord des deux frères fut rompu et la guerre civile éclata de nouveau. La mort du brave Vardanès, qui avait souvent battu les hordes touraniennes, ne termina pas cette lutte; le parti adverse se jeta dans les bras de Rome et demanda au gouvernement impérial de donner aux Parthes comme roi le fils encore vivant de Vononès, le prince Méherdatès ; l'empereur Claude le confia devant l'assemblée du Sénat à ses compatriotes et l'envoya en Syrie, après lui avoir recommandé de bien gouverner son royaume et de rester le vassal fidèle de Rome (an 49).

La situation dans laquelle il se trouva ne lui permit pas de mettre à profit ces conseils. Les légions romaines, qui l'avaient accompagné jusqu'à l'Euphrate, le remirent entre les mains de ceux qui l'avaient appelé, principalement du chef de la puissante famille des Karên, d'Abgaros, roi d'Edesse et d'Izatès, roi d'Adiabène. Ce jeune homme inexpérimenté et peu belliqueux n'était pas plus à la hauteur de sa tâche que les autres souverains donnés par Rome aux Parthes; un grand nombre de ses principaux partisans l'abandonnèrent, sitôt qu'ils le connurent, et prirent le parti de Gotarzès. Le brave Karên fut tué dans une bataille, et sa mort décida du succès de la guerre. Méherdatès fut fait prisonnier; on ne le mit pas à mort, mais on l'éloigna pour toujours du trône en lui coupant les oreilles, suivant la coutume orientale.

Occupation de l'Arménie par les Parthes. — Malgré cet échec de la politique romaine, dans l'empire Parthe, l'Arménie ne fut pas enlevée aux Romains, tant que le faible Gotarzès régna à Ctésiphon. Mais lorsqu'un souverain plus énergique eut pris en main les rênes de l'Etat et apaisé les discordes intestines, la lutte recommença autour de ce pays. Après

la mort de Gotarzès et le règne très court de Vononès II, Vologasos, fils et successeur de ce dernier[1], monta sur le trône, d'accord avec ses deux frères Pakoros et Tiridatès, ce qui était une situation exceptionnelle. Le nouveau roi ne manquait ni de talent ni de prudence ; c'était un fondateur de villes, et il s'efforça, non sans succès, de transporter le commerce de Palmyre dans sa nouvelle capitale Vologasias, sur le bas Euphrate. Il ne prenait jamais de décisions rapides ni extrêmes, et il voulait conserver le plus longtemps possible la paix avec son puissant voisin. Mais l'idée qui dominait toute la politique des Arsacides était de reconquérir l'Arménie, et Vologasos était prêt à profiter de toutes les occasions pour mettre ce plan à exécution.

Rhadamistos.— Les circonstances semblaient alors favorables. La cour d'Arménie était devenue le théâtre d'une des tragédies de famille les plus terribles que l'histoire connaisse. Le vieux roi des Ibériens, Pharasmanès, entreprit de chasser du trône d'Arménie son frère, le roi Mithradatès, et de lui substituer son propre fils Rhadamistos. Sous le prétexte d'une rupture avec son père, Rhadamistos vint à la cour de son oncle et beau-père et entama des négociations de toute sorte avec les personnages les plus puissants de l'Arménie. Après s'être assuré le concours d'un parti, Pharasmanès, en l'an 52, déclara la guerre à son frère, pour des raisons futiles, et s'empara du pays qu'il

1. Si l'on peut s'en rapporter aux monnaies, reconnaissables seulement, il est vrai, à leur effigie, Gotarzès régna jusqu'en Sel. 362, Daesius = Juin 51 ap. J.-C., et Vologasos depuis Sel. 362, Gorpiaeus = Sept. 51 ap. J.-C. Nous ne connaissons aucune pièce de Vononès II (Percy Gardner, *Parthian coinage* p. 50, 51), ce qui concorde avec le récit de Tacite (*Ann.*, XII 14, 44).

donna à son fils. Mithridate se plaça sous la protection de la garnison romaine qui occupait la place forte de Gorneae[1]. Rhadamistos n'osait pas attaquer les Romains, mais leur chef, Caelius Pollio, avait la réputation d'être nul et lâche. Le centurion qui commandait sous ses ordres se rendit auprès de Pharasmanès pour l'exhorter à retirer ses troupes ; le roi des Ibériens le promit, mais ne tint pas parole. Pendant l'absence de son lieutenant, Pollio obligea le roi, qui pressentait bien le sort qu'on lui réservait et que le général romain menaça d'abandonner, à se livrer lui-même à Rhadamistos. Il fut mis à mort par celui-ci, et avec lui sa femme, sœur de Rhadamistos ; ses enfants furent aussi massacrés, parce qu'ils avaient poussé des cris de douleur en voyant les cadavres de leurs parents. C'est ainsi que Rhadamistos conquit le royaume d'Arménie.

Le gouvernement impérial ne pouvait laisser impunis des crimes aussi monstrueux commis avec la complicité d'officiers romains, ni souffrir qu'un de ses vassaux déclarât la guerre à l'autre. Le gouverneur de Cappadoce, Julius Paelignus, n'en reconnut pas moins le nouveau roi. Dans le conseil du gouverneur de Syrie Ummidius Quadratus, on fut aussi d'avis que Rome ne devait point s'occuper si c'était l'oncle ou le neveu qui régnait en Arménie. Le légat envoyé dans ce pays avec une légion fut seulement chargé d'y maintenir le statu quo jusqu'à nouvel ordre. C'est alors que le roi des Parthes, supposant que les Romains ne s'empresseraient pas de prendre la défense de Rhadamistos, crut le moment venu de faire valoir

1. Gorneae, en arménien *Garhni;* les ruines de cette ville (non loin d'Erivan, à l'est) portent encore ce nom aujourd'hui. — Kiepert.

ses anciennes prétentions sur l'Arménie. Il investit son frère Tiridatès de ce royaume, les troupes parthes l'envahirent et s'emparèrent presque sans coup férir des deux capitales, Tigranocerta et Artaxata, ainsi que du pays tout entier. Rhadamistos essaya de conserver cette couronne, qu'il avait acquise au prix de tant de meurtres, mais les Arméniens eux-mêmes le chassèrent. Après la reddition de Gorneae, la garnison romaine paraît avoir quitté l'Arménie, et le gouverneur de Syrie rappela la légion qu'il avait envoyée, pour éviter tout conflit avec les Parthes.

Expédition de Corbulon en Cappadoce. — Lorsque la nouvelle de ces événements parvint à Rome (fin de l'année 54), l'empereur Claude venait de mourir ; les ministres Burrhus et Sénèque gouvernaient au nom du jeune Néron, âgé de dix-sept ans. On ne pouvait répondre que par une déclaration de guerre à l'expédition de Vologasos. En effet, le gouvernement romain prit une mesure exceptionnelle ; il envoya le légat consulaire Gnaeus Domitius Corbulo dans la Cappadoce, qui n'était qu'un gouvernement de seconde classe sans légions. Beau-frère de l'empereur Gaius, Corbulon avait eu une rapide carrière : sous Claude, en 47, il avait été légat de Basse-Germanie (t. IX, p. 158) ; depuis lors, il était considéré comme un des rares généraux à la fois vaillants et capables de combattre énergiquement la décadence apparente de la discipline militaire; d'une taille herculéenne, il pouvait supporter toutes les fatigues et traitait ses soldats aussi durement que l'ennemi. C'est à lui que le gouvernement de Néron confia le premier commandement important dont il disposa; il semblait que ce fût un bon augure. Quadratus, le légat incapable de Syrie, ne fut pas rappelé ; mais il reçut l'ordre de mettre deux de ses quatre légions à la disposition du gouverneur de la province voisine.

Les légions furent concentrées près de l'Euphrate, et l'on s'occupa immédiatement de jeter des ponts sur le fleuve. Les deux provinces qui bornaient l'Arménie à l'ouest, la petite Arménie et la Sophène furent données à deux princes syriens fidèles à Rome, Aristobule, issu d'une branche latérale de la famille d'Hérode et Sohaemos, de la maison des rois d'Hemèse ; tous deux durent obéir à Corbulon. Le roi de ce qui restait encore de l'état juif, Agrippa, et Antiochus, roi de Commagène, reçurent également l'ordre de marcher.

Pourtant la guerre n'éclata pas. L'une des causes de ce retard fut l'état des légions de Syrie ; Corbulon dut déclarer qu'il ne pouvait tirer aucun parti des troupes qu'on lui avait envoyées, indiquant par ce témoignage accablant tous les défauts de l'administration précédente. Les légions levées et cantonnées dans les provinces grecques avaient toujours été moins fortes que celles d'Occident; à cette époque elles étaient complètement démoralisées par l'influence énervante de l'Orient, la longue période de paix qu'elles venaient de traverser, et le relâchement de la discipline. Les soldats se plaisaient mieux dans les villes que dans les camps ; beaucoup d'entre eux avaient perdu l'habitude de porter les armes ; ils ne savaient plus construire un retranchement ni monter la garde ; depuis longtemps l'effectif des régiments n'avait pas été complété; parmi les soldats figuraient un grand nombre de vieillards impropres au service. Corbulon fut obligé de renvoyer beaucoup d'hommes, de lever et de former un nombre plus considérable encore de recrues. Les quartiers d'hiver furent transportés de la région tempérée de l'Oronte dans les rudes montagnes de l'Arménie et l'armée fut soumise sans délai à une discipline militaire impitoyable ; aussi les maladies furent-elles fréquentes, les désertions plus

fréquentes encore. Malgré toutes ces mesures, le général se vit obligé, lorsque les affaires devinrent plus sérieuses, de réclamer l'envoi d'une des meilleures légions de l'Occident. Cependant il ne se hâtait pas de conduire ses soldats à l'ennemi ; il y était surtout déterminé par des considérations politiques.

Le but de la guerre. — Si le gouvernement romain avait eu l'intention de chasser d'Arménie le roi parthe, et de le remplacer non pas par Rhadamistos, dont Rome n'avait aucune raison de se faire la complice, mais par quelque autre prince de son choix, les forces militaires de Corbulon auraient été suffisantes, le roi Vologasos, rappelé par de nouveaux troubles intérieurs, ayant ramené ses troupes d'Arménie. Mais tels n'étaient pas les plans des Romains : ils aimaient bien mieux laisser la couronne d'Arménie à Tiridatès, et l'exhorter, au besoin même le forcer à reconnaître la suprématie romaine. C'était seulement pour obtenir ce résultat que les légions devaient marcher, à la dernière extrémité. En fait, Rome abandonnait presque l'Arménie aux Parthes.

Nous avons indiqué plus haut (page 195) quels étaient le pour et le contre de cette politique ; si l'Arménie était désormais réservée au cadet de la famille royale des Parthes, la reconnaissance de la suprématie romaine n'était guère qu'une formalité, pour sauvegarder l'honneur militaire et politique de Rome. Aussi le gouvernement des premières années de Néron, que peu de règnes égalèrent en intelligence et en énergie, avait-il résolu de se débarrasser honorablement de l'Arménie. Cette décision ne doit pas nous surprendre. La guerre d'Arménie était un travail de Danaïdes. Le pays avait été conquis en 20 avant J.-C. par Tibère, en 2 avant J.-C. par Gaius, en 18 par Germanicus, en 36 par Vitellius ; Arméniens et Parthes

avaient chaque fois accepté et reconnu l'autorité romaine. Ces expéditions extraordinaires se répétaient régulièrement, ne réussissaient pas moins régulièrement, et pourtant n'avaient jamais de résultats durables; les Parthes avaient donc raison, lorsque leurs négociateurs affirmaient sous le règne de Néron, que la domination romaine serait toujours nominale en Arménie, parce que le pays était et voulait être parthe. Pour imposer la suprématie de Rome, il fallait constamment sinon faire la guerre, du moins menacer de la faire; ces froissements continuels provoqués par cette politique rendaient impossible une paix durable entre les deux grands Etats voisins. Les Romains, s'ils agissaient logiquement, devaient ou bien établir leur domination réelle dans l'Arménie et sur la rive gauche de l'Euphrate, en renonçant à une suzeraineté purement indirecte, ou bien abandonner ces contrées aux Parthes, autant que cet abandon était compatible avec le principe fondamental du gouvernement romain, qui ne voulait accorder à aucune puissance voisine les droits dont il jouissait lui-même. Auguste et ses successeurs immédiats avaient formellement repoussé la première alternative ; ils avaient donc préparé la seconde solution, mais au moins ils avaient cherché à l'éviter : ils avaient essayé, sans pouvoir y réussir, d'enlever à la famille royale des Parthes la couronne d'Arménie. Les ministres qui gouvernèrent l'état pendant les premières années du règne de Néron, doivent avoir considéré cette tentative comme une faute, puisqu'ils abandonnèrent l'Arménie aux Arsacides, et réduisirent au minimum les droits de l'empire sur cette région. S'ils ont comparé les dangers et les désavantages qu'il y avait à occuper ce royaume, uni seulement à Rome par des liens fictifs, aux inconvénients que présentait la domination des Parthes en Arménie,

ils ont bien pu se résoudre à l'abandon définitif de ce pays, d'autant plus que la puissance offensive de l'empire parthe était très peu considérable. En tout cas, cette politique était conséquente et atteignait avec plus de netteté et plus d'intelligence le but qu'Auguste s'était proposé.

Si l'on se place à ce point de vue, on comprend dès lors pourquoi Corbulon et Quadratus, au lieu de franchir l'Euphrate, ont entamé des négociations avec Vologasos ; l'on comprend aussi pourquoi le roi des Parthes, connaissant sans doute les vraies intentions des Romains, s'est résigné, comme son prédécesseur, à leur céder, et leur a livré comme otages plusieurs personnages alliés de très près à la famille royale. En revanche, Rome consentait tacitement à laisser Tiridatès régner sur l'Arménie, et à ne plus lui opposer de prétendant romain. Cette paix factice dura pendant plusieurs années. Mais Vologasos et Tiridatès ne purent se résoudre à demander au gouvernement romain l'investiture du royaume d'Arménie [1], et Corbulon en l'an 58 reprit l'offensive contre Tiridatès. Pour que cette politique de recul et de concessions ne parût ni à leurs amis ni à leurs ennemis un acte de faiblesse, il fallait, ou bien la rehausser par une reconnaissance formelle et solennelle de la suzeraineté de Rome, ou bien par un succès militaire de ses armes.

Corbulon en Arménie. — Pendant l'été de l'année 58, Corbulon conduisit au delà de l'Euphrate une

1. Après l'attaque des Romains, Tiridatès demandait *cur datis nuper obsidibus redintegrataque amicitia ..... vetere Armeniae possessione depelleretur*, et Corbulon lui promit un *regnum stabile*, s'il voulait s'adresser à l'empereur dans une attitude de suppliant (Tacite, *Ann.*, XII, 37). D'ailleurs le refus que fit Tiridatès de prêter hommage est indiqué par Tacite (*Ann.*, XII, 34) comme la vraie cause de la guerre.

armée d'au moins 30,000 hommes, assez forte pour entreprendre une lutte sérieuse. Ce fut pendant l'expédition elle-même que les troupes achevèrent de se réorganiser et de s'endurcir. Les premiers quartiers d'hiver furent pris sur le sol arménien.

Au printemps de l'année 59[1], Corbulon marcha dans la direction d'Artaxata. En même temps les Ibères envahissaient l'Arménie par le nord ; le roi Pharasmanès, pour faire oublier ses propres crimes, avait condamné à mort son fils Rhadamistos ; il s'efforçait maintenant d'obtenir, par de bons services, le pardon de ses fautes passées. Les Arméniens étaient aussi attaqués par leurs voisins du nord-ouest, les braves Moschi, et du côté du sud par Antiochus de Commagène. Le roi Vologasos était retenu sur la frontière

1. Le récit de Tacite (*Ann.*, XIII, 34-41), embrasse sans doute les campagnes des années 58 et 59, puisque l'historien, à propos de l'an 59, ne parle pas de l'expédition d'Arménie et relie, à propos de l'année 60, le récit qu'il fait au 41e chapitre du XIIIe livre à celui qu'on lit au 23e chapitre du XIVe livre. Il ne raconte évidemment qu'une seule guerre. C'est d'ailleurs son habitude d'anticiper ainsi, lorsqu'il expose de cette manière un événement historique. Ce qui confirme que la campagne avait commencé avant l'année 59, c'est que Corbulon était en Arménie lorsqu'il observa l'éclipse de soleil du 30 avril 59 (Pline, *Hist. nat.*, II, 70, 180) ; s'il n'avait pénétré dans l'Arménie qu'en 59, à cette époque de l'année, il aurait à peine pu franchir la frontière ennemie. La narration de Tacite ne divise pas en années la période de la guerre (XIII, 34-41) ; mais telle qu'elle est, elle nous permet de comprendre que la première année fut consacrée à franchir l'Euphrate et à prendre pied en Arménie. L'hiver, dont il est parlé au chap. 35, est donc l'hiver 58/59. Dans l'état de l'armée, il était nécessaire de donner à la guerre proprement dite une telle préface, et l'été est si court en Arménie, qu'il était utile militairement de séparer ainsi la marche en avant et les opérations elles-mêmes.

opposée de son empire par la révolte des Hyrcaniens; il ne pouvait pas ou ne voulait pas intervenir directement dans la lutte. Tiridatès opposa une courageuse résistance; mais il lui était impossible de repousser les forces qui l'accablaient. Il essaya en vain de se jeter sur les lignes de communication des Romains avec la mer Noire et le port de Trapézonte, d'où ils tiraient leurs vivres. Les places fortes de l'Arménie succombèrent aux attaques impétueuses des troupes romaines et les soldats des garnisons furent massacrés jusqu'au dernier. Vaincu, sous les murs d'Artaxata, dans une bataille rangée, Tiridatès renonça à cette lutte inégale et s'enfuit chez les Parthes. Artaxata se rendit, et l'armée romaine passa l'hiver dans cette ville, au cœur de l'Arménie.

Au printemps de l'année 60, Corbulon se remit en marche après avoir brûlé Artaxata; il traversa l'Arménie et se dirigea sur la seconde capitale du pays, Tigranocerte, située dans la vallée du Tigre au-dessus de Nisibis. La destruction d'Artaxata avait partout répandu la terreur. Nulle part on n'opposa de résistance sérieuse; Tigranocerte ouvrit ses portes au vainqueur, qui se montra très habile en lui faisant grâce. Tiridatès essaya encore de revenir et voulut recommencer la lutte, mais il fut repoussé sans grands efforts. A la fin de l'été 60, toute l'Arménie était soumise et se trouvait à la merci du gouvernement romain.

Tigranès roi d'Arménie. — On comprend facilement que Tiridatès ait été abandonné par les Romains. Le prince Tigranès, arrière-petit-fils par son père d'Hérode le Grand, et par sa mère d'Archelaos, roi de Cappadoce, était allié par sa femme à l'ancienne maison royale d'Arménie, et neveu d'un des rois éphémères qui avaient gouverné le pays dans les dernières

années d'Auguste ; élevé à Rome, il devait être l'instrument du gouvernement impérial ; en l'année 60, il reçut de Néron l'investiture du royaume d'Arménie, et d'après les ordres de l'empereur, fut installé dans son gouvernement par Corbulon. Une garnison romaine resta dans la contrée ; elle comptait mille légionnaires, et trois ou quatre mille auxiliaires, cavaliers et fantassins. Plusieurs provinces frontières furent détachées de l'Arménie et partagées entre Polémon, roi de Pont et de Trapezonte, Aristobule, roi de la Petite-Arménie, Pharasmanès d'Ibérie et Antiochus de Commagène. En revanche, le nouveau prince d'Arménie envahit, avec l'assentiment des Romains naturellement, l'Adiabène, province parthe voisine, battit le gouverneur Monobazos, et parut vouloir conquérir ce pays sur les Parthes.

Traité avec les Parthes. — Ces événements forcèrent le gouvernement parthe à sortir de sa neutralité ; il ne s'agissait plus de reprendre l'Arménie, mais de maintenir l'intégrité de l'empire. Le conflit qui menaçait depuis longtemps d'éclater dans les deux grands Etats semblait inévitable. Vologasos, dans une assemblée des grands de son royaume, confirma de nouveau Tiridatès comme roi d'Arménie, et l'envoya avec le général Monaesès contre l'usurpateur romain, qui occupait Tigranocerte avec ses troupes, et qui y fut assiégé par les Parthes. Vologasos lui-même rassembla en Mésopotamie les principales forces militaires de son royaume et menaça la Syrie au commencement de l'année 61. Corbulon, après la mort de Quadratus, avait réuni la Cappadoce à son commandement de Syrie, mais il avait demandé au gouvernement de nommer un autre gouverneur pour la Cappadoce et l'Arménie ; il envoya provisoirement deux légions dans ce pays pour porter secours à Tigranès, tandis que lui-

même s'avançait vers l'Euphrate, afin de s'emparer du roi des Parthes. Le résultat de tous ces mouvements ne fut pas une bataille, mais un traité. Vologasos, sachant combien était dangereux le jeu qu'il jouait, se montra disposé à accepter les conditions proposées en vain par les Romains avant le commencement de la guerre d'Arménie et consentit à ce que son frère reçût de l'empire romain l'investiture. Corbulon traita. Il abandonna Tigranès, rappela d'Arménie les troupes romaines, et laissa Tiridatès y rentrer, tandis que les auxiliaires parthes battaient en retraite de leur côté. Vologasos envoya une ambassade au gouvernement romain, pour déclarer que son frère acceptait la suzeraineté de Rome.

La guerre contre les Parthes sous Néron. — Les mesures prises par Corbulon étaient dangereuses[1]; elles provoquèrent de nouveaux désastres. Plus encore que les ministres romains, le général pensait peut-être qu'il était inutile de conserver l'Arménie; mais le gouvernement impérial venait d'en donner la couronne à Tigranès; Corbulon ne devait pas revenir sur les conditions qu'il avait naguère imposées, abandonner ses conquêtes et rappeler du pays les troupes romaines. Il était d'autant moins excusable qu'il n'administrait que par intérim la Cappadoce et l'Arménie; il avait déclaré lui-même au gouvernement, qu'il lui était impossible de rester à la tête tout à la fois de ces deux provinces et de la Syrie ; c'est alors que le consulaire Lucius Caesennius Paetus avait été nommé gouverneur de Cappadoce et s'était mis en route pour gagner ce

1. La partialité et l'embarras sont très visibles dans le récit de Tacite (*Ann.*, XV, 6). L'historien n'ose pas dire que l'Arménie fut livrée à Tiridatès, il laisse au lecteur le soin de tirer cette conclusion.

pays. On peut soupçonner Corbulon d'avoir voulu ravir à Paetus l'honneur de soumettre complètement l'Arménie, en signant avec les Parthes une paix factice qui aurait établi avant son arrivée une situation définitive. A Rome, on repoussa les propositions de Vologasos et on prétendit garder l'Arménie, qui devait être directement administrée par des fontionnaires romains, comme le déclarait le nouveau gouverneur, arrivé en Cappadoce pendant l'été de l'année 61.

On ne saurait dire si le gouvernement était réellement décidé à aller aussi loin; en tout cas, c'était la conséquence de sa politique. Etablir un roi vassal de Rome, c'était prolonger la situation précédente devenue impossible; si l'on ne voulait pas abandonner l'Arménie aux Parthes, il fallait transformer ce royaume en une province romaine. La guerre allait donc continuer. Une des légions de Mésie fut envoyée à l'armée de Cappadoce. Lorsque Paetus arriva, les deux légions que Corbulon lui destinait campaient dans la Cappadoce, en deçà de l'Euphrate; l'Arménie était évacuée; il était nécessaire de la reconquérir. Paetus se mit aussitôt à l'œuvre; il franchit l'Euphrate près de Mélitène (Malatia), envahit l'Arménie et s'empara des châteaux-forts voisins de la frontière. La saison avancée l'obligea à suspendre ses opérations; il dut renoncer à rentrer dans Tigranocerte la même année, comme il en avait eu l'intention; mais, afin de pouvoir reprendre sa marche dès les premiers jours du printemps suivant, il hiverna, suivant l'exemple de Corbulon, en pays ennemi, à Rhandeia, sur un affluent de l'Euphrate, l'Arsanias, non loin du moderne Charput, tandis que les bagages, les femmes et les enfants s'enfermaient assez près de là dans la place forte d'Arsamosata.

Capitulation de Rhandeia. — Mais Paetus ne s'était

pas assez rendu compte des difficultés de l'entreprise. L'une de ses légions, la meilleure, celle de Mésie, était encore en marche; elle passa l'hiver en deçà de l'Euphrate, dans le royaume de Pont. Les deux autres, non point celles que Corbulon avait dressées à la guerre et à la victoire, mais les anciennes légions syriennes de Quadratus, étaient incomplètes et il fallait les réorganiser de fond en comble, si l'on voulait en tirer parti. En outre, Paetus avait à combattre non les Arméniens seuls, mais toute l'armée des Parthes. Vologasos, quand il avait vu que la guerre devenait sérieuse, avait conduit ses meilleures troupes de Mésopotamie en Arménie, et, en se rendant maître des communications intérieures et des plus courts chemins, il s'était assuré l'avantage stratégique. Corbulon, qui avait jeté des ponts sur l'Euphrate et construit des têtes de ponts au delà du fleuve, aurait pu rendre plus difficile ou même empêcher cette marche de Vologasos par une invasion rapide en Mésopotamie. Mais il ne quitta pas ses positions et laissa Paetus soutenir, comme il le pouvait, le choc de toutes les forces ennemies. Ce général n'avait pas de talents militaires ; il n'était pas disposé à accepter et à suivre les conseils d'autrui en pareille matière; c'était un homme sans décision, vaniteux et glorieux au moment de l'attaque, lâche et abattu dans la défaite. Il arriva donc ce qui devait arriver. Au printemps de l'année 62, ce fut Vologasos et non Paetus qui prit l'offensive; les troupes avancées, chargées de barrer le chemin aux Parthes, furent écrasées par des forces supérieures. Bientôt les Romains, au lieu d'être les agresseurs, furent assiégés à la fois dans leurs quartiers d'hiver et dans Arsamosata, positions assez éloignées l'une de l'autre. Les légions ne pouvaient plus ni avancer, ni reculer ; les soldats désertaient en masse ; Paetus n'avait plus d'es-

poir que dans les légions de Corbulon, inactives et campées au loin dans la Syrie septentrionale, sans doute près de Zeugma. La responsabilité de la catastrophe doit retomber sur les deux généraux : Corbulon, qui se mit trop tard en route pour porter secours aux Romains[1], quoiqu'il ait marché le plus vite possible, lorsqu'il connut toute l'étendue du désastre ; Paetus qui n'osa pas prendre l'énergique résolution de mourir plutôt que de capituler, et perdit ses chances de salut ; trois jours de plus et les cinq mille hommes commandés par Corbulon auraient amené le secours tant désiré. La capitulation fut signée aux conditions suivantes : les Romains pourraient se retirer librement ; ils évacueraient l'Arménie, en livrant toutes les places qu'ils y occupaient, et tous leurs approvisionnements dont les Parthes avaient grand besoin. Malgré sa victoire, Vologasos se déclarait prêt à demander que le gouvernement impérial investît son frère du royaume d'Arménie, et à envoyer des ambassadeurs à Rome[2].

1. Tacite le dit lui-même (*Ann.*, XV, 10) : *nec a Corbulone properatum, quo gliscentibus periculis etiam subsidii laus augeretur,* sans voir, dans sa naïveté, quel blâme sévère cet éloge contient. Le récit de la guerre, fait entièrement d'après les dépêches de Corbulon, est plein de partialité ; une preuve entre autres, est qu'on reproche à Paetus à la fois de n'avoir pas suffisamment approvisionné son camp (*Ann.*, XV, 8) et d'avoir capitulé malgré les nombreuses subsistances dont il disposait encore (*Ibid.*, XV, 16). Cette dernière assertion est confirmée par le fait que les Romains, en se retirant, voulurent détruire les provisions qu'ils devaient livrer après la capitulation. Les ennemis de Tibère ont exalté Germanicus ; ceux de Néron ont fait de Corbulon un grand homme.

2. Corbulon prétendait que Paetus, en présence de ses soldats et des députés parthes, s'engagea par serment à ne point envoyer de troupes en Arménie jusqu'à ce que l'on connût la réponse de Néron. Tacite (*Ann.*, XV, 16) n'ajoute pas

Si le vainqueur fit preuve d'une si grande modération, c'est peut-être parce qu'il connaissait, mieux que l'armée assiégée, l'approche de Corbulon; il est plus probable pourtant que Vologasos, en homme prévoyant, ne voulut pas renouveler la catastrophe de Crassus et rapporter à Ctésiphon d'autres aigles romaines. La défaite d'une armée romaine n'était pas, il le savait, une victoire sur Rome; il n'achetait pas trop cher, par une grande condescendance de forme, la concession réelle qu'on lui faisait en reconnaissant Tiridatès.

Traité de paix. — Le gouvernement impérial repoussa encore une fois la proposition du roi des Parthes et prescrivit de continuer la guerre. Il ne pouvait agir autrement; c'était un danger de reconnaître Tiridatès avant d'avoir remporté une nouvelle victoire, et, les Parthes ayant déclaré la guerre, il était impossible, du moins on le croyait, d'accepter cette clause comme une conséquence, presque comme la ratification de la capitulation de Rhandeia. De Rome on ordonna aux généraux de reprendre énergiquement la guerre contre les Parthes. Paetus fut rappelé; Corbulon, que l'opinion publique, surexcitée par la capitulation honteuse de Paetus, considérait toujours comme le vainqueur de l'Arménie, et qui était désigné comme le capitaine le plus habile et le seul chef capable de mener la guerre d'Orient par tous ceux qui connaissaient exactement la situation et qui la jugeaient bien, reprit le gouvernement de la Cappadoce et le commandement général de toutes les troupes destinées à cette expédition. Une septième légion fut envoyée de Pannonie. Tous les gouverneurs et tous les princes de l'Orient furent soumis militairement à Corbulon; son

foi à cette assertion; elle est pourtant conforme à la réalité, et le serment de Paetus fut observé.

autorité était donc à peu près égale aux pouvoirs que l'on avait donnés aux princes Gaius et Germanicus héritiers présomptifs de l'empire, lorsqu'ils furent envoyés en Orient.

Si ces mesures devaient préparer une revanche sérieuse et relever l'honneur des armes romaines, elles manquèrent leur but. La paix que Corbulon signa avec le roi des Parthes, peu de temps après la défaite de Rhandeia, nous montre comment il envisageait la situation : elle stipulait que les garnisons parthes évacueraient l'Arménie; les Romains quitteraient les châteaux-forts élevés en Mésopotamie pour défendre les ponts de l'Euphrate. Si les Romains voulaient prendre l'offensive, les ponts de l'Euphrate étaient aussi importants que les garnisons parthes de l'Arménie l'étaient peu; si, au contraire, Tiridatès devait être reconnu comme roi d'Arménie vassal des Romains, les ponts de l'Euphrate étaient inutiles, et les Parthes ne pouvaient tenir garnison en Arménie.

Au printemps de l'année 63, Corbulon, d'après les ordres qu'il avait reçus, prit l'offensive; il franchit l'Euphrate près de Mélitène avec ses quatre meilleures légions, et marcha contre les forces réunies des Parthes et des Arméniens, campées aux environs d'Arsamosata. Mais la lutte ne fut pas importante; on détruisit seulement quelques châteaux occupés par des nobles arméniens ennemis de Rome. Cette campagne se termina encore par un traité. Corbulon accepta les propositions des Parthes que son gouvernement avait repoussées peu de temps auparavant, en ce sens que l'Arménie devait toujours être réservée aux cadets des rois parthes, comme le prouve l'histoire postérieure de cette région : Rome, au moins d'après l'esprit du traité, ne devait accorder cette couronne dans l'avenir qu'à un Arsacide. D'après une autre clause, Tiridatès promettait

d'enlever publiquement de sa tête, en présence des deux armées, à Rhandeia même, où la capitulation avait été signée, la couronne royale, pour la déposer devant l'image de l'empereur, et de ne la reprendre qu'après l'avoir reçue, à Rome, des mains de Néron; ce qui fut exécuté (63). Malgré cette humiliation, il n'en était pas moins vrai que le général romain, au lieu de faire la guerre comme on le lui avait ordonné, avait traité aux conditions que son gouvernement avait déjà rejetées[1]. Mais les anciens ministres étaient morts ou tenus à l'écart; le règne personnel de l'empereur avait commencé. Le public et surtout Néron ne pouvaient pas ne pas être frappés par la cérémonie de Rhandeia, et par l'espérance de voir le prince parthe demander à Rome l'investiture du royaume d'Arménie.

Tiridatès à Rome. — La paix fut ratifiée et le traité exécuté. En l'an 66 le prince parthe vint à Rome, comme il l'avait promis, escorté de trois mille cavaliers parthes, et amenant comme otages les enfants de ses trois frères avec ceux de Monobazos d'Adiabène. Il s'agenouilla sur le forum, devant son suzerain,

1. D'après Tacite (*Ann.*, XV, 25, cf. Dion, LXII, 22) Néron, en congédiant avec des paroles bienveillantes les ambassadeurs de Vologasos, leur fit entrevoir qu'une entente serait possible si Tiridatès se rendait personnellement auprès de lui; dans ce cas, Corbulon peut bien avoir agi d'après les instructions de l'empereur. Mais il se pourrait que ce détail fût l'une des additions que l'on a faites dans l'intérêt de Corbulon. Dans le procès qui lui fut intenté quelques années plus tard, tous ces événements furent probablement relatés, puisque ce fut un de ses officiers de la campagne d'Arménie qui fut son accusateur. C'est à tort que l'on a contesté l'identité du préfet de cohortes Arrius Varus (Tacite, *Ann.*, XIII, 9) et du primipile qui porte le même nom (*Hist.*, III, 6, cf. *Corp. insc. lat.* V, 867).

assis sur le siège impérial, qui, devant tout le peuple, lui ceignit le front du bandeau royal.

L'Orient sous les Flaviens. — L'attitude réservée, on pourrait dire pacifique, des deux adversaires pendant cette lutte qui dura nominalement dix ans, et le traité qui la terminait en donnant l'Arménie aux Parthes sans choquer les susceptibilités du puissant empire d'Occident, eurent d'excellents résultats. L'Arménie, gouvernée par une dynastie nationale que les Romains reconnaissaient, leur était plus soumise qu'auparavant, lorsqu'elle était dominée par des princes étrangers imposés au pays. Une garnison romaine resta au moins dans la Sophène, province immédiatement voisine de l'Euphrate[1]. On demanda et on obtint la permission de l'empereur pour reconstruire Artaxata; Néron contribua à cette œuvre en envoyant de l'argent et des ouvriers. Jamais les relations ne furent meilleures entre les deux grands états que l'Euphate séparait, qu'après la conclusion du traité de Rhandeia, pendant les dernières années du règne de Néron et sous les trois empereurs Flaviens. D'autres circonstances y contribuèrent. Les peuplades transcaucasiennes, alléchées peut-être par le rôle qu'elles avaient joué dans les dernières guerres et qui avaient appris le chemin de l'Arménie comme mercenaires soit des Ibériens, soit des Parthes, commencèrent à menacer surtout les provinces occidentales du royaume parthe, mais aussi les provinces orientales de l'empire romain. Ce fut sans doute pour défendre le pays contre ces barbares que Rome, immédiatement après la guerre d'Arménie, en

1. A Ziata (Charput) l'on a trouvé deux inscriptions prove-
r nt d'un château-fort construit en l'an 64 sur les ordres de
(·bulon par une des légions qu'il avait menées au delà de
l uphrate, la III[e] Gallica (*Eph. epigr.*, V, p. 25).

l'an 63, annexa ce que l'on appelait le royaume de Pont, c'est-à-dire le coin sud-est de la côte de la mer Noire, avec Trapézonte et la vallée du Phase. La grande expédition d'Orient que Néron était sur le point d'entreprendre, lorsqu'il fut renversé (68), et en vue de laquelle il avait déjà dirigé les meilleures troupes de l'Occident soit vers l'Eypte, soit vers le Danube, avait assurément pour but d'étendre de plusieurs côtés les frontières de l'empire[1]; mais l'empereur se proposait spécialement d'atteindre les défilés du Caucase au-dessus de Tiflis et de combattre les tribus scythes établies sur le versant septentrional de la montagne, entre autres les Alains[2]. Ces peuplades me-

1. Néron projetait *inter reliqua bella* une campagne d'Ethiopie (Pline, VI, 29, 182; cf. 184). C'est pour cette expédition qu'il envoya des troupes à Alexandrie (Tacite, *Hist.*, I, 31, 70).

2. Tacite (*Hist.*, I, 6) et Suétone (*Néron*, 19) affirment que l'expédition devait se diriger vers les portes Caspiennes, c'est-à-dire vers le défilé du Caucase situé entre Tiflis et Vladi-Kavkas près de Darval, que, suivant la légende, Alexandre aurait fermé avec des portes de fer (Pline, *Hist. nat*, VI, 11, 30; Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 7, 4; Procop, *Bell. Pers.*, I, 10). D'après cette destination comme d'après les préparatifs généraux de l'entreprise, il est impossible que Néron ait eu le projet de faire la guerre aux Albaniens établis sur le rivage occidental de la mer Caspienne. Il ne peut être question ici et dans un autre passage (*Ann.*, II, 68: *ad Armenios, inde Albanos Heniochosque*) que des Alains, nommés par Josèphe (*loc. cit.* et ailleurs), et souvent confondus avec les Albaniens du Caucase. Mais le récit de Josèphe est lui-même erroné. Si c'est par les portes Caspiennes que les Alains ont pénétré en Médie, puis en Arménie avec le consentement du roi des Hyrcaniens, l'auteur veut parler d'une autre porte Caspienne, à l'est de Rhagae; alors il s'est trompé, car l'expédition de Néron ne peut pas avoir eu pour but un passage situé au cœ de l'empire parthe. D'ailleurs les Alains n'habitaient pas l'est de la mer Caspienne, mais au nord du Caucase. En vı

naçaient d'un côté l'Arménie, de l'autre la Médie. L'expédition de Néron était si peu dirigée contre les Parthes, qu'on pouvait croire qu'elle avait été entreprise pour leur porter secours. Ces deux états civilisés de l'Ouest et de l'Est avaient tout intérêt à s'allier contre les hordes sauvages venues du Nord. L'empereur avait amicalement invité Vologasos à lui rendre visite dans Rome même, comme son frère l'avait fait; le roi parthe refusa tout aussi courtoisement; il ne se souciait guère de paraître sur le forum en vassal de l'empire romain, mais il se déclarait prêt à se présenter devant l'empereur s'il venait en Orient. Ce sont les Orientaux, et non les Romains qui ont sincèrement regretté Néron. Le roi Vologasos, dans une adresse officielle au sénat, le priait d'honorer la mémoire de Néron, et plus tard lorsqu'apparut un faux Néron, ce fut surtout chez les Parthes qu'il trouva des sympathies.

Pourtant le Parthe avait à rechercher plutôt l'amitié de Rome que celle de Néron. Non seulement il s'abstint de toute attaque pendant l'année si mouvementée des quatre empereurs[1], mais encore, devinant l'issue

de cette expédition, la meilleure des légions romaines, la XIV[e] fut rappelée de Bretagne; elle n'alla pas, il est vrai, plus loin que la Pannonie (Tacite, *Hist.*, II, 11, cf. 27, 60); une nouvelle légion, la I[e] Italica, fut créée par Néron (Suét., *Néron*, 19). On voit par là quelle était l'étendue de l'entreprise.

1. On ne sait pas bien dans quelle circonstance il refusa à Vespasien le titre d'empereur (Dion, LXVI, 11); sans doute ce fut immédiatement après sa révolte, quand il n'était encore que général. Vologasos n'avait pas alors reconnu que les Flaviens seraient les plus forts. Son intercession en faveur des princes de Commagène (Josèphe, *Bel. Jud.*, VII, 3) fut heureuse; mais c'était une démarche purement personnelle, et non une manière de protester contre la transformation de ce royaume en province.

probable de la prochaine bataille décisive, il offrit à Vespasien, qui était resté dans Alexandrie, 40,000 cavaliers pour lutter contre Vitellius, ce dont naturellement on le remercia sans accepter. Mais surtout il se prêta sans plus tarder aux mesures qu'adopta le nouveau gouvernement pour protéger la frontière orientale. Vespasien, quand il était gouverneur de Judée, s'était convaincu de l'insuffisance des troupes permanentes cantonnées dans le pays, et lorsqu'il échangea ce gouvernement contre la puissance impériale, il transforma d'abord en province le royaume de Commagène, comme avait fait Tibère; puis il porta de quatre à sept le nombre des légions qui tenaient garnison dans l'Asie romaine. Ce chiffre avait même été dépassé pour la guerre parthe; il le fut aussi lors de la guerre contre les Juifs. Jusqu'alors il n'y avait eu en Asie qu'un seul commandement militaire important, confié au gouverneur de Syrie; Vespasien le divisa en trois. La Syrie, à laquelle on joignit la Commagène, garda ses quatre anciennes légions; les deux provinces de Palestine et de Cappadoce, qui n'étaient occupées auparavant que par des troupes de second ordre, reçurent la première une, la seconde deux légions[1]. L'Arménie resta, entre

1. Les quatre légions de Syrie sont la III[e] Gallica, la VI[e] Ferrata, toutes deux auparavant en Syrie, la IV[e] Scythica, autrefois en Mésie, mais qui avait pris part aux guerres contre les Parthes et les Juifs, et la XVI[e] Flavia, nouvellement créée. L'unique légion de Palestine est la X[e] Fretensis, auparavant en Syrie. Les deux légions de Cappadoce sont la XII[e] Fulminata, jusqu'alors en Syrie, établie par Titus à Mélitène (Josèphe, *Bel. Jud.*, VII, 1, 3), et la XV[e] Apollinaris, autrefois en Pannonie, mais qui avait combattu contre les Parthes et les Juifs comme la IV[e] Scythica. On changea le moins possible les garnisons; on se contenta d'établir en permanence en Syri deux légions appelées quelque temps auparavant, et d'y envoyer une légion nouvellement créée. — Après la guerr

les mains des Arsacides, une principauté vassale de Rome ; mais, sous Vespasien, un détachement de soldats romains tint garnison au delà de la frontière arménienne, dans la place forte d'Harmozika, près de Tiflis, en Ibérie[1] ; c'est probablement à la même époque que les Romains établirent leur autorité militaire en Arménie. Toutes ces mesures ne constituaient certes pas une menace de guerre; elles étaient néanmoins dirigées contre l'état voisin de Rome en Orient.

Pourtant après la chute de Jérusalem, c'était Vologasos qui le premier avait félicité le fils aîné de l'empereur et lui avait souhaité de consolider la domination romaine en Syrie. Lorsque l'on avait établi des camps de légions en Commagène, en Cappadoce et dans la Petite-Arménie, il n'avait fait aucune objection. Il conseilla même à Vespasien d'entreprendre la fameuse expédition transcaucasienne projetée par Néron, et d'envoyer une armée romaine contre les Alains, sous le commandement d'un des princes impériaux. Vespasien ne voulut pas mettre à exécution un aussi vaste plan; il est néanmoins difficile de croire que la garnison romaine des environs de Tiflis n'ait pas été envoyée pour barrer les défilés du Caucase; elle agissait ainsi dans l'intérêt des Parthes. Quoique Rome se fût fortifiée sur l'Euphrate, ou peut-être parce qu'elle s'était fortifiée, — inspirer le respect à

contre les Juifs, sous Hadrien, la VIe Ferrata fut transportée de Syrie en Palestine.

1. Vers le même temps (cf. *Corp. insc. lat.*, V, 6988), la Cappadoce fut gouvernée par C. Rutilius Gallicus, dont Stace a dit (I, 4, 78): *hunc... timuit..... Armenia et patiens Latii jam pontis Araxes*, en faisant allusion sans doute à un pont construit par cette garnison romaine. Le silence de Tacite ne permet guère de croire que Gallicus ait servi sous les ordres de Corbulon.

ses voisins, c'est assurer la paix, — les relations restèrent pacifiques pendant toute la période des Flaviens. Sans doute des collisions se produisirent, la guerre menaça même d'éclater, ce qui n'est pas étonnant à cause des changements continuels de dynastie dans les royaumes parthes, mais tous ces nuages disparurent très rapidement[1]. Pourtant l'apparition d'un faux Néron, dans les dernières années du principat de Vespasien, — ce fut cet imposteur qui provoqua l'Apocalypse de saint Jean — faillit amener un conflit. Ce prétendant, en réalité un certain Terentius Maximus d'Asie Mineure, mais qui ressemblait à s'y méprendre par la figure, la voix et les talents à l'empereur virtuose, non seulement fut très populaire dans les pays romains voisins de l'Euphrate, mais encore trouva des alliés chez les Parthes. A cette époque plusieurs princes, semble-t-il, se disputaient, comme il arriva souvent, la royauté; et l'un d'eux, Artaban, ayant appris que l'empereur Titus s'était déclaré contre lui, soutint la cause de l'imposteur romain. Mais cette révolte n'eut aucune suite; bien plus, le gouvernement parthe peu de temps après livra le faux Néron à l'empereur Domitien[2].

1. Pline, dans son Panégyrique de Trajan (ch. 14) rappelle, sans doute avec beaucoup d'exagération, que la guerre faillit commencer sur l'Euphrate en l'an 75, pendant le règne de Vespasien, tandis que M. Ulpius Trajanus, le père de l'empereur, était gouverneur de Syrie; la cause en est inconnue.

2. Nous avons des monnaies datées et portant les noms individuels des rois de (V)ologasos (389 et 390 = 77-78), de Pakoros (389-394 = 77-82 et 404-407 = 92-95); d'Artaban 392 = 80-81. Nous ne connaissons pas les synchronismes historiques avant l'époque d'Artaban et de Titus, que Zonaras déclare avoir été contemporains (XI, 18; cf. Suétone, *Néron*, 57; Tacite, *Hist.*, I, 2); mais les monnaies datent d'une période où les rois changeaient souvent, et même où plusieurs prétendants rivaux frappaient simultanément des monnaies.

Un commerce actif, aussi avantageux pour les Parthes que pour les Romains, se faisait entre la Syrie et l'Euphrate inférieure, où le roi Vologasos venait de fonder non loin de Ctésiphon le nouvel emporium de Vologasias ou Vologasocerta; cet état de choses doit avoir aussi contribué à maintenir la paix.

Guerre de Trajan contre les Parthes. — Le conflit éclata sous Trajan. Dans les premières années de son règne, cet empereur n'avait pas modifié d'une façon essentielle la situation de l'Orient; il avait seulement changé en districts, administrés directement par Rome, les deux états clients établis sur la lisière du désert de Syrie, l'état nabatéen de Pétra et l'état juif de Caesara Paneas (an 106). Les relations n'étaient pas des plus amicales avec le roi Pakoros, qui gouvernait à cette époque l'empire parthe[1]: mais la guerre ne commença que sous son frère et successeur Chosroès, toujours à propos de l'Arménie. La faute en fut aux Parthes. Trajan, en donnant au fils de Pakoros, Axidarès, le trône d'Arménie resté vacant, n'avait pas excédé les limites de son droit; mais le roi Chosroès déclara que ce personnage était incapable de régner, et de sa propre autorité proclama roi à sa place un autre fils de Pakoros, Parthomasiris[2]. Les Romains

1. Ce fait résulte du renseignement que Suidas nous fournit d'après Arrien (au mot ἐπίκλημα): ὁ δὲ Πάκορος ὁ Παρθυαίων βασιλεὺς καὶ ἄλλα τινὰ ἐπικλήματα πέφερε Τραιανῷ τῷ βασιλεῖ, et du soin avec lequel Pline, dans une lettre écrite à l'empereur en l'an 112 (*ad Traj.*, 74), signale les rapports entre Pakoros et le roi des Daces, Décébale. Les dates du règne de Pakoros ne peuvent pas être fixées avec précision. Sous Trajan, il n'y a point de monnaies parthes portant des noms de rois; il semble qu'on n'ait pas frappé alors de pièces d'argent.

2. Les fragments du récit de Dion (LXVIII, 17) prouvent qu'Axidarès (ou Exédarès) était fils de Pakoros, qu'il fut roi d'Arménie avant Parthomasiris, mais que Chosroès le détrôna;

répondirent à cet acte par une déclaration de guerre. Vers la fin de l'année 114[1], Trajan quitta Rome et vint prendre le commandement des troupes romaines de l'Orient, qui d'ailleurs se trouvaient dans un état complet de décadence, mais qui furent rapidement réorganisées par l'empereur et renforcées par des

c'est ce qu'établissent également deux fragments d'Arrien (16, éd. Müller); le premier est tiré sans doute d'un discours adressé à Trajan par un ami d'Axidarès, chargé de le défendre : Ἀξιδάρην δὲ ὅτι ἄρχειν χρὴ Ἀρμενίας οὔ μοι δοκεῖ εἶναί σε ἀμφίλογον; on y lit l'exposé des griefs contre Parthomasiris et la réponse de l'empereur; ce n'est pas à Axidarès, mais à Trajan de juger Parthomasiris, car c'est lui, — Axidarès, semble-t-il, — qui, le premier, a rompu le traité; il en sera puni. On ne sait pas ce que l'empereur veut reprocher par là à Axidarès, mais Chosroès, dans le récit de Dion, affirme qu'il déplut à la fois aux Romains et aux Parthes.

1. D'après les fragments de Dion rapportés par Xiphilin et Zonaras, il est certain que l'expédition contre les Parthes fut divisée en deux campagnes: la première (Dion, LVI, 17, 1; 18, 2; 23-25) eut lieu sous le consulat de Pedo, par conséquent en l'an 115 (c'est aussi la date donnée par Malalas, p. 275, pour le tremblement de terre d'Antioche : 13 déc. 164 de l'ère d'Antioche = 115 ap. J.-C.); la seconde (Dion, *ibid.*, 26-32, 3) est fixée à l'année 116 par l'apparition du titre de *Parthicus* (cf. 28, 2), que Trajan obtint entre les mois d'avril et d'août de la même année (v. ce que j'ai dit à ce sujet, Droysen, *Hellenismus*, III, 2, p. 361). Au chap. 23 les surnoms d'*Optimus* (ce dernier fut donné à Trajan pendant l'année 114) et de *Parthicus* sont cités sans ordre chronologique; ce qui le prouve, c'est leur réunion et la répétition du second un peu plus loin. Parmi les fragments de Dion, la plupart concernent la première campagne; le ch. 22, 3 et aussi 22, 1, 2 se rapportent à la seconde. Les salutations impériales de l'empereur ne sont pas une objection. En l'an 113 il était imp. VI (*Corp. insc. lat.*, VI, 960); en l'an 114, imp. VII (*Corp. insc. lat.*, IX, 1558, etc.); en l'an 115, imp. IX (*ibid.*, IX, 5894, etc.), et imp. XI (Fabretti, 398, 289, etc.); en l'an 116, imp. XII (*Corp. insc. lat.*, VIII, 621; X, 1634), et XIII (*ibid.*, III, *Dipl.*, XXVII). Dion

légions pannoniennes plus aguerries[1]. A Athènes il rencontra les ambassadeurs du roi parthe; ils étaient simplement chargés de lui dire que Parthomasiris était prêt à accepter la couronne d'Arménie comme vassal de Rome; aussi furent-ils congédiés.

La guerre commença; dans les premiers combats qui se livrèrent près de l'Euphrate, les Romains furent battus[2]; mais lorsque le vieil empereur, toujours

rapporte que Trajan fut salué imperator en l'an 115 (LXVIII, 19), et de nouveau en l'an 116 (*ibid.*, 28): cela est parfaitement possible, et il n'y a aucune raison de rapporter le titre d'imp. VII à la conquête de l'Arménie, comme on a voulu le faire.

1. Fronton, pour nous décrire l'armée de Syrie au temps de Trajan (p. 206 et suiv., éd. Naber), emploie presque les mêmes termes que Tacite lorsqu'il fait le tableau de l'armée de Corbulon (*Ann.*, XIII, 15): « Les troupes romaines s'étaient depuis longtemps déshabituées du service militaire; elles avaient perdu toute leur valeur (*ad ignaviam redactus*); mais les soldats les plus pitoyables étaient ceux de Syrie, insoumis, turbulents, ne répondant jamais ponctuellement à l'appel; ivres dès midi, on ne pouvait les trouver à leur poste; ils ne portaient même plus leur équipement; ils étaient incapables de supporter les fatigues, ils abandonnaient leurs armes l'une après l'autre, et marchaient à moitié nus comme les troupes légères et les tirailleurs. En outre ils étaient tellement démoralisés par leurs échecs qu'ils tournaient le dos dès qu'ils voyaient les Parthes, et que le son des trompettes était pour eux le signal de la fuite. » Lorsqu'au contraire Fronton nous décrit l'attitude de Trajan, il dit: « Il ne parcourait jamais les tentes sans s'inquiéter de chaque soldat en particulier; mais il montrait son dédain pour le luxe syrien, et se plaisait à considérer les rudes Pannoniens (*sed contemnere* — c'est ainsi qu'il faut lire — *Syrorum munditias, introspicere Pannoniorum inscitias*); il jugeait les aptitudes (*ingenium*) d'un homme d'après sa tenue (*cultus*). — De même dans l'armée orientale de Sévère les soldats « européens » sont distingués des soldats de Syrie (Dion, LXXV, 12).

2. C'est ce qu'indiquent les *mala praelia* signalés par

guerrier et victorieux, se mit lui-même à la tête de ses troupes au printemps de l'année 115, tous les Orientaux se soumirent sans résistance sérieuse. En outre la guerre civile avait encore une fois éclaté chez les Parthes, et un prétendant du nom de Manisaros s'était élevé contre Chosroès. D'Antioche l'empereur marcha vers l'Euphrate, puis vers le nord jusqu'au camp légionnaire le plus septentrional, Satala, dans la Petite-Arménie ; de là il pénétra en Arménie et se dirigea sur Artaxata. Cependant Parthomasiris se présenta devant l'empereur à Elégeia ; il enleva le diadème de sa tête, espérant, par cette humiliation, obtenir, comme autrefois Tiridatès, l'investiture de son royaume. Mais Trajan était décidé à transformer en province cet état vassal,et à reculer la frontière orientale de l'empire. C'est ce qu'il déclara au prince parthe devant toute son armée, en lui ordonnant de quitter le camp et l'empire avec toute sa suite ; il en résulta une émeute dans laquelle le prétendant périt. L'Arménie se résigna à son sort et devint une province romaine. Les princes des peuples caucasiques, Albani et Iberi, des peuplades qui habitaient plus loin le long de la mer Noire, Apsili, Colchi, Heniochi, Lazes et autres, et même les chefs des tribus sarmates campées au delà du Caucase furent plus que jamais traités comme des vassaux ou le devinrent alors pour la première fois. Trajan envahit ensuite le territoire des Parthes et occupa la Mésopotamie. Il fit toutes ces conquêtes presque sans tirer l'épée ; Batnae, Nisibis, Singara tombèrent entre les mains des Romains ; à Edesse l'empereur reçut la soumission non seulement

Fronton dans le passage que nous avons cité, Dion d'ailleurs nous raconte (LXVIII, 19) que Trajan prit Samosate sans combat, la XVIe légion qui y tenait garnison en avait donc été chassée.

d'Abgaros, roi du pays, mais encore des autres princes. La Mésopotamie, comme l'Arménie, devint une province romaine.

Trajan prit encore une fois ses quartiers d'hiver à Antioche; mais un tremblement de terre y fit périr plus de soldats que la campagne de l'été précédent. Au printemps suivant (an 116), Trajan, le « vainqueur des Parthes », ainsi que le Sénat le saluait déjà, partit de Nisibis, franchit le Tigre et envahit l'Adiabène, non sans avoir rencontré quelque résistance au passage du fleuve et plus tard. Ce pays forma une troisième province nouvelle, nommée Assyrie. En descendant le Tigre, l'empereur continua sa marche vers Babylone; Séleucie et Ctésiphon furent prises par les Romains; Trajan s'y empara du trône doré et de la fille du roi; il atteignit la satrapie persane de la Mésène, et la grande cité commerçante située aux bouches du Tigre, Charax Spasinou. Il semble que ce pays ait été lui-même annexé à l'empire, de telle sorte que la nouvelle province de Mésopotamie comprenait toute la région enfermée entre les deux fleuves.

Avec son esprit ardent, Trajan devait souhaiter d'être aussi jeune qu'Alexandre, afin de pouvoir quitter les rivages du golfe Persique et porter ses armes dans le monde mystérieux de l'Inde. Mais il s'aperçut bientôt qu'il lui fallait combattre des ennemis plus rapprochés. Jusqu'alors le grand empire parthe n'avait pour ainsi dire pas résisté à l'attaque; il avait même souvent demandé la paix, mais en vain. En revenant de Babylone, Trajan apprit la révolte de la Babylonie et de la Mésopotamie. Tandis qu'il s'attardait aux bouches du Tigre, toute la population de ces nouvelles provinces s'était soulevée contre lui[1]. Les

1. Il se peut que l'Arménie se soit révoltée à la même

habitants de Séleucie, sur le Tigre, de Nisibis, d'Edesse même avaient massacré ou chassé les garnisons romaines, puis fermé leurs portes.

L'empereur se vit forcé de diviser son armée et d'envoyer un corps de troupes contre chacun des foyers de la révolte. Une des légions, commandées par Maximus, fut cernée en Mésopotamie et massacrée avec son chef. Néanmoins, l'empereur triompha des insurgés, grâce surtout à Lusius Quietus, un chef Maurétanien qui avait déjà fait ses preuves comme général dans la guerre contre les Daces. Séleucie et Edesse furent assiégées et réduites en cendres. Trajan alla jusqu'à déclarer que l'empire parthe devenait un état vassal de Rome; il investit même de la royauté, à Ctésiphon, un partisan des Romains, le Parthe Parthamaspatès, quoique les troupes impériales n'eussent pas dépassé la lisière occidentale du grand état. Puis il se remit en route pour la Syrie, en suivant le chemin par lequel il était venu; il s'arrêta, pour attaquer sans succès les Arabes, dans Hatra, résidence du roi

époque. Gutschmid (cité par Dierauer dans les *Untersuchungen* de Budinger, I, p. 179) prétend que Méherdatès et Sanatrukios, donnés par Malalas comme rois de Perse pendant la guerre de Trajan, étaient rois de l'Arménie, au moment où elle abandonna de nouveau le parti de Rome; mais il n'arrive à cette interprétation que par une série de corrections hasardées, qui dénaturent les noms de personnes et les noms de peuples et qui modifient entièrement le récit. D'ailleurs il se trouve dans la série des légendes confuses de Malalas quelques faits historiques, par exemple l'avènement à la royauté parthe de Parthamaspatès (fils du roi Chosroès d'Arménie), protégé par Trajan; de même les dates du départ de l'empereur pour l'Orient en octobre 114, de son arrivée à Séleucie en décembre et de son entrée dans Antioche en janvier 115 peuvent être exactes. Mais, dans l'état où ces récits nous sont parvenus, l'historien ne peut que les négliger. Il ne doit pas essayer de les rectifier.

des tribus vaillantes qui habitaient le désert de Mésopotamie et place de guerre dont les fortifications puissantes et les magnifiques monuments présentent encore aujourd'hui des ruines imposantes. Trajan avait l'intention de continuer la guerre l'année suivante, et de soumettre réellement les Parthes. Mais la bataille que l'empereur, âgé de soixante ans, avait livrée dans le désert de Hatra aux cavaliers arabes, devait être le dernier acte de sa vie. Il tomba malade et mourut pendant son retour (8 août 117), sans avoir pu compléter sa victoire et célébrer le triomphe à Rome; mais, comme il était juste, cet honneur lui fut décerné après sa mort; il est le seul des empereurs divinisés qui porte encore, comme dieu, un titre tiré du nom d'un peuple vaincu.

Politique de Trajan en Orient. — Trajan n'avait pas cherché la guerre avec les Parthes ; il avait été obligé de la faire. Ce n'était pas lui, mais Chosroès qui avait, à propos de l'Arménie, rompu le traité, base de la paix dans la vallée de l'Euphrate pendant les quarante dernières années. On comprend facilement que les Parthes n'aient pas eu une entière confiance dans la situation, car la suzeraineté prolongée des Romains sur l'Arménie devait amener l'annexion du pays à l'empire ; mais, d'autre part, il faut reconnaître que l'on ne pouvait guère aller plus loin que l'avait fait Corbulon dans la voie suivie jusqu'alors. Renoncer complètement à l'Arménie et, ce qui en était la conséquence inévitable, reconnaître à l'état parthe les mêmes droits qu'à Rome étaient deux actes aussi incompatibles avec la politique romaine que la suppression de l'esclavage et d'autres conceptions semblables inconnues à cette époque. Si donc l'on ne pouvait pas assurer une paix durable en adoptant l'une des deux alternatives qui formaient le grand dilemme de la politique romaine en Orient, il ne restait plus

qu'à choisir l'autre : étendre sur la rive gauche de l'Euphrate la suprématie immédiate de Rome. C'est pourquoi l'Arménie et la Mésopotamie étaient devenues des provinces romaines.

Cette réforme n'était qu'opportune. Si l'on avait simplement transformé l'Arménie d'état vassal de Rome occupé par une garnison romaine en un gouvernement romain, la situation n'aurait pour ainsi dire pas changé ; les Parthes ne pouvaient réellement être chassés de l'Arménie qu'en étant expulsés des pays voisins. Or, avant tout, la domination romaine et l'administration provinciale trouvaient dans la Mésopotamie à moitié grecque un terrain beaucoup plus favorable que dans l'Arménie complètement orientale. Mais d'autres considérations entraient aussi en ligne. La frontière douanière de l'empire romain était mal tracée en Syrie, et Rome avait un intérêt considérable à s'emparer du commerce international entre les grandes cités de la Syrie et les vallées de l'Euphrate et du Tigre ; aussi Trajan s'était-il empressé d'établir un nouveau système douanier sur ces deux fleuves[1]. Militairement il était aussi plus facile de défendre la frontière du Tigre que l'ancienne ligne qui courait à travers le désert de Syrie et le long de l'Euphrate. Ce fut par suite de la même idée que l'on réduisit en province romaine la satrapie d'Adiabène, située au delà du Tigre, ce qui faisait de l'Arménie une province intérieure de l'empire, et que l'on voulait transformer le royaume parthe lui-même en un état vassal de Rome.

1. Fronton (*Princ. hist.*, p. 209, éd. Naber) : *cum praesens Trajanus Euphratis et Tigridis portoria equorum et camelorum trib[utaque ordinaret Ma]cer(?) caesus est.* Cette organisation date du moment où la Babylonie et la Mésopotamie se révoltèrent, tandis que Trajan s'attardait aux bouches du Tigre.

Il ne faut pas d'ailleurs oublier que la conséquence de toute politique conquérante est une gloire considérable. Trajan dans ses entreprises a été séduit plus qu'il ne convenait par le succès extérieur qui couronnait ses efforts; il a dépassé le but qu'il eût été raisonnable de se fixer[1]. Mais on serait injuste envers lui, si l'on attribuait son expédition d'Orient à un désir aveugle de conquête. Il fit ce que César aurait fait s'il avait vécu. Sa politique fut l'inverse de la politique suivie par les ministres de Néron; les deux politiques étaient opposées, mais elles sont aussi logiques et aussi justifiables l'une que l'autre. La suite des événements a plutôt donné raison à la politique de conquête qu'à celle de recul.

Réaction sous Hadrien et Antonin. — Pour le moment l'on agit d'autre façon. La lueur dont les conquêtes de Trajan en Orient éclairèrent le soir obscur de l'empire romain ressemble aux éclairs dans la nuit sombre; elle n'est pas plus qu'eux la lumière d'une nouvelle aurore. Le successeur de Trajan dut choisir entre deux alternatives : ou soumettre complètement les Parthes ou abandonner cette œuvre inachevée. Or il était impossible de reculer partout les frontières de l'empire sans augmenter considérablement l'armée et le budget; et déplacer vers l'est le centre de gravité avait comme conséquence inévitable un agrandissement sensible de l'Etat. Hadrien et Antonin suivirent tout à fait les errements des premiers empereurs. Hadrien cessa de soutenir Parthamaspatès, roi des Parthes, vassal des Romains, et lui donna une compen-

1. Julien (*Caes.*, p. 328) fait dire à l'empereur qu'il n'a pas pris les armes contre les Parthes avant qu'eux-mêmes eussent violé le droit; Dion lui reproche (LXVIII, 17) d'avoir fait la guerre par ambition. Les deux historiens ont également raison.

sation. Il évacua la Syrie et la Mésopotamie, et rendit volontairement ces provinces à leur ancien maître. Il renvoya au roi parthe sa fille faite prisonnière par Trajan. Le pacifique Antonin restitua aux Parthes le trône doré de Ctésiphon, signe permanent de la victoire remportée sur eux. L'un et l'autre empereur étaient sérieusement décidés à vivre en paix et en relations d'amitié avec leur voisin; jamais les rapports entre les entrepôts romains de la frontière orientale de Syrie et les villes commerciales de l'Euphrate ne semblent avoir été plus fréquents qu'à cette époque.

L'Arménie cessa de même d'être une province romaine et redevint ce qu'elle était auparavant, un royaume vassal de Rome, réservé aux cadets de la dynastie parthe[1]. Les rois des Albaniens et des Ibériens

1. Il est impossible qu'Hadrien ait rompu les liens de vassalité qui rattachaient l'Arménie à Rome. Les termes de son biographe (c. 21) *Armeniis regem habere permisit, cum sub Trajano legatum habuissent* conduisent à la conclusion opposée; à la fin du règne d'Hadrien, nous trouvons dans l'armée du gouverneur de Cappadoce le contingent des Arméniens (Arrien, *Contra Alanos,* 29). Antonin non seulement décida les Parthes par ses préparatifs à ne pas envahir l'Arménie, comme ils en avaient l'intention (*Vita*, 9), mais encore il fit de ce pays un royaume réellement vassal (*Monnaies des années* 140-144, Eckhel, VII, p. 15). De plus les Ibères étaient certainement les vassaux de Rome sous Antonin, puisque les Parthes ne purent formuler de griefs contre leurs rois; l'Arménie devait donc se trouver dans la même situation. Les noms des rois d'Arménie de ce temps ne sont pas connus. Si les *proximae gentes*, dont Hadrien donna la royauté au prince parthe que Trajan avait élevé sur le trône de Ctésiphon (*Vita*, c. 5), sont vraiment les Arméniens, ce qui n'est pas invraisemblable, il en résulte à la fois que l'Arménie dépendait toujours de Rome et qu'elle était toujours gouvernée par des Arsacides. De même Αὐρήλιος Πάκορος βασιλεὺς μεγάλης Ἀρμενίας, qui construisit dans son royaume un tombeau pour son frère Aurelius Mérithatès mort à Rome (*Corp. insc. graec*, 6559).

du Caucase, et les nombreux principicules qui habitaient le coin sud-est du rivage de la Mer Noire[1] restèrent également soumis à l'autorité romaine. Les garnisons furent établies non seulement sur la côte, à Apsaros[2] et dans la vallée du Phase, mais encore, sous Commode, en Arménie non loin d'Artaxata. Tous ces états dépendaient militairement du commandant de la Cappadoce[3]. Mais cette suprématie, indéterminée par sa nature même, fut conçue, principalement par Hadrien[4], beaucoup plutôt comme un droit de protection

appartient par son nom à la famille des Arsacides. Mais il ne peut guère être le roi d'Arménie couronné par Vologasos IV et détrôné par les Romains (p. 245) ; s'il avait été fait prisonnier et conduit à Rome, nous le saurions ; en ce cas il n'aurait guère pu se donner, dans une inscription romaine, le nom de Grand-Roi d'Arménie.

1. Arrien (*Peripl.*, c. 15) cite comme vassaux de Trajan ou d'Hadrien les Heniochi ou Nachelones (cf. Dion, LXVIII, 18; LXXI, 14), les Lazae (cf. Suidas au mot Δομετίανος) auxquels Antonin donna un roi (*Vita*, 9) ; les Apsilae, les Abosgi, les Sanigae, tous peuples établis en deçà de la frontière impériale qui atteignait Dioskurias (Sebastopolis) ; au delà de cette frontière, dans l'état vassal du Bosphore, les Zichi ou Zinchi (*ibid.*, c. 27).

2. Outre le témoignage d'Arrien (*Peripl.*, c. 7) nous avons, pour confirmer ce fait, une inscription qui nous révèle l'existence d'un officier du temps d'Hadrien, *praepositus numerorum tendentium in Ponto Absaro* (*Corp. insc. lat.*, X, 1202).

3. Cf. p. 247, n. 1. De même le détachement qui occupait Valarchapat (Etchmiazin), près d'Artaxata, et qui se composait probablement de 1,000 hommes (il était commandé par un tribun) appartenait à une des légions de Cappadoce (*Corp. insc. lat.*, III, 6052).

4. On a souvent parlé des efforts que fit Hadrien pour conserver l'amitié des princes vassaux de l'Orient, non sans remarquer à ce propos qu'il s'est montré trop indulgent pour eux (*Vita*, c. 13, 17, 21). Pharasmanès d'Ibérie ne vint pas à Rome malgré l'appel d'Hadrien ; mais il s'y rendit sur l'invi-

que comme une suzeraineté proprement dite ; au moins les plus puissants de ces princes vassaux furent-ils libres d'agir à leur guise.

Nous avons déjà dit que les Parthes et les Romains avaient autant d'intérêt les uns que les autres à repousser les peuplades sauvages qui habitaient au delà du Caucase ; cet état de choses fut encore plus prononcé à cette époque, et a certainement contribué à rapprocher les deux grands états. Vers la fin du règne d'Hadrien, les Alains, avec la connivence, semble-t-il, du roi d'Ibérie, Pharasmanès II, qui était chargé de défendre contre eux les défilés du Caucase, envahirent les pays du sud et ravagèrent non seulement le territoire des Albaniens et des Arméniens, mais encore la province parthe de Médie et la province romaine de Cappadoce. Les Parthes et les Romains ne s'allièrent pas formellement, il est vrai, pour faire la guerre, quoique l'or du roi de Ctésiphon Vologasos III, qui régnait alors, et la mise en mouvement des troupes romaines de Cappadoce[1] aient décidé les Barbares à battre en retaite ; mais les intérêts des deux empires n'en restaient pas moins communs, et ce qui prouve leur union, c'est que les Parthes vinrent à Rome exposer leurs griefs contre Pharasmanès d'Ibérie[2].

tation d'Antonin (*Vita Hadr.*, 13, 21 ; *Vita Pii*, 9 ; Dion, LXIX, 15, 2, fragment qui concerne le règne d'Antonin).

1. Nous possédons encore, parmi les petits écrits de Flavius Arrianus, gouverneur de la Cappadoce sous Hadrien, le remarquable récit qu'il a fait de la mobilisation des troupes de Cappadoce contre les « Scythes » ; lui-même était alors près du Caucase dont il surveillait les passages (Lydus, *De mag.*, III, 53).

2. C'est ce que nous apprennent les fragments de Dion, cités par Xiphilin, par Zonaras et dans les *Excerpta ;* Zonaras a conservé la bonne leçon 'Αλανοί au lieu de 'Αλβανοί. Ce sont

Guerre contre les Parthes sous Marc-Aurèle et Verus. — Ce fut encore le Parthe qui troubla la situation. La suprématie des Romains sur l'Arménie a tenu dans l'histoire le même rôle que la domination des empereurs d'Allemagne sur l'Italie ; quoiqu'elle fût nominale, elle n'en était pas moins considérée toujours comme un empiètement et ne cessait d'être une cause de guerre. Déjà sous Hadrien le conflit était imminent ; mais cet empereur réussit, dans une entrevue avec le prince des Parthes, à conserver la paix. Sous Antonin, on crut encore une fois que les Parthes allaient envahir l'Arménie ; il se montra ferme et sut les en détourner. Néanmoins cet empereur, le plus pacifique de tous, auquel la vie d'un seul citoyen tenait plus à cœur que la mort de mille ennemis, dut, dans les dernières années de son règne, se préparer au combat et renforcer les armées d'Orient.

A peine avait-il fermé les yeux (an 161), que l'orage, depuis longtemps menaçant, éclata. Sur l'ordre du roi Vologasos IV, le général perse Chosroès[1] envahit l'Arménie et proclama roi le prince arsacide Pakoros. Le gouverneur de Cappadoce, Severianus, fit son devoir; il conduisit les troupes romaines au delà de l'Euphrate. Les deux armées se rencontrèrent près d'Elégeia, à l'endroit même où trente ans auparavant Parthomasiris, élevé par les Parthes sur le trône d'Arménie, s'était en vain humilié devant Trajan. Les troupes romaines furent non seulement défaites, mais

les extraits d'Ursinus (LXXII) qui nous signalent l'invasion des Alains sur le territoire des Albaniens eux-mêmes.

1. C'est ainsi qu'il est nommé par Lucien (*Quomodo sit hist. conscr.*, 21); si le même auteur l'appelle ailleurs Othryadès (*Alex.*, 27), c'est qu'il emprunte ce nom à l'un de ces historiens qu'il raille dans le premier ouvrage et dont l'un hellénise le nom de Chosroès en Oxyroès (*Quomodo sit hist. conscr.*, c. 18).

anéanties après trois jours de luttes ; leur malheureux chef se donna la mort, comme jadis Varus. Les Orientaux vainqueurs ne se contentèrent pas d'occuper l'Arménie ; ils passèrent l'Euphrate et firent irruption en Syrie. L'armée qui campait dans cette province fut battue, et l'on craignit la défection des Syriens. Le gouvernement romain ne pouvait pas hésiter. Les troupes de l'Orient avaient prouvé dans cette circonstance leur peu de valeur militaire ; en outre, elles venaient d'être affaiblies et démoralisées par leur défaite ; de nouvelles légions furent envoyées de l'Ouest, du Rhin même, sur la frontière orientale, et des levées d'hommes se firent jusqu'en Italie. L'un des deux nouveaux empereurs, Lucius Verus se rendit lui-même en Orient (an 162) pour prendre le commandement suprême de l'armée. Il n'était ni guerrier ni fidèle au devoir ; il ne fut pas à la hauteur de sa tâche, et de ce qu'il fit en Orient, il n'y a guère rien à dire sinon qu'il y épousa sa nièce, et qu'il fut la risée d'Antioche à cause de son enthousiasme pour le théâtre ; mais les gouverneurs de Cappadoce, d'abord Statius Priscus, puis Martius Verus, et celui de Syrie Avidius Cassius[1], les meilleurs généraux de l'époque, défendirent mieux que l'empereur les intérêts de Rome. Une fois

1. Lorsque la guerre éclata, la Syrie était administrée par L. Attidius Cornelianus (*Corp. insc. graec.*, 4661, de l'an 160 ; *Vita Marci*, 8 ; *Corp. insc. lat.*, III, 129, de l'an 162) ; elle le fut ensuite par Julius Verus (*ibid.*, III, 199, sans doute de l'an 163) ; enfin par Avidius Cassius, depuis l'année 164 selon toute apparence. Ce ne peut être qu'après le départ de l'empereur Verus que Cassius reçut le commandement général de toutes les provinces orientales (Philostrate, *Vit. sophist.*, I, 13 ; Dion, LXXI, 3) comme l'avait eu Corbulon, en tant que légat de Cappadoce ; tant que Verus fut nominalement le chef suprême, il est impossible que Cassius ait joui de cette dignité.

encore, avant que le combat ne fût engagé, les Romains offrirent la paix — Marc-Aurèle désirait éviter cette rude guerre, — mais Vologasos repoussa durement les propositions raisonnables de l'empereur. L'adversaire pacifique fut aussi le plus fort. L'Arménie fut immédiatement reconquise ; dès l'année 163 Priscus s'empara de la capitale Artaxata et la détruisit. Non loin de là fut bâtie par les Romains la ville de Kainèpolis, en arménien Nor-Khalakh ou Valarchapat (Etchmiazin), la nouvelle capitale du pays, qui reçut une forte garnison[1]. L'année suivante Pakoros fut remplacé sur le trône de la Grande-Arménie par Sohaemos, Arsacide de naissance, mais sujet et sénateur romain[2]. En droit, la situation de l'Arménie n'était

1. Il est rapporté dans un fragment, de Dion sans doute (Suidas, au mot Μαρτίος), que Priscus fonda en Arménie la Καινὴ πόλις et y établit une garnison romaine, que son successeur Martius Verus calma une agitation nationale qui s'était produite dans la région, et proclama cette ville la première du pays. C'est Valarchapat (Οὐαλαρσαπάτ ou Οὐαλεροκτίστη chez Agathangelus) qui fut depuis la capitale de l'Arménie. Καινὴ πόλις, comme Kiepert me l'apprend, est, d'après Stilting, la traduction de l'arménien Nôr-Khalakh ; quant à l'autre nom de Valarchapat, il est sans cesse employé par les auteurs arméniens du cinquième siècle à côté du nom habituel. Moïse de Khorène raconte, d'après Bardésanès, que cette ville fut fondée par une colonie de Juifs, sous le roi Tigranès VI, qui régna, dit-il, de 150 à 188. Ce serait, d'après cet auteur, son fils Valarch II (188-208) qui aurait bâti les fortifications de la ville et lui aurait donné son nom. En l'an 185 une garnison romaine importante occupait Valarchapat, comme le prouve une inscription (*Corp. insc. lat.*, II, 6052).

2. Sohaemos était Achéménide et Arsacide (ou prétendait l'être) avant de monter sur le trône de la grande Arménie ; il était fils de roi et roi lui-même en même temps que sénateur et consul romain ; c'est ce que nous dit son contemporain Jamblique (c. 10 de l'extrait de Photius). Il appartenait sans doute à la famille des princes d'Hémèse (Josèphe, *Bell. Jud.*,

donc pas changée; néanmoins les liens qui l'unissaient à Rome devenaient plus étroits.

La lutte fut plus sérieuse en Syrie et en Mésopotamie. La ligne de l'Euphrate fut courageusement défendue par les Parthes; après un combat très vif à Sura, sur la rive droite, les Romains emportèrent d'assaut la forteresse de Nikèphorion (Ragga) située sur la rive gauche. La bataille fut encore plus chaude lorsque les Romains franchirent le fleuve à Zeugma; mais dans la rencontre décisive d'Europos (Djerabis au sud de Biredjik), la victoire resta aux Romains. Ils envahirent à leur tour la Mésopotamie. Edesse fut assiégée; Dausara, cité voisine, fut prise; les Romains parurent devant Nisibis; le général parthe se sauva en traversant le Tigre à la nage. De la Mésopotamie les Romains pouvaient marcher sur Babylone. Plusieurs satrapes abandonnaient déjà la cause du Grand-Roi vaincu; Séleucie, la grande capitale des Hellènes de l'Euphrate, ouvrit d'elle-même ses portes aux Romains; mais elle fut plus tard réduite en cendres, parce que les bourgeois furent accusés à tort

XX, 8, 4 et ailleurs). Si Jamblique le Babylonien écrit « sous lui », il faut entendre simplement par là qu'il a composé son roman à Artaxata. Il n'est dit nulle part que Sohaemos ait été roi d'Arménie avant Pakoros; d'un autre côté ni les termes de Fronton (p. 127, éd. Naber) : *quod Sohaemo potius quam Vologaeso regnum Armeniae dedisset, aut quod Pacorum regno privasset*, ni le fragment de Dion (?) (LXXI, 1) : Μάρτιος Οὐῆρος τὸν Θουκυδίδην ἐκπέμπει καταγαγεῖν Σόαιμον ἐς Ἀρμενίαν, ne permettent de conclure avec quelque vraisemblance que Sohaemos ait été rétabli sur le trône; au contraire les monnaies qui portent la légende *Rex Armeniis datus* (Eckhel, VII, 91; cf. *Vita Veri*, 7, 8) excluent en fait cette hypothèse. Nous ne connaissons pas le prédécesseur de Pakoros; nous ne savons même pas si le trône était vacant ou occupé, lorsqu'il y monta.

ou à raison d'entretenir des relations avec les ennemis. La capitale parthe, Ctésiphon, fut également prise et détruite ; au début de l'année 165, le sénat pouvait donner avec justice aux deux empereurs le nom de vainqueurs des Parthes. Pendant la campagne de cette même année, Cassius pénétra jusqu'en Médie, mais la peste qui éclata dans cette région décima les troupes et força les Romains à revenir en arrière ; elle hâta peut-être aussi la conclusion de la paix. Le résultat de la guerre fut pour Rome la conquête de la Mésopotamie occidentale ; les princes d'Edesse ou de l'Osrhoène furent soumis à la suzeraineté romaine, et la ville de Karrhae, qui depuis longtemps soutenait le parti des Grecs, devint une ville libre sous le patronage de Rome[1].

L'étendue des territoires annexés à l'empire n'était pas considérable, eu égard au succès complet des opérations militaires ; mais elle n'en était pas moins importante, parce que les Romains prenaient pied sur la rive gauche de l'Euphrate. Les autres régions occupées furent rendues aux Parthes et le *statu quo* fut rétabli. En somme on abandonnait de nouveau la politique modérée suivie par Hadrien et l'on marchait sur les brisées de Trajan. Ce changement est d'autant plus remarquable que Marc-Aurèle ne peut pas être soupçonné d'avoir agi par ambition et par esprit de conquête ; tout ce qu'il fit, il le fit par nécessité et en restant dans les bornes fixées.

Guerres de Sévère contre les Parthes. — L'empereur Sévère s'avança plus loin et plus résolument dans la même voie. Pendant l'année 193 qui vit trois empe-

1. C'est ce que nous prouvent les monnaies royales municipales de la Mésopotamie. La tradition ne nous donne aucun renseignement sur les conditions de la paix.

pereurs, la guerre avait éclaté entre les légions de l'Occident et de l'Orient ; ces dernières avaient été vaincues avec Pescennius Niger. Les princes orientaux vassaux de Rome, et le roi des Parthes Vologasos V, fils de Sanatrukios, avaient, cela se comprend, reconnu Niger et mis leurs troupes à sa disposition. Celui-ci avait d'abord refusé ; mais, lorsque ses affaires prirent une mauvaise tournure, il accepta ce secours. La plupart des vassaux de Rome, et surtout le roi d'Arménie, se tinrent prudemment en arrière. Seul le roi d'Edesse Abgaros fournit le contingent que Niger lui demandait. Les Parthes promirent leur aide : des troupes furent envoyées à Niger, au moins des districts les plus voisins, par Barsemias, prince d'Hatra dans le désert de Mésopotamie, et par le satrape d'Adiabène, dont la province était située au delà du Tigre. Après la mort de Niger (an 194), ces étrangers non seulement restèrent dans la Mésopotamie romaine, mais encore ils réclamèrent le retrait des garnisons romaines établies dans le pays et la restitution du territoire conquis [1]. C'est alors que Sévère envahit la Mésopotamie

1. Les premières lignes du fragment ursinien de Dion (LXXV, 1, 2) sont confuses. On y lit : Οἱ 'Ορροηνοὶ καὶ οἱ 'Αδιαβηνοὶ ἀποστάντες καὶ Νίσιβιν πολιορκοῦντες καὶ ἡττηθέντες ὑπὸ Σεουήρου ἐπρεσβεύσαντο πρός αὐτὸν μετὰ τὸν τοῦ Νίγρου θάνατον. L'Osrhoène était alors romaine, l'Adiabène parthe ; de qui ces deux provinces faisaient-elles défection ? pour qui les habitants de Nisibis avaient-ils pris parti ? L'hypothèse que leur ennemi aurait envoyé une ambassade à Sévère après avoir été vaincu par lui est incompatible avec le cours du récit ; car c'est parce que ces ambassadeurs font à Sévère des propositions inacceptables, que l'empereur commence la guerre. Vraisemblablement le soutien que les peuples vassaux des Parthes avaient donné à Niger et l'alliance faite avec ceux des Romains qui avaient pris son parti sont considérés comme un abandon de la cause de Sévère. Si les mêmes gens ont pré-

et occupa toute cette contrée, si étendue et si importante. De Nisibis une expédition fut dirigée contre le prince arabe d'Hatra ; mais on ne put pas s'emparer de cette forte citadelle ; de même les généraux de Sévère n'obtinrent au delà du Tigre aucun résultat important dans leur campagne contre le satrape d'Adiabène [1].

Province de Mésopotamie. — La Mésopotamie, au contraire, c'est-à-dire toute la région comprise entre l'Euphrate et le Tigre jusqu'à Chaboras, fut réduite en province romaine et occupée par deux légions nouvelles, dont la création était devenue nécessaire après cette conquête. La principauté d'Edesse resta sous la suzeraineté de Rome ; mais ce ne fut plus un pays frontière ; elle était entourée de tous côtés par des provinces impériales. La capitale de

tendu ensuite qu'ils avaient l'intention de soutenir Sévère, c'était évidemment un faux-fuyant. Les habitants de Nisibis ont peut-être refusé de faire cause commune avec eux ; c'est pourquoi ils avaient été attaqués par les partisans de Niger. Nous comprenons alors également ce que Dion (LXXV, 2) veut dire dans le fragment rapporté par Xiphilin, quand il avance que la rive gauche de l'Euphrate était pour Sévère un pays ennemi, excepté Nisibis ; il n'est donc pas nécessaire de supposer que Nisibis fût déjà une ville romaine ; au contraire, suivant toute apparence, elle ne le devint que grâce à Sévère.

1. Comme les guerres contre les Arabes et l'Adiabène étaient en réalité dirigées contre les Parthes, il est naturel que l'empereur ait pris à cette occasion les titres de *Parthicus Arabicus* et *Parthicus Adiabenicus*. Ces dénominations se rencontrent en effet ; mais le plus souvent *Parthicus* est omis, évidemment parce que, *excusavit Parthicum nomen, ne Parthos lacesseret,* comme le dit le biographe de Sévère (c. 9). Ces données s'accordent très bien avec les renseignements que Dion (LXXV, 9, 6) nous fournit relativement à l'année 195 sur le traité de paix conclu avec les Parthes et l'abandon en leur faveur d'une portion de l'Arménie.

cette nouvelle province et la résidence du gouverneur fut la ville considérable et fortifiée de Nisibis, qui porta dès lors le nom de l'empereur et fut organisée en colonie romaine. Rome avait donc enlevé à l'empire parthe un territoire important, et avait usé de ses forces militaires contre deux satrapes qui dépendaient de cet Etat ; aussi le Grand-Roi n'hésita plus à se mettre en route avec son armée, pour marcher contre les Romains : Sévère offrit la paix et proposa de céder une partie de l'Arménie en compensation de la Mésopotamie.

Mais la décision par la voie des armes n'était qu'ajournée. Sévère dut partir pour l'Occident, où le rappelaient les intrigues de son compétiteur en Gaule; les Parthes profitèrent de son absence pour rompre la paix [1] et envahir la Mésopotamie. Le prince d'Osrhoène fut chassé ; son royaume fut occupé, et le gouverneur Laetus, un des meilleurs capitaines de cette époque, fut assiégé dans Nisibis. Il courait les plus grands dangers, lorsque Sévère, après avoir triomphé d'Albinus, reparut en Orient (an 198). La fortune de la guerre changea. Les Parthes reculèrent, et l'empereur reprit l'offensive. Il pénétra en Babylonie, et s'empara de Séleucie et de Ctésiphon. Le roi des Parthes s'enfuit avec quelques cavaliers ; son trésor tomba entre les mains des vainqueurs ; la capitale de son royaume fut livrée aux soldats romains, et plus de 100,000 prisonniers furent vendus comme esclaves à Rome sur le marché. Il est vrai que les Arabes d'Hatra se défendirent mieux que les Parthes. Sévère fit de vains efforts, à deux reprises différentes, pour forcer cette

1. Hérodien (V, 9, 2) nous apprend que l'Arménie elle-même tomba en leur pouvoir; il est vrai que son récit est confus et défectueux.

citadelle du désert. Mais en somme, les deux campagnes de 198 et de 199 se terminèrent par une complète victoire.

Depuis que la Mésopotamie était devenue une province romaine et un grand commandement militaire, l'Arménie n'était plus dans la position fausse où elle s'était trouvée jusqu'alors. On pouvait désormais la laisser dans sa situation actuelle et renoncer à l'annexer formellement. Cette province conserva ses troupes indigènes, et même le gouvernement impérial lui donna plus tard pour aider à leur entretien une subvention sur le fisc [1].

Changement de régime en Occident et en Orient. — Les changements qui se produisirent dans l'organisation intérieure des deux empires eurent une grande influence sur l'histoire postérieure de leurs relations. Sous la dynastie de Nerva comme sous le règne de Sévère, la monarchie romaine relativement stable avait triomphé de l'état parthe déchiré sans cesse par la guerre civile et par les luttes des prétendants. Mais après la mort de Sévère la paix intérieure dis-

1. Lorsque les anciennes relations qui existaient entre Rome et l'Arménie furent rétablies par la paix signée en 218, le roi d'Arménie espéra que Rome allait recommencer à lui donner des subventions annuelles (Dion, LXXVIII, 27) : τοῦ Τιριδάτου τὸ ἀργύριον ὅ κατ' ἔτος παρὰ τῶν Ῥωμαίων εὑρίσκετο ἐλπίσαντος λήψεσθαι. Il est impossible d'admettre qu'au temps de Sévère et avant lui l'empire ait payé aux Arméniens un tribut proprement dit. Ce n'est pas d'ailleurs ce qu'exprime le texte de Dion. Il faut donc l'interpréter comme nous l'avons fait. Au IVe et au Ve siècle le château-fort de Biriparakh dans le Caucase, qui défendait le défilé de Dariel, fut occupé avec une subvention de Rome par les Perses, qui depuis le traité de 364 jouaient dans ce pays le rôle de maîtres : cette subvention fut de même considérée comme un tribut (Lydus, *de Mag.*, III, 52, 53 ; Priscus, fr. 3, éd. Müller).

parut de l'empire romain, et pendant près d'un siècle on vit se succéder au pouvoir des souverains pitoyables pour la plupart et surtout éphémères, qui ne savaient être envers les peuples étrangers qu'arrogants ou faibles. Tandis que l'Occident dégénérait, l'Orient se relevait. Peu d'années après la mort de Sévère (an 211), l'Iran fut bouleversé par une révolution, qui ne renversa pas seulement, comme tant d'autres crises précédentes, le souverain du jour, qui ne se contenta même pas de substituer une dynastie aux Arsacides vieillis, mais qui, donnant un puissant essor aux éléments nationaux et religieux, remplaça la civilisation bâtarde introduite par l'hellénisme dans l'état parthe, par l'organisation politique, les croyances, les coutumes, et les princes du pays qui avait fondé jadis l'ancien empire perse, et qui, depuis l'avènement de la dynastie parthe, avait conservé, en même temps que les tombeaux de Darius et de Xerxès, les germes de la résurrection du peuple. La grande royauté perse détruite par Alexandre fut reconstruite par les Sassanides. Jetons un regard sur ce nouvel aspect des choses, avant de poursuivre l'histoire des Parthes et des Romains en Orient.

Les Sassanides. — Nous avons déjà dit que la dynastie parthe, quoiqu'en réalité elle eût chassé l'hellénisme de l'Iran, avait été considérée par la nation comme un gouvernement pour ainsi dire illégitime. Artahchatr ou, en nouveau persan, Ardachir, suivant l'historiographie officielle des Sassanides, apparut pour venger la mort de Dara tué par Alexandre, pour rendre le pouvoir à la famille légitime, et pour la faire renaître telle qu'elle était au temps des ancêtres, avant le régime des rois vassaux. Cette légende contient une bonne part de vérité. La dynastie qui porte le nom de Sasan, grand-père d'Ardachir, n'est pas

autre chose que la dynastie royale de la Perse proprement dite; le père d'Ardachir, Papak ou Pabek[1], et avant lui un grand nombre de ses aïeux, avaient, sous l'autorité suprême des Arsacides, tenu le sceptre dans ce berceau de la nation iranienne[2]; leur résidence était Istachr, non loin de l'antique Persépolis, et leurs monnaies portaient des légendes en écriture et en langue iraniennes ainsi que les emblèmes sacrés de la religion nationale, tandis que les Grands-Rois, établis dans une province frontière à moitié grecque, faisaient frapper leurs monnaies sur le modèle des pièces grecques et graver des légendes grecques. La base du système politique iranien, c'est-à-dire la grande royauté superposée à des royautés vassales, ne fut pas plus différente sous les deux dynasties, que l'organisation de l'empire allemand sous les empereurs saxons et sous les empereurs souabes. Si l'histoire officielle représente le règne des Arsacides comme l'époque des royautés vassales et fait d'Ardachir le premier souverain commun de tout l'Iran, depuis la mort du dernier Darius, c'est parce que dans l'ancien empire perse, la situation de la Perse proprement dite vis-à-vis des autres provinces, et par conséquent du pays des Parthes était la même que celle de l'Italie

1. Dans l'inscription citée p. 257, note 2, Artaxarès donne à son père Papakos le titre de roi; mais nous ne savons comment accorder ce renseignement, non seulement avec la légende indigène (dans Agathias, II, 27), qui fait de Pabek un cordonnier, mais encore avec le passage du contemporain Dion (si toutefois c'est bien à lui que Zonaras, XII, 15, a emprunté ces mots), qui compte Artaxarès ἐξ ἀφανῶν καὶ ἀδόξων. Naturellement les historiens romains prennent parti pour l'Arsacide légitime et faible contre l'usurpateur dangereux.

2. Strabon (XV, 3, 24 — sous Tibère) : νῦν δ' ἤδη καθ' αὐτοὺς συνεστῶτες οἱ Πέρσαι βασιλέας ἔχουσιν ὑπηκόους ἑτέροις βασιλεῦσι, πρότερον μὲν Μακεδόσι, νῦν δὲ Παρθυαίοις.

vis-à-vis des autres régions de l'empire romain. Les Perses prétendent que les Parthes ne sont pas des rois légitimes, parce que la grande royauté appartient de droit à leur patrie [1].

Étendue de l'empire des Sassanides. — L'empire des Sassanides était-il plus ou moins grand que celui des Arsacides? C'est là une question, à laquelle la tradition ne donne aucune réponse suffisante. Depuis que la nouvelle dynastie fut solidement établie sur le trône, toutes les provinces de l'Ouest lui furent

1. Nöldeke dit (*Tabari*, p. 449) : Ce qui distingue surtout l'empire des Sassanides de celui des Arsacides c'est que dans l'un les principaux pays de la monarchie sont directement soumis à la couronne et dans l'autre les différentes provinces ont de « vrais rois ». Dans ce cas la puissance de la royauté dépend donc essentiellement de la personnalité du roi; elle a dû être beaucoup plus considérable sous les premiers Sassanides que sous les derniers Arsacides dégénérés. Mais on ne peut pas trouver entre les deux régimes de différence fondamentale. Depuis Mithridate I, le véritable créateur de la dynastie, les rois Arsacides se sont appelés « Rois des Rois », comme plus tard les Sassanides, tandis qu'Alexandre le Grand et les Séleucides n'ont jamais porté ce titre. De même sous ces princes grecs, il y avait quelques rois vassaux, par exemple dans la Perside (p. 255, n. 2); mais la forme régulière de l'administration impériale n'était pas alors la royauté vassale, et les rois grecs n'ont pas porté le titre de Grand-Roi, pas plus que les Césars ne l'ont fait sous prétexte que leur empire comprenait les royaumes de Cappadoce ou de Numidie. Les satrapes de l'état arsacide sont essentiellement les Marzbanes des Sassanides. Ce qui est plus probable, c'est que la royauté arsacide n'a pas connu les grands dignitaires impériaux, qui, dans l'organisation politique des Sassanides, correspondent aux fonctionnaires supérieurs de la constitution de Dioclétien et de Constantin, et qui en ont été sans doute le modèle. Il y a d'ailleurs entre les deux régimes les mêmes rapports qu'entre l'empire d'Auguste et celui de Constantin. Mais nous ne connaissons pas assez l'organisation de l'empire arsacide pour affirmer cela avec certitude.

soumises, et les prétentions que celle-ci éleva en face des Romains dépassaient de beaucoup, autant que nous pouvons le connaître, celles des Arsacides. Nous ne savons pas jusqu'où s'étendait vers l'Est la domination des Sassanides, et si elle a atteint l'Oxus, qui fut plus tard regardé comme la frontière légitime de l'Iran et du Touran [1].

L'Etat des Sassanides. — Le système politique de l'Iran ne subit aucune modification essentielle après l'avènement de la nouvelle dynastie. Le titre officiel du premier souverain sassanide, tel qu'il est gravé en trois langues sur le rocher sculpté de Nakchi-Roustam : « le Dieu Artaxarès, serviteur de Mazda, Roi des Rois des Aryens, de race divine[1] », est essentiel-

1. D'après des notes perses conservées dans la chronique arabe de Tabari, et qui datent des derniers Sassanides, Ardachir, après avoir tranché de sa main la tête d'Ardavan et pris le titre de Chahan-Chah, Roi des Rois, conquiert d'abord Hamadhan (Ecbatane) dans la Grande-Médie, puis l'Adarbaidian (Atropatène), l'Arménie, le district de Mossoul (Adiabène), ensuite le Souristan ou Savad (Babylonie). De là il retourne à Istakhr, dans sa patrie perse, puis repartant de nouveau il s'empare du Sagistan, du Gourgan (Hyrcanie), d'Abrachahr (Nisapour dans le pays des Parthes), de Marv (Margiane), de Balkh (Bactres) et de Kharizm (Khiva), jusqu'aux limites extrêmes du Khorasan. « Après avoir tué beaucoup d'ennemis et avoir envoyé leurs têtes au temple du feu d'Anahedh (à Istakhr), il revint de Marv à Pars, et mourut à Gor (Ferouzabad). » Nous ne savons pas ce qu'il y a de légendaire dans ce récit (cf. Nöldeke, *Tabari*, p. 117 et 116).

2. En grec (*Corp. insc. graec.*, 4675) le titre est: Μάσδασνος (serviteur de Mazda, employé comme nom propre) θεὸς 'Αρταξάρης βασιλεὺς βασιλέων 'Αριανῶν ἐκ γένους θεῶν; son fils Sapor I (*ibid.*, 4776) porte le même titre; seulement après 'Αριανῶν on lit καὶ 'Αναριανῶν, ce qui signifie que la dynastie a étendu son empire sur les pays étrangers. Parmi les titres des Arsacides, autant que nous pouvons les connaître d'après les légendes des monnaies grecques et perses, reviennent les mots θεός,

lement celui des Arsacides, avec cette seule différence que la nation iranienne, comme dans le titre des anciens rois indigènes, et le dieu national sont expressément nommés. La substitution d'une famille issue de la Perside à une dynastie d'origine étrangère et simplement nationalisée, fut l'œuvre et le triomphe de la réaction nationale; mais les résultats de cette révolution furent enfermés, par la force même des choses, dans des limites infranchissables. Persépolis ou, comme cette ville s'appelle désormais, Istachr redevient, d'après son nom même, la capitale de l'empire; sur le même rocher que Darius, Ardachir et Chapour nous apprennent leurs glorieux exploits par des sculptures curieuses et par les inscriptions plus curieuses encore que nous venons de citer. Mais il était impossible de bien administrer l'empire en résidant dans cette capitale écartée : Ctésiphon resta le centre de l'Etat.

Le nouveau gouvernement perse ne rendit pas aux Perses proprement dits la situation prépondérante qu'ils avaient occupée sous les Achéménides. Si Darius se nommait « Perse, fils de Perse, Aryen de race aryenne » Ardachir se donnait simplement, comme nous l'avons vu, le titre de roi des Aryens. Nous ne savons pas si de nouveaux éléments perses furent introduits dans les grandes familles, la dynastie royale exceptée; en tout cas plusieurs d'entre elles subsistèrent, comme les Surên et les Karên. Ce fut seulement sous les Achéménides, et non sous les Sassanides, qu'elles furent exclusivement perses.

βασιλεὺς βασιλέων, θεοπάτωρ (= ἐκ γένους θεῶν), mais on n'y trouve pas la mention des Ariens ni, ce qui est plus remarquable encore, le titre de serviteur de Mazda ; plusieurs autres titre sont empruntés au roi de Syrie, comme ἐπιφάνης, δίκαιος νικάτωρ; on rencontre même le titre romain αὐτοκράτωρ.

L'Eglise et le Sacerdoce sous les Sassanides. — La religion ne subit pas non plus de modification proprement dite; mais sous les Grands-Rois perses, la foi et les prêtres acquirent une influence et une autorité qu'ils n'avaient jamais possédées sous les princes parthes. Il se peut que la double propagande de cultes étrangers à l'Iran, du bouddhisme venu de l'est et de la religion judéo-chrétienne venue de l'ouest, ait régénéré l'ancienne religion de Mazda obligée de lutter. Le fondateur de la nouvelle dynastie, Ardachir, était, comme nous l'apprennent des renseignements dignes de foi, un fervent adorateur du feu; il prit même les ordres. Aussi la caste des Mages, cela se comprend, devint-elle influente et arrogante, tandis qu'auparavant, loin de posséder autant d'honneur et de liberté, elle n'était presque pas considérée par les puissants. « Désormais les Perses respectent et vénèrent tous les prêtres; les cérémonies officielles sont réglées d'après leurs conseils et leurs oracles; chaque traité, chaque jugement est soumis à leur examen et à leur décision; les Perses ne trouvent juste et légal que ce qui a été confirmé par un prêtre. » Aussi rencontrons-nous dans l'état perse une organisation sacerdotale qui rappelle la situation du pape et des évêques à côté de l'empereur et des princes. Chaque cercle est soumis à un Haut-Mage (Magoupat, chef mage, en nouveau persan, Mobedh); et tous les Hauts-Mages sont dominés par le Mage-suprême (Mobedhan-Mobedh), image du « Roi des Rois », que d'ailleurs il couronne. Les conséquences de cette domination des prêtres ne se firent pas longtemps attendre. Le rituel sévère, les prescriptions strictes sur la faute et l'expiation, la science réduite à la connaissance aride des oracles et à l'art de la magie, tout cela existait depuis longtemps dans l'état perse; mais c'est pendant le règne des

Sassanides que le développement en a été le plus complet.

Les langues indigènes sous les Sassanides. — Des traces de réaction nationale se montrent également dans l'emploi de la langue et des coutumes nationales. La plus grande ville grecque de l'état parthe, l'antique Séleucie, resta debout; mais elle changea le nom du général grec pour celui de son nouveau maître Beh, c'est-à-dire, Ardachir. La langue grecque, que l'on avait parlée jusqu'alors, quoique corrompue et déchue de son rang de maîtresse, disparut tout à coup avec l'avénement de la nouvelle dynastie, et ne fut plus employée sur les monnaies; on ne la rencontre que sur les inscriptions des premiers Sassanides, auprès et au-dessous de la véritable langue nationale. L' « écriture parthe, » le Pahlavi, subsiste; mais à côté d'elle apparaît une seconde écriture peu différente, et considérée comme officielle, d'après les monnaies, qui est probablement l'écriture employée jusqu'alors dans la Perse proprement dite. Il en résulte que les plus anciens documents relatifs aux Sassanides sont, comme ceux des Achéménides, en trois langues; c'est ainsi qu'au moyen âge, en Allemagne, le latin, le saxon et le franconien étaient employés à côté l'un de l'autre.

Après le roi Sapor I (mort en 272), il ne reste plus qu'une langue, qui prend à elle seule toute la place, et qui hérite du nom de Pahlavi. L'année des Séleucides et les noms de mois qui s'y rattachent n'existent plus après le changement de dynastie; suivant l'ancienne coutume perse, on date d'après les années de règne du souverain et les noms de mois indigènes reparaissent[1]. Même les anciennes légendes persanes sont

1. Fravardin, Ardhbehecht, etc. (Ideler, *Chronologie*, II p. 515). Ce qui est curieux, c'est que les mêmes noms de mo

appliquées au nouvel empire. Nous possédons encore le récit où « Ardachir fils de Papak » est représenté comme le fils d'un berger perse, amené à la cour de Médie, qui remplit d'abord des offices de valet, puis qui délivre son peuple : c'est l'antique histoire de Cyrus habillée avec de nouveaux noms. Un autre livre de fables des Parses indiens nous apprend que le roi « Iskander Roumi », c'est-à-dire « l'Alexandre des Romains », a fait brûler les livres sacrés de Zarathoustra, mais qu'ils ont été refaits par le pieux Ardaviraf, lorsque le roi Ardachir est remonté sur le trône. Par là est exprimée la lutte des Romains et des Grecs contre les Perses. La légende a négligé, naturellement, le bâtard Arsacide.

Gouvernement des Sassanides. — D'ailleurs l'état général de l'empire resta sensiblement le même qu'auparavant. Les troupes des Sassanides ne furent ni permanentes ni aguerries ; elles étaient formées par le ban des hommes capables de porter les armes, auxquels le mouvement national avait peut-être donné un nouvel esprit, mais le principe essentiel en resta toujours le service des nobles dans la cavalerie. L'administration ne fut pas non plus modifiée ; le ferme empereur châtia impitoyablement les voleurs de grande route et les fonctionnaires trop durs. Si l'on compare le gouvernement des Sassanides à la domination postérieure des Arabes et des Turcs, la prospérité régna à cette époque et le trésor public fut constamment rempli.

Les nouveaux Perses et les Romains. — Mais c'est sous le rapport des relations avec les Romains que l'établissement de ce nouvel empire est surtout

se sont conservés dans le calendrier de la province romaine de Cappadoce (Ideler, I, p. 443) ; ils doivent dater de l'époque où cette région fut une satrapie perse.

important. Les Arsacides ne s'étaient jamais considérés comme les égaux des Césars. Les deux Etats s'étaient fait la guerre et avaient conclu des traités comme deux puissances de même force; tout l'Orient romain croyait à l'existence de deux empires aussi grands l'un que l'autre (p. 152); néanmoins Rome avait toujours conservé une prépondérance, semblable à celle que le saint empire romain germanique a exercée pendant de longs siècles à son détriment. Il est difficile de ne pas regarder comme des actes de soumission les démarches que les grands rois parthes firent auprès de Tibère (p. 206) et de Néron (p. 216), sans y être astreints par une nécessité majeure. Ce qui est plus significatif encore, c'est que les princes parthes renoncèrent à frapper des monnaies d'or. Or ce ne peut être par un effet du hasard que, sous le règne des Arsacides, aucune pièce d'or n'a été frappée, et que le premier des Sassanides a battu monnaie d'or; ce monnayage est le privilège le plus évident d'une souveraineté absolue, que ne limite aucun devoir de vassal. Les Césars prétendaient avoir seuls le droit de monnayer pour l'univers; tous les Arsacides sans exception se sont soumis à cette prétention, en s'abstenant par eux-mêmes de tout monnayage, et en n'accordant aux villes et aux satrapes que le droit de battre monnaie d'argent et de cuivre. Les Sassanides au contraire recommencèrent à frapper des pièces d'or, comme jadis Darius. La grande royauté orientale réclamait enfin tous ses droits; le monde n'appartenait plus aux seuls Romains. C'en était fait de la subordination de l'Orient et de la suprématie de l'Occident. Jusqu'alors les relations entre Rome et les Parthes s'étaient toujours terminées par des traités de paix : désormais commence une lutte impitoyable.

Guerre de Caracalla contre les Parthes. —

Maintenant que nous avons décrit le nouvel état politique avec lequel la décadence de Rome devait avoir bientôt à lutter, reprenons le cours de notre récit. Antonin Caracalla, le fils et le successeur de Sévère, n'était ni un guerrier ni un politique comme son père; des deux il était plutôt la grossière caricature. Il doit avoir eu l'intention, si l'on peut parler d'intention lorsqu'il s'agit d'un tel personnage, de soumettre l'Orient tout entier à la puissance romaine. Il manda à la cour impériale les princes de l'Osrhoène et de l'Arménie, et ne fit point difficulté de les emprisonner et d'annexer leurs fiefs à l'empire. Mais à la nouvelle de cet attentat l'Arménie prit les armes. Le prince Arsacide Tiridatès fut proclamé roi et sollicita le secours des Parthes. Caracalla se mit alors à la tête d'une armée considérable; il parut l'an 216 en Orient pour écraser les Arméniens et, s'il le fallait, les Parthes. Tiridatès se crut perdu, quoique le détachement romain envoyé dans l'Arménie y eût rencontré une vive résistance, et s'enfuit chez les Parthes. Les Romains le réclamèrent. De leur côté les Parthes n'étaient pas disposés à entreprendre une longue guerre, d'autant plus que les deux fils du roi Vologasos V, Vologasos VI et Artabanos, se disputaient le trône avec acharnement. Le premier se soumit, lorsque l'empereur eut réitéré sa demande sous la forme d'un ordre, et livra Tiridatès. L'empereur reconnut Artabanos comme roi, et lui demanda la main de sa fille, dans le but nettement exprimé de conquérir par ce moyen l'empire parthe et d'unir sous son autorité l'Orient et l'Occident. Le refus que l'on opposa à cette proposition grossière[1] fut le

1. Tel est le récit de Dion (LXXVIII, 1) que nous devons accepter; il est impossible de croire Hérodien (IV, 11) d'après lequel Artaban aurait promis sa fille, et Caracalla, le jour des fiançailles, aurait fait massacrer les Parthes présents.

signal de la guerre; ce furent les Romains qui la déclarèrent et qui franchirent le Tigre.

Les Parthes n'étaient pas prêts; les Romains brûlèrent sans rencontrer de résistance les villes et les villages de l'Adiabène, et détruisirent d'une main impie les anciennes sépultures royales d'Arbèles[1]. Mais Artaban fit les préparatifs les plus sérieux pour la campagne suivante, et au printemps de l'année 217 il mit en ligne une puissante armée. Caracalla, qui avait passé l'hiver à Edesse, fut assassiné par ses officiers, au moment où il allait entreprendre cette seconde expédition. Son successeur Macrin, peu solide sur le trône et peu redouté, se trouvait à la tête d'une armée sans discipline, sans tenue et qu'avait effrayée le meurtre de l'empereur; il aurait bien désiré renoncer à cette guerre commencée par méchanceté et dont les conséquences pouvaient être très graves. Il renvoya les prisonniers au roi parthe et rejeta sur son prédécesseur la responsabilité des crimes commis. Mais Artaban ne se déclara pas satisfait; il voulait une compensation pour tous les ravages faits dans son empire; il demanda l'évacuation de la Mésopotamie. On en vint aux mains près de Nisibis, et les Romains furent battus. Néanmoins les Parthes, soit parce que leur armée menaçait de se dissoudre, soit peut-être sous l'influence de l'or romain, accordèrent la paix à des conditions relativement douces (an 218). Rome paya une contribution de guerre considérable (50 mille deniers), mais elle garda la Mésopotamie; l'Arménie resta à Tiridatès, mais

1. Si ce sont vraiment les Cadusii qui sont nommés dans la *Biographie* (c. 6), c'est que les Romains exhortèrent cette peuplade sauvage qui habitait le sud-ouest de la mer Caspienne et qui ne leur était point soumise, à tomber en même temps sur l'empire parthe.

ce prince se déclara le vassal de Rome. En Osrhoène l'ancienne dynastie fut aussi rétablie.

Le roi Ardachir. — Ce fut le dernier traité de paix que la dynastie des Arsacides conclut avec Rome. Presque aussitôt après cette convention et peut-être à cause d'elle, éclata l'insurrection qui transforma l'état parthe en un état perse ; les Orientaux estimaient que, étant donnée la situation, le gouvernement de Ctésiphon n'avait tiré aucun parti des victoires remportées. Le chef de la révolte, Ardachir ou Artaxarès (an 224-241), dut combattre pendant plusieurs années les partisans de l'ancienne dynastie, avant d'obtenir un succès complet[1]; après trois grandes batailles, dont la dernière coûta la vie au roi Artaban, il fut maître de l'empire parthe proprement dit et put entrer dans le désert de Mésopotamie, pour soumettre les Arabes de Hatra et pour s'avancer de là contre la Mésopotamie romaine. Mais les Arabes, courageux et indépendants, se défendirent contre les Perses, derrière les murs de leur puissante citadelle, avec autant de succès qu'ils l'avaient fait contre les Romains, et Artaxarès fut obligé de tourner immédiatement ses armes contre la Médie et l'Arménie, où les Arsacides se maintenaient encore et où les fils d'Artaban avaient trouvé du

1. La chronologie reconstituée postérieurement place l'avènement de la dynastie des Sassanides en l'année 538 de l'ère des Séleucides = 1 oct. 226/7 après J.-C. ou à la quatrième année (complète) du règne d'Alexandre Sévère qui était devenu empereur au printemps de 222 (Agathias, IV, 24). D'après d'autres dates le roi Ardachir comptait l'année 223/4 après J.-C. comme la première de son règne; c'est à ce moment qu'il prit le titre de Grand Roi (Nöldeke, *Tabari*, p. 410). La dernière monnaie datée de l'ancien système que l'on connaisse jusqu'à présent est de l'année 539. Lorsque Dion écrivait entre 230 et 234, Artaban était mort, son parti avait succombé, et l'on s'attendait à voir Artaxarès envahir la Mésopotamie et la Syrie.

secours. Ce fut seulement en l'an 230 qu'il attaqua les Romains; non seulement il leur déclara la guerre, mais encore il leur réclama toutes les provinces qui avaient appartenu jadis à l'empire de ses prédécesseurs Darius et Xerxès; il voulait reconquérir entièrement l'Asie. Pour donner du poids à ces paroles menaçantes, il conduisit une nombreuse armée au delà de l'Euphrate; la Mésopotamie fut occupée et Nisibis assiégé; les cavaliers ennemis se montrèrent jusqu'en Cappadoce et en Syrie.

C'est alors que monta sur le trône romain Sévère Alexandre, prince qui n'avait de guerrier que le nom, et dont la mère Mamée exerça en réalité le pouvoir. Rome fit des propositions de paix pressantes, presque humbles, qui furent sans résultat; il ne restait plus qu'à trancher le différend par les armes. Les troupes romaines appelées de tout l'empire furent divisées en trois corps : l'aile gauche se dirigea sur l'Arménie et la Médie, l'aile droite sur Mesène, place située aux bouches de l'Euphrate et du Tigre; l'on comptait peut-être s'appuyer dans ces deux régions sur le parti des Arsacides; le corps d'armée principal s'avança vers la Mésopotamie. Les soldats étaient assez nombreux, mais sans discipline et sans tenue; un officier supérieur romain de ce temps affirme même qu'ils avaient perdu l'habitude de la guerre, qu'ils étaient insoumis, qu'ils refusaient de se battre, tuaient leurs officiers et désertaient en masse. Le corps central ne franchit pas l'Euphrate[1]; Mamée persuada à l'empereur que ce n'était pas à lui de se battre pour ses sujets, mais à ses sujets de se battre pour lui. L'aile droite, surprise en

1. L'empereur resta probablement à Palmyre; tout au moins une inscription de Palmyre (*Corp. insc. graec.*, 4483) parle-t-elle de l'ἐπιδημία θεοῦ Ἀλεξάνδρου.

pays plat par le gros des troupes perses et abandonnée par l'empereur, fut anéantie. Sévère Alexandre donna alors l'ordre aux troupes dirigées sur la Médie de revenir en arrière ; cette retraite, effectuée pendant l'hiver à travers l'Arménie, coûta beaucoup de monde. Si pourtant l'expédition d'Orient ne se termina pas par une catastrophe complète, après que les troupes romaines se furent retirées sur Antioche, si même la Mésopotamie resta au pouvoir des Romains, il ne faut en savoir gré ni à l'armée de Rome ni à son chef : ce fut tout simplement parce que les guerriers perses étaient fatigués de la lutte et s'en retournèrent chez eux[1]. Mais ils ne furent pas longtemps absents, d'autant plus que peu de temps après le dernier représentant de la famille de Sévère fut assassiné et que dès lors les différents chefs de légions et le sénat de Rome entrèrent en lutte pour la possession de l'empire. Les adversaires n'étaient d'accord que pour faire le jeu des ennemis extérieurs. Sous Maximin (235-238) la Mésopo-

1. Les renseignements tout à fait défectueux que nous avons sur cette guerre (la relation relativement la meilleure se trouve chez Hérodien, Zonaras et le Syncelle, p. 674, qui l'ont puisée à la même source) ne donnent pas une réponse nette à cette question : qui fut le vainqueur dans tous ces combats? Tandis qu'Hérodien signale une défaite extraordinaire des Romains, les sources latines, la Biographie, Victor, Eutrope et Rufius Festus célèbrent Alexandre comme le vainqueur d'Artaxerxès ou Xerxès. D'après ces derniers la suite de la guerre aurait été également favorable à Rome. C'est Hérodien (VI, 6, 5) qui nous donne le moyen de concilier tout cela. D'après les historiens d'Arménie (Gutschmid, *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft,* XXXI, p. 47), les Arsacides se sont maintenus en Arménie contre Ardachir jusqu'en 237 avec l'appui des peuples du Caucase. Cette diversion peut avoir existé réellement et avoir favorisé les Romains.

tamie romaine fut conquise par Ardachir, et les Perses se préparèrent encore une fois à franchir l'Euphrate[1].

L'expédition de Perse sous Gordien. — Lorsque les troubles intérieurs se furent relativement apaisés, et lorsque Gordien III, presque encore enfant, fut devenu le maître incontesté de tout l'empire sous la protection de Furius Timesitheus, chef des prétoriens et bientôt son beau-père, la guerre fut solennellement déclarée aux Perses. En l'an 242 une forte armée romaine, commandée par l'empereur lui-même ou plutôt par son beau-père, pénétra en Mésopotamie. Cette expédition eut un plein succès : Karrhae fut reprise ; à Resaina, entre Karrhae et Nisibis, l'armée du roi des Perses Chahpor ou Sapor (241-272), qui avait succédé peu de temps auparavant à son père Ardachir, fut complètement écrasée ; à la suite de cette victoire les Romains s'emparèrent de Nisibis.

Toute la Mésopotamie fut reconquise. On résolut alors de revenir sur l'Euphrate et de descendre le fleuve pour marcher sur la capitale ennemie, Ctésiphon. Malheurement Timésithée mourut, et son successeur, Marcus Julius Philippus, Arabe originaire de la Trachonitide, profita de l'occasion pour détrôner le jeune empereur. Lorsque les troupes eurent atteint de nouveau l'Euphrate par une marche difficile à travers la vallée du Chaboras, elles ne trouvèrent à Kirkesion, au confluent de cette rivière et de l'Euphrate, ni

1. Les meilleurs renseignements, puisés à la même source, se trouvent dans le Syncelle (p. 683) et dans Zonaras (XII, 18). Les détails isolés donnés par Ammien (XXIII, 5, 7 et 17) concordent avec ces renseignements, ainsi que la lettre apocryphe de Gordien au sénat inscrite dans la *Biographie* (c. 27), d'où l'on a maladroitement tiré tout le récit de la guerre (au ch. 26). Antioche était dangereusement menacée; mais les Perses ne l'avaient pas encore prise.

les vivres ni les secours attendus, et elles rendirent l'empereur responsable d'une situation que Philippe avait probablement préparée à dessein. On n'en continua pas moins de marcher sur Ctésiphon, mais à la première halte près de Zaitha (un peu au-dessous de Mejadîn), plusieurs soldats de la garde révoltés tuèrent l'empereur (printemps ou été de 244), et proclamèrent Auguste à sa place leur chef Philippe. Le nouveau souverain fit ce que demandaient les soldats ou plutôt les prétoriens; non seulement il renonça à l'expédition projetée contre Ctésiphon, mais même il ramena ses troupes en Italie. Il acheta sa liberté d'action aux ennemis vaincus en leur cédant la Mésopotamie et l'Arménie, c'est-à-dire la ligne de l'Euphrate. Mais ce traité souleva une telle indignation, que l'empereur n'osa pas en exécuter les clauses, et qu'il laissa les garnisons romaines dans les provinces cédées [1]. Les Perses acceptèrent au moins provisoirement cette violation de la paix; cela nous donne une idée de leur puissance à cette époque. Ce ne sont pas les orientaux qui ont brisé les dernières forces de l'empire romain; ce sont les Goths, c'est la peste qui a sévi pendant un demi-siècle, ce sont les querelles des divers chefs de légions toujours en rivalité pour la possession de l'empire.

Palmyre. — A ce moment, où l'Orient romain en lutte avec l'Orient perse est laissé à lui-même, il nous semble opportun de parler d'un Etat curieux, créé

1. Tel est le récit de Zonaras (XII, 19). Zosime (III, 32) est d'accord avec lui, et l'histoire postérieure de ces régions nous prouve que l'Arménie n'était pas formellement au pouvoir des Perses. D'après Euagrius (V, 7) la Petite-Arménie seule restait alors romaine; ce renseignement peut être juste, si l'on entend par là que la dépendance du royaume vassal de la Grande-Arménie ne fut plus que nominale après cette paix.

pour et par le commerce du désert, qui joua pendant une courte période un rôle prépondérant dans l'histoire politique. L'oasis de Palmyre, en langue indigène Tadmor, est située à moitié chemin entre Damas et l'Euphrate. Elle est importante comme station intermédiaire entre la vallée de l'Euphrate et la Méditerranée ; mais cette importance n'est apparue que tard et a peu duré, de telle sorte qne la prospérité de Palmyre coïncide presque exactement avec la période dont nous nous occupons.

Toutes les traditions sont muettes sur l'origine de cette ville[1]. Elle est citée pour la première fois, à propos du séjour d'Antoine en Syrie (713 de Rome = 41 ans av. J.-C.), lorsqu'il fit de vains efforts pour la dépouiller de ses richesses ; les monuments que l'on a trouvés dans l'oasis — la plus ancienne inscription datée est de l'an 745 (9 av. J.-C.) — ne permettent pas non plus de remonter plus haut. Il est probable que l'établissement des Romains sur la côte syrienne n'est pas sans rapport avec la prospérité de Palmyre. Tant que les Nabatéens et les villes de l'Osrhoène ne furent pas directement soumis aux Romains, ceux-ci eurent un grand intérêt à chercher une autre voie directe qui les menât sur l'Euphrate, et cette voie passait nécessairement par Palmyre. La ville ne fut pas fondée par Rome ; car pour justifier sa tentative de razzia, Antoine prétexta la neutralité que gardait cette

1. Le récit biblique (*Rois*, III, 9, 18) sur la fondation de la ville de Thamar en Idumée par le roi Salomon n'a été rapporté à Thadmor que par une erreur, qui date, il est vrai, de fort longtemps : ce sont les Juifs qui plus tard ont établi cette relation (*Chron.*, II, 8, 4, et traduction grecque des *Rois*, III, 9, 4) ; c'est là le plus ancien témoignage de l'existence de Palmyre (cf. Hitzig, *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, VIII, p. 222).

cité de négociants, qui faisaient le commerce entre les deux grands Etats ses voisins, et les cavaliers romains durent tourner bride sans avoir pu forcer la chaîne de défense que les habitants de Palmyre opposèrent à leurs attaques. Mais déjà sous les premiers empereurs la cité doit avoir été considérée comme annexée à l'empire; les mesures financières que Germanicus et Corbulon prirent en Syrie furent également appliquées à Palmyre; dans une inscription de l'année 80, on trouve la mention d'une tribu claudienne. Depuis Hadrien la ville porta le nom d'Hadriana Palmyra, et au troisième siècle elle fut même comptée parmi les colonies.

Indépendance militaire de Palmyre. — Palmyre n'était pas soumise à l'empire romain comme les autres provinces ; elle était sous le patronage de Rome à peu près comme les royaumes vassaux. Sous Vespasien Palmyre est encore appelée un territoire intermédiaire entre les deux grandes puissances voisines, et l'on se demandait, chaque fois que la guerre éclatait entre les Romains et les Parthes, quelle politique allaient suivre les Palmyréniens. C'est par l'état de la frontière et par les mesures prises pour la défendre que nous devons expliquer cette situation particulière. Tant que les troupes de Syrie furent campées sur l'Euphrate même, leur quartier général se trouva à Zeugma, en face de Biredjik, principal passage de l'Euphrate. Plus bas, sur le cours du fleuve, les pays directement soumis à Rome et le territoire parthe étaient séparés par l'état de Palmyre, qui atteignait l'Euphrate, et qui contenait le point de passage important de Sura en face de la ville mésopotamienne de Nikèphorion (plus tard Kallinikon, aujourd'hui Er-Ragga). Il est plus que probable que la garde de cette forteresse considérable située sur la frontière était

confiée à la ville de Palmyre, ainsi que le soin d'assurer la sécurité de la route du désert entre Palmyre et l'Euphrate, et d'une partie de la route qui conduit de Damas à Palmyre. Dans ces conditions la cité, pour remplir cette tâche importante, devait être autorisée et astreinte à se donner une organisation militaire toute particulière [1].

1. Ce fait n'est nulle part expressément signalé, mais tout parle dans ce sens. Pline affirme le plus nettement du monde que la frontière romano-parthe, avant que les Romains ne fussent établis sur la rive gauche de l'Euphrate, aboutissait, sur la rive droite, un peu au-déssous de Sura (*Hist. nat.*, V, 26, 89 : *a Sura proxime est Philiscum* — cf. p. 273, n. 1 — *oppidum Parthorum ad Euphratem, ab eo Seleuciam dierum decem navigatio*), et qu'elle est restée telle jusqu'à la création de la province de Mésopotamie sous le règne de Sévère. La Palmyrène de Ptolémée (V, 15, 24 et 25) est une contrée de la Coelésyrie, qui semble contenir une bonne partie du territoire situé au sud de Palmyre, mais qui atteint certainement l'Euphrate, et qui comprend Sura; d'autres villes formant un centre ne paraissent pas avoir existé en dehors de Palmyre, et rien n'empêche de considérer ce grand district comme le territoire de la ville de Palmyre. Tant que la Mésopotamie fut entre les mains des Parthes, et même plus tard, une garnison permanente a dû être postée à Palmyre, à cause du désert environnant; au IVe siècle la *Notitia* nous apprend que la Palmyrène était fortement occupée, au nord par les troupes du duc de Syrie, au sud et dans Palmyre même par celles du duc de Phénicie. Ce qui prouve qu'il n'y eut pas dans cette ville de troupes romaines sous les premiers empereurs, c'est que les historiens n'en parlent pas et qu'aucune des inscriptions, très nombreuses de Palmyre, n'en fait mention. Dans la table de Peutinger, on lit sous le mot Sura: « *fines exercitus Syriatici et commercium barbarorum* », c'est-à-dire : ici finissent les garnisons romaines et commencent les relations avec les Barbares. Il faut entendre par là ce qu'ont répété plus tard Ammien (XXIII, 3, 7: *Callinicum munimentum robustum et commercandi opimitate gratissimum*) et l'empereur Honorius (*Cod. Just.*, IV, 63, 4): Kallinikon est un des entrepôts peu

Plus tard des troupes impériales campèrent dans les environs de Palmyre : l'une des légions de Syrie fut envoyée à Danava, entre Palmyre et Damas, et la légion d'Arabie à Bostra. Depuis Sévère, la Mésopotamie fut réunie à l'empire ; les deux rives de l'Euphrate étaient occupées par les Romains, et la frontière coupait l'Euphrate non plus près de Sura, mais à Kirkésion, au confluent du Chaboras, au-dessus de Mejâdîn. De fortes garnisons furent alors établies en Mésopotamie. Mais les légions de cette province gardaient la grande route du nord à Resaina et Nisibis, et le secours des soldats de Palmyre n'était pas inutile aux troupes de Syrie et d'Arabie. Il se peut même que la défense de Kirkésion et de cette partie du cours de l'Euphrate fût précisément confiée aux habitants de Palmyre. Lorsque cette ville eut été détruite, et peut-être pour la remplacer, Dioclétien fit de Kirkésion [1] une forte-

nombreux où le commerce se fait librement entre les Romains et les barbares ; mais il n'en résulte pas que des troupes impériales y fussent cantonnées à l'époque où la table fut dressée ; car les habitants de Palmyre appartenaient en général à l'armée de Syrie, qu'on ne peut avoir désigné sous le nom de *exercitus Syriaticus*. Palmyre a sans doute levé des troupes à son compte comme les princes de Numidie et de Pantikapaeon. Cette hypothèse peut seule nous faire comprendre la retraite des troupes d'Antoine et l'attitude des habitants de Palmyre pendant les troubles du IIIe siècle, ainsi que la présence des *numeri Palmyrenorum* parmi les innovations militaires de la même époque.

1. Ammien XXIII, 5, 2 : *Cercusium... Diocletianus exiguum ante hoc et suspectum muris turribusque circumdedit celsis... ne vagarentur per Syriam Persae ita ut paucis ante annis cum magnis provinciarum contigerat damnis*. Cf. Procope, *De aed.*, II, 6. Peut-être cette localité n'est-elle pas différente de la Φάλγα ou Φάλιγα d'Isidore de Charax (*Mans. Parth.*, 1, cf. Etienne de Byzance à ce mot), et du *Philiscum* de Pline (v. p. 272, n. 1).

resse puissante, sur laquelle s'appuya dès lors la défense de la frontière.

Indépendance administrative de Palmyre. — Les traces de cette situation particulière se retrouvent aussi dans les institutions politiques de Palmyre. Si le nom des empereurs manque sur les monnaies de la cité, c'est uniquement parce qu'elle n'a frappé que de petites pièces de billon. L'usage de la langue nous renseigne bien davantage. Dans les provinces subordonnées à sa domination immédiate, Rome n'autorisait jamais que les deux langues d'empire : Palmyre n'a pas été soumise à cette règle. Aussi longtemps que la ville a existé, ses habitants ont employé officiellement l'idiome usité dans tout le reste de la Syrie et dans la Judée depuis l'exil des Juifs, mais qui y était réservé exclusivement pour les relations quotidiennes. On ne trouve pas de différences essentielles entre le syriaque de Palmyre et celui des autres pays que nous venons de citer ; les noms propres, souvent tirés de l'arabe ou de l'hébreu, et même du perse, témoignent du mélange des peuples ; la présence d'un grand nombre de mots gréco-romains prouvent l'influence de l'Occident. Ce fut plus tard la règle d'ajouter un texte grec au texte syriaque ; dans un décret rendu en 137 par la municipalité de Palmyre, l'idiome du pays est placé en second ; postérieurement il est toujours en tête ; mais des inscriptions purement grecques concernant des Palmyréens d'origine sont de rares exceptions. Même dans les dédicaces, que les habitants de Palmyre gravaient à Rome en l'honneur de leurs divinités indigènes[1], et dans les épitaphes des soldats de Palmyre

1. Des sept inscriptions dédiées au Malach Belos de Palmyre que l'on a trouvées hors de cette ville, les trois découvertes à Rome (*Corp. insc. lat.*, VI, 51, 710 ; *Corp. insc. graec.*, 6015)

morts en Afrique ou en Bretagne, on a ajouté la version palmyrénienne.

Là comme dans tout l'empire l'année romaine servait à dater; mais les noms de mois n'étaient pas les noms macédoniens officiellement reçus dans la Syrie romaine; c'étaient les noms communément employés dans le même pays, au moins chez les juifs et en dehors chez les tribus araméennes soumises d'abord aux Assyriens, puis aux Perses [1].

Fonctionnaires de Palmyre.— L'organisation municipale fut, pour l'essentiel, constituée sur le modèle de l'organisation des villes grecques situées dans l'empire romain; les noms des dignités, du conseil [2], et même celui de la colonie sont empruntés la plupart du

contiennent un texte palmyrénien à côté du texte grec ou latin; les deux d'Afrique (*Corp. insc. lat.*, VIII, 2497, 8795 add.), et les deux de Dacie (*Arch. epigr. mitth.*, VI, p. 109 et 111) sont seulement en latin. L'une de ces dernières a été consacrée *diis patriis Malagbel et Bebellahamon et Benefal et Manavat* par un duumvir de Sarmizegethusa P. Ælius Theimès, certainement originaire de Palmyre.

1. On ne sait pas d'où viennent ces noms de mois. Ils apparaissent pour la première fois dans l'écriture cunéiforme de l'Assyrie, mais ils ne sont pas d'origine assyrienne. C'est à la suite de la domination des Assyriens qu'ils sont devenus usuels dans tous les pays où se parlait la langue syriaque. On y trouve des anomalies; le second mois, le Dios des Syriens qui parlaient grec, notre novembre, s'appelle chez les Juifs « Markechvan », chez les habitants de Palmyre « Kanoun » (Waddington, n. 2574 b). D'ailleurs ces noms de mois, tant qu'ils furent employés dans l'intérieur de l'empire romain, furent ajustés comme les noms de mois macédoniens, au calendrier julien; seule la dénomination était différente; le commencement de l'année romano-syrienne (1 oct.) pouvait aussi bien s'adapter au système des noms grecs qu'à celui des noms araméens.

2. Par exemple Archon, Grammateus, Proedros, Syndikos, Dekaprotoi.

temps au grec ou au latin dans les textes palmyréens. Néanmoins ce district put s'administrer avec beaucoup plus d'indépendance que les autres cités de l'empire. A côté des fonctionnaires municipaux nous trouvons, au moins au troisième siècle, un chef suprême qui commande dans la ville de Palmyre et dans tout son territoire. Il est de rang sénatorial et nommé par les Romains, mais ils le choisissent dans la famille la plus illustre de la cité; Septimios Hairanès, fils d'Odaenathos, est en réalité un prince de Palmyre[1], qui ne dépend pas plus du légat de Syrie que les princes vassaux ne dépendent des gouverneurs impériaux voisins. Peu d'années après nous trouvons son fils[2], Septimios Odaenathos, héritier de sa puissance, dans une situation encore plus élevée[3].

1. C'est ce que nous apprend une inscription de Palmyre (*Corp. insc. graec.*, 4491, 4492 = Waddington, 2600 = De Vogué, *Inscr. sem. Palm.*, 22) dédiée à cet Hairanès en l'an 251 par un soldat de la légion campée en Arabie. Son titre est en grec ὁ λαμπρότατος συνκλητικὸς ἔξα[ρχος (= princeps) Παλμυ]ρηνῶν, en palmyrénien « illustre sénateur, chef de Thadmor ». L'épitaphe (*Corp. insc. graec.*, 4507 = Waddington, 2621 = De Vogué, 21) du père de Hairanès, Septimios Odaenathos, fils de Hairanès, petit-fils de Vaballathos, arrière-petit-fils de Nassoros, lui donne aussi le rang de sénateur.

2. Le père de cet Odaenathos n'est nommé nulle part; mais il est pour ainsi dire certain qu'il est le fils de cet Hairanès que nous venons de nommer, et qu'il porte le nom de son grand-père. Zosime (I, 39) le nomme aussi comme un des principaux Palmyréniens qui aient possédé le pouvoir (ἄνδρα Παλμυρηνὸν καὶ ἐκ προγόνων τῆς παρὰ τῶν βασιλέων ἀξιωθέντα τίμης).

3. Dans une inscription (Waddington, 2603 = De Vogué, 23) que la corporation des ouvriers en or et en argent de Palmyre dédia en 257 à Odaenathos, ce prince est appelé ὁ λαμπρότατος ὑπατικός, ou *vir consularis*, et en grec δεσπότης, en syriaque *mâran*. Le premier nom n'est pas un titre de dignité, mai une indication de rang politique: les mots *vir consulari* suivent souvent le nom propre comme les mots *vir clarissimu*

De même Palmyre formait un district douanier à part, dans lequel les droits étaient affermés non par l'Etat, mais par la municipalité[1].

Situation commerciale de Palmyre. — Palmyre devait son importance au commerce des caravanes. Les chefs des caravanes (συνοδιάρχαι), qui se rendaient

(*Corp. insc. lat.*, X, p. 1117 et ailleurs); ὁ λαμπρότατος ὑπατικός s'est rencontré auprès et en avant d'autres titres, par exemple de celui du proconsul d'Afrique (*Corp. insc. graec.*, 2979, où λαμπρότατος manque), du légat impérial de Pont et de Bithynie (*ibid.*, 3747, 3748, 3771), et de Palestine (*ibid.*, 4151), du gouverneur de Lycie et de Pamphylie (*ibid.*, 4272). C'est seulement après Constantin que ce nom est employé comme titre de dignité et est uni au nom de la province (par exemple *Corp. insc. graec.*, 2596, 4266 e); — il ne peut donc pas nous servir à déterminer la situation politique d'Odaenathos. De même, si ce prince est appelé en syriaque maître, il n'en résulte pas certainement qu'il ait été roi; le même nom est donné à un procurateur (Waddington, 2606 = De Vogué, 25).

1. La Syrie forma sous l'empire une circonscription douanière spéciale; les droits de douane étaient perçus non seulement sur la côte, mais sur la frontière de l'Euphrate, principalement à Zeugma. Il en résulte nécessairement que plus au sud, où l'Euphrate ne coulait plus en pays romain, des douanes semblables avaient été établies sur la frontière orientale de l'empire. Un décret rendu par le conseil de Palmyre en l'an 137 nous apprend que cette ville et son territoire formaient un district douanier spécial et que les droits perçus sur les marchandises importées ou exportées appartenaient à la cité. Il est probable que ce territoire était situé hors des douanes impériales: d'abord, si le territoire de Palmyre avait été entouré d'une ligne de douanes romaines, elle serait certainement mentionnée dans le décret dont nous avons parlé; en second lieu, une ville impériale entourée d'une ligne de douanes impériales n'aurait pas pu avoir le droit de percevoir des impôts à la frontière de son territoire, comme le faisait Palmyre. Il faut reconnaître que Palmyre se trouvait sous le rapport douanier dans la même situation particulière que sous le rapport militaire. Peut-être le fisc impérial prélevait-il quelques

de Palmyre aux grands entrepôts de l'Euphrate, soit à Vologasias, la nouvelle ville fondée par les Parthes, comme nous l'avons déjà dit, non loin de l'emplacement de l'ancienne Babylone, soit à Forath ou à Charax Spasinou, cités jumelles situées à l'embouchure du fleuve près du golfe persique, apparaissent dans les inscriptions comme les citoyens les plus considérables de Palmyre[1]; non seulement ils exercent des charges

droits sur les recettes douanières de la ville; il pouvait ou bien se réserver une partie du produit des douanes ou augmenter le chiffre du tribut. Bostra et Petra ont joui sans doute des mêmes privilèges que Palmyre, puisque, à coup sûr, les marchandises ne sont pas entrées sur leurs territoires sans payer des taxes; et que, si nous en croyons Pline (*Hist nat.*, XII, 14, 65), l'encens venant du fond de l'Arabie par Gaza n'était soumis à un impôt douanier que sur la côte, à Gaza. L'administration romaine était encore plus indolente que le fisc n'était avide; elle s'est déchargée probablement sur les communes des douanes incommodes.

1. Les inscriptions de Palmyre nous montrent ces caravanes (συνοδίαι) comme des associations puissantes, qui entreprennent à intervalles fixes les mêmes voyages sous la direction de leur chef, συνοδιάρχης (Waddington, 2589, 2590, 2596); à l'un de ces chefs une statue fut élevée par les « marchands qui s'étaient rendus avec lui à Vologasias » οἱ σὺν αὐτῷ κατελθόντες εἰς 'Ολογεσιάδα ἔνποροι (Waddington, 2599; de l'an 247) ou « qui étaient revenus avec lui de Forath (cf. Pline, *Hist. nat.*, VI, 28, 145) et de Vologasias » οἱ συναναβάντες μετ' αὐτοῦ ἔμποροι ἀπὸ Φοράθου κὲ 'Ολογασιάδος (Waddington, 2589; de l'an 142), « ou de Spasinou Charax » οἱ σὺν αὐτῷ ἀναβάντες ἀπὸ Σπασίνου Χάρακος (Waddington, 2596; de l'an 193 — de même 2590; de l'an 155). Tous ces chefs de caravanes sont des hommes considérables, pourvus d'une longue série d'aïeux; les monuments faits en leur honneur se trouvent dans la grande colonnade à côté de ceux de la reine Zénobie et de sa famille. Le plus remarquable d'entre eux est Septimius Vorodès; de 262 à 267 on lui éleva une rangée de statues, dont les socles ont survécu (Waddington, 2606-2610). Il était chef de caravanes, ἀνακομίσαντα τὰς συνοδίας ἐκ τῶν ἰδίων καὶ μαρτυρηθέντα ὑπὸ τῶν ἀρχεμπόρων (Wad-

dans leur patrie, mais encore ils sont pour la plupart fonctionnaires impériaux. Ce qui témoigne encore de l'importance commerciale et industrielle de Palmyre, c'est l'existence des grands négociants (ἀρχέμποροι) et de la corporation des ouvriers en or et en argent; ce qui prouve sa prospérité, ce sont les temples encore debout, dans la ville, les longues colonnades des marchés publics, et les tombeaux massifs richement décorés.

Le climat est peu favorable à l'agriculture; le pays est voisin de la frontière septentrionale des palmiers à dattes; mais ce n'est point de là qu'il tire son nom grec. Dans les environs de Palmyre on trouve pourtant les restes de grands caveaux souterrains et d'immenses réservoirs artificiels construits en pierres de taille, grâce auxquels une riche culture doit avoir jadis recouvert le sol aujourd'hui vierge de toute végétation.

Cette richesse, cette originalité, cette indépendance administrative que la domination romaine n'a pas pu détruire, expliquent en quelque façon le rôle que Palmyre a joué au milieu du troisième siècle dans la grande crise dont nous reprenons maintenant le récit.

L'empereur Valérien est fait prisonnier. — Lorsque l'empereur Decius eut péri dans la lutte contre les Goths d'Europe en 251, le gouvernement impérial, si l'on peut encore parler à cette époque de gouvernement et d'empire, abandonna complètement l'Orient à son sort. Tandis que les pirates de la mer Noire ravageaient partout les côtes et même l'intérieur des terres, le roi des Perses Sapor reprenait l'offensive. Son père

dington, n. 2606 a); il paya les frais du retour pour tous les marchands qui l'avaient accompagné; les grands négociants le louèrent publiquement de cette générosité. Non seulement il exerça les charges municipales de stratège et d'agoranome, mais encore il fut procurateur impérial de seconde classe (*ducenarius*) et argapète (p. 286, n. 1).

s'était contenté de se proclamer le maître de l'Iran; il commença, et ses successeurs continuèrent, à s'attribuer le nom de Grand-Roi de l'Iran et du Non-Iran (p. 257, note 2). Tel fut le programme de leur politique conquérante. En 252 ou en 253 Sapor occupa l'Arménie; peut-être se soumit-elle volontairement, saisie d'un grand enthousiasme pour l'ancienne religion et l'ancienne nationalité perse. Le roi légitime Tiridatès se réfugia chez les Romains, et les autres membres de la famille royale se rangèrent sous les drapeaux des Perses[1]. Lorsque l'Arménie fut ainsi redevenue perse, les bandes de la Mésopotamie orientale se répandirent dans la Syrie et dans la Cappadoce; elles ravagèrent tout le pays plat; mais les habitants des grandes villes résistèrent à l'attaque des ennemis peu experts dans l'art des sièges, entre autres les braves citoyens d'Edesse. Sur ces entrefaites un gouvernement au moins reconnu de tous s'était établi en Occident. L'empereur Publius Licinius Valerianus, maître juste et bien intentionné, mais caractère sans décision et inférieur aux tâches difficiles, apparut enfin en Orient et se rendit à Antioche. De là il marcha vers la Cappadoce, qu'évacuèrent les troupes de partisans perses. Mais la peste décima son armée, et il tarda trop longtemps à entreprendre la lutte décisive en Mésopotamie. Il se décida enfin à secourir Edesse, que les ennemis serraient de près; il franchit l'Euphrate avec ses troupes. C'est alors que non loin d'Edesse se produisit

1. D'après le récit grec, (Zonaras, XII, 21) le roi Tiridatès s'enfuit chez les Romains, et ses fils prennent le parti des Perses; d'après les historiens d'Arménie, le roi Chosro est tué par ses frères, et Tiridatès, fils de Chosro, se réfugie chez les Romains (Gutschmid, *Zeitschrift der deutschen morgenl. Geschichte,* XXXI, 48). Cette dernière version est peut-être préférable.

la catastrophe, qui fut presque aussi désastreuse, pour l'Orient romain, que la victoire des Goths aux bouches du Danube et la mort de Decius pour l'Occident. L'empereur Valérien fut fait prisonnier par les Perses (fin de 259 ou commencement de 260)[1]. Nous avons sur ces évènements des renseignements opposés. D'après une première version, il cherchait à atteindre Edesse avec une faible troupe, lorsqu'il fut entouré et fait prisonnier par une armée perse beaucoup plus nombreuse. D'après une autre version, il entra, quoique battu, dans la ville assiégée; mais il craignit une insurrection militaire, parce qu'il n'amenait pas de secours suffisant, et que sa présence faisait diminuer les vivres plus rapidement, et il se livra lui-même aux ennemis. D'après un troisième récit, réduit à la dernière extrémité, il aurait ouvert des négociations avec Sapor pour capituler; le roi perse ayant refusé de traiter avec les ambassadeurs romains, l'empereur se rendit lui-même dans le camp ennemi et fut fait prisonnier au mépris de la parole donnée.

L'Orient sans empereur. — Quel que soit de ces trois récits celui qui s'approche le plus de la vérité, l'empereur mourut prisonnier des Perses[2] et la consé-

1. La seule donnée chronologique certaine nous est fournie par les monnaies d'Alexandre, d'après lesquelles Valérien fut fait prisonnier entre le 29 août 259 et le 28 août 260. Une fois captif, il ne fut plus considéré comme empereur, cela se comprend, puisque les Perses le forçaient à donner des ordres dans leur propre intérêt à ses anciens sujets (Continuation de Dion, fr. 3).

2. Les meilleurs historiens nous apprennent seulement que Valérien était prisonnier des Perses quand il mourut. Les chrétiens ont imaginé la fable suivant laquelle Sapor se serait servi de lui comme d'un escabeau pour monter à cheval (Lactance, *De morte persec.*, 5; Orose, VII, 22, 4; Victor, *Ep.*, 33), puis qu'il le fit écorcher vif (Lactance, *loc. cit.;* Agathias, IV,

quence de sa défaite fut l'abandon de l'Orient aux ennemis. Antioche, la cité la plus grande et la plus riche de l'Orient, tomba pour la première fois depuis qu'elle était romaine entre les mains des ennemis, en grande partie par la faute de ses habitants. Un riche citoyen d'Antioche, Maréadès, que le conseil de ville avait banni parce qu'il avait détourné les deniers publics, conduisit les Perses dans sa patrie ; le récit, d'après lequel les habitants auraient été surpris par les assaillants en plein théâtre est sans doute légendaire ; mais il est certain que la ville n'opposa aucune résistance, et que même une grande partie de la populace, soit par connivence avec Maréadès, soit dans l'espoir de l'anarchie et du pillage, favorisa la victoire des Perses. La ville devint ainsi avec tous ses trésors la proie de l'ennemi, et fut affreusement ravagée ; Maréadès, il est vrai, fut condamné par Sapor au supplice du feu, nous ne savons pas pourquoi [1]. Un grand nombre de villages subirent le même sort, ainsi que les capitales de la Cilicie et de la Cappadoce, Tarse et Césarée ; cette dernière comptait environ 400,000 habitants. Les longs convois de prisonniers, que l'on faisait manger comme les troupeaux une fois par jour, couvrirent les routes des déserts de l'Orient. Pendant leur retour, les Perses, pour franchir plus vite un ravin, le comblèrent, dit-on, avec les cadavres des captifs qu'ils

23; Cedrenus, 454); c'était pour le punir d'avoir ordonné la persécution contre les chrétiens.

1. Il ne faut pas ajouter foi à la tradition suivant laquelle Maréadès (c'est ainsi qu'Ammien l'appelle, XXIII, 5, 3; il est nommé Mariades par Malalas, XII, p. 295; Mariadnès par le continuateur de Dion, fr. 1), ou, comme il s'appelle dans ce récit, Cyriadès se fit proclamer empereur (*Vit. trig. tyr.*, 1); on pourrait d'ailleurs trouver dans ce fait la raison pour laquelle Sapor le fit périr.

avaient emmenés. Ce qui est plus probable, c'est que le grand « barrage impérial » (Bend-i-Kaiser) de Sostra (Chouchter) en Susiane, qui conduit encore maintenant les eaux de Pasitigris aux régions plus élevées, fut construit par les prisonniers, comme autrefois des architectes envoyés par l'empereur Néron avaient aidé à bâtir la capitale de l'Arménie; sur ce terrain les Occidentaux ont toujours conservé leur supériorité. Les Perses ne rencontrèrent nulle part les troupes impériales; mais Edesse tenait toujours; Césarée s'était vaillamment défendue et n'avait été prise que par trahison. Partout où l'on résista, ce fut en se retirant derrière les murs des villes, et la dispersion des troupes perses, rendue nécessaire par la grande étendue du territoire conquis, favorisait l'audace de quelques chefs de partisans. Un général romain indépendant Kallistos [1] fit un heureux coup de main : avec des vaisseaux, qu'il avait réunis dans les ports de Cilicie, il marcha sur Pompeioupolis que les Perses assiégeaient, tout en mettant la Lycaonie à feu et à sang; il leur tua plusieurs milliers d'hommes et s'empara du harem royal. Le roi battit immédiatement en retraite sous le prétexte de célébrer une fête solennelle qui ne pouvait être ajournée; dans sa hâte, et craignant d'être retardé, il acheta aux habitants d'Edesse le libre passage à travers leur territoire moyennant tout l'or monnayé romain qu'il avait pris. Le prince de Palmyre, Odaenatos, fit subir des pertes sensibles aux troupes qui revenaient d'Antioche, avant qu'elles eussent pu franchir l'Euphrate.

1. C'est ainsi qu'il est nommé dans l'une des sources qui remonte à Dexippe et qu'ont adoptée le Syncelle (p. 716) et Zonaras (XII, 23); il est appelé au contraire Ballista dans les biographies des empereurs et par Zonaras lui-même (XII, 24).

Mais la crainte pressante des Perses était à peine écartée que deux des plus considérables parmi les généraux abandonnés à eux-mêmes en Orient, l'officier Fulvius Macrianus[1], qui administrait la caisse et le dépôt de l'armée à Samosate, et Kallistos, dont nous avons déjà parlé, refusaient d'obéir au fils et corégent de l'empereur, Gallien, qui allait bientôt devenir seul empereur lui-même, — il est vrai que, pour lui, l'Orient et les Perses n'existaient pas —, et, refusant de prendre la pourpre pour eux, ils proclamèrent empereurs les deux fils de Fulvius Macrianus, Fulvius Macrianus et Fulvius Quietus (an 261).

Cette attitude de deux généraux puissants eut pour résultat de faire reconnaître les deux jeunes empereurs en Egypte et dans tout l'Orient, sauf à Palmyre, dont le prince resta fidèle à Gallien. L'un d'eux, Macrien, partit avec son père pour l'Occident, afin d'y établir aussi son pouvoir. Mais la fortune tourna bientôt; dans l'Illyricum Macrien fut vaincu et tué, non par Gallien, mais par un autre prétendant. Odaenathos déclara la guerre à l'autre empereur resté en Syrie; près d'Hémèse, où les deux armées se rencontrèrent, les soldats de Quietus, pressés de se rendre, répondirent qu'ils supporteraient tout plutôt que de capituler devant un barbare. Le général de Quietus, Kallistos n'en livra pas moins son souverain au prince de Palmyre[2]. Ainsi finit ce règne éphémère.

1. D'après le récit le plus digne de foi il était *procurator summarum* (ἐπὶ τῶν καθόλου λόγων βασιλέως: Denys dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 10, 5), par conséquent ministre des finances avec rang équestre. Le continuateur de Dion (fr. 3, éd. Müller) exprime cela dans la langue du bas empire lorsqu'il dit : κόμης τῶν θησαυρῶν καὶ ἐφεστὼς τῇ ἀγορᾷ τοῦ σίτου.

2. Au moins d'après le récit, qui sert de base aux biographies des empereurs (*Vita Gallieni*, 3 et ailleurs). D'après

Puissance d'Odaenathos en Orient. — C'est alors que Palmyre prit en Orient la première place. Gallien, sans cesse occupé à combattre les barbares d'Occident et à réprimer les insurrections militaires qui éclataient de toute part, donna au prince de Palmyre, qui lui était seul resté fidèle sous la dernière crise, une situation exceptionnelle et unique, mais que les circonstances justifiaient entièrement. Odaenathos, prince héréditaire, ou comme il s'appela, dès lors, roi de Palmyre fut, en même temps, non pas corégent de l'empereur, mais un gouverneur indépendant de lui en Orient [1]. La cité de Palmyre fut administrée sous

Zonaras (XII, 24) le seul historien qui parle en outre de la mort de Kallistos, Odaenathos le fit exécuter.

1. Odaenathos, non plus que son fils Vaballathos (abstraction faite naturellement de l'époque qui suivit la rupture avec Aurélien) ne prirent nullement le titre d'Augustes (comme la vie de Gallien, c. 12, le rapporte par erreur); ce qui le prouve, c'est que les monnaies ne portent pas le nom d'Auguste, mais le titre, qu'un sujet pouvait seulement posséder, de *v(ir) c(onsularis)* = ὑ(πατικός), commun au père (p. 276, note 3) et au fils. Les mots *im(perator) d(ux) R(omanorum)* = αὐτ(οκράτωρ) σ(τρατηγός) gravés sur les monnaies de Vaballathos nous apprennent qu'il était en effet gouverneur romain; d'ailleurs Zonaras (XII, 23 et XII, 24) et le Syncelle (p. 716) sont d'accord pour nous dire que Gallien nomma Odaenathos στρατηγὸς τῆς ἑώας ou πάσης ἀνατολῆς, après la victoire qu'il remporta sur les Perses et sur Ballista. Le biographe de Gallien nous assure (c. 10) qu'il *obtinuit totius Orientis imperium*. Il faut entendre par là toutes les provinces d'Asie et l'Egypte. En ajoutant *imperator* = αὐτοκράτωρ (cf. *Trig. tyr.*, 15, 6 : *post reditum de Perside*, — Hérode, fils d'Odaenathos, — *cum patre imperator est appellatus*) on a voulu dire sans doute que leur autorité était différente de celle des gouverneurs ordinaires, et qu'elle pouvait s'exercer plus librement. — Il faut signaler enfin le titre de « Roi de Palmyre » qui fut pris par Odaenathos (*Trig. lyr.*, 15, 2 : *adsumpto nomine regali*), et que son fils porte non pas sur les monnaies d'Egypte, mais sur celles de Syrie. Si Odae-

son autorité par un autre citoyen, comme procurateur impérial et comme fonctionnaire royal[1]. Ainsi toute la puissance de l'empereur, autant qu'elle existait encore en Orient, était entre les mains du « Barbare » qui rétablit vite et brillamment la domination romaine à l'aide de ses troupes palmyréniennes, renforcées

nathos, dans une inscription du mois d'août 271, gravée par conséquent après sa mort, et tandis que les siens luttaient avec Aurélien, est appelé *melekh malkè* « Roi des Rois » (De Vogué, n. 28), ce n'est là qu'une démonstration révolutionnaire de cette époque, qui ne peut rien nous apprendre sur la période précédente.

1. Les nombreuses inscriptions de Septimius Vorodès, qui datent des années 262-267 (Waddington, 2606-2610) par conséquent du règne d'Odaenathos, désignent toutes ce personnage comme un procurateur impérial de seconde classe (*ducenarius*); elles lui donnent en outre soit le titre d' 'Αργαπέτης, mot perse, usité aussi chez les Juifs, qui signifie « commandant de place », « Vice-Roi » (Lévy, *Zeitschrift der deutschen morgenländ. Gesellschaft*, XVIII, 90; Nöldeke, *ibid.*, XXIV, 107), soit le nom de δικαιοδότης τῆς μητροκολωνίας, ce qui est certainement en fait, sinon en terme, la même fonction. Peut-être pouvons-nous comprendre par là pourquoi le père d'Odaenathos s'appelait « le chef de Thadmor » (p. 276, note 1), c'est-à-dire le maître de Palmyre, disposant seul du droit de guerre et de la justice. Mais, depuis qu'Odaenathos eut étendu son empire, cette charge, considérée comme inférieure, fut donnée à un citoyen de rang équestre. Sachau suppose (*Zeitschrift der deut. morgenländ. Gesellschaft*, XXXV, p. 738) que ce Vorodès est le « Voroud » d'une monnaie de cuivre du cabinet de Berlin, et que ces deux noms sont identiques à celui d'Hérodès, le fils aîné d'Odaenathos, tué en même temps que son père; de fortes objections s'opposent à cette conjecture. Hérodès et Orodès sont deux noms différents; dans une inscription de Palmyre donnée par Waddington (n. 2610) ils sont placés l'un après l'autre; de plus le fils d'un sénateur ne peut pas exercer une charge équestre; enfin un procurateur frappant des monnaies à son effigie est impossible, même dans la situation exceptionnelle où se trouvait Palmyre. Sans doute

avec les débris des corps d'armée romains et avec des soldats levés dans la région.

L'ennemi avait déjà évacué l'Asie et la Syrie. Odaenathos franchit l'Euphrate, délivra enfin la vaillante ville d'Edesse, et reprit aux Perses les places de Nisibis et de Karrhae qu'ils avaient conquises (an 264). Il est probable que l'Arménie fut aussi replacée à cette époque sous l'autorité de Rome [1]. Puis Odaenathos, pour la première fois depuis Gordien, reprit l'offensive contre les Perses et marcha sur Ctésiphon. Dans une première campagne il cerna la capitale de l'Iran et en ravagea les environs; dans une seconde expédition il défit les Perses sous les murs mêmes de cette ville [2]. Les Goths, qui poussaient leurs incursions jusque dans l'intérieur des terres, battirent en retraite, lors-

cette monnaie de cuivre ne provient pas de cette ville. « Elle est, m'écrit von Sallet, probablement plus ancienne qu'Odaenathos et appartient sans doute à un Arsacide du second siècle ap. J.-C.; elle présente une tête revêtue d'ornements semblables à ceux des Sassanides; au revers on voit S. C. dans une couronne de lauriers, ce qui semble imité des monnaies d'Antioche. » — Plus tard, après la rupture avec Rome en l'an 271, les Palmyréniens, d'après une inscription de Palmyre (Waddington, 2611), sont commandés par deux généraux distincts, ὁ μέγας στρατηλάτης, Zabdas, bien connu dans l'histoire, et ὁ ἐνθάδε στρατηλάτης, Zabbaeos; c'est le dernier qui, vraisemblablement, est l'Argapetès.

1. C'est la situation générale qui l'exige: les témoignages manquent. Dans les biographies impériales de cette époque les Arméniens sont cités d'habitude parmi les peuples limitrophes indépendants de Rome (*Valer.*, 6; *Trig. tyr.*, 30, 7, 18; *Aurel.*, 11, 27, 28, 41); mais c'est là un détail purement décoratif, auquel il ne faut pas ajouter foi.

2. Ce récit plus modeste (Eutrope, 9, 10; *Vita Gallieni*, 10; *Trig. tyr.*, 15, 4; Zosime, I, 39, qui seul parle de la seconde expédition) doit être préféré à celui qui rapporte la prise de la ville (le Syncelle, p. 716).

qu'il se dirigea sur la Cappadoce. Un tel déploiement de forces était à la fois un bonheur et un danger sérieux pour l'empire menacé. Odaenathos, il est vrai, observait toutes les formes envers le souverain de Rome : il lui envoyait les officiers ennemis faits prisonniers et une grande partie du butin et l'empereur ne dédaignait pas de célébrer un triomphe à cette occasion ; mais, en réalité, l'Orient sous Odaenathos n'était pas moins indépendant que l'Occident sous Postume, et l'on comprend que les officiers restés fidèles à Rome aient fait opposition au vice-empereur de Palmyre[1]. D'une part, il est question des tentatives faites par Odaenathos pour s'allier aux Perses, dont l'échec n'avait été causé que par l'orgueil de Sapor[2]; d'autre part, ce fut, dit-on, à l'instigation du gouvernement romain qu'Odaenathos fut assassiné à Hémèse en 266-267[3]. Mais le véritable meurtrier était un neveu

1. C'est ce que nous apprennent les renseignements que nous avons sur Carin (Continuation de Dion, p. 8) et sur Rufin (voir la note 3). Il n'est pas impossible qu'après la mort d'Odaenathos, Zénobie ait attaqué et vaincu Héraclien, général qui luttait contre les Perses sur l'ordre de Gallien (*Vita Gall.*, 13, 5), puisque les princes de Palmyre possédaient légalement le commandement suprême dans tout l'Orient et qu'une telle action, même ordonnée par Gallien, pouvait être considérée comme rebelle; cela pourrait expliquer que la situation se fût tendue; mais l'auteur de ce récit présente si peu de garantie, qu'il n'y a pas grand compte à en tenir.

2. C'est ce que nous prouve le récit très caractéristique de Pierre le Patrice (fr. 10 qu'il faut préférer au fr. 11).

3. Le continuateur de Dion nous raconte (fr. 7) que le premier Odaenathos, soupçonné de haute trahison, fut tué par un certain Rufin (inconnu d'ailleurs) et que le second, ayant accusé l'assassin devant l'empereur Gallien, ne fut pas écouté, parce que Rufin déclara que l'accusateur méritait le même sort; ce renseignement, tel qu'il est, n'est peut-être pas exact. Mais on ne peut admettre l'hypothèse de Waddington, qui propose de

d'Odaenathos, et rien ne prouve que le gouvernement ait trempé dans ce crime.

Règne de Zénobie. — En tout cas la situation ne fut nullement changée. L'épouse d'Odaenathos, la reine Bat-Zabbaï, en grec Zénobie, femme belle, prudente et active autant qu'un homme[1], réclama, par droit d'héritage royal, la situation de son époux, pour Vaballathos ou Athenodoros, le fils qu'elle avait eu d'Odaenathos[2] et qui était encore enfant : — l'aîné Hérode avait été tué avec son père. — Elle fit triompher ses prétentions à Rome et en Orient. Les années de règne de son fils sont comptées de la mort d'Odaenathos. Zénobie décida et agit au nom du nouveau prince trop jeune pour gouverner[3]. Elle ne se

substituer Gallus à Gallien, et de reconnaître dans l'accusateur l'époux de Zénobie, car le père de cet Odaenathos était Hairanès; or, rien ne nous autorise à lui attribuer une exécution de ce genre, et le fragment dans tout son ensemble se rapporte sans aucun doute à Gallien. Il est beaucoup plus probable que le premier Odaenathos est l'époux de Zénobie, et que l'historien a donné par erreur le nom de son père à Vaballathos, qui fut l'accusateur de Rufin.

1. Tous les détails, répandus dans nos histoires sur Zénobie, proviennent des biographies impériales. Pour les répéter, il faut ne pas connaître leur source.

2. Le nom de Vaballathos est donné, en dehors des monnaies et des inscriptions, par Polemius Silvius (p. 243 de mon édition) et par le biographe d'Aurélien (c. 38), qui n'admet pas qu'Odaenathos ait laissé deux fils, Timolaüs et Herennianus. En fait ces deux personnages, cités uniquement dans les biographies impériales, ont été imaginés avec tout ce qui les concerne, par les copistes coupables d'avoir falsifié toutes ces vies. Zosime (I, 59) parle seulement d'un fils qui fut fait prisonnier avec sa mère.

3. On ne peut affirmer avec certitude que Zénobie ait réclamé formellement une part d'autorité. A Palmyre, elle se nomme seulement, même après la rupture avec Rome, βασίλισση (Waddington, 2611, 2628). Dans le reste de l'empire, elle

contenta pas de rester dans la situation actuelle; par ambition ou plutôt par présomption, elle voulut établir sa domination sur toutes les régions de l'empire où l'on parlait le grec. Le gouvernement de l'Orient, qui avait été confié à Odaenathos et que son fils avait hérité de lui, pouvait légalement comprendre la domination de l'Asie-Mineure et de l'Egypte; mais en réalité Odaenathos n'avait établi son autorité qu'en Arabie, en Syrie, et un peu en Arménie, en Cilicie et en Cappadoce. Un Egyptien influent, Timagène, engagea Zénobie à occuper l'Egypte; pour répondre à cette invitation, la reine envoya sur le Nil son général en chef Zabdas, avec une armée d'environ 70,000 hommes. Le pays résista énergiquement; mais les Palmyréniens battirent l'armée égyptienne et s'emparèrent de l'Egypte. Un amiral romain, Probus essaya de les en chasser; il les défit et les força de reprendre la route de Syrie; mais ayant voulu leur barrer le chemin près de Babylone d'Egypte, non loin de Memphis, il fut vaincu par le chef des Palmyréniens, Timagène, qui connaissait le pays mieux que lui, et il se tua[1].

peut avoir pris le titre d'Auguste, Σεβαστή. Les monnaies de Zénobie antérieures à la guerre font défaut; mais d'une part l'inscription alexandrine qui porte βασιλίσσης καὶ βασιλέως προσταξάντων (*Eph, epigr.*, IV, p. 25, n. 33) ne peut pas être considérée comme un texte officiel; d'autre part une inscription de Byblos (*Corp. insc. graec.*, 4503 b = Waddington, n. 2611) donne en effet à Zénobie le titre de Σεβαστή à côté de Claude ou d'Aurélien, mais ne l'accorde pas à Vaballathos. Cela se comprend, si l'on se rappelle qu'*Augusta* est un titre honorifique, *Augustus* un nom de dignité; on pouvait donc accorder à la femme ce que l'on refusait à l'homme.

1. Telle est la relation que fait Zosime (I, 44) d'accord pour les points essentiels avec Zonaras (XII, 27) et le Syncelle (p. 721). Le récit contenu dans la vie de Claude (ch. 11) es plutôt faussé que contradictoire au sens propre du mot. I

Lorsque au milieu de l'année 270, Aurélien monta sur le trône après la mort de l'empereur Claude, les soldats de Palmyre étaient maîtres d'Alexandrie. Zénobie se préparait de même à conquérir l'Asie Mineure; elle établit des garnisons jusque près d'Ancyre en Galatie, et jusqu'à Chalcédoine : elle songeait à soumettre Byzance à son autorité. Tout cela se faisait sans que les Palmyréniens parussent jeter un défi au gouvernement romain; l'empire avait confié au prince de Palmyre l'administration de l'Orient, et ce prince se créait un pouvoir réel. Les officiers romains qui s'opposaient à l'extension du royaume de Palmyre étaient même considérés comme rebelles aux ordres de l'empereur. Les monnaies frappées à Alexandrie nomment Aurélien et Vaballathos à côté l'un de l'autre et ne donnent qu'au premier le titre d'Auguste. En réalité l'Orient se séparait de Rome; l'empire était divisé en deux depuis que les mesures arrachées par la nécessité au malheureux Gallien commençaient à recevoir leur exécution.

Guerre d'Aurélien contre Palmyre.— L'empereur puissant et prévoyant, qui venait de monter sur le trône, rompit aussitôt avec le gouvernement rival de Palmyre; la conséquence de cet acte devait être et fut en effet la proclamation de Vaballathos comme empereur par les siens.

A la fin de l'année 270, l'Egypte fut rattachée à Rome, après une guerre opiniâtre, par le vaillant général Probus, le futur successeur d'Aurélien[1]. Cette

première moitié n'y est indiquée que par le nom de Saba. Le récit commence avec la tentative heureuse de Timagène, qui repousse l'attaque de Probus (ici Probatus). Ce que j'ai avancé à ce sujet dans le livre de Sallet (*Palmyra*, p. 44) ne doit pas être maintenu.

1. Pour dater avec précision tous ces événements, on part

victoire fut désastreuse, il est vrai, pour Alexandrie, la seconde ville de l'empire, qui fut détruite, comme nous le raconterons dans un prochain chapitre. Il fut plus difficile de conquérir la lointaine oasis de Syrie. Dans toutes les autres guerres que les Romains avaient faites en Orient, ils avaient surtout employé des soldats du pays : cette fois, l'Occident avait à soumettre de nouveau l'Orient qui se séparait de lui. Les Occidentaux se heurtèrent contre les Orientaux comme au temps de la République[1] ; les soldats du Rhin et du Danube triomphèrent des soldats de Syrie. C'est vers

de ce fait que les monnaies de l'usurpateur Vaballathos cessent dès la cinquième année de sa royauté égyptienne qui tombe en 270/271 (29 août). Comme elles sont très rares pour cette dernière année, il faut placer sa chute dans les premiers mois. Ce qui confirme cette conclusion, c'est que la prise de Prucheion (qui était non un faubourg de la ville, mais une localité située près de la ville dans la direction de la grande oasis : Saint Jérôme, *Vita Hilarionis*, c. 33, 34, vol. II, p. 32, éd. Vallarsi), est rapportée par Eusèbe dans sa Chronique à la première année du règne de Claude, et est placée par Ammien (XXII, 16, 15) sous Aurélien. Le récit plus précis d'Eusèbe (*Hist. eccles.*, VI, 32) manque de dates. La reprise de l'Egypte par Probus n'est citée que dans la biographie de cet empereur (ch. 9); elle peut avoir eu lieu comme elle est racontée, mais il se peut aussi que dans cette source complètement altérée, il faille rapporter à Timagène *mutatis mutandis* tout ce qui est dit de l'empereur.

1. C'est ce qu'indique la relation de Zosime (I, 52) à propos de la bataille d'Hémèse; dans l'armée d'Aurélien figuraient des Dalmates, des Mésiens, des Pannoniens, des soldats du Norique, de la Rétie, des Maurétanies et des prétoriens. Si cet auteur ajoute à ces troupes celles de Tyana et quelques détachements de Mésopotamie, de Syrie, de Phénicie et de Palestine, c'est que les garnisons de Cappadoce s'adjoignirent à elles après la prise de Tyana, et que plusieurs détachements de l'armée d'Orient, restés fidèles à Rome, se rangèrent sous le drapeau d'Aurélien lorsqu'il envahit la Syrie.

la fin de 271, semble-t-il, que commença la grande expédition. L'armée romaine atteignit la frontière de la Cappadoce sans rencontrer de résistance ; mais la ville de Tyana, qui gardait les passages de la Cilicie, se défendit vaillamment. Lorsqu'elle fut tombée, Aurélien pardonna aux habitants et s'assura ainsi d'autres victoires ; il franchit alors le Taurus, traversa la Cilicie et arriva en Syrie. Si Zénobie, comme cela n'est pas douteux, comptait sur une alliance active du roi des Perses, elle fut déçue dans son espoir. Le vieux roi Chapour ne voulut pas prendre part à cette guerre, et la maîtresse de l'Orient romain resta abandonnée à ses propres forces, dont une partie s'était peut-être déjà soumise à l'empereur légitime. A Antioche la principale armée palmyrénienne commandée par Zabdas barra le chemin à Aurélien ; Zénobie elle-même était présente. A la suite d'une victoire remportée près du fleuve Oronte sur l'innombrable cavalerie des ennemis, Aurélien entra dans la ville, qui obtint un pardon complet comme Tyana ; l'empereur avait reconnu que les sujets de l'empire n'étaient guère coupables d'obéir au prince de Palmyre, puisqu'il avait été nommé gouverneur suprême de l'Orient par le gouvernement romain lui-même. Les troupes de Palmyre se retirèrent, après avoir livré un dernier combat près de Daphnè, faubourg d'Antioche, et prirent la grande route qui menait de la capitale de Syrie à Hémèse, puis à Palmyre à travers le désert. Aurélien engageait la reine à se soumettre, en lui rappelant les pertes considérables qu'elle avait subies dans les combats de l'Oronte. « C'est aux Romains à se soumettre, répondit Zénobie. Les Orientaux ne se considèrent pas encore comme vaincus. » A Hémèse[1] elle s'arrêta pour livrer

1. C'est par erreur qu'Eutrope (IX, 13) place la bataille dé-

la bataille décisive. La lutte fut longue et sanglante ; la cavalerie romaine succomba et s'enfuit en désordre ; mais les légions décidèrent du sort de la journée et la victoire resta aux Romains.

La poursuite fut plus pénible que le combat. Entre Hémèse et Palmyre il y a en ligne droite dix-huit milles allemands [133 kilom.]; et quoique pendant cette période de la plus brillante civilisation syrienne, le pays fût moins désert qu'il ne l'est aujourd'hui, l'expédition d'Aurélien n'en était pas moins une entreprise difficile, d'autant plus que les rapides cavaliers ennemis voltigeaient de tous côtés autour de l'armée romaine. Aurélien atteignit pourtant son but et vint investir Palmyre, qui était aussi bien fortifiée qu'abondamment approvisionnée; l'armée des assiégeants avait plus de peine à se procurer des vivres qu'à mener le siège. La princesse fut enfin prise de peur; elle s'enfuit de la ville pour aller chercher du secours chez les Perses. La fortune favorisa l'empereur. Des cavaliers romains poursuivirent Zénobie et la firent prisonnière avec son fils au moment où, ayant atteint l'Euphrate, elle allait s'embarquer pour se sauver ; Palmyre découragée par sa fuite capitula (272). Aurélien accorda un pardon complet aux citoyens soumis, comme il l'avait fait pendant toute sa campagne. Mais il sévit durement contre la reine, ses fonctionnaires et ses officiers. Zénobie, après avoir gouverné de longues années avec l'énergie d'un homme, osa invoquer les pri-

cisive *haud longe ab Antiochia:* Rufin (c. 24, auquel se rattache Saint-Jérôme, *Chron.*, année d'Abraham 2289) et le Syncelle (p. 721) appuient sur l'erreur en ajoutant *apud Immas*, ἐν Ἴμμαις, village situé à trente-trois milles romains d'Antioche sur la route de Chalcis, par conséquent très loin d'Hémèse Les deux récits principaux de Zosime et du biographe d'Aurélien concordent sur tous les points essentiels.

vilèges de la femme, et faire retomber toute la responsabilité de ses actes sur ses conseillers, dont la plupart périrent de la main du bourreau, entre autres le fameux savant Cassius Longinus. Elle-même figura dans le cortège triomphal de l'empereur; elle n'imita pas Cléopâtre; devant le char du vainqueur, les mains liées de chaînes d'or, elle monta au Capitole romain au milieu de la foule.

Mais avant de célébrer sa victoire, Aurélien dut la remporter une seconde fois. Peu de mois après sa défaite, Palmyre se souleva de nouveau : les rebelles massacrèrent la petite garnison romaine établie chez eux par l'empereur et proclamèrent un certain Antiochos[1], tandis qu'ils poussaient à la révolte le gouverneur de Mésopotamie Marcellinus. Aurélien venait de franchir l'Hellespont, lorsqu'il reçut ces nouvelles. Il revint sur ses pas, et parut de nouveau sous les murs de la ville insurgée, plutôt que ne l'attendaient amis ou ennemis.

Destruction de Palmyre. — Les rebelles n'étaient pas prêts : Aurélien ne rencontra aucune résistance, mais ne fit aucune grâce. Palmyre fut détruite, la cité disparut; les murs furent rasés; les plus beaux morceaux du magnifique temple du soleil furent transportés à Rome, dans le sanctuaire que l'empereur éleva au dieu Soleil de l'Orient, en souvenir de sa victoire. Il ne resta plus debout que les marchés déserts

1. Tel est le nom que donnent Zosime (I, 60) et Polemius Silvius (p. 243); si le biographe d'Aurélien (ch. 31) l'appelle Achilleus, c'est probablement par confusion avec l'usurpateur du temps de Dioclétien. — Il est possible qu'à la même époque un chef de bandes, partisan de Zénobie, nommé Firmus, se soit soulevé en Egypte contre le gouvernement, mais cet épisode nous est rapporté par les biographies impériales, et les détails dont il est entouré nous paraissent sujets à caution.

et les murs, à peu près dans l'état où ils sont conservés jusqu'à nos jours. Ces évènements se passaient en l'an 273[1].

La prospérité de Palmyre était une prospérité artificielle, comme le prouvent les routes commerciales et les grands travaux publics que leur construction nécessita. Dès lors le gouvernement ne s'occupa plus de la malheureuse ville. Le commerce chercha et trouva d'autres voies. La Mésopotamie était alors considérée comme une province romaine, et bientôt elle fut de nouveau rattachée à l'empire; bientôt le pays des Nabatéens jusqu'au port d'Aelana était au pouvoir des Romains; il était donc possible de négliger cette station intermédiaire et de faire passer le commerce par Bostra ou Beroea (Alep). La splendeur de Palmyre et de ses rois fut semblable à un court météore; elle fut immédiatement suivie de l'abandon et du silence qui règnent depuis lors sur ce misérable village du désert et sur ses colonnades en ruine.

Guerre de Carus contre les Perses. — La naissance et la chute de l'empire ephémère de Palmyre se

1. La chronologie de ces événements n'est pas très sûre. La rareté des monnaies syriennes où Vaballathos est nommé Auguste prouve que la défaite des rois de Palmyre suivit de près leur rupture avec Aurélien (fin de 270). D'après les inscriptions datées d'Odaenathos et de Zénobie, au mois d'août 271 (Waddington, 2611), la reine était encore toute-puissante. Comme une expédition de cette nature ne peut avoir eu lieu dans un pareil climat qu'au printemps, Palmyre doit avoir été prise pour la première fois dans la première partie de l'année 272. La plus moderne des inscriptions purement palmyréniennes que nous connaissions (De Vogué, n. 116) est d'août 242. C'est donc vers cette époque que l'insurrection éclata; Palmyre dut être prise une seconde fois et détruite au printemps de l'année 273 (c'est ainsi qu'il faut corriger ce que j'ai dit plus haut, IX, p. 211, n. 1).

rattachent étroitement aux rapports des Romains avec l'Orient non romain ; mais ils n'en intéressent pas moins l'histoire générale de l'empire. Comme l'empire d'Occident de Postume, l'empire d'Orient de Zénobie est une de ces masses qui cherchaient alors à se détacher du grand ensemble. Les rois de Palmyre essayèrent d'opposer une barrière sérieuse aux incursions des Perses ; d'ailleurs c'était la condition même de leur puissance ; néanmoins, lorsque Palmyre tomba, non seulement elle chercha son salut chez les Perses, mais encore la défection de Zénobie a probablement fait perdre aux Romains la Mésopotamie et l'Arménie, et l'Euphrate est restée pendant longtemps la frontière de l'empire, même après la soumission de Palmyre. Arrivée sur le bord de ce fleuve, la reine espérait trouver un refuge chez les Perses ; Aurélien ne voulut pas conduire ses légions au delà de l'Euphrate, parce que la Gaule et la Bretagne ne l'avaient pas encore reconnu comme empereur. Ni lui ni son successeur Probus n'entreprirent la lutte contre les Perses. Mais en l'an 282, lorsqu'après la mort prématurée de celui-ci les troupes proclamèrent Marcus Aurelius Carus, l'officier le plus considérable de l'armée, la première parole du nouveau souverain fut que les Perses se souviendraient de son avènement ; ce qui fut dit fut fait. Il envahit aussitôt l'Arménie avec ses troupes et rétablit dans ce pays l'ancienne organisation. A la frontière, des ambassadeurs perses vinrent au devant de l'empereur et se déclarèrent prêts à accepter toutes les conditions raisonnables que Carus poserait[1] ; mais

1. Il ne nous sert à rien, pour connaître la situation des Arméniens, de savoir, d'après des récits complètement apocryphes d'ailleurs (*Vita Valer.*, 6 ; *Vita Aurel.*, 27, 28), que l'Arménie fut rattachée à la Perse après la défaite de Valérien, et que les Arméniens furent, dans la crise suprême du royaume

ils furent à peine écoutés et l'armée continua sa marche. La Mésopotamie redevint romaine ; Séleucie et Ctésiphon, anciennes résidences des rois parthes, furent encore une fois occupées par les Romains, qui ne rencontrèrent pas de longue résistance, grâce surtout à la guerre civile qui désolait alors l'empire perse[1]. L'empereur venait d'arriver sur le Tigre ; il allait pénétrer au cœur du pays ennemi, lorsqu'il périt de mort violente, probablement assassiné ; l'expédition se termina avec sa vie. Son successeur obtint par un traité de paix la cession de l'Arménie et de la Mésopotamie[2].

de Palmyre, les alliés de Zénobie avec les Perses; ce sont là deux conséquences naturelles de la situation générale. Aurélien ne soumit pas plus l'Arménie que la Mésopotamie ; c'est ce qui résulte en partie du silence des sources, en partie du récit de Synésius (*De regno*, p. 17), suivant lequel l'empereur Carin (plutôt Carus) renvoya durement à la frontière de l'empire perse une ambassade perse qui était venue le trouver en Arménie; effrayé par le récit de ses envoyés, le jeune roi se serait déclaré prêt à toutes les concessions. Je ne vois pas comment l'on pourrait rapporter ce fait au règne de Probus, comme le fait Gutschmid (*Zeitschrift der deutsche morgenländ. Gesellschaft*, XXXI, p. 50); il convient parfaitement à l'expédition de Carus contre les Perses.

1. Seul le biographe (c. 8) signale la reprise de la Mésopotamie; mais cette province était romaine, au moment où Dioclétien commença la guerre contre les Perses. Le même auteur nous parle des troubles intérieurs de l'empire perse; en outre dans un traité conclu en l'an 289 (*Paneg.*. III, 17), il est fait mention de la guerre que mène contre le roi de Perse — c'était alors Bahram II, son propre frère Ormiès ou Hormîzd *adscitis Sacis et Ruffis* (?) *et Gellis* (cf. Nöldeke, *Tabari*, p. 479). Nous n'avons d'ailleurs que des renseignements épars sur cette expédition importante.

2. C'est ce que dit clairement Mamertin (*Paneg.*, II, 7, cf. II, 10; IV, 6) dans un discours tenu en l'an 289 : *Syriam velut amplexu suo tegebat Euphrates antequam Diocletiano sponte* (c.-à-d. sans que Dioclétien ait eu besoin de prendre les

Quoique Carus ait porté la pourpre à peine plus d'un an, il rétablit la frontière impériale telle qu'elle était au temps de Sévère.

Guerre de Dioclétien contre les Perses. — Quelques années plus tard (293), un nouveau souverain, Narseh, fils du roi Chapour, monta sur le trône de Ctésiphon, et, en 296, déclara la guerre aux Romains, à propos de la Mésopotamie et de l'Arménie[1]. Dioclétien, qui avait alors le gouvernement suprême de l'empire et surtout de l'Orient, confia la direction de cette guerre à son compagnon de pouvoir, Galère Maximien, général barbare, mais vaillant. Le début des opérations fut malheureux. Les Perses envahirent la Mésopotamie et arrivèrent jnsqu'à Karrhae; Galère conduisit contre eux les légions supérieures et passa l'Euphrate à Niképhorion. Entre ces deux villes les armées se rencontrèrent, et les Romains, beaucoup plus faibles que leurs ennemis, furent battus. C'était un grave échec; le jeune général dut recevoir des re-

armes, comme il est dit plus loin) *se dederent regna Persarum;* un autre panégyriste de l'année 296 (*Paneg.*, V, 3) écrit : *Partho ultra Tigrim reducto.* Ces témoignages ne peuvent être infirmés par des détails comme il s'en trouve dans Victor (*Caes.*, XXXIX, 33) d'après lequel Galère a marché sur la Mésopotamie *relictis finibus*, ou dans Rufius Festus (c. 25) qui rapporte que Narseh céda la Mésopotamie pendant la paix, pas plus que par les sources orientales qui placent en l'an 609 Sel. = 297/298 ap. J.-C. la prise de possession de Nisibis par les Romains (Nöldeke, *Tabari*, p. 50). Si cela était exact, le récit détaillé que Pierre le Patrice (fr. 14) nous donne des négociations de l'an 297 devrait signaler la cession de la Mésopotamie, et la régularisation des rapports à la frontière.

1. Ammien (XXIII, 5, 11) prétend que Narseh envahit l'Arménie, qui était alors romaine; Eutrope (IX, 24) nous donne le même renseignement pour la Mésopotamie. La paix régnait encore au 1er mars 296 ou tout au moins la déclaration de guerre n'était pas connue en Occident (*Paneg.*, V, 10).

proches violents, mais il ne désespéra pas. Des soldats furent levés dans tout l'empire afin de renforcer l'armée pour la campagne suivante, et les deux souverains prirent part en personne à la guerre. Dioclétien s'établit en Mésopotamie avec le corps de troupes principal, tandis que Galère, soutenu par les meilleurs soldats d'Illyrie qui étaient arrivées dans l'intervalle, se trouvait à la tête d'une armée de 25,000 hommes. Il rencontra l'ennemi en Arménie et remporta une victoire décisive. Le camp, le trésor, le harem même du Grand-Roi tombèrent entre les mains des vainqueurs et Narseh faillit être fait prisonnier. Pour recouvrer ses femmes et ses enfants, le roi se déclara prêt à accepter toutes les conditions de paix ; son ambassadeur Apharban supplia les Romains d'épargner les Perses : les deux empires, dit-il, Romains et Perses étaient les deux yeux du monde ; aucun d'eux ne pouvait se passer de l'autre. Les Romains auraient pu ajouter une province de plus à toutes celles qu'ils possédaient en Orient ; mais Dioclétien, en habile politique, se contenta d'assurer les conquêtes de Rome dans le Nord-Ouest. Il garda naturellement la Mésopotamie ; le commerce important qui se faisait avec les pays voisins fut placé sous le contrôle sévère de l'Etat et concentré spécialement dans la ville forte de Nisibis, sur laquelle s'appuyait la défense de la frontière romaine dans la Mésopotamie orientale. La domination immédiate de Rome eut pour limite reconnue le Tigre : mais toute l'Arménie méridionale jusqu'au lac de Thospitis (lac de Van) et jusqu'à l'Euphrate, c'est-à-dire la haute vallée du Tigre, était rattachée à l'empire romain. Ce boulevard de la Mésopotamie ne fut pas une province proprement dite ; mais elle fut administrée, comme la Sophène l'avait été, en satrapie romaine. Un an plus tard, fut construite la citadelle

d'Amida (Diarbekr), principale forteresse des Romains dans la région du Tigre supérieure. En même temps la frontière fut déterminée de nouveau entre l'Arménie et la Médie : la suprématie de Rome sur l'Arménie et l'Ibèrie fut encore une fois reconnue. Ce traité de paix n'enlevait pas aux vaincus de vastes territoires ; mais il assurait aux Romains une frontière avantageuse, qui pendant longtemps sépara les deux empires dans ces territoires contestés[1].

Les plans de Trajan étaient complètement exécutés. A la même époque, le centre de gravité de la domination romaine se transportait de l'ouest à l'est.

1. Les différences qui existent entre les récits particulièrement bons de Pierre le Patrice (fr. 14) et d'Ammien (XXV, 7, 9) sont purement formelles. De ce que le Tigre devait être la frontière impériale proprement dite, comme le dit Priscus, il ne s'ensuit pas que cette frontière ne le franchit pas par endroits, surtout dans son cours supérieur; les cinq districts nommés en premier lieu par Pierre le Patrice semblent au contraire être situés au delà du Tigre, et ne sont pas compris dans la dénomination générale qui suit. Les régions que Priscus et Ammien nomment, ce dernier expressément, comme transtigritanes, — ce sont l'Arzanène, la Karduène et la Zabdécène chez les deux auteurs, chez Priscus la Sophène et l'Intilène (ou plutôt l'Ingiline, en arménien Angel, aujourd'hui Ejil : Kiepert), chez Ammien la Moxoène et la Rhéimène (?) — ne peuvent pas avoir toutes été considérées par les Romains comme des provinces perses avant le traité de paix, où l'Arménie était déjà *Romano juri obnoxia*. Sans doute les plus occidentaux de ces districts formaient alors une partie de l'Arménie romaine; ils ne sont cités ici que parce qu'ils ont été annexés à l'empire comme la satrapie de Sophène à la suite de la paix. La clause du traité qui détermine la frontière entre l'Arménie et la Médie nous montre qu'il s'agissait de la frontière impériale proprement dite, et non pas de la frontière des pays cédés.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME X

CARTES ANNEXÉES

Chartres — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

VII.

Thasos
Samothrake
Imbros
Lemnos
A
Skyros
Andros
Gyaros
Tenos
Keos
Mykonos
Kythnos
Syros
Delos
Naxos
Paros
...phos
Siphnos
Sikinos
Ios
Amorgos
Thera

Regnier lith.

ASIE MINEURE

Les anciens noms orientaux sont entre crochets,
les noms modernes en écriture renversée.

